MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1994

No 35764 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Haïti

Aristide boude l'accord

Le président déchu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, a refusé de donner son aval à l'accord conclu par Washington avec les militaires haïtiens. Les manifestations d'opposants au régime militaire se sont multipliées. Une personne a été tuée.

Page 2

Afrique du Sud

John Major renforce les liens

Le premier ministre britannique John Major a offert hier l'aide de son pays à l'Afrique du Sud. Il est le premier chef de gouvernement britannique à se rendre en visite officielle en Afrique du Sud depuis plus de trente ans.

Page 4

Abus sexuel

Motion Béguin adoptée

Les abus sexuels commis sur des enfants pourront être poursuivis durant dix ans après les faits. Le Conseil des Etats a accepté hier, sans opposition, une motion dans ce sens déposée par le radical neuchâtelois Thierry Béguin.

Page 6

Budget 1995
du canton de Neuchâtel

Un déficit «raisonnable»

Le budget 1995 du canton de Neuchâtel prévoit un déficit de 51,8 millions de francs. Un excédent de charges qualifié hier de «raisonnable» par le président du Conseil d'Etat Pierre Hirschy.

Page 17

Programmes TV et radios

Page 42

Egalité hommes-femmes: le Conseil des Etats plus progressiste que le National

Pas d'embauche sexiste

Le Conseil des Etats s'est montré, hier, plus progressiste que le National en matière d'égalité entre femmes et hommes. Il a notamment rétabli l'interdiction des discriminations au niveau de l'embauche par les employeurs. Mais les divergences entre les deux chambres devraient être éliminées en décembre.

Berne
François NUSSBAUM

Sur la base de l'article constitutionnel voté en 1981 («les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale»), le Conseil fédéral a proposé une loi d'application en février 1993. Le Conseil national l'a examinée un an plus tard, en l'affaiblissant sur quelques points. En moins de quatre heures, hier matin, le Conseil des Etats a rétabli, en gros, la version gouvernementale.

CHOIX SUBJECTIF

Première pierre d'achoppement: l'interdiction de discriminer s'applique-t-elle seulement à la répartition des tâches dans une entreprise, aux conditions de travail, au salaire, à la formation, au perfectionnement, à la promotion et au licenciement? Ou aussi aux offres d'emploi et à l'embauche?

Le National avait biffé ces deux derniers points. Le Conseil des Etats a rétabli au moins l'embauche, contre une minorité emmenée par le libéral genevois Gilbert Coutau: Celui-ci estimait qu'un employeur devait pouvoir faire un choix subjectif lors d'un engagement, sans être obligé de se justifier. Par 28 voix contre 10, ses collègues ont refusé de le suivre.

HARCÈLEMENT SEXUEL

Les députés ont ensuite considérablement simplifié la formulation des articles concernant le harcèlement sexuel. Mais ce comportement reste considéré comme discriminatoire, dans la mesure où il «porte atteinte à la dignité de la personne sur son lieu de travail». La version du National était beaucoup plus détaillée.

Autre acquis: la personne qui s'adresse à un tribunal devra seulement «rendre vraisemblable» la discrimination dont elle fait l'objet. Ce sera à l'accusé de tenter de prouver le contraire. Ce renversement du fardeau de la preuve ne s'appliquera toutefois pas au harcèlement sexuel, qui sera traité selon la procédure ordinaire.

ACCORD PRÉALABLE

Un deuxième litige a retenu les députés: les syndicats et les organisations pour la promotion de l'égalité (pourvu qu'elles aient une certaine importance) pourront bien saisir la justice en leur propre nom à propos d'une discrimination contre une personne. Mais le radical neuchâtelois Thierry Béguin a souhaité préciser qu'il fallait l'accord préalable de la victime. Proposition refusée par 22 voix contre 9.

Enfin, les cantons désigneront des offices de conciliation pour tenter, dans une première phase, de trouver un accord à l'amiable. Certains cantons pourront même faire de ces offices une sorte de «passage obligé» avant l'engagement d'une action judiciaire.

EN 1996?

Le dossier retourne au Conseil national. Tout porte à croire que les deux divergences principales (discrimination à l'embauche et accord préalable de la victime pour se faire représenter en justice) seront éliminées en décembre. La loi pourrait ainsi entrer en vigueur en 1996, soit 15 ans après le mandat constitutionnel donné par le peuple.

F.N.

Dans Tempo

- **Chrissie Hynde: toutes griffes dehors**
- **DJ Spoke: du billard aux platines**

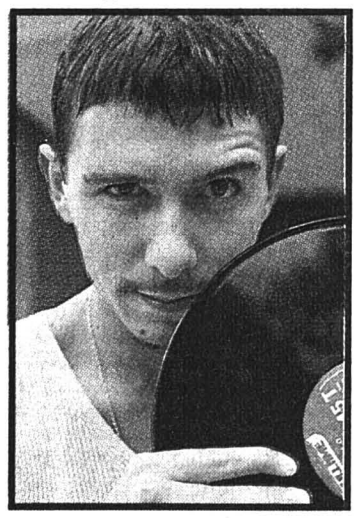

Dans le rock, les femmes au pouvoir sont aussi rares que les vraies dents chez les centenaires. Pourtant, Chrissie Hynde, la chanteuse des Pretenders, règne en despote sur ce bastion du machisme depuis plus de 10 ans. Retrouvez-la dans notre interview. Du billard aux platines, le dee-jay Spoke (notre photo) a plutôt bien réussi sa reconversion. Dix exemplaires de son CD sont offerts en **page 33.**

Budget 1995 de la Confédération: marche arrière

Rentes AVS sauvées

Le Conseil fédéral renonce à toucher aux rentes AVS, comme il en était question pour alléger le budget 1995 de la Confédération. Après une réunion extraordinaire tenue hier après-midi, il a indiqué que de nouvelles économies (900 millions) avaient été trouvées dans d'autres secteurs.

De vives réactions avaient suivi, la semaine dernière, l'annonce que les rentes AVS pourraient ne pas être adaptées au renchérissement en janvier prochain. L'indexation se chiffrait à environ 3,7%. Mais il ne s'agissait que d'une «décision de principe», avait souligné dès le lendemain la Chancellerie.

ADAPTATION PROMISE

Hier, le ministre des finances Otto Stich a expliqué que la discussion avait porté sur une modification de l'indice utilisé pour le calcul de l'indexation des rentes. Mais, a-t-il ajouté, cette modification toucherait au principe de l'AVS et mettrait en question l'égalité de traitement des rentiers anciens et récents. Le Conseil fédéral y a donc renoncé: les rentes seront adaptées.

Les nouvelles économies qu'il proposera au Parlement concernent l'asile (73 millions sur les indemnités aux cantons), la défense militaire (50), l'aide au développement (20), l'aide aux pays de l'Est (20), les transports et l'énergie (100), l'agriculture (20) et le personnel (suppression de 123 postes et réduction des hauts salaires).

COTISATIONS CHÔMAGE

S'y ajoute une augmentation des cotisations de chômage, qui passeraient de 2 à 3% en janvier: les recettes supplémentaires attendues (450 millions) sont autant d'argent que la Confédération n'aura pas à prêter à l'assurance-chômage pour combler son déficit.

L'ensemble de ces économies se chiffre à environ 900 millions, de quoi ramener à 6,5 milliards le déficit prévu au budget 1995. Les commissions parlementaires en discuteront dès la mi-octobre. Les partis bourgeois avaient fixé le déficit maximum admissible à 6 milliards.

F. N.

OPINION

La politesse du «oui»

Accepter une discrimination économique, ethnique, culturelle ou simplement de l'âge, c'est aussi accepter, un jour, d'être discriminé.

Que nous demande le projet de loi sur l'interdiction de la discrimination raciale? Il propose à l'immense majorité des citoyennes et des citoyens, de continuer à être eux-mêmes en vertu de leur éducation, c'est-à-dire d'être simplement poli avec autrui!

Il est préoccupant, il est même dramatique que quelque chose d'aussi élémentaire, que nous pratiquons tous les jours, doive être inscrit dans notre Code pénal.

C'est dramatique à plusieurs titres.

Le fait que nous devions installer des barrières, des garde-fous pour prévenir des comportements excessifs est le signe d'un certain désarroi. A devoir ainsi nous protéger contre nous-mêmes révèle que nous sommes en mal d'identité à vouloir vilipender celle des autres. Nos accents d'intolérance ne nous renvoient pas précisément l'image que nous aimons avoir de nous-mêmes. Avons-nous oublié qu'être Suisses c'est d'abord être multiples, de différentes langues, religions et cultures, que nous sommes tout à la fois blonds et noirauds, hommes et femmes...

La discrimination banale, celle que nous pratiquons tous à des degrés ou à des moments divers entre hommes et femmes, cette discrimination au quotidien est riche d'enseignements sur la fragilité de nos relations, sur l'ambiguïté, la différence ténue entre une plaisanterie et une vulgarité, cette antichambre de la discrimination raciale ou religieuse.

L'énorme majorité des femmes et des hommes de ce pays se conforte dans la conviction de ne pas être raciste et pourtant, sur le seuil de l'urne, hésite. Autant que l'on puisse soupeser, palper nos attitudes, il y a fort à craindre que nous refusions d'inscrire dans notre Code pénal l'interdiction de la discrimination raciale.

Gil BAILLOD

● Suite en page 2

CIRCUITS *bulletin mensuel du TCS, section Jura neuchâtelois* **Pages 37, 38, 39, 40**

21.9.1746 *– L'armée française occupe Madras, en Inde, après un court siège.*
21.9.1860 *– Des troupes franco-britanniques battent les Chinois à Paï-Li-Kao.*
21.9.1898 *– L'impératrice Tseu-Hi prend le pouvoir en Chine et annule les réformes modernistes.*

BRÈVES

Californie

La navette a atterri

La navette américaine Discovery a finalement atterri hier soir sur la base aérienne d'Edwards, située dans le désert mojave, en Californie. Depuis deux jours, la NASA essayait de faire atterrir la navette et ses six astronautes sur la base de Kennedy, en Floride mais les conditions météorologiques étaient mauvaises.

Chili

Remaniement ministériel

Le président chilien Eduardo Frei a remanié mardi son gouvernement pour la première fois depuis son entrée en fonction au mois de mars dernier. Les changements sont limités à trois ministères: affaires étrangères, intérieur et éducation.

Pour la diplomatie américaine

L'Europe de l'Est n'existe plus

Le Département d'Etat vient de le confirmer officiellement: l'Europe de l'Est n'existe plus. Ce terme va être banni de la diplomatie américaine. Désormais, les pays de l'ex-Europe de l'Est réintégreront pour le Département d'Etat l'Europe centrale.

Iran

Coupez!

Le parlement iranien a voté hier une loi interdisant les antennes paraboliques. Des milliers d'Iraniens les utilisent pour capter les programmes de télévision occidentaux et asiatiques.

Cisjordanie

Palestinien tué

Des soldats israéliens ont abattu hier un Palestinien soupçonné d'avoir voulu éviter un barrage routier érigé par l'armée en Cisjordanie.

Albert II

Appel à la tolérance

Albert II, le roi des Belges, a insisté hier, lors d'un discours devant le Parlement espagnol, sur la nécessité de continuer à lutter contre la montée des nationalismes en Europe, au deuxième jour de sa visite en Espagne en compagnie de la reine Paola.

Haïti: nouvel incident entre la police et des manifestants

Aristide n'avalise pas l'accord

Le président déchu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, a refusé de donner son aval à l'accord conclu par Washington avec les militaires haïtiens. Au deuxième jour de l'intervention américaine, les manifestations d'opposants au régime militaire se sont multipliées. Une personne a été tuée.

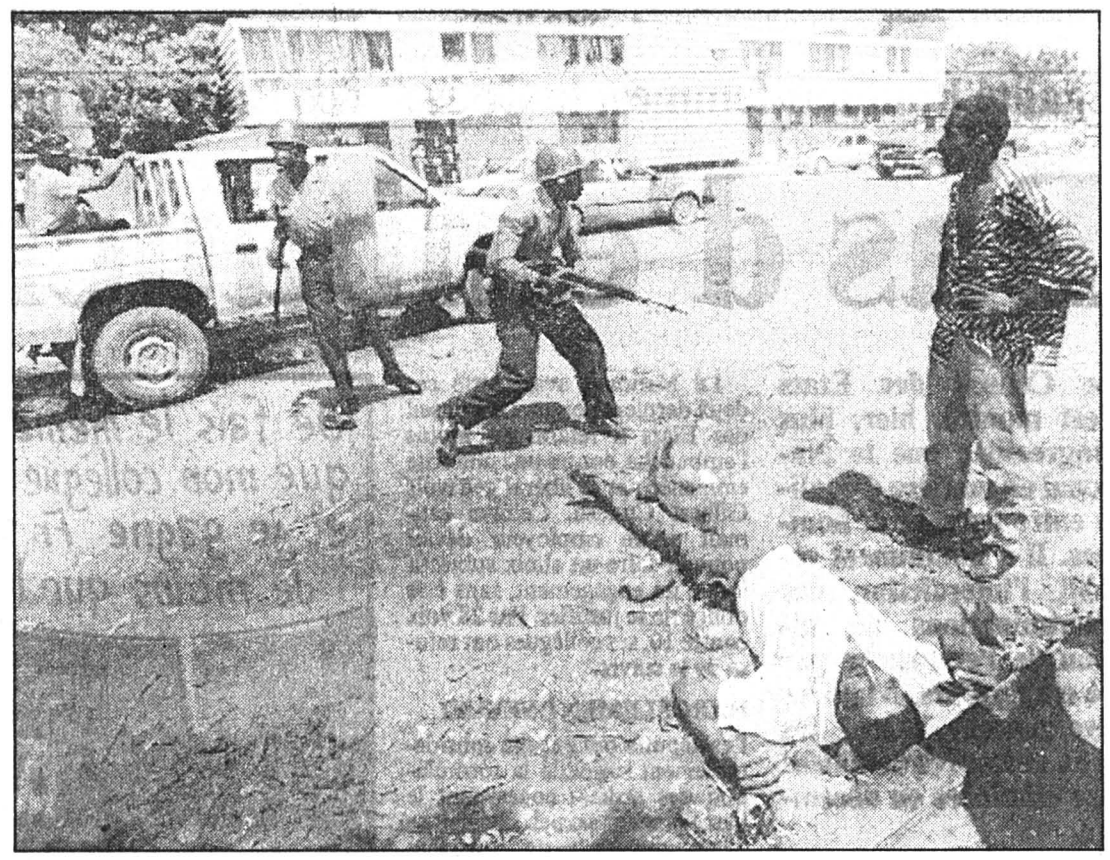

Port-au-Prince
La police tient la foule à l'écart après qu'un homme eut été battu à mort. (ap)

Dans son premier commentaire depuis l'intervention des troupes américaines dans son pays, M. Aristide ne fait pas mention de l'accord conclu dimanche sous l'égide de l'émissaire américain Jimmy Carter. Il se borne à rappeler son attachement aux pactes précédemment conclus pour ramener la démocratie à Haïti.

«Nous devons construire un Etat de droit afin qu'il n'y ait ni violence ni vengeance au sein de notre nation. C'est pourquoi nous devons rester fidèles aux accords que nous avons signés, notamment l'accord de Governors Island», déclare-t-il dans son communiqué. A l'occasion d'une réception à la Maison-Blanche, le président Bill Clinton s'est refusé à commenter ces déclarations.

L'accord de Governors Island stipulait que les dirigeants militaires devaient quitter le pouvoir et le pays et qu'ils ne bénéficieraient d'une amnistie qu'après un vote en ce sens au Parlement. Le texte de dimanche, prévoit une large amnistie et permet aux chefs de la junte de rester à Haïti lorsqu'ils auront remis le pouvoir, d'ici au 15 octobre.

DISPERSION D'UNE MANIFESTATION

Au moins une personne a été tuée et plusieurs autres ont été blessées lors de la dispersion à Port-au-Prince par la police de plusieurs rassemblements en faveur du président en exil Aristide. La tension est allée croissante hier entre militaires et policiers haïtiens et les jeunes manifestants. Certains ont lancé des pierres contre les forces de l'ordre.

Il s'agit de la deuxième dispersion en moins de 24 heures d'une manifestation pro-Aristide. Lundi, un détachement de la police avait également dispersé un début de manifestation en faveur du père Aristide devant le port de Port-au-Prince. Des heurts ont également eu lieu dans la ville de Cap Haïtien.

PLUS DE 6000 SOLDATS

Plus de 6000 soldats américains ont pris pied sur le sol haïtien hier,au deuxième jour de leur intervention, a déclaré le colonel Barry Willey, le porte-parole de la force américaine participant à l'opération «Soutien à la démocratie» (Uphold Democracy).

Il a confirmé le débarquement à Cap-Haïtien, dans le nord-est de l'île, de quelque 1800 marines. Leur mission est de rendre la zone sûre afin de permettre le déploiement d'autres forces. Dans les prochains jours, quelque 10.000 soldats seront stationnés sur l'île.

«Jusqu'à présent tout a été plutôt calme», a indiqué le colonel Willey, ajoutant qu'«aucun trouble ou signe de désordre», n'a été relevé par les Américains. Les troupes américaines ont pour ordre de ne pas se mêler à des heurts entre Haïtiens. Elles ont en revanche l'autorisation de désarmer des civils si elles se sentent menacées.

Toujours sur le plan politique, la Chambre des représentants a voté lundi soir un texte demandant le retrait «aussi rapide que possible» de l'ensemble des troupes américaines. Le texte, qui n'a pas de caractère contraignant pour la Maison-Blanche, félicite la force d'intervention sur place pour «son professionnalisme émérite et son patriotisme». (ats, afp, reuter)

Démission du médiateur de l'ONU

Dante Caputo, le médiateur des Nations Unies pour Haïti, a démissionné de ses fonctions, lundi, après avoir reproché aux Etats-Unis d'avoir agi «unilatéralement» dans la crise haïtienne et sans tenir compte de l'ONU.

La démission de Dante Caputo a été «acceptée» par le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui a «profondément regretté» la décision de son émissaire spécial qu'il a remercié pour «son courage et son dévouement». Dans sa lettre de démission, Dante Caputo déplore «l'absence totale de consultation ou même d'information de la part du gouvernement des Etats-Unis»: «ceci me conduit à penser que ce pays a décidé d'agir unilatéralement», écrit l'ancien ministre argentin des Affaires étrangères. (ap)

Observateurs russes?

La Russie pourrait envoyer une équipe d'observateurs à Haïti sous l'égide de l'ONU, à l'issue de la première étape des opérations menées par les troupes américaines dans cet Etat des Caraïbes, a déclaré hier Grigori Karasine, porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères.

Il a précisé qu'en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Russie surveillait la situation à Haïti, où les premières troupes américaines sont arrivées lundi pour rétablir la démocratie.

Selon le porte-parole, la première étape de cette opération – départ des dirigeants militaires et retour du président en exil Jean-Bertrand Aristide – devrait être évaluée par le Conseil de sécurité.

«Lorsque la seconde étape démarrera, ce sera une opération régulière de l'ONU» sur le plan du développement social et économique de Haïti et «la préparation des élections» législatives, a déclaré M. Karasine. «Nous n'excluons pas la participation d'un petit groupe d'observateurs de Russie, d'observateurs non-militaires».

Le ministère russe des Affaires étrangères s'est félicité que l'invasion de Haïti ait été évitée. (ap)

OPINION **(suite de la page 1)**

La politesse du «oui»

Nous ne pourrons pas, alors, à la suite de 137 pays, parapher la Convention internationale de l'ONU qui, depuis 30 ans, engage les signataires à combattre la discrimination raciale partout dans le monde aussi vrai que cette lèpre de l'esprit est universellement répandue.

J'en discutais récemment, à Hong Kong, avec un groupe de Chinois qui viennent souvent commercer en Suisse. Je leur demandais comment eux, dans leur ville-Etat de sept millions d'habitants, vivaient au jour le jour la confrontation raciale, entassés comme ils le sont à vivre côte à côte, l'un au-dessus de l'autre dans d'immenses immeubles, à raison de 165.000 habitants au kilomètre carré. C'est la population du canton de Neuchâtel logée, vivant et travaillant sur 140 terrains de football! Poliment, à l'orientale, ils m'ont répondu ne pas comprendre ma question, habitués depuis l'enfance, dirent-ils, à se tolérer pour le meilleur profit de tous.

Ils étaient au courant de nos préoccupations. Leur réponse fut simple: «Vous voulez vous exclure? Nous ne viendrons plus vous déranger. Ce que vous allez décider est sans importance. Vous êtes un petit pays, vous êtes de plus en plus repliés sur vous-mêmes. Cela dénote avant tout un réflexe de peur vis-à-vis de l'avenir qui est en fait la crainte de vous-mêmes. Vous avez peur de votre ombre. Vous allez probablement refuser la pénalisation de la discrimination, votre autorité morale dans le monde s'en trouvera encore amoindrie. Il est à craindre que votre «non» accentue la discrimination que vous exercez entre vous du moment que vous n'en rejetez pas le principe. Pour notre part, nous préférerons désormais vous recevoir chez nous plutôt que de nous déplacer. Ce sera une mesure préventive n'étant plus assurés de votre comportement»...

Que l'on y prenne garde, refuser le texte qui nous est soumis peut être interprété comme une acceptation tacite de la discrimination. Ce qui n'est pas interdit est permis! «Non», serait une manière de normaliser la discrimination. Cela conduit vite à abandonner les vieux à leur vieillesse, les chômeurs à leur nouvelle condition etc.

Le libellé du texte soumis au vote n'est pas de la meilleure encre mais maintenant que la question est posée il faut y répondre. Et pour répondre il faut choisir son camp. Céder à la tentation de voter «non» c'est se ranger aux côtés des extrémistes et du venin qu'ils distillent en ravivant des instincts primaires et, hélas naturels, c'est pourquoi ils sont contrebalancés par l'éducation!

Curieux, tout de même, cet objet mis en votation qui nous demande de ne pas tolérer l'intolérance. Cette ambiguïté a de quoi séduire intellectuellement celles et ceux qui pensent que tout doit pouvoir être dit et exprimé au nom de la liberté d'expression. L'argument est fallacieux. Cette liberté-là autorise la propagande d'un régime qui prônerait la limitation de la liberté d'expression. On n'en sort pas, alors restons-en à ce que propose simplement le texte qui est soumis à notre approbation: prendre l'engagement de rester polis les uns envers les autres.

Gil BAILLOD

Assemblée générale des Nations Unies

Ouverture de la session d'automne

Eclipsée par le débarquement des troupes américaines en Haïti, l'Assemblée générale des Nations Unies devait ouvrir ses travaux hier soir dans le cadre d'une session d'automne, au cours de laquelle seront plus particulièrement débattus le rôle de la communauté internationale en Bosnie, au Rwanda et bien sûr en Haïti, sans oublier les questions classiques du désarmement ou des droits de l'homme.

Cette 49e session sera présidée par le ministre ivoirien des Affaires étrangères, Amara Essy. Une fois les questions de procédure réglées, le président américain Bill Clinton et son homologue russe Boris Eltsine inaugureront lundi le défilé des dirigeants de ce monde à la tribune. Jean-Bertrand Aristide, le président d'Haïti renversé en 1991, doit également prononcer une allocution devant l'Assemblée le 4 octobre. Au moins 178 orateurs, dont des princes et des premiers ministres, s'adresseront successivement au corps international, à partir de la semaine prochaine.

Si l'Assemblée générale n'a pas de pouvoir législatif, à la différence du Conseil de sécurité, ses résolutions, bien que non contraignantes, possèdent néanmoins une influence considérable. Ainsi, l'Assemblée devrait à nouveau demander au Conseil de sécurité de lever l'embargo sur les armes à l'encontre des Musulmans bosniaques afin que ceux-ci puissent se défendre eux-mêmes.

Avec l'engagement d'un processus de paix au Proche-Orient, et l'avènement au pouvoir de la majorité noire en Afrique du Sud, la question palestinienne et l'apartheid ont disparu de l'ordre du jour.

Mais des sujets délicats demeurent, comme le rôle de Taïwan, qui avait dû laisser son siège au sein de l'ONU à la Chine en 1971. Taïwan a lancé une grande campagne, estimant que la puissance de son économie et de son commerce extérieur appellent le droit d'être entendu. Mais sa demande de réadmission risque d'être rejetée, non sans avoir suscité un concert de dissensions. (ap)

Golf Avenue

A partir de fr. 23 250.–.

A vous les highways! Le moment est venu de jouer les road-trotters à bord de la Golf la mieux équipée de tous les temps. Tout pour plaire: direction assistée, lève-vitres électriques, prétensionneurs de ceinture, colonne de direction à hauteur réglable, vitres athermiques teintées... Le tout à un prix où la liberté conquise n'a plus rien d'une aventure. La nouvelle Golf Avenue? A vous à partir de 23 250.–. Dollars? Non, francs bien sûr!

La nouvelle Golf Avenue. Vous savez ce que vous achetez.

AMAG, importateur VW, et les 550 partenaires VW ont le plaisir de vous informer que l'Avenue brûle de vous séduire.

02-11512-030/ROC

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA – Carrosserie J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26

Le Locle:	Garage Pandolfo & Cie	Tél. 039/31 50 00
La Ferrière:	Garage du Jura, J.-C. Geiser	Tél. 039/61 12 14
Saint-Imier:	Garage Touring, L. Fiorucci	Tél. 039/41 41 71

132-12001

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE

Cours intensifs

de 2 à 10 leçons par jour durant 2 à 10 semaines

leçons privées ou en groupes

test des connaissances sans engagement

28-1339

La Chaux-de-Fonds, Rue de la Paix 33, Tél 039-231 132
Neuchâtel, Rue du Trésor 9, Tél 038-240 777

DIVERS

PICK PAY
Le Discounter de marques

Le gros lot!

meilleur 20 % marché!

Löwenbräu München
boîte de 5 dl

1.20 -.95

B 38/94 valable jusqu'au 27 septembre 1994

Copyright by Pick Pay AG

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois env. Fr. .....
Nom .....
Prénom ..... Date de naissance .....
Rue ..... No .....
NP/Domicile .....
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15/ 13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

D/Im/38/Mi

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frais de fr. 413.20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

Pick Pay en tête!

Cervelas, 1paire, 200 g	~~1.90~~	1.10
Munzli blanc, sachet, 175 g	~~4.50~~	3.45
Rioja Montecillo Cumbrero 7 dl 1989	~~9.95~~	8.95
Darling Juwel pour chats toutes les sortes, 200 g	~~1.20~~	-.95

Somat tabs
duo
2 x 1 kg
Avec rinçage gratuit
meilleur Fr.4.- marché!
~~17.80~~ 13.80

spätzli Hilcona
toutes les sortes
500 g
meilleur 20 % marché!
~~3.40~~ 2.70

Chicco d'oro
en grains, sous vide
500 g
meilleur Fr.1.- marché!
~~8.80~~ 7.80

chocolat Lindt Cresta
4 sortes
100 g
meilleur 22 % marché!
~~1.55~~ 1.20

Beaujolais-Villages AC
Echanson
7 dl 1992/93
meilleur 24 % marché!
~~5.95~~ 4.50

Über 4'500 Markenartikel!

METROPOLE CENTRE LA CHAUX DE FONDS
Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

249-4847

21 septembre 1866 – Issu d'un milieu très modeste, Hubert George Wells naît à Bromley. Autodidacte, il fit des études scientifiques à l'Université de Londres. Il collabora à quelques revues, puis se mit à écrire des romans d'anticipation qui connurent rapidement le succès: «La machine à explorer le temps» (1895); «L'île du Dr Moreau»; «L'homme invisible» et «La Guerre des mondes».

BRÈVES

Radovan Karadzic

Menaces ouvertes

Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, a menacé les Nations Unies de s'en prendre aux Musulmans bosniaques si la communauté internationale décidait de leur imposer de nouvelles sanctions.

France

Gérard Longuet accusé

Le ministre de l'Industrie Gérard Longuet qu'un rapport du juge rennais Renaud ven Ruymbeke accuse d'avoir sous-payé une villa à St Tropez, a contesté mardi les chiffres et affirmé hier qu'il n'avait pas l'intention de démissionner parce qu'il n'était «pas mis en cause du tout» dans cette affaire.

Carlos

Complices suisses

Deux personnes ont été arrêtées le week-end dernier à Genève dans le cadre d'une procédure pénale fédérale. Selon le «Journal de Genève» et le «Blick», il s'agirait de complices du terroriste Carlos. Les deux personnes appréhendées, de nationalité suisse, sont soupçonnées d'avoir participé en 1982 à un attentat commis contre la centrale nucléaire de Creys-Malville

Sang contaminé

Anciens ministres français poursuivis

Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé seront poursuivis pour «complicité d'empoisonnement» dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. Ils comparaîtront devant le nouveau tribunal chargé de juger les ministres pour des délits commis dans l'exercice de leur fonction.

Accident d'autocar à Munich

Un mort, une trentaine de blessés

Une femme a été tuée et au moins une trentaine de personnes ont été blessées hier dans un accident d'autocar à Munich: le véhicule était à l'arrêt et s'apprêtait à repartir lorsque la chaussée s'est effondrée et qu'il est tombé dans un tunnel du métro.

Visite du premier ministre britannique en Afrique du Sud

Major renforce les liens

Le premier ministre britannique John Major a offert hier l'aide de son pays à l'Afrique du Sud. Il est le premier chef de gouvernement britannique à se rendre en visite officielle en Afrique du Sud depuis plus de trente ans. M. Major a plaidé pour un renforcement des liens entre les deux pays.

Le premier ministre britannique, arrivé le matin même au Cap, a signé lors d'un entretien avec le président Nelson Mandela, dans la résidence du chef de l'Etat sud-africain, une série d'accords qui portent sur des investissements, des échanges, la recherche scientifique et des accords militaires.

La Grande-Bretagne accordera à l'Afrique du Sud 530 millions de rands (193 millions de francs suisses) d'aide durant les trois prochaines années. Elle fournira en outre un milliard de livres (2,01 milliards de francs suisses) de crédits à l'exportation pour faciliter les échanges, a déclaré M. Major.

De son côté, Nelson Mandela a déclaré que les liens entre les deux pays étaient en train de se raffermir après la disparition du régime d'apartheid. Il y a «la volonté et la capacité de renforcer cette relation», a-t-il ajouté. «L'importance de notre relation n'est jamais suffisamment soulignée», a-t-il dit.

Nelson Mandela et John Major
Une série d'accords ont été signés entre les deux pays. (epa)

Devant le Parlement, M. Major a souligné que «ce nouveau début» qu'est la démocratisation de l'Afrique du Sud représentait une «source d'espoir pour un continent entier». Le premier ministre a proposé que les deux pays œuvrent en commun pour mettre au point des mécanismes destinés à prévenir les conflits en Afrique.

«Durant des années nous avons consumé nos énergies à tenter de limiter les conflits une fois qu'ils avaient commencé. Mais il serait bien, bien mieux et bien moins coûteux, de les prévenir», a-t-il souligné. «Nous pensons, par exemple, à la création de cellules régionales de maintien de la paix».

M. Major devait rencontrer ensuite les vice-présidents Thabo Mbeki et Frederik de Klerk, puis dans la soirée le ministre des affaires intérieures Mangosuthu Buthelezi. (ats, afp)

Sarajevo

Pont aérien suspendu

Après une reprise de quelques heures seulement, le pont aérien humanitaire à destination de Sarajevo a été suspendu une nouvelle fois hier. La principale source d'approvisionnement en nourriture s'est donc tarie pour des habitants déjà contraints, depuis cinq jours, à se passer d'eau potable, de chauffage et d'électricité en raison des coupures infligées par les Serbes.

Hier matin, la capitale bosniaque avait retrouvé un calme relatif après les combats de ces derniers jours, les plus violents depuis six mois. Les responsables de l'ONU avaient donc décidé d'autoriser la reprise du pont humanitaire. Mais quelques heures seulement après, ils étaient contraints de le suspendre à nouveau, après la découverte d'impacts de balles dans le fuselage d'un avion français qui repartait de l'aéroport de Sarajevo. Seuls les vols destinés à l'approvisionnement des casques bleus étaient toujours autorisés.

L'interruption de l'aide humanitaire ne fait qu'aggraver la situation des habitants de Sarajevo qui, depuis cinq jours, manquent d'eau potable et vivent dans le froid et le noir, en raison des coupures d'eau, de gaz et d'électricité imposées par les Serbes bosniaques. Dans ces trois domaines, en effet, les sources d'approvisionnement qui alimentent la capitale se trouvent à l'extérieur de Sarajevo, c'est-à-dire à la merci du bon vouloir des Serbes.

Pour tenter de convaincre les Serbes à mettre fin à leurs coupures autoritaires, le général Michael Rose, commandant des casques bleus en Bosnie, s'est rendu hier au quartier général des Serbes bosniaques, à Pale, sur les hauteurs de Sarajevo.

Le froid a fait en effet une apparition prématurée cette année, avec des températures tournant autour de sept degrés seulement au lever du jour. Après deux hivers de siège, les réserves en bois et en carburants sont presque toutes épuisées, et les habitants ne peuvent plus compter que sur le gaz pour se chauffer et cuisiner.

Selon l'ONU, les violents combats du week-end – qui semblaient avoir cessé hier – auraient été déclenchés par une attaque d'infanterie des forces gouvernementales, soutenue par des tirs de mortiers depuis l'intérieur de la ville. Les Serbes auraient effectué alors des tirs de représailles en visant le centre de Sarajevo.

Pour l'ONU, en tout cas, les deux camps ont violé l'accord du mois de février qui a établi une zone d'exclusion des armes lourdes dans un rayon de 20km autour de la capitale. Si les bombardements ne prennent pas fin, les deux parties encourent des frappes aériennes de l'OTAN, rappellent les Nations unies.

Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic s'est rendu hier au siège de l'Alliance atlantique à Bruxelles pour insister sur la »nécessité d'une menace crédible du recours à la force». Pour le chef du gouvernement bosniaque, la menace d'une opération militaire internationale ou la levée de l'embargo sur les armes en faveur des Musulmans bosniaques conduirait les Serbes bosniaques à se plier aux exigences occidentales. (ap)

Pékin

Fusillade sanglante

Au moins huit personnes, dont un diplomate iranien et son fils, ont été tuées et une trentaine d'autres blessées dans une fusillade hier matin à Pékin où un homme armé d'un fusil d'assaut AK-47 a tiré sur les voitures et les passants de l'une des principales artères de la capitale chinoise.

Selon l'agence Chine Nouvelle, le tireur a été abattu sur place par la police. Le quartier a été bouclé et les autorités et la police de Pékin, interrogées par téléphone, ont déclaré ne disposer d'aucun élément sur la fusillade. Cet incident est très inhabituel pour la capitale chinoise où de sévères mesures de sécurité ont été imposées en vue des célébrations de la fête nationale du 1er octobre.

L'ambassade d'Iran a précisé que Youssef Mohammadi Pishknari, un attaché d'ambassade et son fils ont été tués alors qu'ils circulaient à bord d'une voiture. Trois autres enfants du diplomate qui se trouvaient également dans le véhicule – un garçon qui a été blessé à la jambe, et deux fillettes – ont été transportés à l'hôpital.

Des images filmées par un caméraman canadien après la fusillade ont montré au moins un corps sans vie sur le trottoir et une vieille femme saignant abondamment tandis qu'elle était chargée dans une ambulance.

Selon un diplomate asiatique dont l'appartement fait face à la rue, l'homme armé a arrêté un taxi et s'est engouffré à l'arrière. Quand le chauffeur et un passager qui se trouvait à l'avant ont voulu intervenir, il a tiré à bout portant. Le diplomate asiatique, qui a requis l'anonymat, a expliqué que le passager semble avoir été tué sur le coup tandis qu'il a vu le chauffeur de taxi tomber et hurler de douleur. (ap)

Algérie: dialogue pouvoir-opposition

Le FLN donne le ton

La présidence algérienne et cinq partis «conservateurs» ont repris leurs pourparlers hier après une interruption de 15 jours. Le Front islamique du salut, qui exige la levée de l'assignation à résidence de ses chefs, et trois formations «démocrates» qui rejettent «le jeu du pouvoir» ont décliné l'invitation, laissant le champ dégagé au FLN, parti phare des «conservateurs».

«Les mesures importantes qui ont été décidées et appliquées» pour les chefs du FIS «en vue de leur permettre d'œuvrer à l'arrêt de l'effusion de sang» et les contacts avec «les partis invités et absents» n'ont pas été «fructueux», a reconnu le président Liamine Zéroual.

Les travaux à huis clos ont pris place dans des locaux de la présidence. Ils ont tourné, pour l'essentiel, sur la participation «souhaitée par tous» des absents au dialogue, à savoir le FIS et les trois partis «démocrates». Une semaine après les mesures d'apaisement qu'il réclamait à l'égard des chefs du FIS, le FLN a voulu apparaître comme l'interface obligée entre la formation d'Abassi Madani et le président Liamine Zéroual.

Le FIS entend d'abord réunir son Majliss-Choura (conseil consultatif) et «ne dialoguera qu'une fois réhabilité et en liaison avec la résistance armée».

CONSERVATEURS PARTAGÉS

Les démocrates ne veulent pas «parler avec un pistolet sur la tempe» et «s'interrogeaient» hier avec le Front des forces socialistes (FFS-berbéristes démocrates) – absent pour la quatrième fois – sur un éventuel «dialogue parallèle pouvoir-FIS».

Les partis «conservateurs» (islamistes modérés de Hamas, traditionnalistes d'En-Nahda, islamistes modernistes du PRA et nationalistes du MDA de l'ancien président Ahmed Ben Bella) sont favorables eux aussi au FIS mais partagés sur la participation des groupes armés au dialogue. Ils se sont alignés sur le FLN. L'ancien parti unique dispose, à défaut de popularité, de relais nombreux, fruits de 25 ans de pouvoir.

En face, contesté jusqu'au sein du gouvernement, le général Zéroual a plaidé pour un consensus autour de «constantes» qui recoupent la position du FLN: respect de la constitution pluraliste de février 89, cessation de la violence (10.000 morts et deux milliards de dollars de dégâts en 32 mois), gestion commune de la transition de trois ans, gouvernement de réconciliation et élections libres. (ap)

Birmanie

Une première

Les militaires birmans au pouvoir ont rencontré hier la dissidente Aung San Suu Kyi. Il s'agit de la première rencontre de ce type depuis que la détentrice du Prix Nobel de la paix 1991 a été assignée à résidence, il y a cinq ans.

La télévision nationale birmane a diffusé des images de la dissidente s'entretenant dans un bâtiment du ministère de la défense à Rangoon avec le responsable de la junte militaire, le général Than Shwe et le chef des services de renseignement, le général Khin Nyunt.

Aung San Suu Kyi, fille du promoteur de l'indépendance birmane et héros national, le général Aung San, est assignée à résidence depuis le 20 juillet 1989 dans la capitale du pays. La télévision nationale a qualifié l'entretien de «cordial», sans donner d'amples détails sur le contenu des discussions.

(ats, afp, reuter)

Les Danois aux urnes

Sociaux-démocrates favoris

Alors que leur économie se porte plutôt bien et qu'ils ne sont confrontés à aucun problème grave, les quatre millions d'électeurs danois se rendent aux urnes aujourd'hui, probablement pour confirmer la coalition sociale-démocrate au pouvoir.

La campagne électorale n'a ressemblé en rien à celles des années quatre-vingt, alors que le pays était en pleine récession et que les liens avec l'Alliance atlantique donnaient lieu à des débats parcimonieux. Sans parler du Traité de Maastricht sur l'Union européenne qui a donné lieu à deux référendums et dont on ne parle plus du tout aujourd'hui à Copenhague.

Cette année, la plupart des formations se sont alignées sur des questions de fond. «Ils disent tous la même chose, constate Lars Hansen, plombier de son état; «ils veulent réduire les coûts de l'Etat providence sans le déprécier tout en maintenant une bonne économie».

Le débat politique a été très large, depuis les économies à réaliser dans le système de protection sociale à l'afflux des réfugiés, en passant par le chômage et l'environnement, sans qu'aucune question ne prenne le dessus.

Il s'agit du premier scrutin pour le premier ministre Poul Nyrup Rasmussen, qui a accédé au pouvoir l'an dernier à la suite de la démission du premier ministre conservateur, contraint à partir à la suite d'un scandale portant sur la délivrance des visas.

Social-démocrate, M. Nyrup Rasmussen a formé un gouvernement de coalition avec trois formations centristes dont deux réalisent environ deux pour cent des voix, soit le minimum pour être représenté au Parlement, le Folketing. (ap)

PUBLICITÉ

Votation du 25 septembre:
Une loi «anti-raciste».
Une nouvelle loi contre la liberté d'opinion. Inadmissible!
Votez **NON** contre la loi «anti-raciste» le 25 septembre.
Res. A. Künzli CP 1733, 1211 Genève 26
CCP 12-25218-8 18 525569 4x4

DIVERS

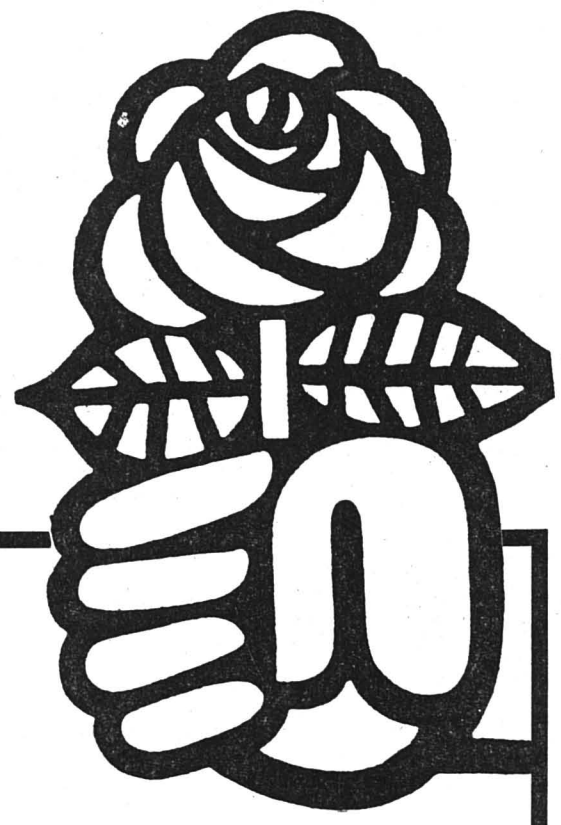

RACISTE, VOUS??? NON?... ALORS, DE QUOI AVEZ-VOUS PEUR?

Il ne s'agit pas de réprimer des idées ou des sentiments, mais l'incitation à la haine ou au mépris de ceux qui sont différents.

Le discours raciste, l'expression de tout fanatisme, c'est ce qui conduit aux expéditions «punitives», aux pogroms, aux violences contre les minorités, aux incendies et aux meurtres.

Réprimer les comportements racistes, c'est arrêter le mal avant qu'il ne s'enracine.

Pour défendre le droit de TOUS à la liberté d'expression, les socialistes

VOTERONT OUI

à l'interdiction de la discrimination raciale.

PS PARTI SOCIALISTE

LA CHAUX-DE-FONDS

La raison en action

Resp. Ph. Merz

132-12880

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

STUDIOS NON MEUBLÉS

Parc 23	Fr. 468.—	confort
Parc 23	Fr. 409.—	confort
Serre 55	Fr. 470.—	tout confort

STUDIOS MEUBLÉS

Charrière 37	Fr. 244.—	chambre meublée
Paix 19	Fr. 500.—	confort
Parc 23	Fr. 518.—	confort

APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE NON MEUBLÉS

A.-Marie-Piaget 29	Fr. 561.—	confort, cuisine agencée
Bellevue 22	Fr. 545.—	confort, balcon
Biaufond 18	Fr. 552.—	confort
Charrière 53	Fr. 420.—	+ ch., conf., cuis. ag., WC sép.
Charrière 87	Fr. 470.—	confort
Charrière 89	Fr. 473.—	confort, conditions avant.
Crêt 11	Fr. 420.—	confort
Croix-Fédérale 27	Fr. 426.50	confort
Doubs 13	Fr. 600.—	tout confort
Forges 27	Fr. 603.—	tout confort, cuisine agencée
Locle 21	Fr. 515.—	confort
Parc 8	Fr. 580.—	tout confort
Terreaux 18	Fr. 350.—	+ ch., confort

APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE MEUBLÉS

Charrière 87	Fr. 519.—	confort
Charrière 89	Fr. 560.—	confort, conditions avant.
Confédération 25	Fr. 620.—	confort, cuisine agencée
Paix 19	Fr. 613.—	confort

APPARTEMENTS DE 2 ET 2½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

Biaufond 18	Fr. 450.—	confort
Bouleaux 15	Fr. 702.50—	tout confort, cuisine agencée
Charrière 87	Fr. 696.—	confort
Charrière 89	Fr. 650.—	confort
Crêtets 118	Fr. 778.—	confort
Nord 54-56	Fr. 684.–	confort
Numa-Droz 58	Fr. 750.–	tout confort, cuisine agencée
Paix 89	Fr. 700.–	confort
Serre 59	Fr. 785.—	tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES SANS SALLE DE BAINS

Joux-Perret 14	Fr. 250.—	+ charges, sans confort

APPARTEMENTS DE 3 ET 3½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

Bel-Air 12	Fr. 675.—	confort
Bellevue 22	Fr. 878.—	confort
Biaufond 18	Fr. 864.—	confort
Cernil-Antoine 10	Fr. 992.—	tout confort, cuisine agencée
Charrière 33	Fr. 800.—	confort
Commerce 91	Fr. 620.—	+ charges, confort
Crêtets 118	Fr. 970.–	tout confort
Croix-Fédérale 27	Fr. 640.75	confort
Forges 27	Fr. 745.–	tout confort, cuisine agencée
Granges 9	Fr. 615.—	+ charges, confort
Locle 21	Fr. 859.—	confort, cuis. ag., év. av. garage
Musées 58	Fr. 1253.—	tout confort, cuisine agencée
Numa-Droz 88	Fr. 1000.—	tout confort, cuisine agencée
Progrès 129	Fr. 1150.—	tout confort, cuisine agencée
Serre 45	Fr. 820.—	confort
Serre 85	Fr. 750.—	confort
Serre 89	Fr. 880.—	confort

APPARTEMENTS DE 4 ET 4½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

A.-Marie-Piaget 29	Fr. 1200.—	tout confort
Champs 3	Fr. 1570.–	confort, cuis. agencée, balcon
Collège 15	Fr. 1376.–	confort, cuisine agencée
Crêtets 118	Fr. 1196.–	tout confort
Jaquet-Droz 8	Fr. 646.–	sans confort
Léopold-Robert 70	Fr. 1200.–	confort, deux réduits
Musées 58	Fr. 1234.–	tout confort, cuis. ag., WC sép.
Progrès 63	Fr. 1200.–	confort, cuisine agencée
Progrès 129	Fr. 1750.–	tout confort, cuisine ag., 145 m²
Serre 55	Fr. 1050.–	tout confort, cuisine ag., balcon
Terreaux 2	Fr. 1150.–	tout confort, cuisine agencée

APPARTEMENTS DE 6 ET 6½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS

Léopold-Robert 68	Fr. 1418.—	+ charges, confort
Léopold-Robert 70	Fr. 1475.—	à dis., confort, cuisine agencée

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA
Avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI

132-12057

Solution du mot mystère
DILATER

Publicité intensive, Publicité par annonces

ENSEIGNEMENT

L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET!

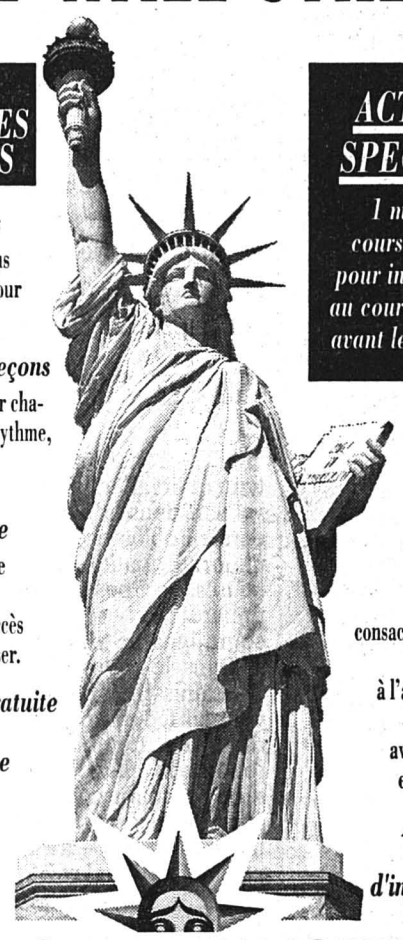

DES AVANTAGES UNIQUES

Horaires libres
De 9 à 20 h. 30, vous choisissez chaque jour votre horaire.

Sans perte de leçons
Vous pouvez répéter chaque leçon, à votre rythme, gratuitement.

Garantie d'apprentissage
Wall Street Institute s'engage par écrit à garantir votre succès ou à vous rembourser.

Préparation gratuite au Cambridge First Certificate
D'une valeur de Fr. 350.- pour tous les inscrits au cours complet.

ACTION SPECIALE
1 mois de cours gratuits pour inscriptions au cours standard avant le 30.9.94

Un succès sans précédent
Déjà 17 écoles en Suisse et 100 en Europe. Plus de 20 ans consacrés à la qualité, au service et à l'attention portée à l'étudiant, avec des résultats extraordinaires.

Appelez vite pour plus d'informations!

WALL STREET INSTITUTE
SCHOOL OF ENGLISH
NEUCHÂTEL: PL. DES HALLES 11 ☎ 25 16 64
CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9 ☎ 23 55 30

22-2832

IMMOBILIER

Porrentruy

A louer, disponibles immédiatement ou sur rendez-vous, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation et de commerce, situé centralement et bien desservi, entre la gare et le centre ville, les surfaces suivantes

2 x 146 m²
1 x 105 m²

Ces espaces peuvent convenir à l'installation d'un local de vente, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, ou d'une entreprise prestataire de services, d'un cabinet de physiothérapie, de fitness, etc.
Ils sont louables séparément ou réunis, à des conditions intéressantes. Accès facile en voiture, parking disponible.
Pour plus de précisions, téléphoner au **066 66 18 14:** M. Hubert Piquerez se fera le plaisir de vous informer.

249-1282-29/4x4

A VENDRE

A Fontainemelon dans le Val-de-Ruz

Appartements en PPE de 4½ pièces

Avec le tunnel *«Sous La Vue»* vous serez à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds

- surface habitable de 95 m²
- 1 grand living avec cheminée
- 1 cuisine complètement agencée et ouverte
- 3 chambres à coucher
- 1 salle d'eau et 1 WC séparés
- garages et places de parc à dispositon

Vue imprenable sur les Alpes et le Val-de-Ruz

Avec seulement Fr. 35 000.– de fonds propres, devenez propriétaire. Mensualité: Fr. 1111.–/par mois avec système aide fédérale.

Visite sur rendez-vous, notices à disposition.

132-12083

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORÉ – 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88 MEMBRE UNPI

DIVERS

82-A-9409

A VOUS-LES ECONOMIES!

CANARD WC
canard WC puissant et canard fraîcheur
3 sortes
~~5.70~~
3.50
750 ml & 50 ml

HAKLE
papier hygiénique, à 3 couches, bleu
~~6.50~~
4.90
10 rouleaux

SIPURO
détergent pour salle de bain atomiseur et sachet de recharge
~~7.30~~
5.90
2 x 500 ml

~~4.90~~
4.20
AIR FRESH "DEKO"
billes rafraîchissantes rechargeable

AIR FRESH STICK UP
désodorisant
magnolia, lavande
~~3.90~~
3.50
2 pièces

~~1.90~~
1.50
2x50g
CANARD WC BLOC-DÉO
DUO fresh, rose, sans classe de toxicité

ABM

144-600

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

21 septembre 1943 – *Le tribunal territorial IIb prononce plus de vingt condamnations contre des citoyens qui se sont rendus coupables de violations de secrets militaitres et de service d'informations militaires politiques et économiques. Le tribunal prononce aussi des peines de réclusion à vie, d'expulsions de l'armée. Des étrangers sont condamnés soit à l'expulsion de Suisse, soit à plusieurs années d'emprisonnement.*

BRÈVES

Union européenne

L'Italie avocat de la Suisse

L'Italie va plaider pour une ouverture rapide des négociations bilatérales avec la Suisse au sein de l'Union européenne (UE). Cette promesse a été faite hier soir par le ministre italien des Affaires étrangères Antonio Martino au conseiller fédéral Flavio Cotti lors d'une visite de travail à Kehrsatz (BE).

Retraite des femmes

USS et PS pour un référendum

Pour combattre la hausse de l'âge de la retraite des femmes, l'USS et le PS veulent lancer un référendum. La décision devra encore être avalisée par les délégués. Le Conseil national débattra mercredi de la 10e révision de l'AVS qui prévoit de faire passer de 62 à 64 ans l'âge de la retraite des femmes.

Protection des animaux

Halte à l'exportation de chevaux

La Protection suisse des animaux (PSA) demande au Conseil fédéral l'arrêt immédiat des exportations de chevaux de boucherie. Transporter des animaux sur de longues distances, vers l'Italie notamment, est irresponsable, estime l'organisation. Ils doivent être tués à l'abattoir le plus proche.

Banque argovienne à avaler

CS ou UBS?

La plus grande banque régionale de Suisse, la Nouvelle Banque d'Argovie (NBA), va passer sous le contrôle d'une grande banque. Préférence est donnée au Crédit Suisse (CS) dont l'offre est évaluée à 700 millions de francs. Mais on ignorait toujours hier si l'UBS, qui détient 12,5% du capital de la banque argovienne, allait faire une contre-offre.

Trafic de voitures

De Fribourg au Liban

Un trafic de voitures volées vers le Liban a été démantelé, a communiqué hier la police fribourgeoise. Trois Libanais et un Suisse d'origine libanaise ont été épinglés. Les 50 vols – VW Golf et Corrado – déjà avoués ont surtout été commis en Gruyère et dans un triangle situé entre Lausanne, Montreux et Châtel-Saint-Denis.

Le Conseil national maintient sa version du «frein aux dépenses»

Prêt pour le budget... 96

Malgré les déficits des finances fédérales qui s'accumulent depuis 1991, le Parlement a quelque peine à se mettre d'accord sur l'instauration d'un mécanisme de frein aux dépenses.

Berne
François NUSSBAUM

Hier, le Conseil national a soutenu qu'il fallait inscrire définitivement dans la Constitution fédérale l'obligation de voter à la majorité qualifiée certaines dépenses. Le Conseil des Etats, lui, préfère la solution moins contraignante d'une loi.

Dans le cadre de ses efforts d'assainissement des finances, le Conseil fédéral proposait d'instituer un frein aux dépenses: toute nouvelle dépense dépassant 10 millions de francs nécessitait l'aval d'une majorité qualifiée de députés – au moins 101 voix au National et 24 aux Etats – et non pas la majorité des députés présents au moment du vote.

Hier, le Conseil national s'est montré favorable à cet instrument, moyennant deux corrections: la règle sera applicable aux dépenses dépassant 20 millions et ne touchera pas les réductions de recettes. Il a toutefois admis l'inscription définitive de ce principe dans la Constitution, contre sa commission qui préférait en limiter l'application à 10 ans.

On verra, en décembre, si le Conseil des Etats se rallie à cette solution. Lors d'un premier examen, il avait considérablement affaibli le projet: pas d'article constitutionnel, mais une loi qui exigeait simplement que les nouvelles dépenses de plus de 20 millions soient votées une seconde fois, sur demande du Conseil fédéral ou de la commission des finances.

Quelle que soit la décision finale (loi ou article constitutionnel), le frein aux dépenses ne sera pas en vigueur pour débattre du budget 1995 de la Confédération. Il pourra, en revanche, déployer ses effets sur le budget 1996.

Rapporteur de la commission des finances, le socialiste neuchâtelois François Borel admet qu'on ne doit pas attendre des miracles de cet instrument. Il constitue toutefois un signe que le Parlement examine sérieusement les dépenses publiques. Mais, ajoute-t-il, puisque le peuple aura le dernier mot, ce sera à lui de dire clairement au Parlement s'il doit économiser.

F. N.

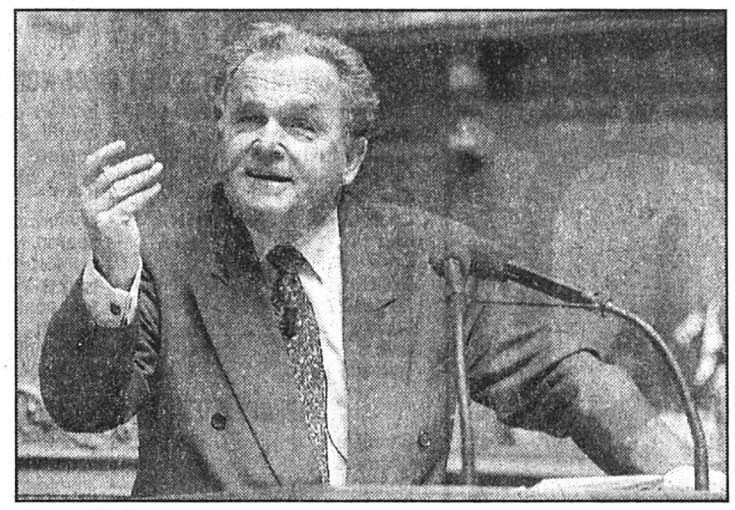

Otto Stich
Le président de la Confédération a été suivi en partie dans ses efforts d'assainissement.
(Keystone-Rolf Schertenleib)

Procès de trois notables genevois dans une affaire de recyclage de narcodollars

Confessions de trafiquants

Après Michael Gruener, c'était au tour de Kenny Rodriguez – trafiquant condamné trois fois à perpétuité ainsi qu'à 200 ans par la justice américaine – de venir témoigner hier au procès de trois notables genevois poursuivis dans une affaire de recyclage de narcodollars. Cheveux longs, moustache fournie et lunettes rondes, l'Américain a raconté comment il est parvenu à récupérer son argent, plus de huit millions de francs bloqués au Tessin.

Aujourd'hui, ce sera au tour de son frère, Tico Rodriguez, de comparaître devant la Cour correctionnelle de Genève. Toute cette affaire a commencé en 1988 lorsqu'un avocat genevois est contacté afin d'assister un réalisateur italien désireux de récupérer une dette au Tessin. L'homme de loi obtient 6,4 millions de francs pour son client, puis 1,7 million. Deux mois plus tard, ce dernier est à nouveau contacté par un Français se disant aussi floué. L'argent du débiteur, bloqué par l'Office fédéral de la police, se trouve chez un gérant de fortune genevois, accusé au procès. L'avocat parvient encore à récupérer 6,7 millions à cette occasion.

Fin 1991, l'arrestation de l'homme de loi, du gérant de fortune et d'un intermédiaire défraie la chronique à Genève. L'enquête démontre que les deux créanciers étaient en fait des hommes de paille agissant pour le compte des frères Rodriguez et d'un certain Michael Gruener, tous trois trafiquants de drogue recherchés par les Etats-Unis. Leurs fonds étant bloqués à la demande des autorités américaines, les trafiquants avaient mis au point ce stratagème pour récupérer 15,7 millions de francs. Les accusés genevois clament leur innocence et assurent avoir été manipulés dans cette affaire.

Transféré de sa prison de Floride à Genève pour ce procès, Kenny Rodriguez a précisé hier qu'il avait auparavant proposé 100.000 dollars à un gérant de fortune tessinois, qui administrait à l'époque ses fonds, pour pouvoir toucher son argent. «L'homme a eu peur et a refusé», a déclaré le témoin. Un avocat tessinois approché par le trafiquant, avait également décliné le mandat. C'est alors qu'a germé l'idée d'utiliser un homme de paille et de rédiger de faux contrats. (ap)

Pour assainir les finances fédérales

Blé: la fin d'une subvention

Pour assainir les finances fédérales, le Conseil fédéral et le Parlement proposent de renoncer à subventionner la farine suisse. Le peuple et les cantons sont appelés à trancher.

Cette question constitue l'un des deux objets de la votation du 25 septembre.

Enjeu? Une recette de 25 millions supplémentaires pour la Caisse générale de la Confédération... et pour le consommateur, une hausse de 5 ct par kilo de pain. Du moins jusqu'à ce que les nouveaux accords du GATT entraînent une baisse attendue de prix.

Au départ de ce projet, la situation financière de la Confédération. Le budget 1994 accuse un déficit de l'ordre de sept milliards de francs. A défaut de mesures vigoureuses, les déficits pourraient empirer pour atteindre les dix milliards de francs entre 1995 et 1997. Cela étant, la Suisse risque tout à la fois de connaître une nouvelle flambée des taux d'intérêt, de voir la valeur de sa monnaie s'étioler et de perdre sa réputation d'îlot de stabilité. D'où les efforts du Conseil fédéral et du Parlement pour éviter la dérive.

UNE MESURE INCONTESTÉE

Un premier pas a été accompli avec le programme d'assainissement 1992. Appelé aussi «mesures d'économie I», il comprenait des réductions linéaires de 10% limitées à trois ans, et des mesures ciblées. Mais l'état des finances est si inquiétant qu'un deuxième pas a dû être effectué avec les mesures d'assainissement 1993. Ces «mesures d'économie II» devraient permettre d'alléger le budget d'environ 1,5 milliard de francs par an. Elles comportent pas moins de dix-neuf dispositions visant à réduire les dépenses. Une seule d'entre elles nécessite une modification constitutionnelle et donc l'obligation de l'aval du peuple et des cantons: la suppression de la réduction du prix du blé indigène.

Par
Raymond GREMAUD

Le Conseil fédéral propose de modifier l'article 23bis de la Constitution de façon que les droits de douane actuels sur le blé (25 francs par quintal) restent inchangés, mais que les recettes soient versées à la Caisse générale de la Confédération au lieu de servir à abaisser le prix du blé indigène vendu aux meuniers.

Le Parlement est unanime à partager l'avis du Conseil fédéral. Conscient que cette mesure laisse 25 millions par an à la Caisse générale de la Confédération, le National a adopté l'arrêté fédéral supprimant la réduction du prix du blé par 161 voix sans opposition (et 12 abstentions), et le Conseil des Etats l'a voté par 38 voix sans opposition.

SACRIFICE SUPPORTABLE

Bien sûr, ce n'est pas de gaieté de cœur que les élus ont donné leur feu vert à l'élimination de cet abaissement de prix. Certains jugent que les consommateurs ont déjà consenti un sacrifice suffisant en approuvant la TVA à 6,5%. D'où l'existence d'une poignée d'abstentionnistes. Mais personne n'est allé jusqu'à contester le projet, tant la nécessité de réaliser des économies paraît évidente.

Les parlementaires ont admis que le sacrifice est supportable. Depuis 1980, grâce aux droits de douane, 25 fr par quintal de blé importé servent à abaisser les prix de vente du blé indigène, et donc à stabiliser les prix de la farine et du pain. En 1993, la réduction moyenne de prix a été de 5 fr 62 par quintal de blé indigène propre à la mouture, soit 5 ct par kilo de pain.

Certes, les meuniers devront payer le blé panifiable au prix de revient assumé par la Confédération. Certes, les hausses de prix qui en découleront seront reportées sur les consommateurs. Mais 3 fr 60 par an ou un centime par personne et par jour, c'est d'autant moins un enjeu que, GATT aidant, le prix du blé et donc du pain pourrait baisser au cours de ces prochaines années. A l'inverse, pour la Confédération 25 millions représentent déjà une économie budgétaire significative. Même s'il s'agit d'une miette face au total des dépenses inscrites au budget 1994: 42,6 milliards de francs.

SUBVENTIONNER LA PÂTISSERIE?

Le Conseil fédéral juge discutable l'affectation des droits de douane prélevés sur le blé. Pourquoi abaisser le prix des blés indigènes livrés aux meuniers? Le prix du blé indigène ne représente plus que 15% du prix du pain. En outre, le pain ne constitue plus le principal aliment de base dans notre pays. De nombreuses personnes consomment d'ailleurs des pains spéciaux et de la pâtisserie, produits où le prix de la farine joue un rôle mineur.

En abaissant le prix du blé panifiable, la Confédération subventionne également les articles de boulangerie fine et la pâtisserie, selon le principe de l'arrosoir. Conseil fédéral et Parlement s'accordent aujourd'hui à estimer qu'ils doivent mieux utiliser l'argent du contribuable et se contenter d'aider ceux qui en ont véritablement besoin.

Cette conception ne se heurte à aucune opposition. Il n'existe toujours aucun comité ni aucun porte-parole d'organisation pour contester le point de vue de la Berne fédérale. (roc)

Motion Béguin adoptée

Abus sexuels poursuivis dix ans

Les abus sexuels commis sur des enfants pourront être poursuivis durant dix ans après les faits. Le Conseil des Etats a accepté hier, sans opposition, une motion dans ce sens déposée par le radical neuchâtelois Thierry Béguin. Si le National se rallie, le Code pénal sera modifié en conséquence.

Berne
François NUSSBAUM

La dernière révision du Code pénal avait fixé à cinq ans, au lieu de dix, le délai de prescription pour la poursuite des auteurs d'abus sexuels commis sur des enfants, lorsqu'il n'y a ni violence ni contrainte (physique ou morale). Pour Thierry Béguin (procureur du canton de Neuchâtel), cette révision découle d'une conception qui prévalait dans les années 1960-70.

PLUSIEURS ANNÉES

On estimait, à l'époque, qu'il fallait éviter à un enfant victime d'abus sexuels la pénible expérience d'une enquête pénale qui, plus de cinq après les faits, le replonge dans ses souffrances passées. Une conception qui va à l'encontre des théories les plus récentes en psychopédiatrie, affirme le député neuchâtelois. Ces enfants, dit-il, mettent généralement plusieurs années à oser parler de ce qu'ils ont subi. Parce qu'ils ont honte, parce qu'ils ne font plus confiance aux adultes, ni à eux-mêmes. Et aussi parce que les auteurs sont souvent des parents ou des proches (ce qui explique d'ailleurs qu'il n'y a généralement ni violence, ni contrainte constatable objectivement).

SURTOUT PAS L'OUBLI

Bref, lorsque la vérité pourrait enfin apparaître, cinq ans ont passé et aucune action en justice n'est plus possible. «On pensait que l'oubli constituait la meilleure thérapie», poursuit Thierry Béguin. Aujourd'hui, les spécialistes affirment que les victimes ont besoin d'une reconnaissance objective, par la justice, de ce qu'elles ont subi. C'est même la première condition pour entreprendre une thérapie.

En portant le délai de prescription à dix ans, on donne donc une meilleure chance aux victimes de sortir de l'ornière. Du même coup, on dissuade préventivement les auteurs d'abus, qui pourront moins compter sur une probable impunité.

Le Conseil des Etats, par 22 voix sans opposition (sauf celle d'Arnold Koller), a suivi la motion Béguin. Une intervention analogue a été déposée au Conseil national par la socialiste zurichoise Christine Goll. Si le plénum l'accepte, le Code pénal sera revu sur ce point. F. N.

PUBLICITÉ

La grandeur n'est pas une question de dimensions.

PROVIDENTIA
290-49/ROC Assurances-vie risque
Votre agence générale: Jean-Marc Jaquet,
Place Pury 1, NEUCHÂTEL, Tél. 038 24 24 84

AVIS OFFICIEL

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques d'un appartement en PPE à Neuchâtel

Le jeudi 6 octobre 1994 à 11 heures, au Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203 (au 2e étage), à Neuchâtel, l'Office des poursuites de Neuchâtel procédera à la vente aux enchères publiques de la propriété par étages formant la parcelle 12302/AF du cadastre de Neuchâtel, sur réquisition du créancier gagiste en premier rang, appartenant à **Alain Gigon,** à savoir:

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Article 12302/AF. Plan-folio 37. Rue des Parcs. PPE. Copropriétaire du 9211 pour 14‰ avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **5e:** appartement-centre nord d'une pièce, un laboratoire, une salle de bains, un hall de 27 m² et une cave d'un m².

Estimation cadastrale: **Fr. 17 600.–** (1978)

Estimation officielle: **Fr. 88 000.–** (1994)

Situation de la parcelle: rue des Parcs 115.

Description de l'immeuble divisé en PPE: article 9211, plan-folio 37. Rue des Parcs. Logements, restaurant, magasins et places/jardins de 959 m² divisés en 34 copropriétés. Construction 1957.

Assurance incendie: **Fr. 4 520 000.–** (1993)

Pour les servitudes grevant cet immeuble ou constituées à son profit ainsi que pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre foncier de Neuchâtel dont un extrait est déposé à l'office.

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport de l'expert seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le 2 septembre 1994.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée après trois criées en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce récent ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus attentifs à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble mis en vente pourra être visité sur rendez-vous pris préalablement.

Renseignements: Office des poursuites de Neuchâtel
rue des Beaux-Arts 13
J.-M. Quinche, substitut

Office des poursuites, Neuchâtel
le préposé: M. Vallélian

28-122

OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

ENCHÈRES PUBLIQUES
d'un appartement en propriété par étages, sis rue du Locle 3a à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 30 septembre 1994 à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des faillites soussigné, agissant par délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel, procédera à la vente aux enchères publiques de la part de copropriété par étages suivante, copropriétaire de l'article 3754 du cadastre «Les Eplatures» et dépendant de la masse en faillite de M. Zanolari Roland à Hauterive (NE), en liquidation à Neuchâtel.

CADASTRE «LES ÉPLATURES»

Désignation de la part de copropriété à vendre:

Parcelle 3779/L: RUE DU LOCLE: **PPE:** copropriétaire du 3754 pour 7,687/1000 avec droits spéciaux sur les locaux suivants: **1er:** appartement est de la cage d'escalier centre-est de quatre pièces et demie, un hall, une cuisine, une salle de bains, un WC; surface indicative 86 m²; plus le local annexe suivant: **rez:** annexe L1, cave; surface indicative 3 m².

Estimation cadastrale (1991)
(y.c. part de copropriété à l'article 3792/Y) Fr. 200 000.–
Estimation officielle (1993)
(y.c. part de copropriété à l'article 3792/Y) Fr. 180 000.–

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:

Article 3754 – RUE DU LOCLE: bâtiment, place-jardin de 3634 m². Assurance incendie – immeuble volume 44 594 m³ (valeur à neuf) Fr. 22 233 800.–.

L'immeube qui comprend trois entrées, construit en 1969, est situé rue du Locle 1a - 1b - 3a - 3b - 5a et 5b à La Chaux-de-Fonds. Sis à l'ouest de la ville, il jouit d'un bon dégagement au nord et au sud. Il comprend 108 logements; ascenseurs, Coditel, chauffage à mazout avec production d'eau chaude, locaux commerciaux; un établissement public (café-restaurant) est annexé au nord-ouest de l'immeuble. Le sous-sol est exploité en caves et locaux communs ainsi que dans la partie nord en un garage collectif.

Pour une désignation plus complète de la part de copropriété mise en vente, de l'immeuble divisé en propriété par étages, on se réfère au Registre foncier, dont des extraits sont déposés à notre office ainsi qu'au rapport de l'expert et au règlement de la propriété par étages, pièces à disposition des intéressés. **Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'office soussigné dès le 5 septembre 1994.**

La part de copropriété formant la parcelle 3779/L du cadastre «Les Eplatures» sera vendue d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier du district de La Chaux-de-Fonds, selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécesssaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'unité d'étages mise en vente pourra être visitée sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, ✆ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 5 septembre 1994.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Pas de soucis inutiles pour des frais bancaires inutiles.

Nouveauté BCC:
Les comptes salaire/privé sans frais bancaires.
Pour votre plus grand intérêt.

28-1975

BCC BANQUE
La banque Coopérative.
30, avenue Léopold-Robert,
2301 La Chaux-de-Fonds, Télephone 039 23 91 23

Nouveau «droit des enfants» Tutelle de l'ONU pour les PARENTS

Des bras des parents à ceux de l'Etat! – La tactique du salami:

12.6: Casques bleus de l'ONU.
25.9: Muselière de l'ONU au sujet des étrangers.
Et bientôt, la convention de l'ONU sur les «droits (?) de l'enfant» passera devant le Parlement **(déjà signée)** par le Conseil fédéral!).
Chez nous aussi, comme dans les Etats totalitaires, les enfants seront-ils arrachés à leurs parents?
L'art. 13 donne aux enfants la **liberté (?)** «de se procurer des informations de toute nature et de les transmettre».
Selon l'article 15, des enfants ont le **droit** de s'associer «librement (?) à d'autres».
Voilà les pièges de la convention de l'ONU de si belle apparence, la convention de l'ONU sur le racisme qui impose le présent article pénal est tout aussi perfide. C'est pourquoi: NON à l'article de l'ONU sur le racisme!

«Memopress» (Emil Rahm, c.p. 8215 Hallau) vous renseignera sur les articles perfides et ce qu'on vous cache. 230-200877-10/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

BOURSE

Swiss Market Index

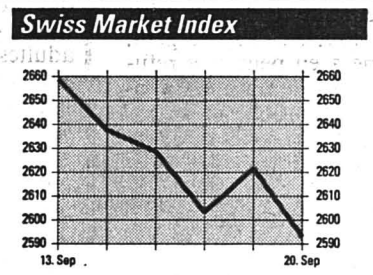

Indices

	19/09	20/09
SPI	1731.99	1718.29
SMI	2621.70	2593.00
Dow Jones	3936.72	3869.09
DAX	2096.76	2078.96
CAC 40	1922.87	1919.25
Nikkei	19554.10	19837.20

Dollar US

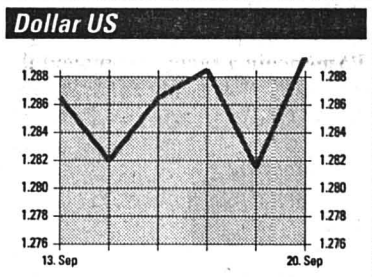

Billets

	Achat	Vente
USA	1.25	1.335
Angleterre	1.95	2.09
Allemagne	81.65	84.15
France	23.65	24.85
Belgique	3.915	4.155
Hollande	72.45	75.45
Italie	0.079	0.085
Autriche	11.5	12.1
Portugal	0.78	0.88
Espagne	0.94	1.06
Canada	0.915	0.995
Japon	1.26	1.36

Taux d'intérêts suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.– à Fr. 500'000.–	3.50	3.75	4.12
	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	4.75	5.00	5.25
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération		5.50	5.49
Taux Lombard		5.50	5.62

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.–	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFr	3.94	4.25	4.69
USD/US$	4.88	5.38	5.94
DEM/DM	5.00	5.19	5.56
GBP/£	5.75	6.37	7.31
NLG/HLG	5.00	5.15	5.58
JPY/YEN	2.21	2.31	2.56
CAD/C$	5.25	5.81	6.56
XEU/ECU	5.75	6.12	6.75

CS, le service !

Crédit Suisse
La Chaux de Fonds
depuis 20 ans
à votre service...

Daniel Surdez - chef de succursale

CREDIT SUISSE
CS

Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds

Bourse suisse

	19/09	20/09
Adia p	237	235
Alusuisse p	681	682
Alusuisse n	685	685a
Amgold C.S.	138	140t
Ares Serono	695	695
Ascom p	1600	1595
Attisolz n	750	750
Bâloise n	2530	2520
Baer Holding p	1235	1220t
BB Biotech	2490t	2480
BBC p	1183	1177
BCC p	855d	855d
BK Vision p	1540	1510
Bobst p	1650	1660
Buehrle p	134t	135
Cementia	950d	950
CFN	400d	400d
Ciba-Geigy n	776	761
Ciba-Geigy p	774	758
Cortaillod n	5750d	5700d
CS Holding p	564	548
CS Holding n	108	104.5
Electrowatt p	342	342t
Elco Loser n	750	745
EMS Chemie p	4180	4170
Fischer p	1580	1540t
Fischer n	295	294
Forbo P	2660	2600
Fotolabo p	3500of	3500of
Galenica n	500	500
Hero p	640d	650
Hero n	155d	155d
Hilti bp	1010	1010
Holderbank p	947	940
Immuno	540d	540t
Interdiscount bp	201	201
Interdiscount p	2210	2210
Jelmoli p	905	905
Landis & Gyr n	750	740
Lindt Sprüngli p	20700d	20400
Logitech n	102	101
Merck	693	685
Mercure n	356	355
Michelin	460	460
Motor Col.	1800t	1785
Mövenpick p	402	400a
Nestlé n	1213	1201
Pargesa Holding	1500d	1500d
Pharmavision p	4185	4165
Pirelli p	196	193
Publicitas bp	1370	1300d
Publicitas n	1380	1330d
Rentch Walter	250d	255
Réassurance p	593	605
Réassurance n	533	544
Richemont	1233	1230
Rieter bp	295	295
Roche bp	6070	6020
Roche p	11875	11950
Rorento C.S.	60.5	60.25
Royal Dutch C.S.	140t	140
Sandoz n	660	657
Sandoz p	678	675
Saurer Holding p	2375d	2400
SBS bp	315d	315d
SBS n	185.5	184.5
SBS p	378	375
Schindler p	7850	7800
Schindler bp	1660	1640
Sibra N	225d	240
SIG P	2540	2600
Sika n	405	395
Sika p	68d	68
SMH p	775	770a
SMH n	174.5	172
Sulzer bp	920	893
Sulzer n	942	920
Surveillance n	360	355d
Surveillance p	1935	1945
Swissair n	850	815
Swissair bj	145a	145
UBS n	329	328
UBS p	1200	1193
Von Roll p	315	320d
Winterthur n	630	627
Winterthur p	670	670
Zurich n	1280	1275
Zurich p	1277	1275

Avant bourse

Agie bp	123d	123
Astra	28t	28.5
Calida	1150t	1150
Ciment Portland	595of	570d
Danzas n	1710d	1730
Feldschlös. p	3530d	3540d
Kuoni	40000d	40000d

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	59	57.6
Akzo	207	204
Royal Dutch	189.2	187.9
Unilever	197.3	194.7

Tokyo (Yen)

Canon	1690	1720
Daiwa Sec.	1430	1440
Fuji Bank	2050	2080
Hitachi	947	959
Honda	1610	1670
Mitsubishi el	1120	1150
Mitsubishi Heavy	749	760
Mitsubishi Bank	2440	2460
Mitsui Co	820	830
NEC	1160	1180
Nippon Oil	717	715
Nissan Motor	785	818
Nomura sec	2090	2110
Sanyo	545	562
Sharp	1710	1720
Sony	5790	5880
Toshiba	737	750
Toyota Motor	1960	1980
Yamanouchi	1930	1940

Londres (£STG)

Amgold	67.25d	68.125d
Anglo AM	34.375d	34.375d
B.A.T.	4.18	4.06
British Petrol.	4.175	4.105
British Telecom.	3.795	3.75
BTR	3.16	3.08
Cable & Wir.	4.07	4.035
Cadbury	4.62	4.625
De Beers P	15.125d	15.1875d
Glaxo	5.71	5.65
Grand Metrop.	4.07	4.03
Hanson	2.43	2.39
ICI	8.435	8.32

Frankfurt (DM)

AEG	162	159.5
Allianz N	2360d	2330
BASF	314.9	312.7
Bay. Vereinsbk.	419	414.5
Bayer	359.5	357
BMW	792	780
Commerzbank	310	307.5
Daimler Benz	803	793
Degussa	473	467
Deutsche Bank	703.5	704.5
Dresdner Bank	394	393
Hoechst	339.2	337.7
MAN	417.2	410
Mannesmann	415	408.5
Siemens	666.6	662.5
VEBA I	532.8	526.1
VW	457.7	449

Paris (FF)

AGF	225	223.5
Alcatel	530	537
BSN	721	710
CCF	780	770
Euro Disneyland	8.85	9.1
Eurotunnel	23.6	22.9
Gener.des Eaux	497.2	492
L'Oréal	1152	1140
Lafarge	416.7	420.8
Lyonnaise des Eaux	–	–
Total	329.8	324

New York (SUS)

Abbot	30.625	29.875
Am Medical	24.75	24.125
Amexco	31.375	29.75
Amoco	59.125	58.375
Apple Computer	35.5	34.5625
Atlantic Richfield	101.5	101.5
ATT	55.5	55.125
Avon	59.375	59.125
Baxter	28	27.25
Black & Decker	22.5	21.875
Boeing	45.125	44.25
Bristol-Myers	58.125	57.25
Can Pacific	17.75	17.375
Caterpillar	56.625	55.375
Chase Manh.	35.5	34.75
Chevron Corp.	41.375	40.625
Citicorp	44.375	43.5
Coca-Cola	48.875	48.5
Colgate	55.875	55.625
Compaq Comput	37.125	36.5
Data General	9.75	9.25
Digital	26.125	28
Dow Chemical	75.625	74.5
Dupont	59.5	57.625
Eastman Kodak	53.375	52.75
Exxon	59.5	58.5
Fluor	52.375	50.75
Ford	27.875	27.75
Gen. Motors	50.25	49.75
General Electric	50.375	49.375
Gillette	71.375	71.625
Goodyear	33.875	33.625
Hewl.-Packard	90.125	88.625
Homestake	20.375	20.625
Honeywell	36	35.875
IBM	70.25	70.125
Intern. Paper	78.25	77.5
ITT	81.375	80.375
Johns. & Johns.	49.875	49.375
Kellog	54.75	53.5
Lilly Eli	58.625	57.75
Merck	34.5	34.5
Merrill Lynch	37.25	35.75
MMM	56.75	55.375
Mobil Corp.	79.5	77.625
Motorola	54.5	53.5
Pacific Gas & El.	22.75	22.25
Pepsico	33.25	32.5
Philip Morris	60	59
Procter & Gambl.	60.75	59.75
Ralston Purina	41.25	40.875
Saralee	22.625	22
Schlumberger	55.375	54.5
Scott Paper	64.25	62.375
Sears Roebuck	50.375	48.875
Texaco	60.875	59.75
Texas Instr.	76.25	75.625
Time Warner	37.625	36.875
UAL	95.25	93.375
Unisys	10.75	10.5
Walt Disney	41.625	40.75
WMX	29.375	28.75
Westinghouse	14	13.75
Woolworthouse	17.875	17.125
Xerox	105	102.5
Zenith	10.5	10.125

Fonds de placements

	19/09	20/09
CS C. 2000 FS	1517.41r	1517.42e
CS C. 2000 DM	1397.33r	1397.34e
CS C. 2000 ECU	1344.02r	1344.03e
CS C. 2000 FF	1327.24r	1327.25e
CS Bd Valor FS	110.5r	111.6e
CS Bd Valor DM	110.9r	112.01e
CS ECU Bond a	98.39r	99.38e
CS Gulden a	100.41r	101.42e
CS Eur. Bond a	213.65r	215.8e
CS MMF £stg	2386.92r	2386.93e
CS MMF C$	1321.57r	1321.58e
CS MMF DM	1775.81r	1775.82e
CS MMF US	1815.57r	1815.58e
CS MMF Ecu	1411.3r	1411.31e
CS MMF Flh	1219.84r	1219.85e
CS MMF FF	6275.23r	6275.24e
CS MMF Sfr	5875.55r	5875.55e
CS MMF Lit	1252.41r	1252.41e
CS Pf Inc Sfr A	955.14r	955.15e
CS Pf Bld Sfr A	993.36r	993.37e
CS Pf. Grwth Sfr	961.7r	961.71e
CS Prime B. A	102.62r	103.66e
CS N. Am. Fd A	315.84r	322.17e
CS UK £ b	111.01r	113.24e
CS F.F. A	900.3r	918.32e
CS Germ.Fd A	257.25r	262.41e
CS Italy Fd A	257602r	262754e
CS Ned.Fd A	419.47r	427.87e
CS Tiger Fd FS	1681.7r	1732.2e
CS Act. Suisses	781.5r	797.25e
CS Eur Bl-Ch.A	244.06r	248.95e
CS Eq Fd C. USA	1031.73r	1031.74e
CS Eq Fd Em. M.	1332.22r	1332.23e
CS Euroreal DM	104.75r	110e
CS Gold valor	153.6r	155.12e
CS Jap. Megat.	253.93r	259.02e
BPS B Fd-US$ A	963.25r	963.25e
BPS B Fd-DM A	1042.79r	1042.79e
BPS B Fd-£ A	502.48r	502.48e
BPS B Fd-C$ A	965.11r	965.11e
BPS B Fd-Aus$ A	991.7r	991.7e
Automation-Fonds	69.25r	69.75e
Pharmafonds	417r	421e
Baerbond	837r	842e
Swissbar	2904r	2930e
Obligestion	94.5d	96of
Multibond	78.4r	79.18e
Bond-Invest	99.67r	99.67e
Safit	213.5r	216.5e
Germac	249r	253e
Globinvest	110.1r	111.5e
Ecu Bond Sel.	101.23r	102.23e
Americavalor	352.24r	355.79e
Asiaporfolio	762.33r	770.03e
Swiss Small Cap	1326.5r	1346.5e
Samurai	304.1r	304.1e
Valsuisse	640d	648of
Far East Equity	1121.2r	1155.3e

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

USA	1.2735	1.3055
Angleterre	1.996	2.046
Allemagne	82.05	83.7
France	24	24.5
Belgique	3.986	4.067
Hollande	73.2	74.65
Italie	0.0811	0.0832
Autriche	11.66	11.89
Portugal	0.803	0.827
Espagne	0.985	1.015
Canada	0.9445	0.968
Japon	1.293	1.3255
ECU	1.565	1.5965

Métaux précieux

OR		
$ Once	393.75	394.25
Lingot	16150	16400
Vreneli 20.-	95	105
Napoléon	91	101
Souver new	92.03	95.21
Souver old	91.84	95.02
Kruger Rand	504	524
ARGENT		
$ Once	5.6	5.62
Lingot/kg	224	239
PLATINE		
Kilo	17135	17385
Convention Or		
Plage or		16500
Achat		16130
Base argent		220

Source
TELEKURS
Transmis par Orsysta SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

98.–
1. VESTE-PARKA. MICROFIBRE.
36-44.

130.–
2. VESTE-PARKA. PURE SOIE.
36-44.

160.–
3. VESTE. IMITATION SOIE.
36-42.

C&A LA CHAUX-DE-FONDS, MÉTROPOLE CENTRE, RUE DANIEL-JEAN RICHARD 23, TÉL. 039/24 10 40. ÉGALEMENT DISPONIBLE DANS TOUS LES AUTRES MAGASINS C&A.

ENCORE PLUS P

170.–
4. MANTEAU.
34-40.

60.–
5. PANTALON.
36-44.

50.–
6. JEANS. PUR COTON.
36-46.

30.–
7. PANTALON.
40-50.

75.–
8. CARDIGAN AVEC LAMBSWOOL.
S-XL.

GBBS TBWA

30.–
17. BLOUSE AVEC GILET ATTENANT.
36-46.

50.–
16. CORSAGE AVEC BRODERIE.
38-48.

35.–
15. CHEMISIER.
S-L.

R VOTRE ARGENT.

6.–
JACQUARD.
ON. S-L.

25.–
10. GILET IMPRIMÉ,
MOLLETON POLAIRE. S-L.

40.–
11. BERMUDA.
36-44.

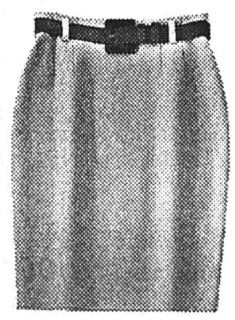

55.–
12. JUPE.
34-44.

75.–
13. JUPE.
36-46.

45.–
14. JUPE.
S-XL.

Chez Chrys
Francillon 18
2610 Saint-Imier
Léopold-Robert 4, 2300 La Chaux-de-Fonds

Pour votre manteau d'hiver en lama, cachemire, popeline doublée matelassée ou en microfibre avec et sans capuchon à des prix très raisonnables

132-12188

Hockey Club Star La Chaux-de-Fonds

GRAND LOTO

Système fribourgeois
Organisé par le HC STAR Chaux-de-Fonds

EXCEPTIONNEL
Fr. 30 000.- de marchandises dont 1 Toyota Starlet Class

Dimanche 25 septembre 1994 à 15 h
Halle Polyexpo, Crêtets 149
2300 La Chaux-de-Fonds
avec la participation du Garage des Montagnes SA et Texsana SA, La Chaux-de-Fonds

Abonnement obligatoire
Fr. 20.-
(3 pour Fr. 50.-)
En vente sur place uniquement
Service de bus gratuit: La Chaux-de-Fonds - Le Locle

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER Job
132-12995

Cherche tout de suite
JEUNE FILLE
pour l'office à la cuisine
✆ **039/63 16 66**
6-12093

Mandaté par une entreprise du Jura-Bernois active dans le secteur microtechnique, nous recherchons un

DÉCOLLETEUR OU MÉCANICIEN RÉGLEUR CNC

- Apte à travailler sur TORNOS ENC 164;
- Dynamique, consciencieux, apte à gérer sa production ainsi que sa qualité;
- Suisse ou permis C;
- Formation sur SPC sera donnée en interne;
- Place stable, entrée en fonction à convenir.

Veuillez contacter au plus vite M. Dougoud pour de plus amples informations au **039/23 22 88.**

PARTNER JOB
Avenue Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12995

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Diamant-Cosmétiques SA
engage dans votre région
CONSEILLÈRES
biosphère BY DANIEL SCHICK

Nous vous offrons: salaire garanti, formation assurée et continue, rendez-vous fixé par l'entreprise.
Nous vous demandons: un contact facile, de l'entregent et de l'ambition, possibilité de travailler à mi-temps, débutantes bienvenues, voiture indispensable.
Engagement tout de suite ou pour date à convenir. N'hésitez pas, appelez le
021 636 24 45. 22-1934/4x4

Mandaté par plusieurs entreprises de la ville, nous recherchons des

- **FERBLANTIERS**
- **SERRURIERS CONSTRUCTEURS**
- **MAÇONS (avec CFC)**
- **AIDE-MAÇONS**
- **NETTOYEURS**
- **COUVREURS**

Contactez au plus vite M. Vega pour de plus amples renseignements au **039/23 22 88.**

PARTNER JOB
Avenue Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12995

GAINS ACCESSOIRES

Notre société de services recherche à 50% pour une période de trois à cinq mois (novembre 1994 à mars 1995)

une personne expérimentée dans le marketing téléphonique (acquisition)

Faire offre de services avec certificats d'expérience sous chiffres Z 132-760216 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds

L'Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne cherche un(e) jeune

employé(e) de commerce

pour le traitement de dossiers relatifs à la prévoyance professionnelle et aux fondations.

Notre collaboratrice francophone retourne en Suisse romande et nous aimerions à nouveau offrir la possibilité à une jeune collaboratrice ou à un jeune collaborateur de langue maternelle française d'apprendre l'allemand en travaillant essentiellement dans cette langue.

Vous serez appelé(e) à saisir au moyen d'un ordinateur personnel (WinWord) et sur la base de manuscrits la correspondance de l'autorité de surveillance ainsi que les décisions rendues à l'intention d'institutions de prévoyance et de fondations, à surveiller la réception de documents et à envoyer le cas échéant des lettres de rappel, à effectuer des travaux de bureau courants et à répondre au téléphone.

La titulaire actuelle du poste, Madame Magali Krawiec (tél. 031/633 76 64) vous fournira avec plaisir des renseignements supplémentaires. Veuillez adresser votre candidature manuscrite accompagnée des documents usuels d'ici au 7 octobre 1994 au chef de l'Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations, Gerechtigkeitsgasse 12, 3011 Berne.

5-7722

Les sections neuchâteloises de la Croix-Rouge suisse
cherchent

un(e) infirmier(ère) diplômé(e)

à qui sera confiée la direction du service des cours. Emploi à ⅓ temps

Exigences:
- quelques années de pratique
- sens de la négociation
- expérience administrative

Les offres manuscrites sont à adresser: section Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds rue de la Paix 71 2300 La Chaux-de-Fonds

132-12327

Mandatés par plusieurs entreprises régionales, nous recherchons des

RÉGLEUSES/RÉGLEURS

- Possédant une expérience en réglage de spiraux, montage et centrage de balanciers (coq, mise en marche, etc.

Intéressé(e)s, curieuses(eux)? N'hésitez pas à contacter M. Dougoud au **039/23 22 88.**

PARTNER JOB
Avenue Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12995

Bar-cabaret LA FOURMI
avenue Léopold-Robert 80
La Chaux-de-Fonds
cherche
une barmaid expérimentée
Se présenter ou tél. au 039/23 43 00 du lundi au vendredi à partir de 18 heures
132-511701

DIVERS

En 1994, pour préparer l'avenir, nous votons l'homme :

Votez et faites voter

Claude Grobéty

à la Préfecture du district de Courtelary

296-2036

Mandatés par une entreprise horlogère, nous recherchons des

CONTRÔLEUSES

- Aptes à effectuer des contrôles techniques et esthétiques en habillage horloger;
- Possédant une expérience d'emboîteuse, metteuse de boîtes, etc.

Places stables, entrée immédiate ou à convenir.

Veuillez contacter au plus vite M. Dougoud au **039/23 22 88.**

PARTNER JOB
Avenue Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12995

Petite entreprise de fine mécanique
cherche pour son département outillage et prototype

un micromécanicien

Capable de travailler de manière indépendante.

Faire offre sous chiffres V 132-760039 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOI

SWISSMETAL®
BOILLAT

Tu souhaites réussir ta formation sur le terrain, aux côtés de ton maître d'apprentissage. Veux-tu que cette formation devienne aussi ta première expérience professionnelle marquée par nos volontés de ***FORMER*** *de manière active et efficace,* ***PROMOUVOIR*** *les comportements innovateurs et* ***FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT*** *de nos collaborateuurs.*

Alors fais-toi connaître, nous formons des

APPRENTI(E)S

Si tu souhaites commencer un apprentissage en août 1995, nous te proposons le choix suivant:

DESSINATEUR DE MACHINES *(4 ans)*
MONTEUR ÉLECTRICIEN *(4 ans)*
CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS *(4 ans)*
MÉCANICIEN DE PRÉCISION *(4 ans)*
EMPLOYÉ DE COMMERCE *(3 ans)*

Si tu veux plus de renseignements ou faire un stage, ou tout simplement t'inscrire adresse-toi à notre Service du personnel, nous serons très contents de t'aider à préparer les sélections qui auront lieu pendant les vacances d'automne.

UMS Usines Métallurgiques Suisses SA
Usine Boillat - 2732 Reconvilier - 032 910910

160-17023/4x4

Ici, votre annonce devient nouvelle.

Source: MACH-Basic 92 – REMP

PUBLICITAS
Au cœur de la publicité-presse.

DEMANDES D'EMPLOI

Ingénieur ETS électronique

32 ans, neuf ans d'expérience, cherche changement de situation. Ouvert à toutes les propositions.
Ecrire sous chiffres R 132-760241 à: Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds

Mandaté par une importante société horlogère, nous recherchons un

CONSTRUCTEUR EN MICROTECHNIQUE

Exigences: expérience en développement/construction de mouvements horlogers.

Formation: dessinateur, technicien ET, ingénieur ETS; utilisateur CAO/DAO.

Attributions: construction de nouveaux produits, études d'amélioration de produits existants, gestion de dossiers techniques.

Place stable pour entrée immédiate ou à convenir.

Contactez au plus vite **M. Gomes** pour plus d'informations et/ou envoyez les documents usuels CV et certificats.

PARTNER JOB
Avenue Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
132-12995

Football - LNA: Patrick Isabella retrouve Lausanne ce soir. En même temps que le chemin des buts..?

Pas de fixation

Il était à moins une d'être au chômage cette saison... mais il est en train de se refaire un moral tout neuf. Arrivé de dernière minute à NE Xamax – son prêt de Lausanne a été officialisé le dernier jour de la période des transferts –, Patrick Isabella retrouve gentiment les sensations qui étaient les siennes il y a deux saisons. Celui qui n'a guère flambé par la suite retrouvera ce soir son ancien club à La Maladière. Un match au cours duquel il aimerait bien marquer son premier but de la saison.

Patrick Isabella
Le Xamaxien inscrira-t-il son premier but de la saison contre son ancien club? (Lafargue)

Par **Renaud TSCHOUMY**

A 23 ans (il les a fêtés le 25 janvier dernier), Patrick Isabella sait qu'il a la vie devant lui. Et il n'a jamais douté de lui, quand bien même il a vécu une période plutôt sombre ces deux dernières saisons.

Arrivé à Lausanne en 1990, il s'est tout de suite mis en évidence, gagnant la confiance de Bertine Barberis. Des sélections en équipe nationale des moins de 21 ans et en Suisse B allaient en découler.

NOIRES SAISONS

Mais en 1992, l'école de recrues, puis une opération du ménisque, allaient freiner l'ascension de l'ancien Yverdonnois. Et la saison passée s'est apparentée à un véritable calvaire, Marc Duvillard ne faisant pratiquement jamais appel à lui.

«J'ai gambergé, c'est vrai, avoue Isabella. Surtout, je ne comprenais pas pourquoi Duvillard avait décidé de ne plus me faire jouer. Il me fallait donc me remettre en question dans un autre club.»

Cet autre club, ce fut donc NE Xamax. Qui a pris un départ plutôt encourageant (réd: douze points en neuf matches). «Dans la mesure où notre objectif est de figurer dans les huit premiers avec un maximum de points, nous sommes plutôt bien partis, reconnaît Isabella. Quand je vois où se situent Sion ou Servette, par exemple, je me dis qu'il vaut mieux être à NE Xamax.» Oh oui!

ENFIN UN BUT?

L'attaquant xamaxien sera donc opposé à son ancien club ce soir. Mais nulle trace de revanche dans sa tête ou dans son cœur: «C'est un match comme un autre, assure-t-il. Je ne nourris pas la moindre rancœur, et de me retrouver face à mes coéquipiers de l'année dernière ne représente rien de particulier. L'important, c'est que l'équipe gagne. Car il vaut mieux emmagasiner les points le plus rapidement possible, histoire de se débarrasser de la menace du tour contre la relégation.»

Par contre, s'il est une chose qu'Isabella souhaite ardemment, c'est de retrouver le chemin des filets. Il n'a en effet pas encore inscrit le moindre but de la saison. «Il va de soi qu'on compte sur un attaquant, qu'il soit ailier ou avant-centre, pour marquer. Mais il ne faut pas non plus tomber dans l'extrême inverse et en faire une fixation. Le point fort de NE Xamax, c'est son collectif. Je ne vais donc pas commencer à ne jouer que pour moi, en oubliant les autres. Car dans le fond, peu importe qui marque, pourvu qu'on marque!»

Et d'ajouter, après une brève pause: «De toute manière, je dois continuer à jouer selon mes qualités. Et ça va bien venir. Contre Lausanne, j'espère...»

RAYON DE SOLEIL

Jusqu'ici, Isabella a eu l'avantage dans le duel à distance qu'il livre à Frédéric Chassot pour la place d'ailier droit. «Mais rien n'est jamais acquis, nuance-t-il. Cette saine concurrence profite à tout le monde. Et cela nous oblige à nous remettre constamment en question, rien n'étant jamais acquis.»

Quoi qu'il en soit, Isabella est à taxer d'un excellent début de saison. Et, de l'avis de nombreux observateurs, il ne s'est jamais autant «éclaté». «Il est vrai que je me sens bien à Neuchâtel. Avec mon amie Isabelle (réd: ça ne s'invente pas...), nous nous sommes établis au Landeron et nous nous y plaisons beaucoup. Et puis, comme les résultats suivent...»

Après un trou noir de deux ans, Isabella est en train de revivre. «J'attendais un rayon de soleil depuis longtemps. Je crois qu'il est là...» R.T.

Presque au chômage

L'arrivée de Patrick Isabella à NE Xamax s'est effectuée de manière plutôt précipitée. Explications de l'intéressé: «Mon manager m'a téléphoné un jeudi soir, je suis venu faire deux essais le vendredi, j'ai joué et marqué un but le samedi contre Grasshopper en match amical (réd: victoire 3-1)... et le contrat de prêt a été signé le dimanche.»

Quand on aura précisé que le dimanche en question était le dimanche 10 juillet, date de la clôture des transferts, vous comprendrez aisément que Patrick Isabella, qui a failli se retrouver au chômage, ait été soulagé... R.T.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir
20.00 Aarau - Grasshopper
Bâle - Sion
Lugano - St-Gall
NE Xamax - Lausanne
Servette - Young Boys
Zurich - Lucerne

CLASSEMENT

1. Grasshopp.	9	6	3	0	16- 4	15
2. Lausanne	10	5	4	1	17-10	14
3. NE Xamax	9	5	2	2	14-10	12
4. Lucerne	9	6	0	3	15-16	12
5. Aarau	10	2	6	2	11- 9	10
6. Lugano	9	3	3	3	12- 8	9
7. Sion	10	4	1	5	16-19	9
8. Servette	10	2	4	4	9-11	8
9. St-Gall	10	1	6	3	10-13	8
10. Zurich	10	1	5	4	7-15	7
11. Bâle	10	1	4	5	5- 7	6
12. Young Boys	10	2	2	6	9-19	6

LNB, groupe ouest

Hier soir
● **ÉTOILE CAROUGE - YVERDON 1-2 (0-2)**

Fontenette: 300 spectateurs.
Arbitre: M. Schoch (Attiswil).
Buts: 19e Comisetti 0-1. 42e Luciano 0-2. 60e Cravero 1-2.

Ce soir
20.00 Delémont - Granges
Echallens - Chênois (à Yverdon)
Soleure - Baden

CLASSEMENT

1. Yverdon	10	6	3	1	29-14	15
2. Granges	9	4	4	1	22-17	12
3. Soleure	9	4	2	3	10-11	10
4. Carouge	10	4	2	4	14-22	10
5. Delémont	9	3	3	3	15-14	9
6. Baden	9	3	2	4	15-16	8
7. Chênois	9	3	1	5	11-16	7
8. Echallens	9	1	1	7	6-12	3

LNB, groupe est

Hier soir
● **WINTERTHOUR - KRIENS 2-0 (0-0)**

Schützenwiese: 1550 spectateurs.
Arbitre: M. Beck (Triesenberg).
Buts: 50e Gaspoz 1-0. 57e Miccolis 2-0.

Ce soir
19.30 Tuggen - Schaffhouse
20.00 Locarno - Gossau
Wil - Bellinzone

CLASSEMENT

1. Winterthour	10	7	0	3	18-13	14
2. Kriens	10	5	3	2	13- 7	13
3. Bellinzone	9	5	2	2	12- 6	12
4. Schaffhouse	9	4	3	2	17-10	11
5. Wil	9	4	2	3	15- 7	10
6. Locarno	9	4	2	3	14- 9	10
7. Gossau	9	1	2	6	9-22	4
8. Tuggen	9	0	0	9	2-26	0

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Ce soir
20.00 La Chaux-de-Fonds - Riehen
Colombier - Bümpliz
Fribourg - Lyss
Le Locle - Thoune
Old Boys - Audax-Friûl
Serrières - Münsingen

Demain soir
20.00 Moutier - Bienne

CLASSEMENT

1. Thoune	5	4	1	0	17- 1	9
2. Münsingen	5	3	2	0	7- 2	8
3. Old Boys	5	4	0	1	8- 6	8
4. Serrières	5	2	2	1	11- 8	6
5. Riehen	5	3	0	2	7- 5	6
6. Colombier	5	2	1	2	8- 6	5
7. Fribourg	5	2	1	2	6- 4	5
8. Bienne	5	1	3	1	5- 8	5
9. Lyss	5	2	0	3	8- 9	4
10. Chx-de-Fds	5	1	2	2	6-10	4
11. Le Locle	5	1	1	3	9-11	3
12. Moutier	4	1	0	3	4- 5	2
13. Bümpliz	5	1	0	4	3-13	2
14. Audax	4	0	1	3	2-13	1

Coupe d'Allemagne

Festival offensif

Kaiserslautern s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne en battant Borussia Dortmund par 6-3 après prolongations. Dans une partie âpre et tendue (dix avertissements et une expulsion), où le score était de 2-2 au terme du temps réglementaire, Chapuisat a ouvert le score pour Dortmund. Sforza, victime d'un coup de coude de Möller, a été remplacé à la 20e minute.

Jusqu'à la réussite de Marschall à la 102e minute (4-3), Kaiserslautern n'avait jamais mené à la marque. Chapuisat (38e) avait inscrit le 1-0 d'une reprise de la tête à bout portant, Anders (48e) égalisant d'un bolide des 20 mètres. Le 1-2 de Povlsen (57e) était effacé par un penalty de Brehme à la 89e. Dans les prolongations, Sammer donnait pour la troisième et dernière fois une longueur d'avance aux visiteurs (97e). Kuka et Wagner complétaient l'addition face à un adversaire réduit à dix après l'expulsion de Franck.

Le malheureux Sforza avait pour sa part quitté la pelouse sur une civière dès la 20e minute. Dans le dos de l'arbitre, Andy Möller lui avait donné un violent coup de coude dans la poitrine. Le souffle coupé et le sternum endolori, l'international suisse était conduit à l'hôpital pour y subir une radiographie qui ne révélait aucune blessure. Sforza était de retour au stade avant la fin de la partie. (si)

BRÈVES

Motocyclisme

Bol d'or: «l'autre» bilan

Un motard tué et deux autres grièvement blessés, quelque 400 plaintes pour vol divers, dont plus de cent motos et voitures: tel est l'autre bilan de la dernière édition du Bol d'Or, disputée samedi et dimanche sur le circuit du Castellet, selon la gendarmerie du Var.

Hockey sur glace

Arbitres suisses en Coupe d'Europe

Les arbitres suisses suivants ont été convoqués pour les tournois des quarts de finale de la Coupe d'Europe du 7 au 9 octobre: Candido Gobbi (à Budapest), Daniel Nater (Riga/Let), Adrian Sommer (Novy Targ/Pol) et Daniel Huwyler (Feldkirch/Aut).

Matches en direct: d'abord à NE Xamax – *Samedi 1er octobre, la rencontre NE Xamax - Servette inaugurera la série des matches télévisés en direct (dès 17 h 25 sur la chaîne sportive). (si)*

Le coup de fil aux entraîneurs

NE Xamax: avec Aleksandrov?

NE Xamax - Lausanne ce soir (20 h à La Maladière): l'affiche promet. Mais ce que souhaite surtout Gilbert Gress – le contraire eût été étonnant –, ce sont les deux points. Et comme Aleksandrov pourrait faire sa rentrée...

«Une décision à son sujet sera prise avant le match, indique Gress. Mais Petar s'est entraîné avec nous lundi et hier. Pour le reste, l'équipe ne devrait pas subir grande modification. Isabella devrait commencer le match, mais je n'ai pas encore pris de décision concernant Martin. A part cela, j'aimerais que l'équipe efface ses deux dernières prestations à la maison (réd: défaite 0-1 contre Zurich et match nul 1-1 contre Aarau).»

Adriano (suspendu) n'entre pas en ligne de compte.

DELÉMONT À GRANGES

En LNB, Delémont recevra Granges: «C'est hyper-important, note Roger Läubli. En battant les Grangeois, nous reviendrions à leur hauteur ou presque.» Si Läubli convoquera les quinze mêmes joueurs qu'à Chênois, il pourrait apporter quelques modifications à son onze de base. Quant à savoir lesquelles...

FCC: CONFIRMER

En première ligue, le FCC tentera, ce soir (20 h) face à Riehen, de confirmer son succès contre Le Locle: «J'espère que cette victoire constituera le déclic, explique Christian Broillet. Nous devrons aborder ce match comme le derby de samedi si nous entendons nous imposer. Car dans ce groupe, et on l'a vu contre Le Locle, aucune victoire ne sera facile à décrocher.»

Guede est suspendu, tandis que Maranesi et Marchini sont incertains. «Ils pourraient jouer tous deux... comme ils pourraient ne pas jouer tous deux» conclut Broillet.

LE LOCLE: DUR, DUR...

Remis de sa défaite de La Charrière et de son week-end en Bourgogne, Le Locle se frottera à un gros morceau, puisque le leader Thoune sera aux Jeanneret. «Nous allons tout faire pour gagner, même si ce serait un exploit, lance Jacky Epitaux. Mais nous n'avons rien à perdre: nous jouerons donc notre va-tout.»

Nicolas Rérat est toujours absent, et le boss loclois envisage l'une ou l'autre modification dans son équipe de départ.

«BRUTES» À SERRIÈRES

Du côté de Serrières, on compte les absents: «A Bümpliz, nous avons pris des coups et des cartons» déplore Pascal Bassi, qui devra se passer de Defferrard (suspendu pour quatre matches), Smania (un match), Vonlanthen, Chedel et Moulin (blessés), ce soir contre Münsingen.

«On connaît les Bernois: ce sont des brutes, pas des footballeurs, poursuit-il. A nous de ne pas nous laisser impressionner et de faire la décision.»

COLOMBIER: MARQUER VITE

Contre Bümpliz, Colombier voudra effacer le cruel échec enregistré à Riehen. «C'était une injustice comme seul le football peut en créer, déplore Michel Lehnherr. Cela dit, nous étions trop légers dans les vingt derniers mètres: il nous faudra y remédier. Ce soir, il nous faudra harceler nos adversaires, les pousser à la faute, et marquer le plus rapidement possible.»

Lehnherr devra composer sans Weissbrodt, Boillat, Saiz, Schenk (blessés) ni Bonjour (suspendu). Par contre, Pirazzi effectuera sa rentrée.

AUDAX-FRIÛL À BÂLE

Enfin, Audax-Friûl sera la seule équipe neuchâteloise à évoluer hors de ses terres, à Old Boys pour être précis: «J'enregistre les retours de Masserey et d'Egli, se réjouit Pierre-Alain Brülhart. Mais pour nous, chaque déplacement est difficile. Nous n'allons cependant pas chercher à limiter les dégâts... puisque nous ne savons pas le faire. Nous allons donc jouer notre propre jeu.»

Seront absents: les quatre nouveaux Audaxiens (toujours pas qualifiés), Torri, Losey (blessés) et Zingarelli (voyage de noces). Touché à l'entraînement, D'Amico est pour sa part incertain. R.T.

1701 Fribourg: Daniel-H. Günther, tél. 037 22 00 22
2001 Neuchâtel: Daniel Jeanjaquet, tél. 038 24 73 24
2001 Neuchâtel: Roberto Monai, tél. 038 24 73 31
3960 Sierre: Justin Salamin, tél. 027 55 92 37
1951 Sion: Jean-Charles Rausis, tél. 027 21 31 01

winterthur

041-1900-03/ROC

Publicité intensive, Publicité par annonces

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES, COURTELARY

✆ 039/44 11 53

Vente aux enchères publiques d'un hôtel-restaurant-pub-discothèque à Villeret

(unique séance d'enchères)

Vendredi 13 octobre 1994 à 15 heures au Café Fédéral à Villeret, il sera vendu aux enchères publiques l'immeuble décrit ci-après appartenant à **Oschwald Richard,** ci-devant Hôtel de la Combe-Grèbe, 2613 Villeret, actuellement domicilié à Les Cadenières, 83690 Villecroze, France.

COMMUNE DE VILLERET

Feuillet no	Situation et nature	Contenance ha	a	m²	Valeur officielle
46	Rue principale hôtel-restaurant-habitation No 9 aisance, place de stationnement	10	13		Fr. 649 200.–
Estimation de l'expert: Fr. 870 000.–					
84	Rue de la Combe-Grède buanderie No 1			24	Fr. 900.–
Estimation de l'expert: Fr. 8 000.–					

Description de l'immeuble:
Immeuble comprenant: un hôtel-restaurant, un pub avec une petite discothèque, des chambres d'hôtel, un appartement de 4½ pièces. Une ancienne buanderie se trouvant à côté du restaurant pouvant servir de local de dépôt.

Cet ensemble immobilier est situé au bord de la route cantonale Bienne – La Chaux-de-Fonds à la sortie est de la localité de Villeret. Le bâtiment est actuellement désaffecté et l'exploitation de cet établissement est suspendue dans son intégralité depuis plus d'une année. Il est doté d'un système général de chauffage à mazout. Il jouit d'un bon dégagement et d'un ensoleillement moyen. Il est d'accès facile et dispose de places de parc.

Conditions:
Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise, déposés à l'Office des faillites de Courtelary et entrés en force de chose jugée, peuvent être consultés sur demande.

L'immeuble sera adjugé à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le mercredi 28 septembre 1994. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

Office des poursuites de Courtelary: le préposé, Rémy Langel

6-12131

AUTOS - MOTOS - VELOS

Courte et ambitieuse: la BMW 316i compact.

Airbags conducteur et passager avant en série sur tous les modèles BMW.

BMW 316i compact, dès Fr. 28 800.–. La maniabilité et la fougue d'une voiture compacte dans la filiation des prestigieuses limousines. Une course d'essai vous est d'ores et déjà réservée. Nous attendons votre appel.

Gerold Andrey SA
Garage Carrosserie
La Chaux-de-Fonds
Bd des Eplatures 51
Téléphone 039/26 40 36

Plaisir de conduire.

144-000003

DIVERS

La viande, c'est un aliment riche en protéines, vitamines et substances minérales.

BELL NATURA BELL

Spätzli gratuits dans toutes les succursales Bell

du 21 au 24 septembre pour tout achat de civet de chevreuil cuisiné, recevez gratuitement le même poids de spätzli.

Profitez-en!

3-11538

Votre équipe Bell

AVIS OFFICIEL

OFFICE DES POURSUITES, COURTELARY

✆ 039/44 11 53

Vente aux enchères publiques d'un immeuble avec dépendances à Renan

(unique séance d'enchères)

Vendredi 14 octobre 1994 à 15 heures, au Café de la Campagne à Renan, il sera vendu aux enchères publiques l'immeuble décrit ci-après appartenant à **Blahak Katarina,** Thellungstrasse, 2502 Bienne, et **Freuler Andreas,** Zelgweg 1, 2540 Granges (copropriétaires par moitié).

COMMUNE DE RENAN

Feuillet no	Situation et nature	Contenance ha	a	m²	Valeur officielle
129	Grand-Rue, habitation-atelier No 23 habitation No 25a, aisance	4	53		Fr. 277 700.–

Estimation de l'expert: Fr. 410 000.–

Ce bâtiment est une ancienne usine avec dépendances, transformé en centre de fitness, repos et détente. L'ensemble est situé au bord de la route cantonale sur l'axe Bienne – La Chaux-de-Fonds dans la zone est de la localité de Renan. Il jouit d'un ensoleillement valable et est d'un accès facile. Néanmoins, il ne dispose pas de place de parc et son dégagement est faible.

Conditions:
Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise, déposés à l'Office des poursuites de Courtelary et entrés en force de chose jugée, peuvent être consultés sur demande.

L'immeuble sera adjugé à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le jeudi 29 septembre 1994. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

Office des poursuites de Courtelary: le préposé, Rémy Langel

6-12131

L'annonce, reflet vivant du marché

Hockey sur glace - LNA: FR Gottéron battu à Berne. Ambri-Piotta et Zoug en tête

De surprenants leaders

Ambri-Piotta et Zoug leaders: le championnat de LNA prend, après deux journées, une tournure quelque peu inattendue. Tessinois et Zougois ne se sont certes pas montrés irrésistibles, mais ils sont pourtant les seuls à avoir remporté leurs deux premiers matches.

Au Lido, Rapperswil a pris le meilleur départ (2-0 après 11 minutes), mais la partie a tourné à la 25e minute, lorsque Ambri-Piotta a marqué à deux reprises en seize secondes pour prendre l'avantage 3-2. Ces deux buts et la classe des Russes Fedulov et Kvartalnov ont fait pencher la balance en faveur des Léventins, qui ont cependant dû attendre le 6-4 inscrit à trois secondes de la sirène finale pour être assurés de leur succès.

Les Zougois n'ont pas eu non plus la partie facile à Davos, où ils se sont imposés 5-4. Les Grisons n'ont pas été inférieurs, mais ils ont payé un lourd tribut à leur manque de réalisme et à une certaine malchance (deux tirs sur le poteau dans les cinq premières minutes).

En déplacement à l'Allmend de Berne, FR Gottéron a dû disputer une prolongation pour la deuxième fois en trois jours. Vingt-cinq secondes ont suffi à Vrabec pour inscrire le but décisif (6-5). Les Fribourgeois avaient mené 3-1 à la 37e minute...

Alain Reymond - Thomas Vrabec
Le Grison de Berne a fait la différence durant les prolongations. (Keystone)

Un temps de jeu supplémentaire a également été disputé à la Resega, mais ils n'a pas permis de départager Lugano et Kloten (3-3). Les Tessinois semblaient pourtant avoir fait la différence en se détachant 3-0 avant la mi-match. En douze minutes, dans le dernier tiers, les Zurichois profitaient toutefois des black-outs luganais pour revenir à hauteur. (si)

● **BERNE - FR GOTTÉRON 6-5 a.p. (1-2 1-1 3-2 1-0)**

Allmend: 13.042 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurmann, Huwyler et Salis.

Buts: 7e Haapakoski (Vrabec) 1-0. 9e Bykov (Khomutov, Schaller) 1-1. 12e Khomutov (à 4 contre 5) 1-2. 37e Rottaris (M. Leuenberger, Silver, à 5 contre 4) 1-3. 40e Vrabec (Howald) 2-3. 43e Beutler (Triulzi, à 4 contre 4) 3-3. 43e Vrabec (Haapakoski, à 4 contre 4) 4-3. 51e O. Keller (Reymond, Bykov, à 5 contre 4) 4-4. 53e Meier (Orlando, à 5 contre 4) 5-4. 56e Bykov (Bobillier) 5-5. 61e Vrabec (L. Leuenberger, Howald) 6-5.

Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Haapakoski) contre Berne, 4 x 2' contre FR Gottéron.

Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; S. Leuenberger, Beutler; Voisard, Reber; L. Leuenberger, Vrabec, Howald; Triulzi, Montandon, Orlando; A. Keller, Léchenne, Friedli.

FR Gottéron: Liesch; O. Keller, Bobillier; Bertholet, Honegger; Desloux, Leibzig; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, M. Leuenberger; Brown, Reymond, Maurer.

● **LUGANO - KLOTEN 3-3 a.p. (1-0 2-0 0-3 0-0)**

Reseghina: 4300 spectateurs.
Arbitres: MM. Stalder, Simmen et Sommer.
Buts: 13e Bertaggia (Larsson, Sjödin, à 5 contre 4) 1-0. 26e Kobel (Aeschlimann) 2-0. 29e Eberle (Larsson, Nideröst, à 4 contre 5) 3-0. 45e Bayer (Meier, Erni) 3-1. 53e Johansson (Eldebrink) 3-2. 57e Eldebrink (Johansson) 3-3.
Pénalités: 5 x 2' contre Lugano, 4 x 2' contre Kloten.

Lugano: Weibel; Nideröst, Sjödin; Bertaggia, Schafhauser; Sutter, Bizzozero; Eberle, Larsson, Aeschlimann; Kobel, Jenni, Ton; Walder, Schenkel, Fontana.
Kloten: Pavoni; Sigg, Eldebrink; Bayer, Bruderer; Klöti, Kout; Hollenstein, Johansson, Wäger; Erni, Meier, Hoffmann; Diener, Ochsner, Holzer.

● **RAPPERSWIL - AMBRI-PIOTTA 4-6 (2-1 0-2 2-3)**

Lido: 4500 spectateurs.
Arbitres: MM. Ballmann, Schmutz et Wohl.
Buts: 10e Werder (Hofstetter) 1-0. 11e Camenzind 2-0. 12e Kvartalnov (Fedulov) 2-1. 25e Fedulov (Kvartalnov) 2-2. 25e Fair (Heldner) 2-3. 45e Heldner (Fair, Jaks) 2-4. 48e Witolinsch (Rogenmoser) 3-4. 57e Kvartalnov (Fedulov, Wittmann) 3-5. 59e Rogenmoser (Witolinsch) 4-5. 60e Jaks (dans le but vide) 4-6.
Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.
Rapperswil: Bösch; Rutschi, Langer; Ritsch, Berchtold; Bünzli, Haueter; Rogenmoser, Witolinsch, Meier; Bissett, Soguel, Stehlin; Camenzind, Werder, Hofstetter.
Ambri-Piotta: Bachschmied; Tschumi, Muller; B. Celio, Riva; Gazzaroli, Szczepaniec; Kvartalnov, Fedulov, Wittmann; Jaks, Heldner, Fair; Viganò, N. Celio, Studer.

● **DAVOS - ZOUG 4-5 (1-3 1-1 2-1)**

Patinoire de Davos: 2760 spectateurs.
Arbitres: MM. Gobbi, Baugartner et Nater.
Buts: 8e Hodgson (Bärtschi) 1-0. 9e P. Fischer (Antisin, A. Künzi) 1-1. 12e Fergus (Mazzoleni) 1-2. 16e Antisin (Yaremchuk) 1-3. 30e Svensson (Roth) 2-3. 36e Meier (A. Fischer) 2-4. 42e Meier 2-5. 48e Crameri 3-5. 52e Svensson (Rufener, Crameri) 4-5.
Pénalités: 3 x 2' contre Davos, 4 x 2' contre Zoug.
Davos: Wieser; Sigg, Gianola; Häller, Svensson; Equilino, Balmer; Roth, Thibaudeau, Müller; Signorell, Weber, Crameri; Näser, Hodgson, Bärtschi; Rufener, Stirnimann, Rüttimann.
Zoug: Schöpf; Schafhauser, Kessler; A. Künzi, T. Künzi; Horak, Mazzoleni; P. Fischer, Yaremchuk, Antisin; Aebersold, Fergus, Neuenschwander; A. Fischer, Steffen, Meier.

Zurich - Bienne aura lieu le 1er novembre.

CLASSEMENT

1. Ambri-Piotta	2	2	0	0	10-	7	4
2. Zoug	2	2	0	0	8-	6	4
3. Kloten	2	1	1	0	8-	3	3
4. Davos	2	1	0	1	9-	7	2
5. Berne	2	1	0	1	8-	8	2
6. Zurich	1	0	1	0	6-	6	1
7. Fribourg	2	0	1	1	11-	12	1
8. Lugano	2	0	1	1	6-	7	1
9. Bienne	1	0	0	1	2-	5	0
10. Rapperswil	2	0	0	2	4-	11	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 24 septembre. 20 h: Bienne - Berne. Davos - Rapperswil. FR Gottéron - Ambri-Piotta. Kloten - Zurich. Zoug - Lugano.

HCC: fausse alerte

D'aucuns parleront de plaisanterie d'un goût plus que douteux... Toujours est-il que Tom Jäggi, auteur d'un geste stupide samedi dernier à Genève, sera bel et bien sur la glace samedi à Olten et cela sans que le HCC ait à disputer un quelconque match dit amical pour effacer une suspension. «Il a certes écopé d'une pénalité de méconduite de match, mais sa licence n'a pas été saisie, précise Jean-Claude Wyssmüller. Les arbitres y iront de leur rapport et Tom devra vraisemblablement s'acquitter d'une amende.» Et l'ange-gardien du HCC d'admettre qu'un mouvement de panique, dû aux nouvelles règles, avait effectivement atteint le staff chaux-de-fonnier, sitôt la pénalité prononcée.

Une fausse alerte, sans plus. Prochain rendez-vous du HCC, samedi à 17 h 30 à Olten. J.-F. B.

Le cadeau de Leblanc – *Luc Leblanc a effectué lundi une visite surprise dans l'hôpital pour enfants de Lyon pour remettre son maillot de champion du monde à un adolescent passionné de vélo, vivant isolé en milieu stérile. Le champion du monde avait déjà vendu le vélo sur lequel il avait remporté son titre en Sicile au profit de l'association «Perce-Neige». (si)*

PMUR

Hier à Vincennes, dans le prix Leda

Tiercé: 9 - 14 - 3.
Quarté+: 9 - 14 - 3 - 16.
Quinté+: 9 - 14 - 3 - 16 - 5.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: *1566,30 fr.*
Dans un ordre différent: *227,50 fr.*
Quarté+ dans l'ordre: *15.454,40 fr.*
Dans un ordre différent: *842,30 fr.*
Trio/Bonus (sans ordre): *40 fr.*

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: *327.376,40 fr.*
Dans un ordre différent: *3.259,40 fr.*
Bonus 4: *181 fr.*
Bonus 3: *30 fr.*

Rapports pour 5 francs

2sur4: *94 fr.*

BRÈVE

Automobilisme

Domon victorieux

Hervé Domon s'est imposé dans le slalom de Lignières. Sur son circuit fétiche, le pilote de Diesse a précédé le Chaux-de-Fonnier Michel Berbezat.

PMUR

Demain, à Maison-Laffite, prix de La Tamise, (plat-handicap, réunion I, 3e course, 1600 m, 15 h 40).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	POIDS	CORDE	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.
1	True-Bering	63,5	12	F. Head	D. Smaga	17/1	5p2p5p
2	Wining-Smile	61,5	6	T. Jarnet	T. Clout	13/1	0p7p3p
3	Alamtara	58	3	O. Deleuze	C. Laffon-Paraias	8/1	3p1p1p
4	Just-Jawa	58	10	W. Mongil	R. Collet	26/1	0p6p5p
5	Attune	57,5	15	G. Guignard	H. Van De Poele	10/1	0p3p3p
6	Eastern-Promise	57,5	2	C. Asmussen	D. Sepulchre	6/1	9o7o0o
7	Habanero	57,5	11	J.-M. Breux	J. De Roualle	21/1	8p4p(93)
8	Zigreen	57,5	4	D. Boeuf	E. Lellouche	36/1	0p0p0p
9	Ma-Prière	57	7	C. Nora	J. Rémy	28/1	0p9p5p
10	Lord-Hell	56,5	9	N. Jeanpierre	D. Sepulchre	15/1	9p4p6p
11	Dashayiev	56	1	S. Guillot	P. Demercastel	18/1	5p1p9p
12	Ianomami	56	18	M. Boutin	L. Chaille	5/1	2p9p0p
13	Ruskin	56	14	O. Peslier	E. De Saint-Phalle	16/1	5p9p3p
14	Light-Finger	55,5	17	M. De Smyter	R. Crepon	19/1	0p0p2p
15	Mill-Lawyer	55,5	16	G. Dubroeucq	J.-H. Barbe	14/1	0p6p1p
16	Hazama	54,5	13	T. Gillet	P. Demercastel	15/1	7p1p1p
17	Sovereign-Rule	54	8	F. Sanchez	J. Hammond	20/1	7p0p2p
18	Mill-Boy	52,5	5	G. Elloriaga Santos	C. Bauer	17/1	2p1p5p

NOTRE OPINION

12
Sa situation est des plus avantageuse et le terrain est à sa convenance.
3
Il est des plus régulier et reste sur une troisième place dans un groupe III.
6
Spécialiste de ce genre d'épreuve; son poids s'améliore et est indifférent au terrain.
10
A acquis une certaine expérience des handicaps; retrouve quelques concurrents avec un certain avantage.
16
C'est un engagement favorable et le jockey est en forme et l'entraînement aussi.
18
Sa musique est acquise dans les handicaps où il joue toujours un rôle intéressant.
13
C'est un bon réclamer qui sait bien se comporter dans les handicaps.
11
On attend confirmation de sa cinquième place dans un tiercé.

LES REMPLAÇANTS:
15
Depuis sa victoire, il a de la peine à rentrer aux balances.
1
Avec un terrain collant et une montagne de plomb ce n'est pas évident.

IMPAR-PRONO
12*
3*
6*
10
16
18
13
11
*BASES

COUP DE POKER
18

AU 2/4
12 - 6

AU TIERCÉ
POUR 16 FRANCS
12 - 3 - X

IMPAR-SURPRISE
2
4
16
6
8
13
3
12

Avec lui, vous savez ce que vous roulez.

La fiabilité exemplaire (fruit d'une technique éprouvée) et un rendement légendaire (assuré par une consommation réduite et des intervalles de maintenance rallongés) vont de soi pour chaque utilitaire léger Mercedes. Et ce pendant très longtemps. Grâce à l'équipement complémentaire gratuit «Optimiste», vous profiterez également, au niveau des 3,5 tonnes, d'un confort unique en son genre. Enfin, avec les modèles spéciaux «Optimiste Plus», vous économiserez comme jamais auparavant dans la catégorie de poids jusqu'à 3 tonnes.

Mercedes-Benz
Véhicules utilitaires

T4/94

Develier: P. Steulet SA, Centre poids lourds, Route de Delémont 115, Tél. 066 22 63 33.

Thielle-Wavre: Schweingruber SA, 6, Champ de la Croix, Tél. 038 33 88 88.

La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44. **La Chaux-de-Fonds:** Schweingruber SA, Crêt-du-Locle 12a, Tél. 039 26 95 24.

DIVERS

Votations fédérales des 24 et 25 septembre

Mots d'ordre du POP neuchâtelois:

OUI à l'interdiction de la discrimination raciale. La démocratie doit reposer sur la tolérance et le respect des individus quelle que soit leur race.

NON à la suppression de la réduction du prix du blé qui provoquera inévitablement l'augmentation du prix du pain.

POP neuchâtelois

Ed. resp. E. Chenal

132-12423

...la bonne audition:

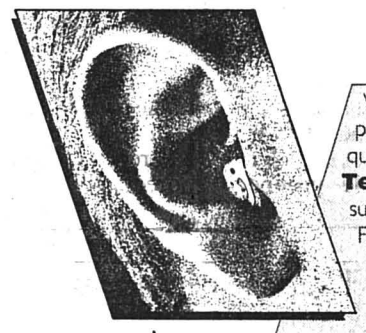

plaît il?

Vous arrive-t-il souvent de poser cette question parce que vous avez mal entendu?
Test gratuit de l'ouïe
sur rendez-vous
Faites-vous contrôler l'audition sans frais et sans engagement en prenant simplement rendez-vous par téléphone.

La bonne adresse c'est nous!

Micro-Electric Appareils Auditifs SA **tél. 039-23 05 26**
La Chaux-de-Fonds, 71, rue Jardinière
1er étage, ascenseur

...la bonne audition:
micro-electric
Fournisseur AVS · AI · AMF · CNA

249-231032

ACCORDÉONS

Toutes marques, neufs et occasions
Location dès 30 fr.
Rodolphe SCHORI
Importateur LEMANIA
Magasin + atelier de réparation
Industrie 34 - 1030 BUSSIGNY
Tél. 021 701 17 17 (Fermé le lundi)

22-2942/ROC

Mazda 323 Turbo

16 V GTX, 4×4, 166 CV, 1991, 70 000 km, rouge, toit ouvrant. jantes spéciales. Garantie - Crédit
✆ 038/33 90 33 - 077/37 53 28

28-776

IMMOBILIER

À LOUER

Dès le 1er novembre 1994: **appartement de 3 pièces,** confort, au rez ouest.
Alexis-Marie-Piaget 28.
Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 842.–

Pour visiter, prendre rendez-vous avec M. S. Ballmer, ✆ 039/28 94 12

132-513298

IMMOBILIER

"DOMAINE DE BEAUMONT"
Boulevard des Endroits
La Chaux-de-Fonds

Un habitat de qualité dans un environnement exceptionnel, tant par sa situation géographique que par la configuration du terrain

À VENDRE MAGNIFIQUES APPARTEMENTS de 2½ à 5½ pièces

avec possibilités de jardin
Entrée en jouissance: immédiate

Portes ouvertes
SAMEDI 24 septembre 1994 de 9 à 16 h

Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière Bosshart & Gautschi
Av. Léopold-Robert 76, 2300 La Chaux-de-Fonds
à l'attention de Mme N. Mulchi
Tél. 039/23 17 83

132-12263

IMMOBILIER

A LOUER

À LA CHAUX-DE-FONDS

APPARTEMENTS 1-1½ PIÈCE
Charrière 24
Bois-Noir 15-23
dès Fr. 200.– + charges

APPARTEMENTS 2-2½ PIÈCES
Abraham-Robert 39
Eclair 8 – 8a – 8b
Nord 70
dès Fr. 387.– + charges

APPARTEMENTS 3-3½ PIÈCES
Abraham-Robert 39
Eclair 8 – 8a – 8b
Grenier 26
Hôtel-de-Ville 42
Chapeau-Râblé 22
dès Fr. 511.– + charges

APPARTEMENTS 4-4½ PIÈCES
Bois-Noir 15-23
Doubs 147
Stand 10
dès Fr. 1000.– + charges

APPARTEMENTS 5-5½ PIÈCES
Bois-Noir 15-23
dès Fr. 955.– + charges

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	**Jeudi 12 heures**
pour l'édition du mardi:	**Vendredi 12 heures**
pour l'édition du mercredi:	**Lundi 12 heures**
pour l'édition du jeudi:	**Mardi 12 heures**
pour l'édition du vendredi:	**Mercredi 12 heures**
pour l'édition du samedi:	**Jeudi 12 heures**

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/210 410
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/311 442
Téléfax 039/315 042

Dopage: harmonisation – *La Fédération internationale de tennis (ITF) et les Associations des joueurs professionnels (ATP et WTA) ont décidé d'harmoniser leurs mesures de lutte contre le dopage à partir de 1995. Les procédures de contrôle de l'ATP et de la WTA seront unifiées, pendant et en dehors des compétitions. Une liste commune de produits interdits sera établie en accord avec le CIO. Une liste de sanctions communes sera adoptée.» (si)*

BRÈVES

Football

Simonet confirme

Le président de la Fédération française de football (FFF), Claude Simonet, a confirmé qu'un joueur professionnel français avait été sanctionné pour dopage, il y a quelques mois, précisant toutefois qu'il s'agissait d'un cas isolé, qui ne concernait pas un Monégasque comme le bruit en courait.

La Juve par forfait?

Le résultat du match CSKA Sofia - Juventus de Turin (3-2) pourrait être remis en question, si l'UEFA, qui étudie le dossier actuellement, établissait que Petar Mihtarski, auteur de deux des trois buts bulgares, n'était pas qualifié pour jouer cette rencontre du premier tour de la Coupe de l'UEFA. Les instances de l'UEFA devraient faire connaître leur décision dans les 48 heures. Mihtarski, qui faisait partie de la sélection bulgare lors de la dernière World Cup, jouait la saison dernière au Pirin Blagoevgrad et, selon certaines informations, sa signature à l'intersaison pour le CSKA Sofia n'aurait pas été enregistrée à l'UEFA avant la date limite du 15 août. Si l'UEFA confirmait que le joueur ne devait pas disputer cette rencontre, la Juventus pourrait avoir match gagné 3-0.

TV-SPORTS

TSR
22.50 *Start.*

DRS
22.40 *Sport.*

TSI
22.15 *Sportsera.*

TF1
20.35 *La minute hippique.*

F2
20.40 *Journal des courses.*

F3
20.35 *Tout le sport.*

ARD
15.00 *Football.*

EUROSPORT
09.00 *Voile.*
10.00 *Athlétisme.*
11.00 *Les grandes heures du sport.*
12.00 *Football.*
14.00 *Snooker.*
15.30 *Triathlon.*
16.30 *Course de chars.*
17.30 *Sports motorisés.*
19.30 *Eurosportnews 1.*
20.00 *Boxe.*
22.00 *Sports motorisés.*
23.00 *Dragsters.*

Tennis - Coupe Davis: les Suisses veulent oublier Calcutta à Djakarta

Boucler la boucle

Fort Worth, Calcutta, Tel Aviv, Harare et aujourd'hui Djakarta: depuis la demi-finale contre le Brésil en septembre 1992 qui avait suscité un engouement extraordinaire, l'équipe suisse de Coupe Davis n'a pas cessé de faire le tour du monde, de traverser les mers. Sur les rives de celle de Java, Jakob Hlasek, Marc Rosset et tout le «team» entendent enfin boucler la boucle.

Un succès ce week-end contre l'Indonésie leur permettrait de réintégrer le groupe mondial. Et, surtout, leur offrirait très vraisemblablement la possibilité de défier, cette fois sur leurs terres, une grande nation lors de la première semaine de février 1995. «Nous avons besoin d'organiser à nouveau un grand match de Coupe Davis. Contre la France, les Etats-Unis ou l'Allemagne. Pour une simple raison financière. Nous voulons poursuivre une politique amibitieuse à tous les niveaux. Mais cela exige des rentrées d'argent», souligne la présidente de Swiss Tennis Christine Ungricht.

MARGE DE SÉCURITÉ

Mais ce n'est pas la perspective de la prochaine recette qui motive Jakob Hlasek et Marc Rosset. Les deux hommes n'oublieront jamais l'ambiance délirante du Palexpo, lorsque plus de 15.000 spectateurs leur avaient réservé une «standing ovation» à la balle de match dans le double contre le Brésil. Il leur tarde de revivre un tel moment. Si Jakob Hlasek a décidé de poursuivre l'aventure en Coupe Davis, c'est pour cette unique raison. Un succès à Djakarta le relancerait pour une nouvelle année pleine sur le Circuit.

A première vue, pour reprendre les propos d'un chroniqueur français, les Suisses ont autant de chances de perdre ce match à Djakarta qu'un âne de gagner le Prix de l'Arc de Triomphe. Cette rencontre est beaucoup plus aisée à négocier que celle de Harare contre les frères Black. Marc Rosset possède une énorme marge de sécurité sur les deux joueurs indonésiens, Benny Widjaya (ATP 246) et Suwandi (ATP 463). Jakob Hlasek, qui avait apporté le point de la victoire au Zimbabwe, partira, lui aussi, largement favori dans ses simples. Et le double ne devrait pas échapper à une paire qui compte à son palmarès un titre en Grand Chelem (Roland-Garros 1992).

LA PRUDENCE D'OBERER

Mais Stéphane Oberer, en bon capitaine, adopte une légitime prudence. L'arrivée tardive de Marc Rosset – il n'aura que deux jours pour trouver ses marques sur le court en «Rebound Ace» du Gelora Senayan Stadium – et le point d'interrogation que l'on peut avancer pour Jakob Hlasek après sa récente opération du genou l'amènent à adopter un tout autre langage que sa présidente.

«Je ne veux pas encore tirer des plans sur la comète, évoquer notre retour dans le groupe mondial, lance-t-il. Il y a encore un match à gagner. Et il est loin d'être joué d'avance. Souvenez-vous de Calcutta!» Il y a dix-huit mois sur le gazon de la capitale du Bengale, un certain Leander Paes, transcendé par le contexte de la Coupe Davis, avait brouillé toutes les cartes. Qui peut affirmer catégoriquement qu'un Widjaya n'est pas capable de sortir de tels matches à «la Paes»?

La réponse ne tombera que vendredi. (si)

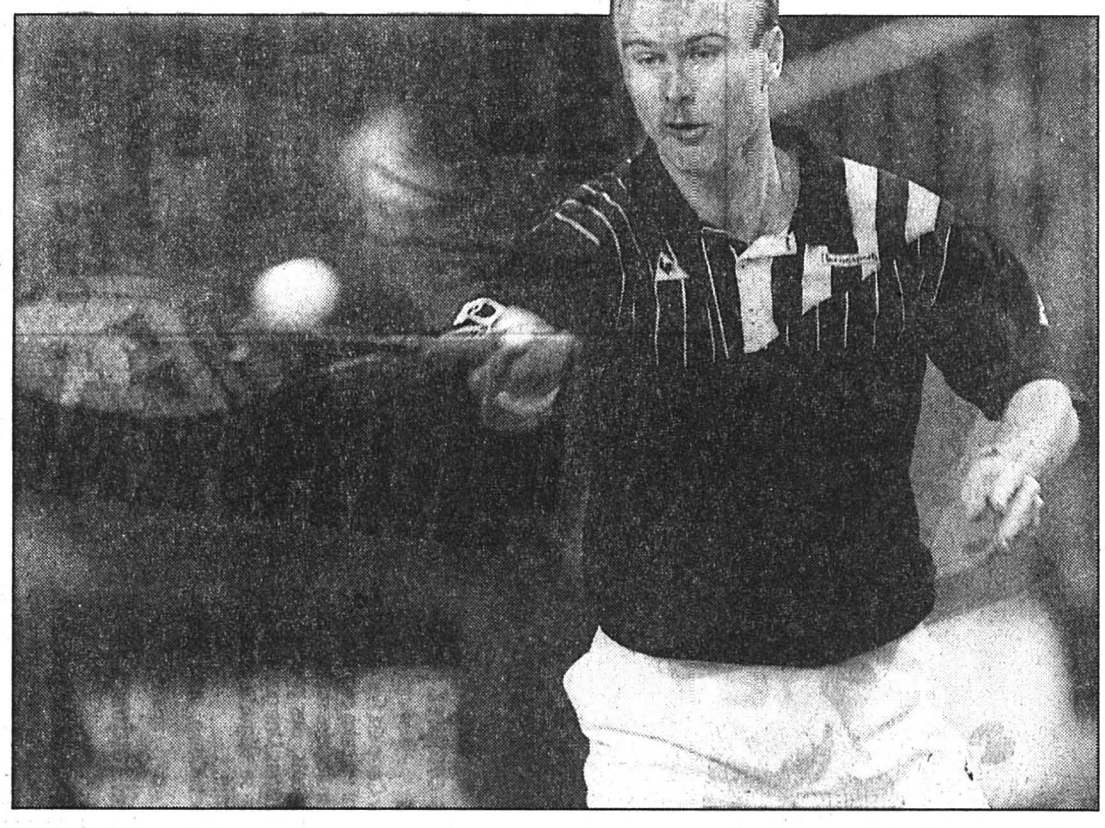

Jakob Hlasek
Sa forme actuelle constitue une inconnue. (Lafargue)

Les équipes

Indonésie. Capitaine: Donald Wailan Walalangi. **Joueurs:** Benny Widjaya (ATP 246 en simple/480 en double). Suwandi (463/829). Bonit Wiryawan (552/406). Donny Susetyo (690/728).
Suisse. Capitaine: Stéphane Oberer. **Joueurs:** Marc Rosset (17/160). Jakob Hlasek (64/85). Patrick Mohr (306/277). Sandro Della Piana (335/456).

Le tirage au sort de l'ordre des matches aura lieu aujourd'hui à 19 heures (14 heures en Suisse). (si)

Décès de Gerulaitis: mort attribuée à un chauffage défectueux

«Un empoisonnement accidentel»

Dans un communiqué, la police londonienne a affirmé que la cause du décès de l'ex-tennisman Vitas Gerulaitis, retrouvé mort dimanche à Londres, était vraisemblablement un empoisonnement accidentel.

«L'enquête indique que la mort est due à un empoisonnement accidentel au monoxyde de carbone provenant d'un radiateur au propane défectueux, souligne le communiqué. Vitas Gerulaitis a apparemment succombé aux émanations de monoxyde de carbone diffusées par le système d'air conditionné.

»Au cours de l'enquête... les experts ont décelé un niveau mortel de monoxyde de carbone dans tout le bâtiment où M. Gerulaitis a été retrouvé.» Le bureau du médecin légiste du comté, qui a pratiqué l'autopsie de la victime, devrait faire connaître ses conclusions en fin de semaine.» (si)

Cyclisme - GP des Nations: Rominger et Boardman favoris

Effacer un mauvais souvenir

L'Anglais Chris Boardman, champion du monde en titre du contre-la-montre, et le Suisse Tony Rominger seront les vedettes du GP des Nations qui se courra dimanche autour du lac de Madine, près de Metz, en France. Pour Rominger, il s'agit d'effacer un mauvais souvenir.

Durant le Tour de France 1993, le ciel lui tomba sur la tête à cet endroit même, lors du premier contre-la-montre du Tour. Le Suisse avait essuyé une véritable tempête de grêle. «J'ai cru que ma tête était à l'intérieur d'un tambour, tellement ça résonnait sur mon casque,» raconte le Zougois, qui y avait laissé une bonne part de ses chances d'inquiéter Indurain pour le gain de la «Grande boucle».

Rominger vient de remporter, coup sur coup, le GP Eddy Merckx à Bruxelles (Boardman, fatigué, y fut seulement 10e) et le «Baracchi» de Baden-Baden avec le stagiaire allemand Jens Lehmann, ancien champion du monde amateur de poursuite. Le vainqueur de l'an dernier, le Français Armand De las Cuevas, ne sera pas de la partie, contrairement à son dauphin, Stephen Hodge.

Outre Boardman (4e l'an passé), Rominger (vainqueur en 1991) et Hodge, les 13 autres coureurs engagés sont: Andrea Chiurato (It/vice-champion du monde de la spécialité), Herman Frison (Be), Arturas Kasputis (Lit), Peter Meinert-Nielsen (Dan), Marek Lesniewski (Pol), ainsi que les Français Philippe Gaumont, Stéphane Heulot, Pascal Lance, Martial Locatelli, Philippe Louviot, Thierry Marie, Francis Moreau et l'ancien triple vainqueur (1985, 87, 88) Charly Mottet.

Tony Rominger l'avait emporté en 1991, devant Erik Breukink. Le Zougois avait terminé deuxième l'année suivante derrière le Belge Johan Bruyneel, troisième en 1990, battu par un autre Suisse, Thomas Wegmüller, et Breukink (2e). Il attache une importance toute particulière à cette épreuve, qui fut, à deux reprises, décisive dans la carrière du numéro 1 mondial actuel. En 1986, dixième chez les pros, bien qu'amateur, il obtenait un engagement pro. En 1987, sixième, alors qu'il pointait au chômage après la disparition de Cilo, il obtenait les offres de Gianluigi Stanga et de l'équipe de Gianni Bugno.

Outre Rominger et Wegmüller, le GP des Nations a souri à d'autres Helvètes, toujours spécialistes de l'effort en solitaire: Daniel Gisiger, le premier mentor de Rominger, s'était imposé en 1981 et 1983. Le Biennois avait devancé deux grands champions, respectivement Stephen Roche et Greg LeMond. Gisiger fut aussi deuxième en 1982 derrière l'intouchable Bernard Hinault et en 1980 derrière Jean-Luc Vandenbroucke, mais devant Francesco Moser.

Thomas Wegmüller, qui va mettre un terme à sa carrière à la fin de la présente saison, vainqueur en 1990, fut aussi deuxième en 1989 derrière Laurent Fignon, et 3e derrière Rominger et Breukink, il y a trois ans. Dans un passé plus lointain, on ne recense qu'une seconde place de Ferdi Kübler en 1948, derrière le Français Pierre Breton, une troisième place du Genevois Alcide Vaucher en 1969, derrière Aldo Moser (frère aîné de Francesco) et Roger Rivière et encore une trosième place de Robert Hagmann en 1967 derrière Felice Gimondi et Bernard Guyot. (si)

Basketball - LNA: nouvel Américain à Union NE

Bell est arrivé

Boban Kocic en phase de dépression aiguë, Logan Vander Velde reparti aux Etats-Unis tenter sa chance en CBA (l'étage inférieur à la NBA), Union NE se trouvait dans une situation délicate à trois jours du championnat de LNA. Mais le club unioniste a su parer au plus pressé en s'attachant les services de Milton Bell, un pivot américain qui est arrivé hier à Neuchâtel.

Milton Bell sera donc le deuxième étranger d'Union NE cette saison, aux côtés de Dimitri Soukharev. «Son contrat court jusqu'au 30 avril, avec une phase d'essai de deux matches, précise le président unioniste Michael Polten. Mais il nous a été conseillé par le même manager que Vander Velde: nous pouvons donc avoir confiance.»

Bell a fait la connaissance de sa nouvelle équipe hier soir. «Je ne connais pas grand-chose du basketball suisse, avouait-il. Mais je ne me fais pas de souci: le basketball, c'est le basketball! C'est un sport universel, qui ne connaît pas de frontière.»

Car Milton Bell (203 cm pour 110 kg) en est à sa première expérience hors de ses frontières. Celui qui a joué sous les couleurs de l'Université de Georgetown (l'Université de Washington, en fait) a évolué en CBA la saison passée, et il ne manque pas de références.

«Il a d'énormes capacités physiques et joue de manière très rapide, confirme l'entraîneur Milan Mrkonjic. Il faudra bien sûr le juger en d'autres circonstances, mais la première impression est très bonne. Et puis, je ne doute pas de son intégration au groupe, en tant qu'homme en tout cas. Au niveau du jeu, on ne peut pas encore se prononcer.»

Et Michael Polten de conclure: «Il est très puissant et très collectif. Et s'il n'est pas du genre «one man show», il sait faire le spectacle.»

Nul ne s'en plaindra. R.T.

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: NUC III - La Chaux-de-Fonds I 3-1. Bevaix I - Cerisier-G. 0-3. NUC IV - Marin I 3-1. La Chaux-de-Fonds II - Ponts-de-Martel I 3-0.

Quatrième ligue: Peseux - Le Locle II 0-3. Cressier - Ancienne 3-0. Ponts-de-Martel II - Val-de-Ruz II 0-3.

Cinquième ligue: Le Landeron - Corcelles-Cormondrèche 0-3.

Juniors A1: Val-de-Ruz - Bevaix 3-0. La Chaux-de-Fonds - Colombier II 0-3.

Juniors A2: Savagnier - Cressier 3-0. Colombier - NUC 1-3.
Juniors B1: La Chaux-de-Fonds - Lignières 3-2. Marin - Fontaines 1-3.

Juniors B2: NUC - Val-de-Ruz 0-3. Les Ponts-de-Martel - Corcelles-Cormondrèche 1-3.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Val-de-Ruz Sport - Boudry I 3-1. Bevaix - NUC 3-1.
Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds - Boudry II 2-3. Bevaix - Le Landeron 1-3. Cortaillod - Savagnier 3-0. La Chaux-de-Fonds III - Le Locle 3-1. NUC II - Marin 3-1.

COOP bous informe

LES VINS DU MOIS

PROMOTION VALABLE DU 20.9 AU 3.10.94

8,90

au lieu de 10.90

Un bouquet fruité et élégant, rafraîchissant et racé au palais, toutes les qualités des meilleurs La Côte. Charmeur, il accompagne à merveille poissons, terrines de volaille et fromages à pâte dure. A l'apéritif, il fait l'unanimité.

Château de Bursinel A.O. 1993, 75 cl

7,90

au lieu de 9.90

Mûri pendant plus de deux ans en barriques de chêne, ce Rioja possède de grandes qualités: des arômes riches et une belle structure font de ce digne représentant de la plus célèbre région viticole d'Espagne le vin des grandes occasions.

Rioja Reserva Marquès de Ciria D.O., 1987, 75 cl

NOUVEAUTÉS

Un cake complet plein de fruits

Le boulanger Coop est fier de sa dernière création: un cake complet avec beaucoup de fruits, des raisins de corinthe, des abricots, des prunes, des poires et des bananes. Une gourmandise très digeste qui se déguste avec une tasse de thé ou de café.

Prix: Cake complet Coop, aux fruits, 150 g, 2.30.*

Tour du Marché: toujours de nouveaux plats

Coop complète régulièrement sa gamme de plats cuisinés. Laissez-vous tenter par le civet de cerf aux spätzli, l'émincé de poulet à la crème et nouilles, les blancs de pintade au gingembre ou l'émincé de cerf à la vigneronne. Cuisinés dans les règles de l'art, ces plats délicieux sont tellement pratiques.

Prix: Tour du Marché, p. ex., civet de cerf aux spätzli, 400 g, 9.90.*

Le cassoulet au menu

Ce plat unique de la gastronomie française est toujours bienvenu à l'approche de l'automne. Très nourrissant et bien relevé, il se compose de haricots blancs à la sauce tomate, de petites saucisses et de mortadelle. Midi le propose tout prêt dans sa boîte: il suffit de le chauffer dans une casserole et le repas est prêt.

Prix: Cassoulet Midi, poids net 860 g, 3.95.*

Maxi-Tip, le must de l'apéritif!

Maxi-Tip, c'est quatre biscuits pour l'apéritif à la fois, légers, croustillants, bien assaisonnés, délicieux ... On n'en finit pas de les grignoter!

Prix: Biscuits pour l'apéritif Maxi-Tip Wolf, 125 g, 1.80.*

**Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.*

NATURAPLAN

Garanti

+Natura-Beef+®

Elevages NATURA
Qualité NATURA

La viande suisse de qualité.

Dès à présent chez Coop!

CoopNATURAplan

En vente dans les grands Centres avec rayon boucherie traditionnel.

Elles pétillent dans leur nouveau conditionnement

Coop Orange et Coop Citro nouvelle version, encore plus désaltérantes. En pack de six bouteilles PET non réutilisables de 50 cl avec une poignée très pratique. Ces deux boissons sucrées ont juste la bonne taille, ni trop petit, ni trop grand, pour vraiment désoiffer!

Prix: Coop Orange ou Citro, 6 x 50 cl, 5.40.

Alldays, les protège-slips Always

Alldays light, le nouveau protège-slip à voile très léger est une caresse pour la peau. Très fin, très souple, il épouse parfaitement les lignes du corps et suit tous vos mouvements. Alldays light ou comment se sentir fraîche et sûre de soi.

Prix: Alldays light Always, 38 protège-slips, 4.50.*

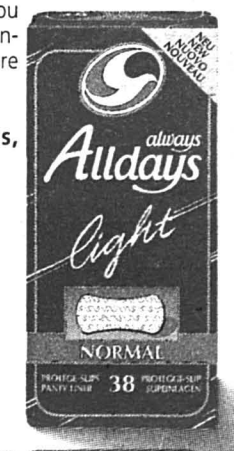

coop Coop

3.-11555/ROC NOUVEAU - 8/94 f

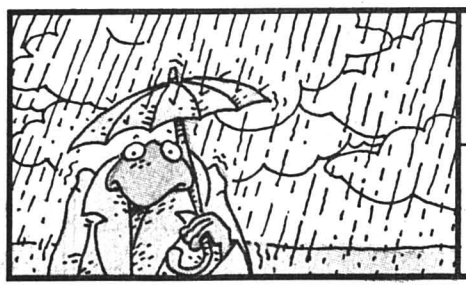

Météo:
Ciel le plus souvent très nuageux, faibles précipitations intermittentes.

Demain:
Temps variable avec par moments quelques pluies.

Lac des Brenets 751,34 m

Lac de Neuchâtel 429,54 m

Fête à souhaiter mercredi 21 septembre 1994: MATTHIEU

12°	5°	Neige
Lever: 7 h 18	Lever: 19 h 59	
Coucher: 19 h 32	Coucher: 8 h 56	2500 m

L'Impartial

Budget du canton de Neuchâtel pour l'exercice 1995

Déficit porteur d'espérance

Sur arrière-fond de crise conjoncturelle dont on commence à entrevoir l'issue, le budget de l'Etat pour l'an prochain prévoit un déficit de 51,8 millions de francs. Un résultat qualifié de «positif» même si la situation sociale n'est pas prête de s'améliorer aussi vite que voulu, a expliqué hier le Conseil d'Etat «in copore». Inutile donc d'espérer voir lever de sitôt l'entier des mesures d'accompagnement qui avaient été prises pour permettre aux finances cantonales de ne pas boire la tasse...

Pour un total de charges de 1,155 milliard de francs, le compte de fonctionnement du budget 1995 de l'Etat prévoit un déficit de 51,8 millions, soit nettement moins que les 64 millions dans le rouge prévus pour cette année. Ceci, alors même que l'effort d'investissement pour terminer le réseau routier cantonal et national, comme pour la réalisation d'Uni-Mail, sera poursuivi: le compte des investissements prévoit en effet 88,8 millions d'investissements nets (82 au budget 94). Quant à l'insuffisance de financement, elle est estimée pour l'année prochaine à 76 millions (90 en 1994).

Cette mouture du budget 95 a été qualifiée hier de «satisfaisante et raisonnable» par l'ensemble du Conseil d'Etat. Mieux encore: le déficit se situant en deçà du montant des amortissements (72,5 millions), une substantielle marge d'autofinancement pourra être dégagée, évitant ainsi à l'Etat de devoir recourir à l'emprunt pour ses dépenses de fonctionnement, ce qu'il avait dû faire depuis 1991, constate le grand argentier Francis Matthey.

CHARGES: UNE AUGMENTATION DE 1,6%

Dans le détail, on relèvera que les charges augmentent de 1,6% et les revenus de 2,8% par rapport au budget 94. Par département, la gestion du territoire (+3 millions, soit 4, %), l'économie publique (+1,6 million, soit 1,9%) et surtout l'instruction publique (+5,2 millions, soit 2,5%) enregistrent les plus fortes hausses de charges nettes.

Pour l'instruction publique, il s'agit de l'effet de l'augmentation d'effectifs qui a conduit à l'ouverture d'une vingtaine de nouvelles classes.

A l'inverse, le Département des finances et affaires sociales prévoit une forte baisse des charges nettes: –21,9 millions (-5,2%) par rapport au budget 94. Mais il ne faut pas se tromper: cela est dû à des estimations de recettes fiscales en hausse ainsi qu'à une participation plus forte de la Confédération au titre du financement de l'assurance-maladie.

LES CHARGES DE PERSONNEL DIMINUENT

Par nature et toujours en comparaison avec le budget 1994, les charges de personnel (292,8 millions) du budget 95 diminuent de 0,1%. Le poste «biens, services et marchandises» –88,4 millions – augmente de 5,1 millions (+6,1%), mais cela essentiellement en raison de la prise en compte des nouvelles dépenses issues de la mise en service de la J20, de la prison de Gorgier et d'Uni-Mail.

Enfin, les intérêts passifs augmenteront de 4,4% pour se situer à 64,7 millions principalement en raison des renouvellements d'emprunts auxquels il faudra consentir.

Au chapitre des recettes, l'Etat s'attend à un accroissement des sommes perçues au titre de l'impôt: de 525 millions au budget 94, elles devraient passer à 550 millions en 1995 (+4,7%).

BUDGET DE TRANSITION ET D'ESPOIR

Pour Francis Matthey, le budget 1995 est un budget de transition et d'espoir. S'il porte l'empreinte d'une vision optimiste, il ne faut cependant pas se cacher que la situation sociale ne va pas s'améliorer de sitôt, reconnaît le conseiller d'Etat. L'accroissement des subventions que l'Etat envisage d'accorder en 1995 en témoigne: elles passeront de 433,2 cette année à près de 445 millions l'an prochain, soit une augmentation de 2,9% issue de la contribution du canton aux prestations complémentaires et à l'AVS/AI (+6,2 millions), des charges d'assistance (+2 millions), du fonds de crise (+4,3 millions) et de l'instruction publique (+3,2 millions). De plus, le chômage – 6,4% actuellement – n'est pas près de se résorber si l'on tient compte des importantes difficultés qu'éprouvent et éprouveront les entreprises du secteur de la construction.

Il convient enfin de remarquer que les prévisions 1995 sont fortement influencées – pour 89 millions! – par les mesures déjà prises ou en passe d'être renouvelées par les autorités cantonales pour améliorer la situation financière de l'Etat. Autant de «coups de pouce» qui, à l'horizon du budget 1996, devront forcément trouver compensation, si l'on veut éviter aux finances cantonales de boire la tasse...

C. P.

Canton de Neuchâtel
Malgré un déficit présumé de 51,8 millions, l'effort d'investissement pour terminer le réseau routier cantonal sera poursuivi. (Henry)

REGARD

Echéances menaçantes

Le budget 1995 de l'Etat de Neuchâtel se veut porteur de l'espoir qu'autorise la timide embellie conjoncturelle. Ses auteurs ne cachent cependant pas qu'il a été «enfanté» dans une douleur certaine.

Seule la mise en place des enveloppes budgétaires par département et l'effort soutenu de tout le personnel administratif ont permis de réduire le déficit initialement estimé à 100 millions aux 51,8 millions annoncés hier. De plus, au vu de l'insuffisance de financement de 1994 et de 1995, la dette publique du canton va franchir le cap des 1,2 milliard.

Enfin et surtout, le budget 1995 est fortement influencé par les mesures d'allégement transitoires.

Sur 89 millions, 49 millions correspondent en effet à des dispositions temporaires arrivant à échéance à fin 1995. Et il faudra bien retrouver cet argent dans une bourse ou l'autre quand il s'agira de planifier les lendemains financiers de l'Etat pour 1996... Francis Matthey l'admet d'ailleurs volontiers.

En clair, le contribuable ne doit pas s'attendre à voir disparaître de sitôt de son bordereau la fameuse contribution de solidarité que l'Etat perçoit à titre transitoire. Ce d'autant plus que les épées de Damoclès ne manquent pas: le 4e train de mesures de la Confédération visant à réduire son propre déficit et la révision de l'assurance-chômage risquent bien d'envoyer de singuliers paquets de charges supplémentaires dans les gencives de l'Etat.

Autant d'éléments et d'échéances «menaçantes» qui tempèrent l'optimisme auquel peuvent aujourd'hui légitimement prétendre les «accoucheurs» du budget 95. Ce dont ceux-ci ne se cachent d'ailleurs nullement et il convient aussi ici de leur reconnaître cette honnêteté première.

Claudio PERSONENI

La Chaux-de-Fonds

Altercation sanglante

Une altercation sanglante, entre ressortissants turcs, s'est déroulée samedi soir à La Chaux-de-Fonds. Un jeune homme a été grièvement blessé au cou.

Page 19

Réforme judiciaire bernoise

Préfets maintenus

La Commission parlementaire du Grand Conseil bernois a mis la dernière main à son rapport sur la réforme globale du système judiciaire bernois. Elle donne le feu vert aux propositions du gouvernement, notamment dans la séparation des pouvoirs entre juges d'instruction et de sanction. En outre, elle ne touche pas à la fonction de préfet dans les huit petits districts.

Page 27

Delémont

Le secrétaire communal condamné

Le secrétaire communal de Delémont a été condamné hier à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans par le Tribunal de Delémont. Il a été reconnu coupable de tentative d'escroquerie et de tentative d'induire la justice en erreur.

Page 29

Neuchâtel: salle L'Eplattenier à la Case à chocs

Tentative de vol

Les splendides œuvres de Charles L'Eplattenier situées dans l'ex-salle de dégustation de l'ancienne brasserie Muller et mises à jour dans le cadre des travaux d'aménagement de la nouvelle Case à chocs, (voir «L'Impartial» du 14 septembre) ont eu chaud. Dans la nuit précédant la parution de l'article que nous avons consacré à cette découverte, des inconnus ont tenté de faire main basse sur les différentes peintures sur toile de l'artiste chaux-de-fonnier.

L'effraction n'a été constatée qu'au matin. Le ou les voleurs se sont introduits par un passe-plats. Si des dégâts ont été occasionnés à certaines des œuvres, ils ne sont fort heureusement que très mineurs, explique Walter Tschopp, conservateur au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et membre du groupe de travail créé pour le maintien et la conservation de la salle.

«Les auteurs de ce forfait ont essayé de décoller deux portraits ainsi que la scène du Jugement de Paris, sans pour autant y parvenir», relève le conservateur pour qui il devait s'agir là plutôt d'actes préparatoires à un vol.

Des mesures, tant au niveau de la sécurité intérieure du bâtiment que du côté de la police ont été prises pour éviter toute répétition de ces actes.

En juin dernier, l'ancienne brasserie avait déjà reçu la visite de «vandales» qui n'avaient cependant et heureusement pas trouvé le chemin de la «salle au trésor».

Réalisée en 1934, cette pièce renferme, outre les œuvres de L'Eplattenier, un mobilier d'époque et de luxueuses boiseries réalisés par la fameuse ébénisterie Jules Perrenoud, de Cernier. C'est un exemple rare de superposition des patrimoines industriel et artistique neuchâtelois, estime W. Tschopp. (cp)

Jeudi 22 septembre 20 h 30
Salle de spectacles, Saint-Imier
ERIC THOMAS
Organisation: CCL
Avec le soutien de L'Impartial

Overall, veste et pantalon chauds et moelleux. Chaudement emmitouflé bébé gazouillera de ravissement. Le tout super léger, aussi pour le porte-monnaie de maman!

20.-

COMBINAISON FLEECE AVEC CAPUCHON

coton/polyester. 56-86

3.20

2 sucettes en silicone 3.50
Chaînette avec clip 3.20

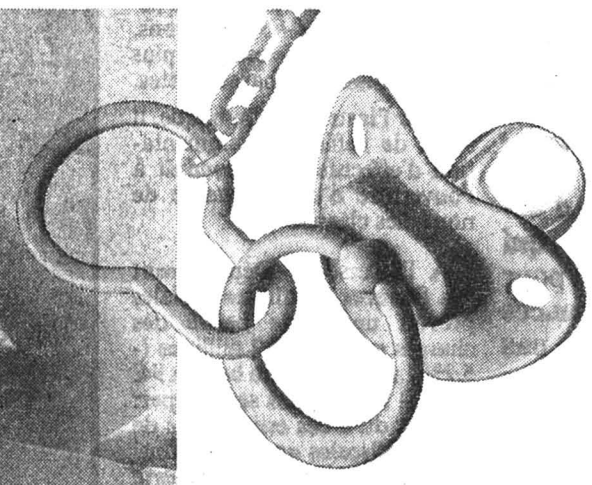

25.-

Ensemble, coton/polyester. 56-86, 25.-
Clown à musique 19.-

30.-

Overall thermo, coton. 56-80

20.-

Veste thermo, coton. 56-86, 20.-

Y assorti: Pantalon thermo 15.-
Bonnet thermo 8.-/Gants thermo avec cordelette 8.-/Blouse en coton, manches longues 12.-

114-A-9409

ABM

144-600

Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

DIVERS

CENTRE TOMATIS
TOMATIS®
La Chaux-de-Fonds
Tilleuls 2 – Tél. 039/23 03 05

Samedi 24 septembre
PORTES OUVERTES
de 9 à 16 heures

Projections de films à
10 heures – 11 h 30 et 14 h 30

132-12844

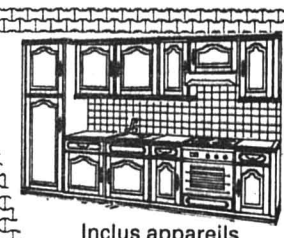

Inclus appareils
Miele
PROMOTION
Cuisine contemporaine
Dès
6990.-
Rustique
Dès
7890.-
132-12183

pierrot ménager
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 00 55
132-12183

GASTRONOMIE

et si on allait manger aux "PERVENCHES"!
tél. 039 28 43 95
132-12362

Chalet Heimelig
Mont-Cornu 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 33 50

La chasse est arrivée

Extraits de notre carte:
Feuilletés de bolets frais d'automne **Fr. 18.–**
Médaillons de chevreuil garni (marrons glacés, poires, pommes, airelles, purée de marron et raisin) spätzlis au beurre **Fr. 36.–**
Desserts maison

Fermé le lundi

Salle pour banquets
132-12958

IMMOBILIER

A louer dès le 1er octobre 1994
à l'avenue Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds

Appartement de 2 pièces

Au 3e étage.
Loyer: Fr. 600.–
plus Fr. 100.– pour les charges
Pour visiter: M. Thourot, concierge
✆ 039/23 17 86
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9
5-1622

DIVERS

BOUTIQUE BENETTON

CHRISTINE LIEVRE
VOUS INVITE A VENIR DECOUVRIR
LA NOUVELLE COLLECTION AUTOMNE-HIVER
A CETTE OCCASION UN APERITIF SERA OFFERT
LE VENDREDI 23 ET LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE

LEOPOLD-ROBERT 13 • 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
132-12563

APPEL D'OFFRES

Masse en faillite
Lemrich & Cie SA, La Chaux-de-Fonds

Les personnes intéressées à la reprise en bloc de l'une ou l'autre des catégories d'actifs suivantes:

- lot de diamants et pierres précieuses
- 6 machines à guillocher GUDEL et 4 machines à guilllocher LIENHARD
- installation de gravure chimique
- autres machines, meubles de bureau, matériel informatique, outillage

peuvent transmettre leurs offres chiffrées jusqu'au 21 octobre 1994 à l'adresse suivante:
Jacques Leitenberg, c/o Fiduciaire Lucien Leitenberg
Avenue Léopold-Robert 79, 2300 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, le 14 septembre 1994

L'administrateur spécial: Jacques Leitenberg

132-12766

IMMOBILIER

A louer **Numa-Droz 115**
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 2 PIÈCES

Cuisine agencée.
Pour le 1er novembre 1994.
Fr. 600.–, plus charges Fr. 100.–
✆ 038/24 53 63, heures de bureau
28-513003

A louer tout de suite ou à convenir
à l'avenue Léopold-Robert 80
La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 92 m²

Au 4e étage. 4 pièces avec WC.
Conviendrait comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 1100.–, plus les charges.
Pour visiter: M. Schærer (concierge) vers le soir, ✆ 039/23 93 40
Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9. ✆ 031/302 34 61
5-1622

A louer
rue Jacob-Brandt 6
à La Chaux-de-Fonds
grand studio meublé
Entièrement rénové, cuisine agencée, TV, vidéo.
Libre au 1er octobre 1994.
Fr. 700.– + charges.
Gérance Peruccio
Mlle Huguenin
✆ 039/31 16 16
241-220388

URGENT

A vendre
tout de suite

2 cafés-restaurants

✆ 029/3 90 53
130732

Publicité intensive, Publicité par annonces

TORGON
Les Portes-du-Soleil
Superbes appartements
Prix intéressant
✆ 022/736 04 51
18-5883

A louer
quartier nord

GRAND 3 PIÈCES

Situé
au 1er étage.

Libre
à convenir.

Tél.
039/23 26 58
132-12083

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
132 12367

Maîtrise fédérale
Tél. 039/28 16 24
SOL
HEIMO & FILS SA
▶Parquets ▶Tapis
▶Plastiques ▶Stores
▶Sols sans joints ▶Entretien
Rue du Parc 9 – 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Rue de la Promenade

Poussette en feu

Mardi vers 11 h 20, les pompiers sont intervenus rue de la Promenade 6 dans le corridor à plain-pied. Une poussette, vide, était en flammes. Le feu s'est communiqué à une porte d'appartement au rez-de-chaussée et a noirci le plafond. Une épaisse fumée s'est répandue dans les appartements de l'immeuble. Les témoins de cet incendie sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 71 01.

Initiative privée

Chèque pour Bikini Test

Dans le cadre du mandat qu'il s'est fixé depuis 1989, le groupe Initiative privée encourage les actions de mécénat dans la région. En ce sens, il soutient les activités de Bikini Test, et en particulier les travaux d'aménagement du lieu. Ainsi, lors du vernissage de la fresque réalisée par Géraldine Cavalli et Jennifer Mermod, Marcel Schiess, représentant Initiative privée, a remis un chèque de 2000 fr aux artistes de la part du Groupement local des banques, lequel était représenté par M. Surdez, directeur du Crédit Suisse.

(comm)

Camp de l'Atelier

Reste quelques places

Il investira le centre Cadet de Sornetan du 2 au 9 octobre prochain: c'est le camp créatif junior de L'Atelier. Puisant dans une large palette d'activités en tout genre, les participants y feront eux-mêmes leur programme, qui comprendra aussi des temps de rencontre, de détente et de jeux. Si la date limite d'inscription est échue, quelques places sont toutefois encore disponibles. Il suffit de contacter L'Atelier au tél. 28 45 75. Au plus vite!

(Imp)

AGENDA

A l'Ancien Stand

«Ja pazzo métier!»

En présence de «Baraka», qui plante ses micros à La Chaux-de-Fonds, Gérard William, en textes et en chansons, présentera son spectacle «Ja pazzo métier!», jeudi 22 septembre à 20 h 30 à l'Ancien Stand.

(DdC)

Boolimik Festival à Bikini Test

Trois jours fous, fous, fous!

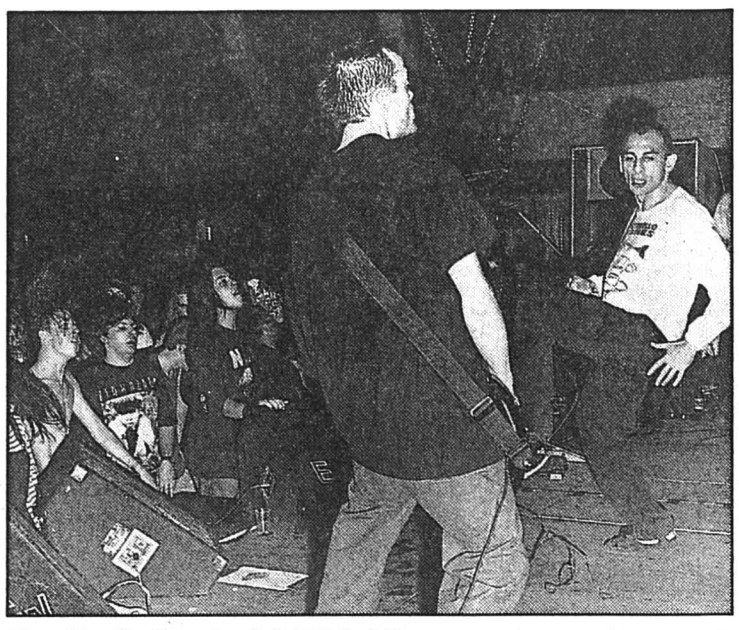

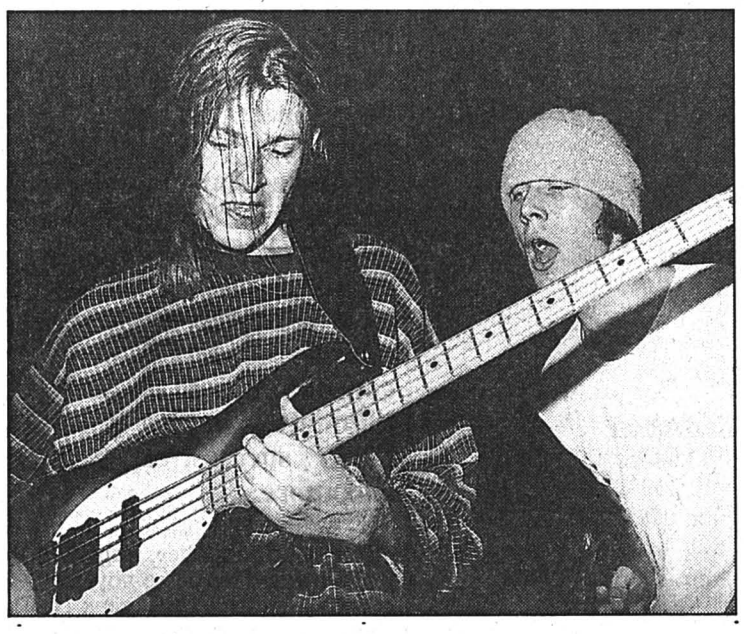

Boolimik Festival à Bikini Test
De gauche à droite: No One Is Innocent, Cheikha Rimitti et Agurk Players. (Pierre Pfiffner)

En misant sur la découverte et la diversité, les animateurs de Bikini Test ont attiré, trois jours durant, des foules aussi compactes que différentes. Survol d'un marathon musical aux allures de délire collectif.

Le rock français se porte bien, merci! Tête d'affiche vendredi soir, No One Is Innocent a provoqué un pogo «hénaurme» avec son «crossover hardcore» implacable et engagé. Très solide, cette formation va faire des dégâts en France: nos voisins tiennent là leur Rage Against The Machine national.

RIMITTI LA CLASSE

Tout autre chose le lendemain avec l'apparition quasi-surréaliste de la légendaire Cheikha Rimitti. Choc esthétique et coup de cœur instantané: dans sa robe criarde, cette vieille dame au sourire triomphant porte les lunettes noires avec une classe indéniable. Les vétérans qui l'accompagnent jouent la carte de la tradition et s'effacent derrière la star. Dans la foule, communauté maghrébine et amateurs de world music fraternisent. Les danseurs envahissent bien vite un côté de la scène et tout Bikini Test se trouve téléporté du côté de l'Atlas. Rimitti triomphe sous l'œil technique d'une équipe de la Télévision suisse romande. Un grand sourire de tous les cœurs.

Le lendemain, adieu le simoun et place au vent glacial de vos pires cauchemars: Scorn est un projet sombre, immensément sombre. Scorn explore des zones de l'âme où règne la terreur pure. Leur ambient-dub vous capture comme une mouche dans quelque toile d'araignée sonique. Le son est colossal, tellurique. Ces gens-là sont fascinés par la mort et la destruction, comme en témoigne le film de compilation dont ils jouent la bande sonore en direct. L'évolution de ces ex-musiciens de Death Metal est intéressante. Elle prouve que ce genre de rock-là est allé aussi loin que possible dans la violence et la sophistication. Scorn cherche donc ailleurs. Apocalyptique.

Après cette séance éprouvante, les Suédois délurés d'Agurk Players se chargèrent de rasséréner tout le monde avec leur funk extra-terrestre déjanté. A Bikini Test, tout le monde se pose la question: qu'est-ce qui rend les musiciens scandinaves aussi inimitablement cinglés?

(mam)

Tribune des Mélèzes renforcée

Rester de glace: jamais!

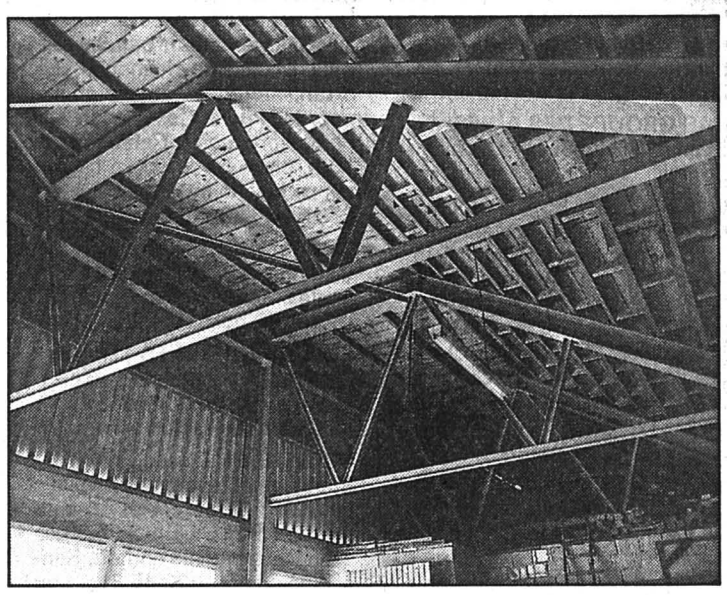

Il y sera permis de sautiller de plus belle et sans arrière-pensées dès le prochain match du championnat de ligue B de hockey sur glace: la tribune principale de la patinoire des Mélèzes vient d'être consolidée.

Afin d'éviter que le mur dressé sous la tribune – qui, soit dit en passant, ne joue aucun rôle de soutènement – ne vibre par trop lorsque la ferveur populaire s'exprime, des travaux dits «de renforcement des contre-fiches» ont eu lieu ces derniers jours. En clair, il s'est agi de placer des renforts métalliques entre les poutres soutenant la tribune.

Faisant d'une pierre deux coups, la commune s'est de même lancée dans la rénovation, sans doute bienvenue, de la buvette du HCC! Pour assouvir la soif de beau spectacle des supporters du HCC, qui accueillera le HC Langnau pour son premier match à domicile mercredi 27 septembre, et contenir l'enthousiasme débridé, le cirque glacé a fait peau neuve.

(pfb – Impar-Gerber)

Victime à l'hôpital

Coup de couteau

Une altercation sanglante, entre ressortissants turcs, selon la police, s'est déroulée samedi soir, devant le salon de jeux New-York City, rue de la Balance 12. Il était presque 21 h lorsqu'un client de l'établissement a entamé une dispute avec un jeune homme de 17 ans, l'entraînant à l'extérieur et le menaçant d'un couteau. L'altercation s'est envenimée et l'agresseur a porté un coup de couteau au jeune homme, le blessant gravement au cou et à la tête. Deux amis ont entraîné la victime loin du lieu du drame. Le blessé saignait abondamment marquant de rouge le trajet parcouru et les témoins de ce drame ont été fort impressionnés. Finalement, c'est sur la place du Marché que les premiers secours ont recueilli la victime pour l'emmener en ambulance à l'hôpital. L'agresseur, connu du trio de jeunes gens, a pu être identifié. Il a été entendu par la police, de même que les accompagnants de la personne blessée. Hier, les enquêteurs ne pouvaient encore déterminer le motif de la querelle et la raison de cet acte de violence. Tous les protagonistes de ce drame sont domiciliés à La Chaux-de-Fonds. (Imp)

NAISSANCE

Ma marraine et mon parrain étaient pressés de me voir, et comme ma chambre était prête, j'ai pris un peu d'avance.

Je m'appelle

MIKE

Je suis né le 20 septembre 1994 à la Clinique LANIXA pour l'immense joie de mes parents.

Chantal et Didier
SPÄTIG - TENDON
Av. Léopold-Robert 126
2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci à tout le personnel de la Clinique Lanixa.

Le Foyer Jeanne-Antide fête ses 40 ans

Au service de l'enfance en détresse

Quarante ans au service de la petite enfance en détresse, cela peut se marquer. C'est aussi, pour le Foyer Jeanne-Antide, l'occasion de faire connaître et reconnaître son travail, dans une société en mouvement qui a vu exploser les demandes de placement de la part de familles en situation de profonde détresse. Pour ce faire, des portes ouvertes auront lieu samedi 1er octobre.

Depuis 1954, date de sa fondation par Caritas, le Foyer a vu passer de nombreux enfants en difficulté. Jusqu'en 1992, il était dirigé par les Sœurs de la Charité de Besançon, une congrégation fondée en 1799 par Jeanne Antide, une Franc-Comtoise qui a dédié sa vie aux laissés-pour-compte. Depuis deux ans, c'est une direction laïque qui a pris les rênes de cette institution tout en gardant son inspiration chrétienne.

Si, au départ, il s'agissait surtout de s'occuper d'enfants de milieux pauvres dont les deux parents travaillaient, aujourd'hui, les problèmes sont devenus plus aigus et les situations fort diverses. Les pensionnaires, âgés de quelques semaines à six ans, viennent là pour des séjours de durées extrêmement variables. Les placements ne sont parfois que temporaires, dus à des parents momentanément débordés à la suite d'une maladie, d'une hospitalisation, et n'ayant personne en ville sur qui compter. Mais très souvent, l'institution doit prendre le relais de parents violents, toxicomanes, dépressifs, alcooliques ou incestueux...

MÈRES EN SITUATION D'URGENCE

Comme de nombreux organismes dépendant de l'aide de l'Etat, le Foyer Jeanne-Antide se voit confronté à une demande croissante en même temps qu'à l'obligation de faire des économies. Actuellement, il compte 14 postes de travail, tous domaines confondus, pour une capacité d'accueil de 24 pensionnaires, d'ailleurs régulièrement dépassée.

Outre la prise en charge des enfants, le Foyer permet également des visites sous surveillance, lorsque des contacts à domicile seraient trop risqués. En effet, pour le directeur Jean-Philippe Grisel, il faut le plus possible garder le contact avec la famille, et voir aussi ce qui peut aller. Mais il ne souhaite pas en rester là. Le Foyer pourrait aussi accueillir mères et enfants en situation d'urgence. Mais pour cela, il faudrait augmenter sa capacité. Raison pour laquelle, la Fondation Jeanne-Antide invite la population à venir découvrir cette institution peu connue.

(am)

● *Portes ouvertes au Foyer Jeanne-Antide, Jardinière 121, samedi 1er octobre de 14 h à 17 heures.*

Magasin cambriolé

Caméscope et Cie

Le long week-end du Jeûne fédéral n'a, semble-t-il, pas suscité des cambriolages en série. Un seul – un de trop – a été signalé à la police. C'est le magasin Filligraf Radio-TV, Charles-Naine 3, qui a été visité et les cambrioleurs ont brisé la vitrine pour emporter un caméscope et une chaîne hi-fi. Les bris de glace ont encore endommagé d'autres articles entraînant 6000 francs de dégâts. Installé auparavant au No 5 de la même avenue, ce commerce avait déjà été à deux reprises la cible de cambrioleurs. (Imp)

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVE

Ramassage de papier
Soixante tonnes

Le Locle-Natation (LLN), lors de son dernier ramassage de vieux papier, organisé en collaboration avec le service de la voirie, en a récolté quelque 60 tonnes. Soit moins que lors des précédentes opérations similaires. Ceci peut s'expliquer par la proximité (un peu avant les vacances) de la dernière récolte, ou peut-être aussi en fonction des nouvelles contraintes obligeant les habitants à ficeler les paquets, en évitant les sacs de papier ou les emballages de carton. A ce propos, les responsables de ce ramassage assurent qu'en général les Loclois se sont montrés disciplinés face aux nouvelles directives. Avec un complément de la réserve du LLN, ce sont néanmoins trois wagons complets qui ont été acheminés à l'usine de recyclage des vieux papiers. A noter que le prochain ramassage est prévu courant novembre. (Imp)

BRAVO À

Marthe Delachaux-Meystre...

... du Locle, qui vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, Rolf Graber, président de la ville, lui a rendu visite afin de lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population et pour lui remettre le traditionnel cadeau. (comm)

Liens solides entre Les Ponts-de-Martel et «leur» village roumain

Nouvelles actions en vue

Ainsi que «L'Impartial» l'avait annoncé en juin dernier, une délégation de l'Opération villages roumains (OVR) des Ponts-de-Martel s'est rendue cet été à Salistea-Noua, près de Cluj, en Transylvanie. Fort de trois véhicules, d'une remorque et d'un van, le convoi a franchi les 1600 kilomètres et les frontières successives sans encombre.

«Comme d'habitude», rapportent les membres de ce voyage, «l'accueil fut très chaleureux et chacun a pu entrer dans l'intimité de nombreuses familles du village». Chaque repas était offert par un foyer différent. Les Ponliers ont ainsi pu constater une amélioration dans l'alimentation, en ce qui concerne la variété des produits à disposition. Même si l'inflation galopante que connaît la Roumanie les tient souvent hors de portée des porte-monnaie des habitants.

Ce qui a le plus réjoui les membres de l'expédition, est de voir que les villageois tissent à nouveau entre eux des liens qu'ils avaient perdus.

GRÂCE À UNE VENTE

A ce titre, les séances du comité local, auxquelles les Ponliers furent conviés, se sont déroulées dans un esprit chaleureux et constructif, exprimant ainsi la latinité de la culture roumaine. Les sujets de discussion n'ont pas manqué, avec d'abord l'évocation des actions déjà menées à terme, comme l'achat de matériel agricole, en Roumanie, pour une dizaine d'agriculteurs, la réfection du bâtiment abritant la salle de classe, la maison de la culture et le futur poste sanitaire. Les bénéficiaires ont remercié leurs amis suisses de l'aide apportée dans toutes les familles du village.

Ainsi, dans plus de 80 cartons-cadeaux ciblés, la délégation a apporté à Salistea-Noua de nombreux habits, souliers et objets divers. Le comité local en a organisé la vente, proposant même une vente aux enchères des vélos. L'émotion fut vive parmi les habitants lorsque, quatre jours plus tard, ils purent s'asseoir sur les cinquante nouvelles chaises dont la vente avait permis l'achat.

UNE MOISSONNEUSE-BATTEUSE?

Mais l'émotion ne fut pas moins vive chez les Ponliers «de constater que les gens du comité de Salistea-Noua avaient à cœur de prendre les choses en main et de les mener à terme», témoignent-ils. Ainsi, grâce à cette volonté, chacun a pu trouver un siège pour assister à une projection de diapositives organisée par les Neuchâtelois. Ce qui fut un excellent prétexte à une réunion générale du village qui donna lieu à des discussions qui se prolongèrent jusque fort tard dans la nuit.

Parmi les nombreux sujets abordés, «l'un revenait régulièrement en avant en cette période de moisson: l'absence d'une bonne moissonneuse-batteuse», signalent les voyageurs dans leur rapport établi récemment et qui relate leur séjour.

Dès leur retour en Suisse, les membres de l'OVR des Ponts-de-Martel ont retroussé leurs manches. Il s'agit maintenant pour eux de déménager le cabinet médical du Dr Berthet de La Chaux-de-Fonds. En effet, partant en retraite, ce médecin a généreusement offert son matériel pour leur action. Celui-ci sera fort utile pour équiper le poste sanitaire du village roumain, puisqu'à l'heure actuelle, c'est «certainement le domaine de la santé qui est le plus défavorisé dans ce pays», notent les Ponliers.

Le comité OVR est donc maintenant à la recherche d'un transporteur bénévole pour convoyer ce matériel en Roumanie. En outre, il prépare la vente d'objets d'artisanat qui aura lieu à l'occasion de la foire du village neuchâtelois, le 27 septembre prochain. Comme d'habitude, il a rapporté divers objets artisanaux roumains, tels que nappes, poterie, jeux d'échecs, créations en bois, etc. qui seront proposés ce jour-là. (comm/jcp)

● *Stand de l'Opération villages roumains (OVR) des Ponts-de-Martel, mardi 27 septembre, foire du village. OVR Ponts-de-Martel, CCP 23-2995-0.*

Grâce à la vente d'habits et de vélos
Cinquante chaises ont pu être achetées. Elles arrivent au village. (privée)

A découvrir ou redécouvrir à l'UPN

L'architecture du Locle

«Le Locle: une architecture à découvrir». C'est le titre d'un cours qui sera donné, dans le cadre de l'Université populaire, par l'ethnologue Nadja Maillard. Il aura lieu à la Fondation Sandoz, les mardis 27 septembre, et 4, 11 et 18 octobre, de 19 h 30 à 21 h 30. Rappelons que Mme Maillard avait été chargée de réaliser le recensement architectural de la ville du Locle, ce qui a permis d'accumuler une documentation considérable. Documentation qu'il aurait été dommage de ne réserver qu'aux seuls spécialistes.

Ce cours comprendra une présentation générale, les heurs et malheurs de quelques transformations, ainsi que des visites sur le terrain. Le même sujet avait remporté un succès considérable l'année dernière; on avait même dû refuser du monde.

Pour toutes inscriptions: Université populaire neuchâteloise, case postale 77, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 23.27.23. (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 21 AU 27 SEPTEMBRE

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).

● CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

● CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 23 septembre, stamm à 18 h au restaurant de La Jaluse. Mardi 27, sortie VTT; départ à 18 h à l'Hôtel de Ville. Varappe dès 17 h au Soleil d'Or, à la Halle polyvalente du Communal en cas de mauvais temps. Gardiennage: Blaise Buffe et Jean Chèvre.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Lundi 26 septembre, répétition à 20 heures à la Maison de paroisse

● CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Mercredi, entraînement aux Planchettes dès 15 h au chalet. Entrainement samedi dès 14 h aux Planchettes.

● CLUB JURASSIEN, SECTION COL-DES-ROCHES Dimanche 25, torrée-saucisses aux Gillottes dans le pâturage de Mlle Madeleine Jeanneret. Le matin, tournée champignons pour les intéressés. Chacun apporte son repas. Rendez-vous 10 h, place Bournot. En cas de temps incertain, tél. dès 9 h au 039 31.30.78 (Georges Kurz).

● CONTEMPORAINES 1915. Vendredi 23, dîner aux Replattes. Rendez-vous à la poste. Départ du bus: 10 h 45.

● CONTEMPORAINES 1924. Assemblée de septembre annulée. Rendez-vous le 6 octobre au Cercle de l'Union à 14 h.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

NAISSANCE

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL DU LOCLE

MANON
est heureuse d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

KAREN

le 20 septembre 1994

Famille Sandro
BARACCHI - WINKELMANN
Le Locle

157-501497

DIVERS

Opel Ascona 2.0i
Exclusive, 5 portes, 1989, 54 000 km, rouge métallisé. Garantie, échange, crédit.
✆ 038/33 90 33
✆ 077/37 53 28
28-776

KADETT CABRIO
Toutes options
Garantie 12 mois
22 000 km
✆ 077/377 112
28-776

Matelas de santé
Soit: Bico, Robusta ou autres, lits turcs et sommiers Bico-Flex. Prix très intéressants. Reprise de literies usagées.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 30 89
132-12332

TEEL
Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle
Jeudi 22 septembre à 20 heures
Evangélisation et bienfaisance sans frontière
M. Jean-Paul Descombes nous donnera des nouvelles du Liban et des pays de l'Est.
Bienvenue à tous
157-14030

L'annonce, reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOI

Afin de compléter nos effectifs, nous cherchons
un(e) comptable/employé(e) de commerce qualifié(e)
dont la date d'entrée est à convenir.
Nous demandons:
– expérience de comptabilité dans un milieu industriel;
– bonne connaissance de la gestion du personnel;
– bonne connaissance de la comptabilité analytique;
– connaissance de Windows/Excel serait un avantage.
Nous offrons:
– horaire libre;
– place de travail stable dans un cadre de travail stimulant;
Faire offre sous chiffres K 157-713552 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

IMMOBILIER

À LOUER
Au Locle, Marie-Anne-Calame 14: **appartement de 3 pièces,** cuisine, salle de bains, dépendances. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 620.–. Ainsi qu'un **appartement de 2 pièces,** cuisine, salle de bains, dépendances. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 450.–
Pour visiter, s'adresser à Mme Santos
✆ 039/31 19 32, le soir
132-513298

À LOUER
Dès le 1er novembre 1994: **appartement de 3 pièces,** confort, au 4e étage ouest. Crêt 20. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 690.–. Pour visiter, s'adresser à M. Christian Ioset, ✆ 039/28 78 65
Dès le 1er novembre 1994: **appartement de 3 pièces,** confort, au 5e étage ouest. Crêt 20. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 690.–. Pour visiter, s'adresser à: Mme Véronique Kistler.
132-513298

À REPOURVOIR
Au Locle, **service de conciergerie** de deux immeubles de trois étages, pour le 30 septembre 1994. Appartement de 3 ou 4 pièces à disposition.
Plusieurs appartements de 3 pièces, cuisine agencée et **4 pièces,** cuisine agencée, sont à louer dans les mêmes immeubles.
Pour visiter, s'adresser à Mme Courtet, ✆ 039/31 57 89
132-513298

DIVERS

Marché d'occasions
du lundi, 19 septembre, au samedi, 1 octobre, dans le hall inférieur
• Lave-linge automatique • Lave-vaisselle
• Congélateur-armoire • Congélateur-bahut
• Réfrigérateur • Aspirateur
• Séchoirs à linge • Repasseuse
• Cuisinière • Four à micro-ondes
Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dûs au transport, aux célèbres
prix super-avantageux FUST
* tous les appareils avec garantie
* conseil professionnel
* livraison à domicile sur demande
* grand choix dans toutes les marques importantes
Dipl.Ing. FUST JUMBO
La Chaux-de-Fonds • Tel. 039 / 26 68 65
FUST: Le No 1 de l'électroménager et des cuisines agencées

LA BRÉVINE
SALLE OMNISPORT
Vendredi 23 septembre 1994
à 20 h 15 précises
Organisation: FC AS Vallée

GRAND LOTO
Fr. 25 000.— de quines
1 voiture Fiat Cinquecento, valeur Fr. 12550.–
1 vélo de montagne à Fr. 1690.–
1 bon de voyage à Fr. 1200.–

Abonnement Fr. 20.–
(3 pour Fr. 50.—)
pour toute la durée du loto

Avec vrenelis, demi-cochons, supercorbeilles, jambons et 3 tours royaux hors abonnements

Service de car gratuit!
Rochefort: départ à 18 h 10, garage Favre
Boudevilliers: départ à 18 h 20, arrêt du bus
Dombresson: départ à 18 h 30, Coop
Cernier: départ à 18 h 40, ancienne BCN
Fontainemelon: départ à 18 h 45, Folies
La Chaux-de-Fonds: départ à 19 h 05, gare
Le Locle: départ à 19 h 20, place du Marché
157-500485

EMPLOIS FÉDÉRAUX

05-2018-060/ROC

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stæmpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 38 fr. pour 6 mois et 47 fr. par an.
Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

2 collaborateurs/trices scientifiques

Collaboration au sein de la direction du projet «Réaménagement de la péréquation financière entre la Confédération et les cantons». Soutien au chef du projet sur le plan technique, méthodologique et administratif. Participation à des groupes spécifiques en relation avec le projet. Accompagnement de ces groupes et d'experts externes. Rédaction de rapports. Collaboration aux activités d'information. Etudes universitaires complètes en sciences économiques ou politiques. Connaissances des liaisons financières et politiques de notre organisation étatique. Esprit analytique et conceptuel. Actif et disponible, indépendant, créatif, talent d'organisateur et de négociateur. Aptitude à la collaboration interdisciplinaire. Aisance dans la rédaction. Langues: l'allemand ou le français avec bonnes connaissances de l'autre langue. L'engagement est limité à la durée du projet.

Lieu de service: *Berne*
Administration fédérale des finances, service du personnel, Bundesgasse 3, 3003 Berne,
✆ 031/322 60 29, M. F. Bangerter, chef du projet

Un/une juriste

Traitement de questions relatives au droit des constructions et de l'aménagement du territoire. Rédaction d'avis de droit et de prises de position. Coordination avec d'autres législations relatives aux activités de la Confédération qui ont des effets sur l'organisation du territoire. Participation à des groupes de projets internes, collaboration avec les services de la Confédération et des cantons. Etudes universitaires complètes et brevet d'avocat; bonne connaissance du droit administratif, en particulier du droit d'aménagement et des constructions. Langues: le français et connaissances très approfondies de l'allemand et si possible une bonne connaissance de l'italien. Les candidatures de femmes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: *Berne*
Office fédéral de l'aménagement du territoire, service du personnel, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne

Informaticien/ne

Nous cherchons un/une informaticien/ne pour renforcer l'équipe du Centre de calcul du Département fédéral de justice et police. Opérationnelle sans interruption, cette unité assure le développement et la maintenance de solutions informatiques destinées à l'ensemble du département. Pour accomplir ces tâches, nous mettons à disposition les moyens les plus modernes tels que banques de données relationnelles (Ingres, NonStop SQL), Case-Tools, technologie client-serveur. La fonction requiert des connaissances approfondies du système d'exploitation DEC-VMS, plusieurs années d'expérience en matière de réalisation de solutions informatiques (si possible avec Ingres et ISEE), de solides connaissances de la conception de solutions client-serveur, ainsi qu'une bonne maîtrise du langage de programmation évolué (C/COBOL). Il est exigé que la candidate/le candidat soit disposé/e à travailler au sein d'une équipe et à suivre des cours de perfectionnement. Langues: allemand ou français, anglais informatique. Les candidatures de femmes sont particulièrement souhaitées.

Lieu de service: *Zollikofen*
Département fédéral de justice et police, secrétariat général, services du personnel, Palais fédéral ouest, 3003 Berne

Traducteur/trice

au Service de traduction de l'Office fédéral des transports. Traduire en italien des textes difficiles provenant de tous les services de l'office. Ces textes, de nature politique, juridique, économique et technique (messages, communiqués de presse, allocutions, rapports, prescriptions de sécurité, directives, correspondances générales, etc.) portent sur tous les domaines des transports publics, notamment Alptransit et RAIL 2000. Diplôme de traducteur ou formation équivalente. Expérience de traducteur/trice, si possible dans l'administration. Bonne culture générale. Sens de la collaboration. Langues: italien, avec de très bonnes connaissances d'allemand.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: *Berne*
Office fédéral des transports, services centraux, Palais fédéral nord, 3003 Berne

Un/une juriste

Collaborateur/trice de la section juridique. Traiter de manière autonome les affaires juridiques relevant du domaine d'activité de l'office, notamment dans les domaines des chemins de fer, de la navigation et des autobus. S'occuper des questions fondamentales en matière d'aménagement du territoire et de l'environnement. Instruire des procédures de première instance et d'instance de recours et préparer les décisions. Négocier avec les autorités et les parties. Participer à des visites des lieux et à des séances de conciliation. Rédiger des avis. Collaborer à l'élaboration et à la révision des lois et ordonnances concernant les transports publics. Juriste justifiant d'études universitaires complètes, avec, de préférence, une spécialisation dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Brevet d'avocat souhaité. Sens du travail interdisciplinaire. Langues: l'allemand, avec de bonnes connaissances du français. Notre petite équipe de quatre juristes se réjouit de votre candidature. Les candidatures de femmes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: *Berne*
Office fédéral des transports, services centraux, Palais fédéral nord, 3003 Berne

Traducteur/trice

au Service de traduction de l'Office fédéral des transports. Traduire en français des textes difficiles provenant de tous les services de l'office. Ces textes, de nature politique, juridique, économique et technique (messages, communiqués de presse, allocutions, rapports, prescriptions de sécurité, directives, correspondances générales, etc.) portent sur tous les domaines des transports publics, notamment Alptransit et RAIL 2000. Diplôme de traducteur ou formation équivalente. Expérience de traducteur/trice, si possible dans l'administration. Bonne culture générale. Sens de la collaboration. Langues: le français, avec de très bonnes connaissances d'allemand.

Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: *Berne*
Office fédéral des transports, services centraux, Palais fédéral nord, 3003 Berne

Traducteur/trice (allemand-français)

pour un domaine d'activité très varié (démographie, économie, sociologie, tourisme, etc.) et des travaux divers (correspondance, communiqués de presse, publications périodiques). Ce poste conviendrait à une personne francophone possédant d'excellentes connaissances d'allemand, de formation universitaire (ETI de préférence), et sachant se servir du traitement de texte (Winword). S'il vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre offre de service, accompagnée des documents usuels. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.
La durée de l'engagement est limitée.

Poste à temps partiel 80%
Lieu de service: *Berne*
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne,
✆ 031/323 60 57, Ref. TRAD

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
Ed. Senn, chef de cuisine
Les Brenets, ✆ 039/32 11 37
LA CHASSE...
... ce n'est pas le coup de fusil!

Chevreuil	
Civet sans os	Fr. 17.50
Médaillons	Fr. 26.50
Selle, 2 personnes	Fr. 77.—
Lièvre	
Civet sans os	Fr. 14.50
Filet	Fr. 18.50
Sanglier	
Entrecôte	Fr. 23.50
Gibier frais	

Réservation appréciée
157-14308

LA CROISETTE
votre préférence
Service traiteur
Livraison du menu du jour à domicile
Ouvert 7 jours sur 7
✆ 039/31 35 30
157-14083

Feu: 118

IMMOBILIER

AU LOCLE
Votre nouvel appartement
REFAIT À NEUF
Bloc cuisine, sanitaire, revêtement de sols. 2 pièces – 3 pièces – 4 pièces
Mensualité dès Fr. 490.– + charges.
✆ **038/24 57 31**
28-440

DIVERS

alivins fait sauter les prix!
Tél. 039 31 90 30

OUVERTURE DEMAIN
DE 8H.00 A 18H.30

Notre mascotte "Alivins" animera la journée

BOISSONS	Neuchâtel blanc Sélection du Prieuré	1992	75 cl 5.95
	Côtes du Ventoux AC Château de la Madelène	1992	70 cl 2.95
	Vittel et Contrexeville / PET MAXI		150 cl 1.--
	Bordeau AC rouge Châteaux La Renardière	1993	75 cl 4.50
	Coca - Cola / PET MAXI		150 cl 1.50
	Heineken / 12 packs		10.50
	Jumilla rouge / Echanson		litre 1.95
	Vin du pays des Bouches du Rhône Domaine de la Forêt		70 cl 2.95
ALIMENTATION	NESCAFE GOLD de Luxe		200 gr. 11.50
	TOUTES LES CEREALES KELLOGG'S		3 pour 2
	CAFE LA SEMEUSE mocca en grains		500 gr. 7.90
	BRANCHES CAILLER		42 x 23 gr. 14.95
	WHISKAS aliment pour chats		400 gr. 1.30
	PANTENE shampoing		2 x 250 ml. 7.90
	DASH lessive		5 kg. 10.--

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Micronora

Exposants du cru

Le salon des microtechniques Micronora, qui se tient jusqu'à samedi 24 septembre à Besançon, accueille parmi les quelque 400 exposants venus du monde entier huit entreprises du Haut-Doubs. Il s'agit de Bert-Micro-Décolletage (Maîche), Ets Claude Bessot, Perrenoud SA (Charquemont), Hugoniot-Fernand SA (Montécheroux), MCB Productique, Technicarbure SARL (Le Russey), Probotech SARL (Damprichard) et Villers-Décolletage (Villers-le-Lac). (pr.a.)

Morteau

Recul du chômage

«Le nombre de demandeurs d'emploi baisse de façon importante en Franche-Comté», observe la direction régionale du travail et de l'emploi. Il se trouve que sur un an, le recul le plus sensible du chômage concerne le bassin d'emploi de Morteau avec –8,4%. Les chômeurs du Haut-Doubs horloger sont encore 1389 et 1927 dans la région de Pontarlier. (pr.a)

AGENDA

Verrières de Joux

Débat sur l'absinthe

A l'occasion de la présence de la Bulle aux Verrières de Joux, dès aujourd'hui et jusqu'au 28 septembre, un débat sur l'absinthe posant la question de sa réhabilitation aura lieu vendredi 23 septembre à 20 h 30, précédé de la projection du film «Au temps de la fée verte» tourné au printemps dernier par Télé-Saugeais. (pr.a)

Malbuisson: journées des sapeurs-pompiers

Interventions sur le lac

Le beau temps n'était malheureusement pas au rendez-vous à la plage Barthelet, sur les bords du lac de Malbuisson, pour la première des quatre journées départementales des sapeurs-pompiers du Doubs. Pourtant le public du secteur et quelques élus sont venus assister aux nombreuses démonstrations des soldats du feu.

Cette année, les journées départementales ont eu lieu ce dernier week-end et se prolongeront les 1er et 2 octobre. Samedi, nous avons pu apprécier les capacités d'intervention variée de ces techniciens équipés d'un matériel de plus en plus performant. Le premier week-end d'octobre verra se dérouler la collecte au profit des pupilles, qui sera suivie de portes ouvertes dans tous les centres de secours.

Le lieutenant-colonel Decellieres rappelait, samedi, le but de ces rencontres avec le public: «Faire mieux connaître notre travail, mais aussi informer sur les premiers secours et donner quelques notions de prévention. Cette année, nous avons profité de l'organisation à Malbuisson d'un stage national de plongée qui a rassemblé 35 pompiers de toute la France pour axer nos exercices sur les interventions en milieu aquatique.»

DES HOMMES ET DU MATÉRIEL

Le Doubs est bien protégé, avec 240 professionnels et 3000 volontaires. L'équipement matériel est également impressionnant. Nous avons pu en avoir un aperçu à Malbuisson. La cellule mobile d'intervention chimique, équipée pour toute catastrophe écologique, dispose d'un véhicule spécialisé apte à faire face à tout type de pollution. Le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu dangereux, équipé d'un véhicule 4 x 4, est prévu, lui, pour agir dans les falaises, ravins, sur les pylones et les grues ainsi que dans les grottes.

Le centre d'intervention de Montbéliard avait détaché un fourgon-pompe de treize tonnes, équipé d'une citerne de 3100 litres avec pompe qui débite 2000 litres à la minute. Avec trois lances et cinq hommes d'équipage, il permet de faire face à toutes les opérations de sauvetage élémentaires. Le coût d'un tel véhicule – 680.000 FF – donne une idée des investissements nécessaires. Plus loin un véhicule chenillé et sa remorque escaladaient un talus impressionnant.

DÉMONSTRATIONS SPECTACULAIRES

En dépit du temps couvert et parfois pluvieux, les exercices prévus ont tous pu se dérouler. Seul petit problème, le tas de bois prévu pour une extinction a eu beaucoup de mal à s'enflammer... Hélitreuillage au-dessus du lac, secours porté à un voilier, plongée et réanimation, tous les aspects aquatiques des secours furent présentés. La désincarcération d'un automobiliste rappela l'image des nombreux accidents pour lesquels les centres de secours interviennent.

Plus prosaïqement, les pompiers montrèrent également comment faire face aux débuts d'incendie: eau pulvérisée pour le bois, extincteur à poudre pour les hydrocarbures, couverture pour éteindre les vêtements enflammés. Rires dans le public lors de cette démonstration, lorsque la jeune fille matérialisée par le mannequin a – au sens propre – perdu la tête dans les bras du pompier qui la sauvait...

Pour la collecte de l'œuvre des pupilles, le commandant Espitalier, président de l'union départementale, compte sur le même succès que les années passées. «Depuis quinze ans le Doubs est en tête pour la collecte des pupilles. L'an dernier, nous avons envoyé 220.000 FF. Nous devons encore faire un effort puisque c'est le colonel Babey, un ancien de chez nous, qui assure la présidence de l'œuvre.» Rendez-vous est donc pris pour la collecte et les portes ouvertes, les 1er et 2 octobre prochains. (dry)

Une des démonstrations des soldats du feu
Le Doubs bien protégé avec 240 professionnels et 3000 volontaires. (dry)

Cernay-L'Eglise: fête pour le tiers monde le 9 octobre

Légumes de la solidarité

La récolte des patates en prévision de la fête des légumes du 9 octobre à Cernay-L'Eglise s'est faite à l'ancienne avec l'intervention d'un cheval comtois de René Passebois.

Une cinquantaine de personnes ont participé dernièrement à la récolte des patates (deux à trois tonnes), carottes, oignons, choux et potirons dont la vente soutiendra des projets humanitaires et de développement dans le tiers monde.

La commune de Cernay-L'Eglise, qui accueillera la dixième édition de cette fête tournante, avait mis une parcelle de 25 ares à disposition avec l'accord, évidemment, d'Hervé Cagnon, son exploitant. Les écoliers de ce village ont travaillé la terre et surveillé cette culture de la solidarité avec les adultes de Cernay et des localités voisines impliquées.

Les légumes ainsi récoltés et conditionnés seront proposés à la vente le 9 octobre. Le produit dégagé, ainsi que la recette des repas de midi sous chapiteau (720 repas en 93), seront destinés à appuyer trois projets suivis par Cernay. La moitié du bénéfice ira cependant à d'autres actions gérées par les quelque douze autres villages accueillant à tour de rôle cette fête.

Cernay aide ainsi à la construction d'un dispensaire au Zaïre, à la formation de kinésithérapeutes intervenant au Mozambique pour appareiller les enfants victimes de mines antipersonnelles et à la réalisation d'un home pour personnes âgées en Colombie. Le comité d'organisation de la fête de Cernay a fait fabriquer en outre 1000 stylos qui, proposés à 5 FF pièce, permettront d'expédier du matériel scolaire aux enfants du Mozambique.

Cernay-L'Eglise
Récolte des patates à l'ancienne. (Impar-Prêtre)

La fête du 9 octobre débutera par une messe sous chapiteau, à 10 h 30, suivie d'un concert-apéritif avec la participation des cors de chasse de Maîche, puis du repas. Durant l'après-midi, les visiteurs auront la possibilité de participer à des jeux avec Disco-Vacances, d'écouter le chanteur Daniel Cabat, les accordéonistes de l'école de Didier Faivre ou encore de s'informer auprès des stands de l'ACAT, du CCFD, de LACIM, d'Artisans du monde et des scouts du Plateau. (pr.a.)

Sécurité sociale

Embouteillage!

Il y aurait 110.000 dossiers non traités actuellement en souffrance à la sécurité sociale à Besançon. D'où des délais de remboursement qui sont passés de sept jours à trois voire cinq semaines. (pr.a.)

Filières lycéennes

La moitié dans le tertiaire

Cinquante-deux pour cent des 15.000 lycéens franc-comtois ont choisi une orientation dans le tertiaire et le reste dans l'industrie. Les branches du secrétariat, des techniques financières et comptables, de la mécanique et de la productique, du génie électrique et du bois sont les plus prisées. (pr.a.)

IMMOBILIER

28-1616
CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Balance 6
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Cuisine agencée, lave-vaisselle
Loyer: Fr. 830.– + Fr. 10.– charges
Libre dès le 1er octobre 1994
2034 Peseux (038) 31 78 03

À LOUER
QUARTIER NORD-OUEST
à La Chaux-de-Fonds
Libre de suite ou à convenir.
Appartements de 2-3 pièces
Entièrement rénové
Tél. 232 655 le matin
132-12083

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
au nord-ouest de la ville
petit immeuble à rénover
Comprenant: 2 appartements duplex avec balcons, caves, petit jardin arborisé.
Ensoleillement excellent.
Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
039/23 78 33. Fax 039/23 77 42
132-12082

A louer rue du Locle 3a, 3e étage
APPARTEMENT 3½ PIÈCES
Refait à neuf
Fr. 900.–, charges comprises
039/26 94 01
132-513376

A louer tout de suite ou à convenir
à l'avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
Appartement de 2 pièces
Au 8e étage. Avec cuisine agencée.
Loyer: Fr. 660.–
plus les charges de Fr. 100.–
Pour visiter: M. Thourot, concierge
039/23 17 86
Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9. 031/302 34 61
5-1622

À LOUER
A La Chaux-de-Fonds, rue des Champs 6-8 dans deux immeubles de 12 logements avec ascenseur
APPARTEMENTS NEUFS
4 pièces, 95 m² dès Fr. 1208.– + 250.– ch.
4½ pièces, 104 m² dès Fr. 1309.– + 250.– ch.
2½ pièces, 53 m² dès Fr. 675.– + 150.– ch.
Garages Fr. 115.–
Entrée: dès 1er septembre 1994 pour le premier bâtiment, dès mars 1995 pour le deuxième bâtiment.
Ces logements bénéficient de l'**aide fédérale cantonale et communale.** Abaissements supplémentaires possibles pour les personnes remplissant les conditions.
Renseignez-vous. 28-486
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

SELENIA
MOTOR OIL

HEIMANN DMB&B

18-2013-133/ROC

SERVICE COMPRIS ?

Vous recherchez une nouvelle référence en matière automobile? Avec la Fiat Punto, vous serez servis. Vous appréciez le tempérament?

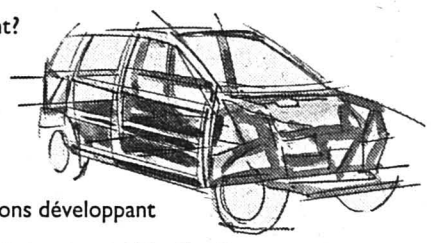

La Fiat Punto vous propose 6 motorisations développant jusqu'à 136 ch. La sécurité? La Fiat Punto est équipée des éléments les plus performants dont, entre autres, des airbags conducteur et passager selon les versions, un Fire Prevention System et une structure de caisse renforcée. Ses exigences? Grâce à un procédé de production entièrement nouveau, la Fiat Punto ne requiert sa première vidange qu'à 15000 kilomètres et un premier service dès 30000 kilomètres seulement. La Fiat Punto, comme tous les

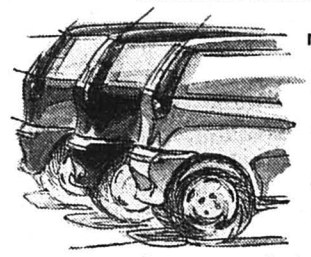

modèles de la gamme Fiat, bénéficie en outre d'une large palette de garanties dont la Top Tech Assistance, valable durant toute la durée de vie de votre véhicule. Une preuve supplémentaire de la qualité et de la fiabilité des produits Fiat.

Un réseau professionnel, fort de plus de 300 concessions et agents locaux, se fera une joie de vous accueillir pour vous en présenter tous les aspects et vous proposer un essai au volant de la nouvelle Fiat Punto. Fiat Punto, à votre service dès Fr. 14000.–.

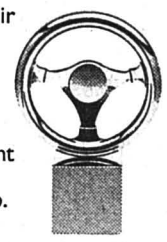

VOLANT D'OR 1993

FIAT PUNTO. LA RÉPONSE. FIAT

8 ans de garantie anticorrosion. 3 ans de garantie sur la peinture. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE. 1 année de garantie intégrale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.

IMMOBILIER

VILLERET Dans maison à 4 familles, quartier tranquille et calme, **à louer**

Appartement de 4 pièces
Loyer Fr. 780.– + charges Fr. 80.–. Libre tout de suite ou à convenir.

Appartement de 3 pièces
Loyer Fr. 775.– + charges Fr. 80.–. Libre le 1er octobre 1994.
Belles pièces, cuisine agencée, salle de bains, poutres apparentes, accès au jardin et cave.
Renseignements: K. Walker, Hauptstrasse 18, 3207 Golaten, ✆ 031/755 69 12.
223-100260

Tout de suite ou date à convenir, **rue Numa-Droz, La Chaux-de-Fonds,** à louer

APPARTEMENTS 3 PIÈCES
tout confort. Dès Fr. 850.– + charges.
✆ 038/24 22 45
132-152

A louer à
La Chaux-de-Fonds
rue Jacob-Brandt 6
appartement 3½ pièces rénové. Cuisine agencée, 2 salles d'eau. Libre 1er octobre 1994. Fr. 900.– + charges.
Gérance Peruccio
Mlle Huguenin
✆ 039/31 16 16
241-220388

Gérance Froidevaux
Diplôme fédéral de Courtier et Régisseur en immeubles
Rue de la Serre 11
2002 Neuchâtel
Tél. 038 / 21 40 80

A louer au Locle quartier Est

APPARTEMENTS DE 2 et 2½ PIÈCES
Tout confort.
Libre tout de suite ou à convenir.

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
28-2005

De particulier, à vendre à

LA BÉROCHE
MAISON FAMILIALE
sur 3 niveaux. Rez inf. 1 appartement 2½ pièces. Rez sup.: 1 appartement 3 pièces, cuisine, bains, WC séparés, grand balcon. 1er étage: 5 chambres, WC/douche, cuisinette, galetas. Dépendances: cave, réduits, garage. Construction 1967. Travaux de réfection à prévoir. Terrain arborisé de 1190 m². Situation très tranquille avec vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Faire offres sous chiffres
O 28-798910 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

A LOUER

A louer à
La Chaux-de-Fonds
rue de la Tuilerie

Appartements de 4 pièces
Cuisine agencée, salle de bains/WC, cave.
Libres: à convenir.
132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

AVIS OFFICIEL

Office des faillites du Val-de-Travers

Enchères publiques d'immeubles

Le vendredi 21 octobre 1994 à 14 h 15, salle du Tribunal à Môtiers, l'Office des faillites du Val-de-Travers à Môtiers procédera à la vente aux enchères publiques sur requête de l'Office des faillites de Bienne des immeubles ci-dessous désignés dépendants de la massse en faillite (art. 134 ORI) de **Fribu SA** à Bienne, savoir:

Cadastre de Travers: parcelle 2079. Quartier-Neuf. Bâtiment 226 m² et garage 35 m², places/jardin 1698 m². Il s'agit d'un immeuble très ancien sur six niveaux.

Le sous-sol: caves, local mazout, dépendances.
Rez, premier, 2e étage: composés chaque fois de deux appartements de 3 pièces, cuisine, sanitaires.
Combles: un appartement de 3 pièces, cuisine, sanitaires, et un appartement de 2 pièces, cuisine, sanitaires, et trois chambres hautes.
Surcombles: galetas.
Un garage séparé.

L'immeuble est insalubre et inlouable dans l'état actuel.

Assurance incendie, 1993:	
police 1234/28	3 100 m³: Fr. 400 000.–
police 997/28	120 m³: Fr. 30 000.–
Estimation cadastrale, 1991:	Fr. 890 000.–
Estimation officielle, 1994:	Fr. 75 000.–

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère aux extraits délivrés par le Registre foncier et déposé à l'office soussigné ainsi qu'au rapport de l'expert qui pourront être consultés, avec les conditions de vente et l'état des charges, à nos bureaux dès le **jeudi 22 septembre 1994.**

Conformément à la loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce récent ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite des immeubles: **mardi 4 octobre 1994 à 14 heures.**

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office des faillites du Val-de-Travers à Môtiers. ✆ 038/61 14 44

Office des faillites, le préposé: C. Matthey
28-492

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

SPECTACLES - LOISIRS

Session d'automne du Grand Conseil neuchâtelois, les 3, 4 et 5 octobre prochain

Equilibre promotionnel

C'est un ordre du jour particulièrement copieux et diversifié qui attend les députés neuchâtelois au début du mois prochain, si l'on sait que la session d'automne comptera non moins d'une douzaine de rapports, dont certains laissent d'ores et déjà présager de débats à rallonge. Espérons toutefois que les futurs orateurs ne s'exprimeront pas tous dans le seul dessein d'inscrire leur nom au procès-verbal de séance...

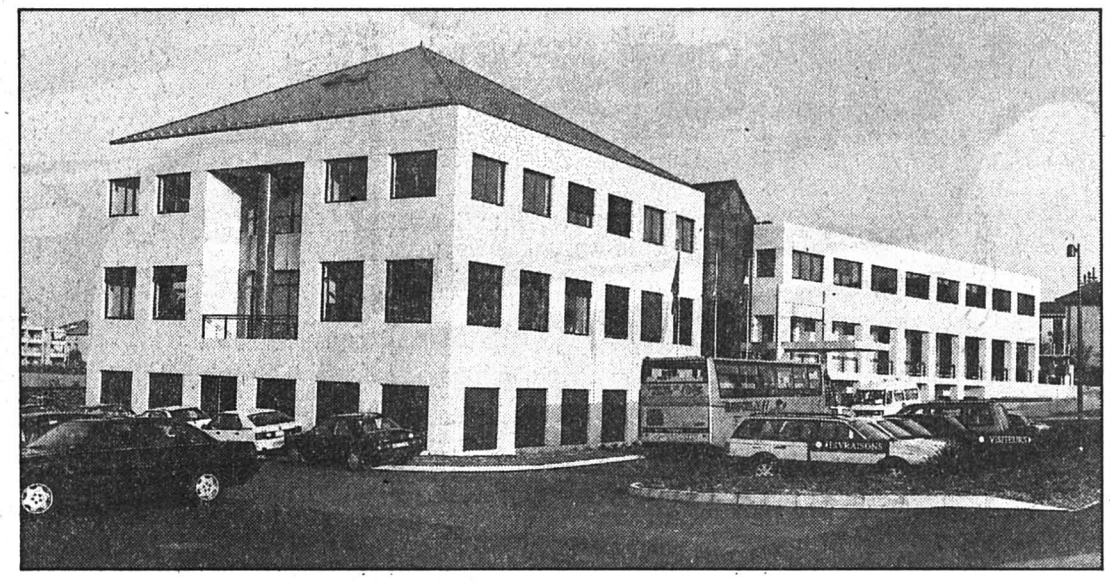

Silicon Graphics à Cortaillod

Un des fleurons «importés» par la promotion économique exogène en terres neuchâteloises. (Impar-Galley-a)

Par **Mario SESSA**

Parmi les rapports les plus «politisés», celui concernant la promotion économique et le projet de créer un poste de conseiller à la promotion «endogène» figure en bonne place. Cette proposition n'est qu'un des éléments, nombreux au demeurant, mis en exergue par la triple étude commandée par le Conseil d'Etat à l'Université de Neuchâtel, afin de répondre à la motion du groupe libéral-PPN de juin 1991 demandant que l'on se penche sur les possibilités d'améliorer le fonctionnement de la promotion économique.

Cette étude a déjà fait l'objet de nombreux comptes-rendus et analyses dans nos colonnes, nous n'y reviendrons donc pas et nous ne ferons que synthétiser ici les éléments retenus par le Conseil d'Etat. Ils forment par ailleurs l'essentiel du rapport au Grand Conseil.

TROIS AXES

Selon ce rapport, les trois principales propositions de l'étude étaient: la poursuite de la promotion économique «exogène», dans le but de continuer à faire venir dans le canton des entreprises extérieures; la création d'un Comité d'orientation stratégique composé de diverses personnalités à même de conseiller le gouvernement en matière économique, et la création d'un poste de conseiller à la promotion endogène, au service des entreprises déjà installées dans le canton, afin d'encourager le dialogue et la collaboration interne ainsi que l'intégration des entreprises étrangères dans le tissu économique cantonal.

Seul ce dernier point a d'emblée divisé les avis, lors de la procédure de consultation, tant il est vrai que nombres d'entrepreneurs n'ont guère envie que l'on se mêle de leurs affaires, alors que d'autres estiment ainsi bénéficier d'un traitement et d'un statut identique à celui des sociétés étrangères.

Précisons aussi que, sans attendre le futur débat, plusieurs propositions contenues implicitement dans l'étude ont d'ores et déjà fait l'objet d'une mise en œuvre. On signalera les initiatives de la Chambre du commerce et de l'industrie ainsi que de RET SA dans la création de «clusters» réunissant les entreprises qui travaillent dans le même secteur (machine-outil, sous-traitance automobile, etc), ou encore les réunions régulières des principaux responsables d'organismes directement ou indirectement concernés par la promotion économique, sans oublier l'organisation de rencontres entre responsables d'entreprises neuchâteloises et étrangères.

ÉQUITÉ

Si l'étude de l'Université a mis en évidence la pertinence des engagements humains et financiers consentis au cours des 15 dernières années dans la promotion exogène, de l'avis du Conseil d'Etat, il y a aujourd'hui lieu d'améliorer les efforts de promotion endogène.

D'où la proposition de nommer un responsable de la promotion endogène qui aura la difficile tâche d'«animer» le tissu économique neuchâtelois et, notamment, de diriger un nouvel organisme composé d'institutions dépendant fortement de l'Etat comme RET, CIM, SOVAR et SOFIP. Ce conseiller ne sera pas rattaché à la fonction publique, mais disposera d'un budget de 300.000 francs pour commencer son activité et devra prendre ses quartiers dans le haut du canton.

A n'en pas douter, le choix de ce conseiller ne sera pas une mince affaire, car il devra à la fois être agréé par les entreprises neuchâteloise, le Département de l'économie publique et les dirigeants des institutions énumérées ci-dessus...

Notariat: Mesures disciplinaires

La loi sur le notariat doit faire l'objet d'une révision fondamentale, au prix d'une réflexion complète sur l'exercice de l'activité de notaire. Une réflexion qui devrait englober la question des incompatibilités entre l'exercice du notariat et d'autres activités, comme celle d'agent immobilier, sans parler du renforcement du contrôle des études, ou même de l'introduction d'un âge limite ou de la suppression de l'établissement dans le canton.

Une commission s'est attelée à cette tâche, mais dans l'attente de son rapport, il s'est avéré urgent de déjà réviser partiellement la loi, notamment pour se conformer à un récent arrêt du Tribunal fédéral en matière de surveillance et de sanctions disciplinaires. D'où le rapport soumis aux députés.

Les notaires sont placés sous la haute surveillance du Conseil d'Etat et relèvent administrativement du Département de justice. Or, en cas de litige, il convenait d'offrir aux notaires la possibilité de contester une sanction du Conseil d'Etat auprès d'une instance neutre. En l'occurrence, Neuchâtel a penché en faveur de l'instauration d'une commission de surveillance du notariat que présidera un membre du Tribunal cantonal et qui comprendra deux notaires, un professeur de droit et un représentant du département.

Par ailleurs, avec les trop nombreuses «affaires» qui ont terni l'image de la profession ces dernières années, il convenait de dresser un inventaire des sanctions à appliquer en cas de faute ou de manquements graves.

INFORMATIQUE

Nouveau crédit

Face à la nécessité de réduire les délais de traitement, de mieux mettre à disposition les informations disponibles et d'exploiter toutes les données disponibles, les offices de poursuites et faillites ainsi que le Registre du commerce seront enfin informatisés. Pour ce faire, le Conseil d'Etat demande l'octroi d'un crédit de 1,27 million de francs. Cette nécessaire modernisation du fonctionnement des services concernés permettra non seulement un gain d'efficacité, mais aussi un gain de productivité, car il ne sera pas nécessaire, à terme, d'engager du personnel supplémentaire pour faire face à l'accroissement de la charge de travail.

BOUDRY

Barrage à refaire

Le barrage des fabriques, à Boudry, n'est pas seulement utile à la régulation des eaux de l'Areuse, mais empêche aussi l'érosion des berges de la rivière qui pourrait mettre en péril les fondations d'un pont et celles du viaduc CFF. Or, la vétusté de l'ouvrage nécessite une rapide réfection pour prévenir tout risque de rupture. D'où une demande de crédit de 485.800 francs qui représente la part cantonale de ces travaux devisés à 1,68 million de francs, dont 380.000 francs à charge de la commune de Boudry.

NATURALISATIONS

Vingt dossiers

Les députés devront aussi se prononcer sur vingt dossiers de demande de naturalisation représentant 32 personnes. La commission des naturalisation et le Conseil d'Etat ont accepté toutes les demandes.

MÉDIATEURS SCOLAIRES

Première volée

En réponse à la motion du député Didier Burkhalter (PRD) concernant l'introduction de médiateurs scolaires afin de prévenir plus efficacement la consommation de drogue, le Conseil d'Etat a livré ses réflexions et a passé à l'acte, puisqu'une première volée de 17 médiateurs sont entrés en fonction à la rentrée, dans les divers collèges secondaires du canton (L'Impartial du 10 septembre).

Château de Valangin: crédit d'équipement

Le Château de Valangin, haut lieu historique mentionné depuis la moitié du XIIe siècle et qui abrite aujourd'hui un musée d'histoire et des collections remarquables, est malheureusement fort mal protégé en matière de lutte contre l'incendie. Pour construire un réservoir d'eau et un abri de protection des biens culturels, le Conseil d'Etat sollicite donc un crédit de 1,8 million de francs.

Le problème n'est pas nouveau et cela fait plus de dix ans que les responsables du site, la Société d'histoire et d'archéologie du canton, les deux derniers conservateurs et les autorités communales tirent la sonnette d'alarme à ce propos. Mais il est vrai que la priorité des aménagements avait été, justement, donnée à la réfection et à l'assainissement des façades, du cellier et du passage souterrain. D'importants travaux achevés en 1984.

Il était dès lors temps de s'occuper de la protection contre l'incendie et de la conservation des collections. Dans le premier cas, il est proposé de construire une réserve incendie de 60.000 litres d'eau qui permettrait une autonomie d'extinction de 90 minutes. Le réservoir serait implanté dans l'enceinte supérieure du château.

En raison des travaux de terrassement nécessaires à cette réalisation, il est aussi prévu de créer, dans son prolongement, un abri de protection des biens culturels pour mettre en lieu sûr les collections entreposées, parfois dans des conditions douteuses, dans les combles de la vénérable bâtisse. Ce vaste local pourra aussi abriter un espace de travail réservé aux peronnes qui entretiennent et gérent les collections.

On procédera encore, dans la foulé, à de nouvelles fouilles archéologiques lors des travaux d'excavation. L'ensemble de ces travaux est devisé à 2,2 millions de francs, montant duquel il convient de déduire près de 400.000 francs de subventions. D'où une demande de crédit de 1,8 million.

Dépenses liées: compétences mieux définies

En octobre 1990, le député Claude Borel (PS) déposait un postulat demandant que l'on clarifie les choses au chapitre des dépenses liées, lorsque le canton est contraint de participer pour des montants importants à des investissements ou aides financières en matière de constructions scolaires et sportives ou de financement de déficits hospitaliers.

Des dépenses qui échappent au référendum financier, alors que le peuple est parfois appelé à se prononcer sur des crédits mineurs. Rappelons que le référendum obligatoire s'applique à toute dépense non renouvelable supérieure à 1,5% du montant des charges de fonctionnement de l'Etat (soit 15,5 millions actuellement) ou à 1,5‰ lors de dépenses renouvelables (soit 1,55 million).

Dès lors, le postulat vise les domaines bien particuliers que sont les subsides d'exploitation accordés aux établissements hospitaliers, les subventions à la construction d'établissements spécialisées pour enfants et adolescents ainsi que pour les personnee âgées, et les subventions en matière de constructions scolaires ou d'installations sportives.

Dans son rapport, le Conseil d'Etat propose finalement de ne pas modifier la pratique en vigueur dans certains domaines, notamment les subsides aux établissements hospitaliers qui seront gérés par la future loi sur l'aide hospitalière, ni celle en matière de subventions aux établissements spécialisés, dans la mesure où ces subsides sont payés par le fonds des œuvres sociales. En revanche, il est proposé de modifier la loi sur l'enseignement secondaire supérieur et la formation professionnelle, ainsi que sur l'éducation physique et les sports.

En clair, il pourra y avoir référendum lorsqu'il s'agira d'investir dans des bâtiments concernant la scolarité non obligatoire et les installations sportives qui dépendent des communes, d'organisations sportives ou de tiers. Du fait que ces dépenses ne seront plus décidées par le Conseil d'Etat seul, mais par le Grand Conseil, donc soumises à la procédure usuelle.

Police des constructions

Procédures simplifiées

Dans la prolongation de loi cantonale sur l'aménagement du territoire et dans le soucis réel de marquer un pas important en direction de la simplification des procédures en matière d'octroi de permis de construire ou d'utilisation du domaine public, le Conseil d'Etat a préparé trois projets de loi distincts correspondant, en fait, aux réalités organiques qui régissent les domaines concernés.

La révision de la loi sur la police des constructions introduit plusieurs nouveautés qui tiennent compte des imbrications existant entre l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la construction. Cela va de la modification de l'échelle des plans, à la limitation à 30 jours de la durée d'examen des dossiers par le canton, en passant par la mise au point d'un nouveau formulaire de demandes de permis de construire et de l'introduction d'une nouvelle procédure en matière de délivrance de permis.

A ce dernier chapitre, signalons qu'il est proposé de simplifier la procédure en attribuant aux communes la compétence de délivrer les permis dans la zone d'urbanisation, alors que le canton ne donnera que son préavis, en revanche, c'est le canton qui délivrera les permis hors zone d'urbanisation, après préavis de la commune. Il n'y a plus de double décision et la mise à l'enquête devient unique. Ce système introduit aussi le partenariat entre canton et communes.

Seconde loi proposée: celle du régistre des architectes, ingénieurs civils, géomètres et du génie rural, des urbanistes et aménagistes. La loi élargit l'inscription au registre à toutes les professions sensées élaborer des plan ou réaliser des constructions. Elle stipule la vérification stricte des qualités professionnels des ayant-droits.

Enfin, la troisième loi concerne l'utilisation du domaine public qui vise aussi bien des aménagements à caractère temporaire que de véritables constructions. Trois lois «techniques» qui mettent de l'ordre dans ce vaste domaine tout en simplifant les procédures.

Caisse de pensions

La loi fédérale sur le libre passage en matière de prévoyance professionnelle, ainsi que celle concernant l'encouragement à la propriété de logement au moyen du 2e pilier auront des répercussions financières pour la Caisse de pensions de l'Etat. Aussi, le Conseil d'Etat propose-t'il, à titre temporaire pour 1995, de modifier l'article concernant la prise en charge de l'allocation de renchérissement en la mettant entièrement à charge de la caisse, comme en 1993 et 1994. Cela sans mettre en danger les finances de l'institution, dans l'attente d'une réflexion plus large sur son financement.

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Rédaction du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03

Rédaction du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Neuchâtel

Fabricants de ciment en assemblée

L'Union suisse des fabricants de produits en ciment a tenu son assemblée hier après-midi à l'hôtel Beaulac, à Neuchâtel. A l'issue de la partie administrative, les participants ont été salués par le conseiller d'Etat Maurice Jacot, puis ils ont visité les automates Jaquet-Droz au Musée d'art et d'histoire. (at)

AGENDA

Conservatoire de Neuchâtel

Conférence Roger Boss

Invité de l'Association des professeurs (CAPA), Roger Boss, musicologue, donnera une conférence sur le thème «Autour de Monteverdi et du baroque» avec exemples musicaux et projections ce soir à 20 h 15, salle du faubourg de l'Hôpital 24. Entrée libre. (DdC)

Fontainemelon

Législatif en séance

Le Conseil général de Fontainemelon se réunit en séance demain jeudi. A l'ordre du jour figure tout d'abord la nomination d'un conseiller communal, suite à la démission de Bernard Zaugg, radical (et non socialiste comme indiqué par erreur dans notre édition du mardi 13 septembre). Ensuite, les élus recevront une information au sujet du plan d'aménagement communal. Après quoi ils devront se prononcer sur une demande de crédit de 95.000 francs pour la révision de ce plan d'aménagement. Le Conseil général nommera ensuite un membre à la Commission scolaire en remplacement de Mme Claire-Lise Besomi, démissionnaire. Information du Conseil communal et des commissions termineront la soirée. (ha-se)

La Côte-aux-Fées

Récital d'orgue

Dans le cadre du Festival suisse de l'orgue, la soliste parisienne Ann-Dominique Merlet donnera un récital ce soir à 20 h 15 en l'église de La Côte-aux-Fées. Elle interprétera des œuvres de Mendelssohn (prélude et fugue, 5e sonate) et de Liszt («L'oraison»), avant de remonter le temps avec un prélude et fugue de Bach, une suite de Nivers et le «Livre des dédicaces» de Jacques Lenot. Entrée libre. (comm-mdc)

Neuchâtel-Val-de-Ruz: des équipes de comédiens se lancent dans les matches de théâtre

L'impro gagne du terrain

Les matches d'improvisation théâtrale, c'est connu dans le haut du canton où une équipe de comédiens s'entraîne régulièrement. Drôle de jeu, drôle de théâtre. Au Val-de-Ruz, il vient de faire des émules tandis que Neuchâtel entrera en scène au mois d'octobre.

D'un chapeau, l'arbitre tire au sort un thème et, top départ, les comédiens improvisent. Sur quoi? Sur «Le retour des beaux jours», «Entre chiennes et louves», «La dernière cigarette» ou «Le bal des débutantes», pour ne prendre que quelques exemples.

Le jeu a ses règles: 20 secondes de réflexion, et tu te lances à l'eau, sans maillot, sans filet.

Le jeu a ses genres: en rime, façon Molière, sur le mode comique, dramatique ou autres.. Le jeu a son cadre, sa scène: cinq mètres sur cinq, pas plus. Enfin, lors des matches d'impro, il a son public: armé d'une savate, il décide des vainqueurs. Drôle de théâtre.

À TOUT LE MONDE

«Ça s'adresse à tout le monde, à tous les comédiens amateurs. En fait, il suffit d'avoir envie de faire de l'improvisation, c'est tout», résume Christophe Bugnon. Le jeu est souvent comique s'il ne se révèle pas un «défi permanent qui devient une passion à la longue, quelque chose de grisant».

Théâtralement parlant, il a ses exigences: «Il y a beaucoup de choses à travailler: apprendre à écouter l'autre, savoir faire des rimes, des bruitages...»

ÉLARGIR LE CERCLE

Pour l'instant, dans le canton, seule l'équipe des Montagnes neuchâteloises s'y entraîne depuis plusieurs années. Dans le but d'élargir le cercle et de multiplier les rencontres, deux autres équipes vont se mêler à la bataille.

L'une d'elles vient de se créer au Val-de-Ruz, à l'initiative de Christophe Bugnon et Noël Antonini. La troupe a bénéficié d'un coup de pouce de la Loterie romande soit 5000 francs pour acheter projecteurs et nouvelle sonorisation. Elle répète depuis peu au collège de Boudevilliers.

A Neuchâtel, du 10 au 16 octobre, le Centre culturel mettra sur pied une semaine d'improvisation théâtrale avec stages durant toute la journée et spectacles le soir.

Profitant de l'engouement, dès le 20 octobre, Carlos Henriquez lancera les entraînements de «son» équipe permanente.

Dans l'attente, et pour avoir une idée de la chose, on signalera que mercredi 28 septembre, les Montagnes neuchâteloises organisent un match d'improvisation avec des comédiens de Franche-Comté. Ça se jouera au Locle (collège Jehan Droz). Une savate n'engage à rien... (se)

● *Pour tout renseignement: Christophe Bugnon, Val-de-Ruz, tél. (038) 57 29 04; Carlos Henriquez, Neuchâtel, tél. (038) 25 34 81.*

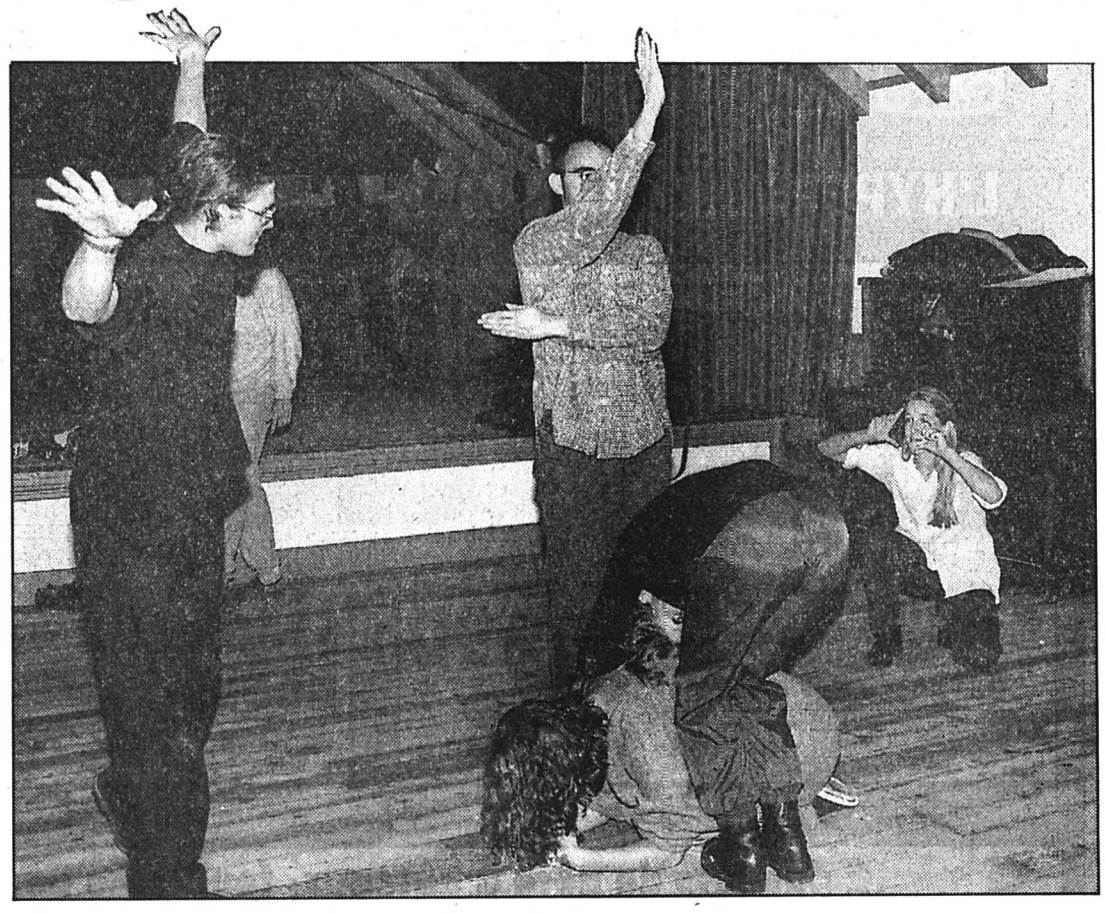

Boudevilliers

Tous les mardis soirs, une équipe improvise le théâtre en toute liberté, «entre chiennes et louves» et en attendant «les beaux jours», par exemple. (Henry)

Votation communale ce week-end à Boudry

Centre commercial en jeu

La décision du Conseil général de Boudry de transformer la zone industrielle «Cave Châtenay S.A.» en zone commerciale (acquise par 25 voix contre 8 et 2 abstentions) sera soumise au vote populaire ce week-end, suite à un référendum.

Les initiateurs du projet ont tenu à rappeler les faits dans un communiqué.

«Situé au bord de la route cantonale et de la future autoroute, le terrain «Cave Châtenay S.A.» est classé en zone industrielle lourde. A proximité, on trouve d'ailleurs une usine et un garage. Un commerçant désirant ouvrir un centre de 2000 m², le changement d'affectation de la parcelle a été demandé et obtenu. Le référendum remet en question le dézonage».

UN PARKING DE 70 PLACES

Le centre commercial prévu est doté d'un parking souterrain de 70 places et d'un parking extérieur de 90 places. Le bâtiment est d'une hauteur similaire à celui de «Cave Châtenay S.A.», «avec une esthétique s'accordant parfaitement».

Le projet prévoit le maintien et la rénovation de la «maison des escargots» qui servira «à la vente de produits et de vins régionaux. On pense là aux touristes de passage pressés». Ce futur centre commercial doit offrir environ 25 emplois et les auteurs du projet s'interrogent sur les motivations des opposants. Ils estiment qu'il est peu réaliste de croire que ce centre constituera une concurrence pour le commerce local de Boudry puisque les clients devront prendre leur voiture pour s'y rendre (actuellement, les consommateurs motorisés se rendent dans d'autres centres plus éloignés). «Il semblerait donc logique de garder ces personnes sur le territoire de Boudry et d'y attirer les gens de passage», commentent les initiateurs du projet. (at)

«Les gens d'à côté» aux Verrières de Joux

En direct de La Bulle

Quel avenir pour les jeunes de l'Arc jurassien, dans cette région considérée trop souvent comme marginale par rapport aux grands pôles du développement économique d'aujourd'hui? C'est à cette question, entre autres, que les invités de la dixième édition de l'émission «Les gens d'à côté», diffusée en direct ce soir depuis La Bulle, installée aux Verrières de Joux, tenteront de répondre.

Jusqu'au 28 septembre, le Forum économique et culturel des régions, plus simplement appelé La Bulle, fait halte en France voisine, à quelques encablures de la frontière. L'endroit idéal pour parler des relations franco-suisses sur l'Arc jurassien, thème central des exposés, débats et discussions au programme.

Magazine transfrontalier par excellence, «Les gens d'à côté» ouvriront les feux. Jacques Malleyran de France 3 Bourgogne-Franche-Comté accueillera ses invités sous La Bulle (dès 20 heures, entrée libre) alors que Jean-Philippe Rapp de la TSR sera à Moutier au Centre professionnel de Tornos, entouré d'une douzaine d'apprentis et de responsables de formation. L'émission sera diffusée en direct ce soir sur la Télévision Suisse romande (à 20 h 10) et en différé sur France 3 Franche-Comté le 23 septembre à 21 h 45. (mdc)

Tribunal du Val-de-Ruz

Haschisch: peine réduite

Hier, le Tribunal du Val-de-Ruz a rendu son jugement dans la cause d'A. S., surprise en train de fumer un joint en août 1993. Après un premier jugement, suivi d'un recours en cassation, l'amende a été reduite de 500 à 100 francs.

Il s'agit là du dernier épisode d'une affaire de chanvre. En février dernier, A. S., 22 ans, avait été condamnée à 500 francs d'amende par le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds pour avoir consommé du haschisch. Le ministère public réquérait une peine de 7 jours d'emprisonnement. A l'audience, la prévenue n'avait pas pu lire une lettre mise à sa disposition par l'Association suisse des amis du chanvre. Recours et jugement cassé par la Cour de cassation pénale en juin dernier. Renvoyée cette fois-ci devant le Tribunal du Val-de-Ruz, A. S. a plaidé l'acquittement après avoir joint «sa» lettre au dossier, une lettre qui rappelle qu'il en va de «0,3 gramme de préparation sèche de chanvre».

«Le cas n'est pas bénin», a estimé hier le président du Tribunal. «A. S. a en effet admis avoir fumé régulièrement». «Toutefois, a poursuivi le juge, si le cas n'est pas bénin, l'infraction n'est pas grave».

En l'absence d'antécédent et compte tenu d'un revenu peu important, il a condamné A. S. à une amende de 100 francs et à 110 francs de frais de justice.

Voilà pour cette affaire. A noter que depuis le 1er septembre, dans le but de désengorger les tribunaux, le ministère public a la compétence d'infliger des peines d'amende (et d'emprisonnement jusqu'à trois mois) sans passer par les tribunaux. Les simples consommateurs, sans antécédent, ne seront probablement condamnés qu'à des peines d'amende. Ils pourront être entendus par un juge s'il y font opposition. (se)

● *Le tribunal était placé sous la présidence de Daniel Jeanneret, assisté de Patrice Phillot, substitut au greffe.*

Le Pâquier

Expo sur la commune

Le Conseil général du Pâquier se réunit demain soir pour statuer sur trois objets: le remplacement des fenêtres de l'ancien collège de La Joux du Plâne à l'appui d'une demande de crédit de 15.000 francs; une nouvelle convention à propos des servitudes de droit de passage entre l'immeuble de l'ancienne laiterie, aujourd'hui rénové, et celui de Willy Hadorn; enfin, l'adoption du règlement communal dont la nouvelle mouture vient de sortir.

Mais surtout: à l'issue de la séance, les élèves de l'Ecole normale de Neuchâtel présenteront leur exposition consacrée à une étude sur la commune du Pâquier. Nous en reparlerons, mais signalons d'ores et déjà que cette exposition, installée à la salle de gymnastique du collège, sera ouverte au public samedi 24 septembre de 14 à 20 h, ainsi que dimanche 25, de 10 à 12 h et de 14 à 16 heures. (cu-se)

Couvet: nouveau quartier de Combe-Bertin

Pétitionnaires entendus

Le 26 août dernier, les conseillers généraux de Couvet s'étaient réunis pour beurre, ou presque. Le principal point inscrit à l'ordre du jour, l'adoption du plan spécial de Combe-Bertin, étant retiré à la suite d'une lettre de voisins. Les pétitionnaires ont été entendus et une nouvelle mouture du plan sera proposée à l'approbation des élus vendredi soir.

Le plan spécial de Combe-Bertin, à l'ouest de Couvet, prévoit sur quelque 30.000 m² la construction de bâtiments devant accueillir des commerces de proximité, de la petite industrie, des activités tertiaire, des services, 130 à 160 appartements et la création de place de jeux, de chemins piétonniers... De quoi changer totalement le visage de Couvet d'ici à une quinzaine d'années!

Par lettre, des habitants du quartier ont fait savoir que plusieurs des immeubles réservés à l'artisanat, prévus en bordure de la Pénétrante, gênent la vue car trop hauts. Une remarque également émise par la Commission d'urbanisme. Le 26 août, la discussion n'eut pas lieu, l'exécutif préférant renvoyer les débats d'autant que les promoteurs, Coubertin S.A., étaient entrés en matière sur cette demande.

Vendredi soir, les élus, convoqués en séance extraordinaire pour ce seul objet, se prononceront sur une version modifiée du plan spécial. Malgré les modifications, celui-ci reste conforme aux prescriptions relatives à la protection de l'environnement (contre le bruit notamment, ces immeubles devant faire office de murs antibruit) et a été approuvé la semaine dernière par le chef du Département de la gestion du territoire.

Un tel projet ne pouvant se réaliser d'un coup de baguette magique, les conseillers généraux doivent également se déterminer sur la prolongation du droit de réméré jusqu'en 2005. Convaincu de la bonne facture du dossier, l'exécutif demande aux élus d'adopter les arrêtés qui leur seront soumis. (mdc)

JUMBO LA CHAUX-DE-FONDS

Valable dès mercredi, 21.09.1994 Semaine 38

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ !

SKIS DE MARQUE À PRIX SUPER AVANTAGEUX !

ATOMIC
BLIZZARD
FISCHER
HEAD
KÄSTLE
ROSSIGNOL

LA PAIRE, SEULEMENT

Modèles de la saison 93/94

179.-

Rôti de porc

Épaule

kg **10.90** ~~16.-~~

Bouilli kg **9.90** ~~14.-~~

Steaks de boeuf kg **24.90** ~~35.-~~

3 paires de gendarmes 3 x 100 g **3.50** ~~5.25~~

3 POUR 2

2 paquets de pâte à gâteaux, feuilletée ou brisée LEISI Quick

DUOPACK

2 x 230 g **4.45** ~~5.60~~

3 paquets de sticks de poisson FINDUS

Paquets de 16 pièces

3 POUR 2

3 x 480 g **10.80** ~~16.20~~

4 kg de raisin UVA Italia

caissette 4 kg **6.-**

Café LAVAZZA qualità Oro

En grains ou moulu VAC

paquet 500 g **7.95** ~~9.95~~

6 bouteilles d'eau minérale ARKINA

6 POUR 4

6 x 1,5 litre PET **4.80** + dép. ~~7.20~~ + dép.

Bolets séchés SUPREMO

1/2 PRIX

paquet 500 g **19.90** ~~39.80~~

30 bouteilles de bière CARDINAL

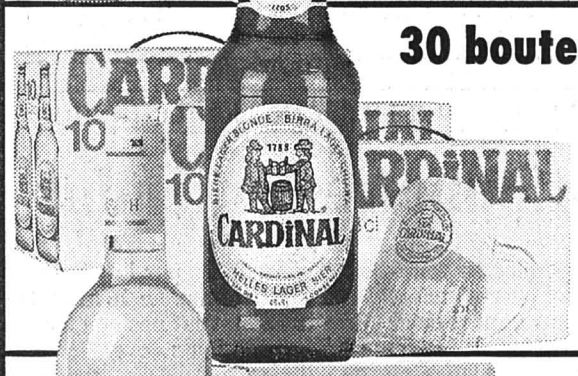

Bière suisse

3 cartons de 10 x 33 cl **19.90** ~~25.50~~

2 bouteilles de QUANTO concentré

Revitalisant textiles

2 x 1 litre **7.50** ~~9.80~~

6 bouteilles de FENDANT DU VALAIS

Vin blanc suisse

1/2 PRIX

carton 6 x 75 cl **20.70** ~~41.40~~

PRIX CHOC

12 bouteilles de CHÂTEAU BEYCHEVELLE

1992 St-Julien

4ème grand cru classé

caisse 12 x 75 cl **199.-**

DE NOTRE POISSONNERIE !

Sole kg **19.-** ~~29.-~~

kg **19.-** ~~26.-~~ **Filets de truite saumonée**

2-2200

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVE

Quilleurs à Saint-Imier

Première manche

La première manche du championnat intercantonal des quilles, grand jeu neuchâtelois, s'est déroulée récemment à Saint-Imier. L'épreuve individuelle a été remportée par Edgar Bapst, avec 117 quilles, devant Willy Geiser, 114. Au troisième rang on trouve ex aequo, avec 110 quilles, Eric Schneeberger, Rudi Winkler et Pierre Matthey. Par équipe, Erguel prend la tête, devant Epi La Chaux-de-Fonds et Le Locle. (Imp)

AGENDA

Palais des Congrès

Alan Gilbert dirige la SOB

Pour son premier concert d'abonnement, la SOB accueille le premier prix du concours de direction «Ernest Ansermet» 1994, en l'occurrence l'américain Alan Gilbert. Au programme Gaudibert, Haydn et Schumann «Symphonie du Printemps». Palais des Congrès, Bienne, mercredi 21 septembre 20 h 15. (DdC)

Saint-Imier

La Roseraie ouverte

La désormais traditionnelle Fête de la Roseraie aura lieu le samedi 24 septembre. Organisée pour favoriser le contact entre la population et l'institution, elle est attendue avec impatience par les pensionnaires et leur entourage. Une exposition-vente donnera aux visiteurs l'occasion d'admirer et d'acquérir des objets confectionnés par les résidents. De plus, les visiteurs pourront voir une exposition philatélique et se détendre durant le concert-apéritif qui sera animé par «Walter et Dino», duo de musique champêtre. Durant la journée, il y aura la possibilité de se restaurer et de participer à une tombola. Le bénéfice de la manifestation alimentera le fonds des pensionnaires. La population est très chaleureusement invitée à prendre part à cette fête. (comm)

Réorganisation prête à être soumise au Grand Conseil

Réforme judiciaire en marche

Le Grand Conseil bernois va pouvoir s'attaquer lors de sa prochaine session de novembre au monument législatif que constitue la réforme globale de son organisation judiciaire. La commission parlementaire vient en effet de livrer sa copie, en approuvant dans les grandes lignes le projet de réforme qui lui a été soumis.

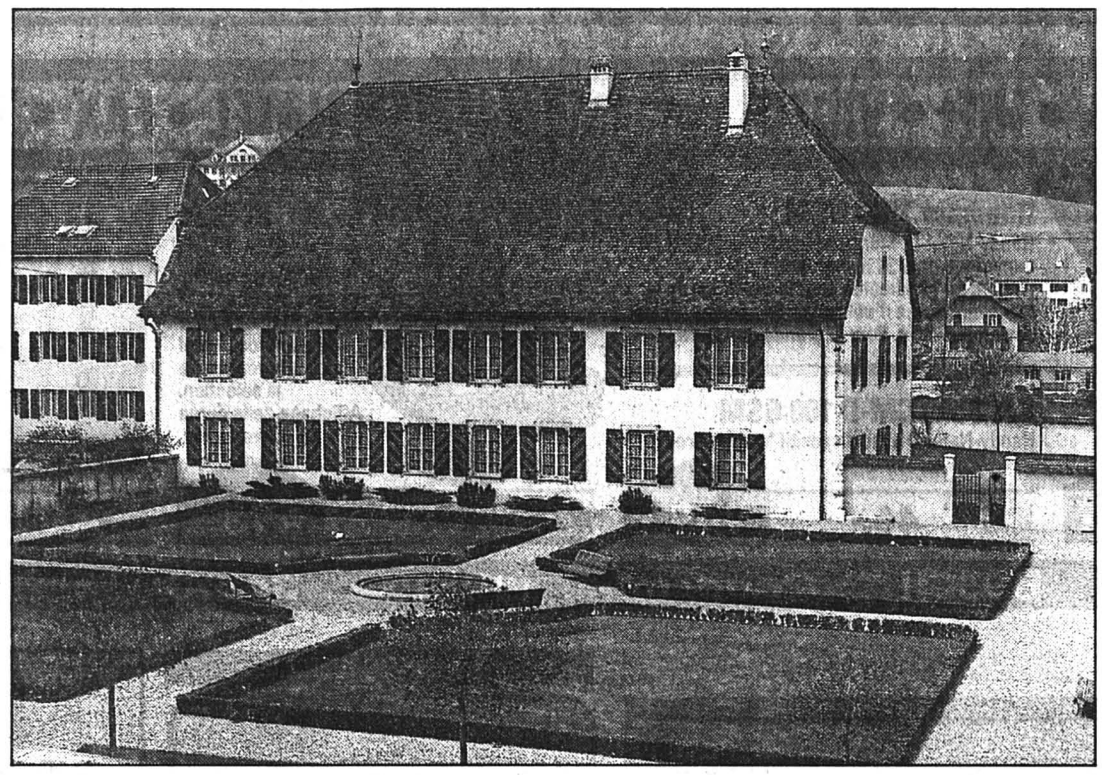

Préfecture de Courtelary
Il ne sera pas touché aux préfectures dans les 26 districts du canton de Berne. (Impar-a)

C'est le président de la commission, le député Rudolf Joder, de Belp (UDC), qui a présenté les objectifs et les enjeux d'une telle réorganisation judiciaire.

Plusieurs raisons ont motivé cette entreprise: exigences de la Convention européenne des droits de l'homme; adaptation aux prescriptions de la nouvelle Constitution cantonale qui entrera en vigueur en 1995; nécessité de l'accélération des procédures; besoin en moyens judiciaires contre la grande criminalité (narcodollars, drogue, délits économiques); enfin application du plan d'assainissement des finances cantonales pour la période de 1993 à 1996.

EXPERTS

Vu la complexité de la tâche, la commission s'est entourée de nombreux experts (professeurs de droits, juges, avocat et notaire, procureur). Les représentants de la Cour suprême ainsi que les diverses associations juridiques concernées ont ensuite été entendues.

Les têtes de chapitre ont été réparties en plusieurs domaines spécifiques, avant de passer à l'examen de détail de la loi. C'est ainsi qu'au terme de ses travaux, la commission a arrêté les décisions de principe suivantes. Elle approuve la création de treize arrondissements judiciaires groupant les tribunaux existants. Il s'agit de disposer de cercles de juridiction plus grands, afin de satisfaire à la Convention européenne (séparation des juges d'instruction et de sanction), mais aussi pour mieux répartir les coûts et les charges sans pour autant nuire à l'écoute du justiciable.

La commission soutient la création de quatre services de juges d'instruction, ce qui permettra d'être mieux armé face à la complexité des délits et plus rapide dans l'intervention. Point qui a suscité des discussions approfondies, l'institution de juges ordonnant l'arrestation a été prise pour en garantir l'indépendance.

La création d'un Service cantonal de juges d'instruction chargé des délits économiques, de drogue et de crime organisé a été largement approuvée compte tenu de la gravité de la situation. Il ne sera pas touché aux institutions préfectorales (lire ci-contre).

Enfin, points connexes aux mesures de rationalisation, le canton disposera de quatre régions de poursuite et faillites, mais avec 26 agences aux emplacements actuels; les bureaux du registre foncier seront groupés en 13 arrondissements.

Enfin, les 26 registres du commerce seront réunis en quatre régions, la centralisation n'entraînant guère d'inconvénients pour le citoyen compte tenu de la spécialisation d'un tel service.

Par ailleurs, la commission a proposé une variante à la proposition du Conseil exécutif dans la loi sur l'organisation des juridictions civile et pénale: en matière de valeur litigieuse, elle a donné une compétence générale au président de tribunal de première instance, sans limitation de montant, la Cour suprême devenant instance d'appel.

En conséquence, la commission a refusé d'instituer le système de juge unique à la Cour suprême.

Le Grand Conseil débattra de cette réforme en première lecture en novembre. Il aura à se prononcer en seconde lecture en mars 1995 ainsi que sur les décrets y relatifs (une seule lecture suffisant pour ces textes).

D'ores et déjà, six séances parlementaires ont été fixées pour ces deux sessions. Bl.N.

Préfectures de districts: on n'y touche pas!

L'un des points les plus sensibles du projet résidait sans conteste dans le maintien ou non des préfectures dans les 26 districts du canton de Berne. Elles risquaient d'être menacées dans les plus petits districts en raison de la réorganisation judiciaire cantonale. En effet, en conformité avec la nouvelle incompatibilité relative à la charge, le préfet ne pourra plus assumer le rôle de président de tribunal de district.

On pouvait craindre, pour les raisons invoquées de concentration des pouvoirs et de rationalisation, que les petits districts doivent renoncer à leur préfecture et à leur préfet. Un choix qui aurait sans doute soulevé des vagues considérables, tant la charge de préfet est importante dans le canton de Berne.

Ce magistrat en effet joue un rôle essentiel de «charnière», car il est à la fois le «lieutenant du gouvernement», mais aussi l'oreille de la population du district auprès du Conseil exécutif. C'est donc une institution à laquelle on ne saurait toucher.

La commission n'a pas hésité, lors de l'examen de ce point et à la lumière de la séparation des pouvoirs préfectoraux et judiciaires, de maintenir cette charge dans les huit petits districts où la double fonction de préfet et de juge était encore exercée, à savoir dans les districts de La Neuveville, Cerlier, Frütigen, Laupen, Oberhasli, du Haut-Simmental, Gessenay et Schwarzenbourg.

Certes, en raison de cette réorganisation judiciaire au niveau des préfectures, il se peut que les préfets de ces petits districts ne soient plus occupés à plein temps. C'est pourquoi la révision de la loi permettra de leur confier certaines tâches administratives, voire le cas échéant de les employer à temps partiel.

En revanche, pour ces petits districts, on continuera d'exiger une formation juridique complète de la part des préfets afin qu'ils puissent assumer toutes les sollicitations de la charge. En particulier, ils seront disponibles pour répondre aux questions juridiques que pourrait leur poser la population ou se mettre au service de la préfecture d'un autre district sans juriste.

Bl.N.

Conférence régionale des transports

Villeret donne son feu vert

Pour donner suite à la conférence relative aux transports dans l'Arc jurassien, organisée récemment conjointement par les associations Centre Jura et Jura-Bienne, l'exécutif communal de Villeret à décidé d'adhérer à cette institution régionale. Cette conférence sera mise sur pied pour une période de trois ans et François Daetwyler en assurera le secrétariat.

Aux yeux du Conseil municipal de Villeret, la défense des intérêts de la région en matière de transports reste en effet un problème d'actualité et il estime qu'il serait bon que les exécutifs communaux soient vigilants en la matière.

TRAVAUX ADJUGÉS

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a d'autre part pris diverses décisions dans le cadre de l'adjudication de travaux communaux. Il a ainsi décidé d'adjuger les travaux de réfection partielle du mur du cimetière. Ces derniers seront effectués tout prochainement par l'entreprise Fontana et Bitz S.A. en collaboration avec M. Raymond Boillat.

Il a d'autre part décidé la rénovation et l'aménagement d'une cuisine dans un appartement de l'immeuble de la poste. Des travaux qui seront exécutés par les entreprises Electro-TV Born S.A., Robert Faivre, Willy Oppliger et P.-A. Rochat.

NOUVEAU RÈGLEMENT

Datant de près de 20 ans, le Règlement communal de l'Office des locations avait bel et bien besoin d'une sérieuse cure de jouvence.

Lors de sa dernière rencontre, le Conseil municipal a examiné et a mis une touche finale au projet de nouveau règlement élaboré par l'Office communal des locations.

Un projet novateur et mis au goût de la législation actuelle qui sera soumis prochainement à la direction cantonale compétente pour examen préalable. Il appartiendra ensuite à l'organe communal concerné de l'approuver.

Pour en terminer avec cette brève relation des activités de l'exécutif communal, signalons encore qu'il a pris connaissance de la décision relative à la péréquation financière 1994.

Une décision qui malheureusement laisse apparaître un versement contonal bien inférieur aux prévisions budgétaires.

(mw)

Deux-roues

Eclairage nécessaire

La Police cantonale bernoise constate que les cyclistes et cyclomotoristes circulent trop souvent avec des deux-roues dont l'éclairage est défectueux ou fait défaut. Dans l'intérêt de la sécurité routière, la police cantonale les rend attentifs à divers points. Dès la tombée de la nuit, tous les deux-roues doivent être équipés d'un dispositif d'éclairage fixe ou mobile adéquat (blanc à l'avant, rouge à l'arrière; un dispositif d'éclairage porté sur la personne n'est pas autorisé). Les parents sont invités à contrôler de temps en temps les bicyclettes et les cyclomoteurs de leurs enfants. Au cours de cet automne, la police cantonale organisera plusieurs contrôles d'éclairage et dénoncera les contrevenants.

(comm/pcb)

Festival du film français à Bienne

Amis cinéphiles réjouissez-vous: Jean-Claude Brisseau revient!

Amis cinéphiles et simples amateurs de cinéma: réjouissez-vous! Le Festival du film français de Bienne s'apprête à vivre sa quatrième édition du 28 au 30 octobre prochain.

Désirant jouer le rôle de pont culturel entre Romands et Alémaniques, les organisateurs n'ont cessé d'améliorer l'affiche cinématographique de leur festival qui ne se veut pas compétitif, mais illustratif.

C'est ainsi que la manifestation présentera à la fin d'octobre une vingtaine de films en trois jours, dont plusieurs en première alémanique, voire suisse.

La grande vedette de cette édition sera le cinéaste français Jean-Claude Brisseau, hôte d'honneur du Festival biennois de 1992, mais également des Rencontres cinématographiques de Pontarlier.

Est-ce nécessaire de rappeler la forte impression qu'il avait faite au Festival de Locarno avec son film «De bruit et de fureur», un document-fiction ahurissant sur la violence dans les écoles de la banlieue parisienne.

Depuis lors, il a tourné d'autres œuvres marquantes avec «Noce blanche» (Vanessa Paradis et Bruno Cremer) et «Céline».

TOURS ET DÉTOURS

Jean-Claude Brisseau viendra à Bienne avec son nouvau film «L'ange noir», œuvre interprétée par Michel Piccoli et Tcheky Karyo.

En outre, le festival veut accorder une plus large place aux jeunes auteurs français, trop délaissés par la distribution. C'est ainsi que l'on pourra voir dans les section «Tours et détours de France», une demi-douzaine de perles rares, dont «J'ai pas sommeil», de Claire Denis et «Regarde les hommes tomber», de Jacques Audiard.

(nm)

75e anniversaire du collège Les Côtes, Le Noirmont — 23, 24 et 25 septembre 1994

Vendredi 23 septembre, 18 heures
Vernissage public de l'exposition de peinture Zéline Kohler et Georges Veya
(ouverte du 23 septembre au 2 octobre 1994)

Samedi 24 septembre
14 heures
Biathlon (17 km VTT, 6 km à pied). Kermesse (stands, jeux)
Démonstrations modèles réduits
Artisanat, manèges, animation
20 heures
Soirée cabaret avec «La Théâtrale» de La Chaux-de-Fonds
puis bal populaire
Bar, restauration

Dimanche 25 septembre
10 h Messe
11 h Concert-apéritif avec le groupe «Génération»
Partie officielle
12 h 30 Dîner populaire. Animation, concours
15 h Spectacle de Comé

Tente chauffée de 750 places ● Grand parking gardé ● Navettes de bus gare du Noirmont – Les Côtes ● Ambiance ● Restauration ● Entrées libres ● Venez nombreux

14-513645

Dipl.Ing **Fust** TV • HIFI • VIDEO — NATEL • FAX • TELEPHONES • PHOTO • FILM

AS = Abonnement de service • Durée minima de location 3 m.*

SUPER-OFFRE!
Papier pour téléfax Philips
3 rouleaux de 30 m pour **15.-**

Roadstar 7090 GSM
Handy-Natel-D. Mémorisation alpha-numérique pour 99 numéros. Mémorisation de 10 numéros pour la répétition de la sélection. Durée d'utilisation: 60 minutes. Poids: seulement 290 g. Pour la grande carte PIN.
Location/m.* AS incl. **52.-** **790.-**

Set Sony CM-D 100 GSM
Handy-Natel-D avec dispositif "mains libres".
Location/m.* AS incl. **46.-** **949.-**

Philips CP-1100
Téléphone mobile avec display LCD intégré. Mémoire pour 12 numéros. Appel direct/répétition de la sélection. Affichage de la durée de conversation.
Location/m.* AS incl. **20.-** **498.-**

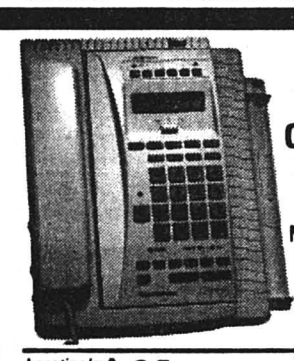

Téléfax Olympia Quadrophon
TAM-FAX avec répondeur automatique intégré. Mémorisation des numéros. Touche de répétition.
Location/m.* AS incl. **31.-** **695.-**

Fust Garantie 5 étoiles *****
* **Prix minimal garanti** (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* **Service garanti** (livraison et raccordement)
* **Service de réparation garanti**
* **Conseils professionnels garantis**
* **Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques**

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 94 44
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
Bienne, Hyper-Fust 032 52 16 02
Solothurnstrasse 122 05-2569-042/4x4

BLAUPUNKT BOSCH Roadstar PHILIPS SANYO OLYMPIA NOKIA SONY

Carton rouge au racisme!

GBBS TBWA

Propager la haine sous couvert de «liberté d'expression» n'est pas franc jeu. La Suisse marquera un but contre le racisme en prononçant un OUI massif à la loi contre le racisme.
Comité fédéral «OUI à la loi contre le racisme», CCP 30-26797-0 (Berne).

249-170115/ROC

OUI à la loi contre le racisme.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

IMMOBILIER

Appartement 3 pièces,
original. Sous les toits.
Cheminée de salon.
Dans un petit immeuble neuf.

LA CHAUX-DE-FONDS

Mensualité achat dès
Fr. 1206.–
+ charges.

Tél. 038/25 94 94

28-440

VILLATYPE SA
A vendre aux Bois
MAISON FAMILIALE
5½ pièces, type jurassienne, grand séjour avec cheminée, 2 salles de bains. Construction 1991. Prix intéressant.
S'adresser à:
Villatype SA, 2744 Belprahon
✆ **032/93 31 44 (M. Jakob)**
14-511503

A LOUER
Quartier à proximité des écoles dans immeuble entièrement rénové
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 4½ PIÈCES
Ascenseur, jardin, cuisine agencée, cheminée et mansardé.
Libre de suite.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 MEMBRE UNPI

Le mot mystère

Définition: augmenter de volume, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 5

S	D	E	N	U	T	R	O	F	N	E	R	B	E	R
I	E	L	A	E	R	C	A	D	R	E	M	L	T	E
D	S	R	N	E	E	P	P	A	N	O	L	E	M	R
R	R	I	R	L	T	R	L	G	L	A	T	I	V	E
E	E	A	R	E	I	L	I	P	B	L	G	C	T	C
V	V	G	T	M	R	L	N	R	E	R	O	I	O	A
A	A	I	A	R	E	C	A	N	E	M	D	M	R	M
G	N	T	R	M	M	D	C	S	P	U	B	P	E	B
L	E	E	E	G	O	L	E	T	R	L	G	O	L	B
E	A	R	I	R	D	R	E	C	E	R	T	I	U	H
R	I	R	S	D	E	R	F	R	I	T	E	V	L	T
R	U	D	E	I	R	I	A	M	R	N	E	R	V	I
E	L	E	U	N	N	A	A	E	T	T	E	I	D	E
R	E	V	U	T	E	G	G	I	T	A	N	E	R	D
E	I	F	I	L	E	G	E	E	E	R	E	R	F	E

A Agiter, Annuel, Avare, Averse
B Balle, Bémol, Brigand, Buvette
C Cadre, Combler, Compter, Crudité
E Eloge, Embout, Emigré, Errer, Etudié, Etuver
F Fortune, Frère, Fromage
G Gardien, Gaver, Gélifié, Général, Gitane, Grimace, Grive
H Huitre
I Idée
L Labrador, Lien, Ligner, Liguer, Lilas, Linacée, Lueur
M Macérer, Mairie, Médecine, Melon, Menacer, Mériter, Moderne
N Nappe, Nervi
P Pilier, Plomb, Poivrier, Primate
R Renfort
S Serrer, Singe
T Tard, Tiède, Trier
V Veine, Vêtir, Vital

roc-pa 112

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 132

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

Elle avait une petite voix de fille timide. Je l'appréciais infiniment, tant pour les soins qu'elle prodiguait à Indira que pour l'irréprochable tenue du ménage. Aussi fus-je stupéfait, le lendemain, quand elle me signifia son congé. Elle désirait rentrer chez elle pour s'occuper de sa mère atteinte d'un cancer. J'allais devoir recourir aux services d'une autre bonne et cela me contrariait. Ce fut alors que je me mis à regretter d'avoir laissé partir Stéphanie. Avec elle, j'aurais eu quelqu'un sous la main à qui faire confiance. Mais il était impensable de la rappeler pour un motif qu'elle réprouverait. De plus, elle ne m'avait pas encore écrit. Je craignais même que, nonobstant sa promesse, elle eût décidé de renoncer à notre relation épistolaire pour m'oublier plus rapidement. Pas un instant, je ne songeais que, en fait, je réagissais en fieffé égoïste.

Consultée à cet effet, Odette me suggéra de mettre une annonce dans le journal local. Je suivis son conseil et obtins une dizaine d'offres. Je convoquai une certaine Belinda Dutoit, dix-huit ans, par la grâce sonore de son prénom, original et vecteur d'exotisme. Nous prîmes rendez-vous par téléphone. C'était une jolie blonde, pleine d'entrain avec des yeux verts et des lèvres gourmandes. Je demandai à Céline de la mettre au courant des tâches à effectuer. Belinda ne rechignait pas à la besogne. Elle prétendait savoir tout faire. Elle réussit à amuser Indira, à la prendre dans ses bras alors que, d'ordinaire, la présence de personnes étrangères l'affolait. J'y vis un bon présage. Et Céline ne cacha pas son étonnement:

– On dirait que la petite vous a déjà adoptée!

Pour éviter tout marchandage, je lui proposai le même salaire que celui octroyé à Céline. Belinda accepta spontanément comme si l'argent, pour elle, n'avait eu qu'une importance mineure, en soulignant:

– Ce qui me plaît, ici, c'est la chaleur de votre maison, la beauté de l'endroit et le charmant minois de la fillette. Je suis persuadée que nous allons merveilleusement nous entendre.

Mon enthousiasme s'émoussa soudain. Elle en disait trop. Je préférais la réserve de Céline. Je me dis cependant que mon jugement ne valait rien et que, une fois Belinda partie, celui de Céline me serait plus précieux. Au lieu de conclure sur-le-champ, je finis donc par tergiverser en indiquant à Belinda que je lui donnerais une réponse définitive pour la fin de la semaine. De son côté, elle aurait aussi le temps de réfléchir mais là, elle se fit catégorique:

– Moi, ça me va!

Je me montrai emprunté pour la congédier, sans me disposer à vouloir la raccompagner en voiture au moins jusqu'à Roulaz. Heureusement, Céline, qui l'avait vue arriver, me dit:

– Elle a une petite voiture rouge.

Cela m'intrigua.

(A suivre)

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Libéraux-radicaux

Ouverture sur le Sud

Lors de leur dernière assemblée, les libéraux-radicaux jurassiens (PLRJ) ont décidé de concrétiser le dialogue souhaité à travers l'accord du 25 mars dernier. C'est ainsi que des liens avec leurs homologues politiques du Jura Sud seront renoués. A cet effet, décision a été prise d'entreprendre un «jumelage» avec les sections libérales-radicales jurassiennes et celles du Parti radical du Jura bernois (PRJB). Le PLRJ suit ainsi l'appel lancé par le parti central à l'occasion de son centenaire. (mgo)

Jura-Russie

Echanges commerciaux

Vice-ministre russe du Commerce extérieur, Géorgui Gabounia a rencontré hier le ministre Lachat et Jacques Saucy, président de la Chambre du commerce du Jura. Ce dernier était entouré des dirigeants des principales entreprises jurassiennes, Von Roll et Burrus, ainsi que des exportateurs de machines-outils. L'an dernier, le Jura a exporté pour quelque trois millions de produits finis en direction de la Russie. De nouveaux contrats portent sur les équipements urbains et la machine-outil. Le contrat d'amitié russo-jurassien de 92 avait permis dans un premier temps aux dirigeants moscovites de s'informer dans le Jura sur le système politique ainsi que l'agriculture suisse. (mgo)

AGENDA

Stade de la Blancherie

300 jeunes athlètes

La journée cantonale scolaire d'athlétisme va réunir ce mercredi 21 septembre quelque 300 élèves répartis dans 48 équipes (21 des Franches-Montagnes) au stade de la Blancherie à Delémont. Saut longueur, lancer, 1000 mètres, 80 mètres et relais, sont au menu de cette journée. (mgo)

Delémont

59e Marché bovin

Pour la seconde fois, le Marché-Concours bovin de Delémont se déroulera ce matin hors des murs de la ville soit sur la place du manège de Pré-Mochel. Quelque 200 vaches, génisses et taureaux seront soumis au jury. (mgo)

Delémont: suite à une bizarre affaire d'escroquerie à l'assurance

Le secrétaire communal condamné

Le ciel s'est assombri hier sur la tête du secrétaire communal de Delémont. Le juge unique Pierre Lachat a en effet reconnu Francis Boegli, 56 ans, coupable de tentative d'escroquerie à l'assurance et d'avoir induit la justice en erreur. Il écope de deux mois de prison avec sursis. Mais plus que la gravité de la peine, c'est l'image du premier fonctionnaire de la capitale jurassienne qui est emporté par la vague.

C'est à mi-janvier que l'affaire a éclaté. Un lundi matin à 8 heures, Francis Boegli déclare qu'il a été victime d'une aggression en allant porter de l'argent (8380 francs) à la poste de la vieille ville. Il réclame l'argent à l'assurance tandis que la justice entre en action. Ses deux aggresseurs se sont enfui sans que personne ne voit rien. La sûreté, qui flaire du louche (notamment suite aux détractations d'un témoin), pousse le bouchon et interroge le secrétaire communal qui avoue avoir monté l'affaire... Pour se rétracter trois jours plus tard en avançant avoir été victime de pression de la part de la police qui le menaçait de perquisition tant à son domicile qu'au travail.

SUSPENDU

En attendant une décision pénale, la commune de Delémont avait suspendu en juin dernier son premier fonctionnaire (en poste depuis 25 ans) tout en maintenant son salaire (quelque 104.000 francs).

Sur le plan interne, une enquête disciplinaire, confiée à la juge fédérale Danièle Brahier devrait prendre le relais.

Hier, le juge Lachat a dû trancher entre deux versions: celle de l'agression soutenue par le prévenu et celle du simulacre. Pour le magistrat, il est clair que le secrétaire communal est coupable de tentative d'escroquerie à l'assurance. Les aveux faits dans un premier temps corroborent exactement les indices qui l'accablent. Pourquoi hésiter à dénoncer une agression et à porter plainte? Pourquoi demander au gardien du cimetière de faire de fausses déclarations pour justifier sa thèse? Pourquoi avouer la simulation au commissaire Crevoiserat (son ami) avant de se rétracter. La description de l'agression ne tient pas la route tout comme celle des retraits bancaires.

Le secrétaire communal de Delémont
Francis Boégli a été condamné en première instance. (Bist)

DE TOUTES PIÈCES

Pour le président Lachat, le simulacre a été monté de toutes pièces pour extirper de l'argent à l'assurance et, sûrement, pour masquer à sa famille l'argent vilipendé durant les derniers jours dans les bars de la ville.

Une peine de deux mois avec sursis durant deux ans est prononcée. «La faute est relativement faible, mais elle est aggravée par le degré de la fonction. Il s'est entêté dans son mensonge au lieu de reconnaître sa faute» dira Pierre Lachat.

Défenseur du prévenu, Me Degoumois a 10 jours pour faire appel. Mgo

31e Fête franc-montagnarde au Noirmont

Cinq cents gymnastes en compétition

Quelque 500 gymnastes, issus de six sociétés de la montagne (Saignelégier, Les Bois, Le Noirmont, Les Breuleux, Montfaucon et Les Genevez) se sont retrouvés le week-end dernier au Noirmont à l'occasion de la 31e Fête franc-montagnarde.

Les joutes ont été perturbées par le mauvais temps au point qu'il a fallu renoncer aux courses pour les plus jeunes et renvoyer les finales de volley en semaine. Malgré le froid, les compétitions se sont déroulés dans une bonne humeur teintée d'amitié.

On notera que Le Noirmont remporte les quatre courses relais tandis que Saignelégier et Les Bois s'imposent respectivement dans les tests de jeunes gymnastes et le classement général des pupillettes.

Voici les trois meilleurs classés par catégorie.

Tests 1. - Catégorie A (4-10 ans): 1. Christelle Bélaref. 2. Miguel Orlando. 3. Grégory Ducommun, tous de Saignelégier. **Pupillettes:** 1. Charlène Faivre (Les Breuleux). 2. Valérie Willemin (Les Breuleux). 3. Aurélie Pala (Les Genevez). **Catégorie B (11 ans et plus):** 1. David Arnoux. 2. Laurent Chaignat. 3. Julien Arn, tous du Noirmont. **Pupillettes:** 1. Julie Cattin. 2. Mafalda Lopes. 3. Nadia Wyssbrod, toutes des Breuleux. **Tests 2. - Pupilles:** 1. Anou Erba 2. Mathieu Jeanbourquin 3. David Queloz, tous de Saignelégier. **Pupillettes:** 1. Tania Trummer (Les Breuleux). 2. Katja Beuret (Montfaucon). 3. Laure Jeandupeux (Les Breuleux).
Tests 3. - Pupilles: 1. Benoît Martinoli 2. Aloïs Boillat, tous deux de Saignelégier. **Pupillettes.** 1. Lysiane Varin. 2. Anne Erard. 3. Fabienne Catella, toutes de Saignelégier.
Athlétisme. - Catégorie A (1978), garçons: 1. Patrick Jobin (Le Noirmont). 2. Alain Chapatte (Les Bois). 3. Benoît Martinoli (Saignelégier). **Filles:** 1. Milvia Corra (Le Noirmont). 2. Katja Beuret (Montfaucon).
Catégorie B (1979-80): 1. Vincent Huguet (Le Noirmont). 2. David Beuret (Montfaucon). 3. Léonardo Radice (Le Noirmont). **Filles:** 1. Karine Pelletier (Le Noirmont). 2. Céline Donzé (Le Noirmont). 3. Magalie Godat (Le Noirmont). **Catégorie C (1981-82):** 1. Anou Erba (Saignelégier). 2. Yves Theurillat (Les Breuleux). 3. François Lapaire (Le Noirmont). **Filles:** 1. Emmanuelle Führimann (Le Noirmont). 2. Géraldine Bilat (Les Bois). 3. Gaëlle Gyger (Le Noirmont). **Catégorie D (1983-84):** 1. Gaétan Stauffer (Le Noirmont). 2. Julien Arn (Le Noirmont). 3. Romuald Jecker (Les Breuleux). **Filles:** 1. Emilie Hügi (Les Bois). 2. Rachel Herren (Les Bois). 3. Gloria Garcias (Les Bois). **Catégorie E (1985-86):** 1.Ludovic Villeumier (Les Genevez). 2. Thomas Queloz (Saignelégier). 3. Julien Beuret (Les Bois). **Filles:** 1. Aurélie Boillat (Saignelégier). 2. Elise Froidevaux (Saignelégier). 3. Laetitia Froidevaux (Saignelégier). **Catégorie F (1987 et plus):** 1. Grégory Ducommun (Saignelégier). 2. Cédric Bélaref (Saignelégier). 3. Christophe Jeandupeux (Saignelégier). **Filles:** 1. Amandine Bilat (Les Bois). 2. Christina Steck (Le Noirmont). 3. Mélanie Kornmayer (Saignelégier). Mgo

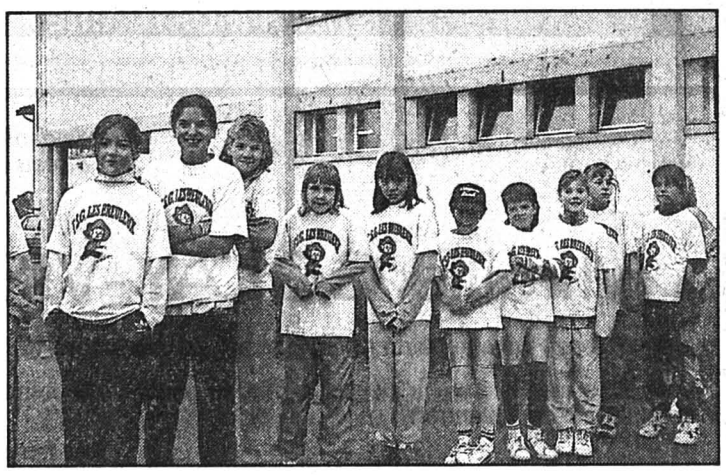

Pupillettes des Breuleux
Ou l'art d'attendre son tour sous la pluie. (Impar-Gogniat)

Dix-huitième Comptoir franc-montagnard

Les Bois en vedette

Le 17e Comptoir franc-montagnard
Il avait été visité par quelque 4000 personnes. (Impar-Gogniat)

Sous la houlette de son président Giovanni Todeschini de Montfaucon, le Comptoir franc-montagnard, qui ouvrira ses portes mercredi 28 septembre à la halle-cantine de Saignelégier, innove. A tour de rôle, les communes du Haut-Plateau seront les hôtes de cette foire commerciale. La commune des Bois ouvre les feux. Celle des Genevez suivra.

Le Comptoir franc-montagnard sert un peu de baromètre à la vie des affaires sur la montagne. L'an passé, quelque 4000 personnes, 200 de plus qu'en 92, avaient défilé à travers la trentaine de stands, traduisant ainsi une lueur de reprise. On dénombre cette année trois stands de plus et une innovation au niveau de l'animation avec une commune hôte d'honneur. De quoi resserrer les liens entre habitants de la montagne à travers cette manifestation.

C'est ainsi que Les Bois délégueront dans le chef-lieu sa fanfare, Jacky Baumat, la famille Scheidegger... pour animer les soirées. Comme d'habitude, concours, bons d'achat et restauration seront au rendez-vous. Ouverture des feux: mercredi 28 septembre et clôture le dimanche 2 octobre. Mgo

Marche de l'espoir de Terre des Hommes

L'occasion de se montrer solidaire

La traditionnelle Marche de l'espoir mise sur pied par Terre des Hommes (TDH) aura lieu samedi à Porrentruy et Saignelégier, avec départ à 10 heures à la place du Marché-Concours.

En 1993, plus de 12.500 enfants ont participé à ces marches, faisant un effort physique afin de venir en aide à d'autres enfants déshérités et trouvant des parrains soutenant financièrement leur effort physique.

Huit marches de ce type ont déjà eu lieu ce printemps en Romandie. Il y en a dix-huit sur pied cet automne, dont neuf se déroulent ce samedi. L'an dernier, les 12.500 participants ont couvert plus de 100.000 kilomètres, soit deux fois et demie le tour de la Terre. Ils ont ainsi permis de récolter 1,3 million de francs qui ont permis de soigner plusieurs milliers d'enfants malades ou handicapés dans une vingtaine de pays.

La Marche de l'espoir constitue une bonne occasion de se monter solidaire avec d'autres enfants qui souffrent de maladies ou de handicaps souvent dus à la pauvreté de leur pays. Pour les enfants bien lotis du Jura, la marche de TDH leur offre le moyen d'apporter concrètement leur pierre en vue de l'avènement d'un monde plus humain et plus fraternel. (vg)

● *Inscriptions auprès d'Anne-Françoise Chappuis, Le Noirmont, tél. 53 16 44.*

Assemblée extraordinaire aux Genevez

Ventes de terrain acceptées

Ce sont 37 citoyens qui se sont retrouvés lundi soir aux Genevez autour de Daniel Gerber, président des assemblées. Tous les points à l'ordre du jour ont été acceptés.

C'est ainsi qu'il a été accepté la rallonge d'un bout de terrain sur la zone Préflageolet (nord-est du village) pour permettre la construction de maisons à deux étages. Sur ce secteur, deux parcelles de terrain ont été vendues pour des maisons familiales, l'une à René Crevoisier, l'autre à Eric Ecoeur.

Les citoyens ont accepté ensuite la cession de 248 m² de terrain nécessaire à la réfection (déjà effectuée) de la route Les Genevez-Les Reussilles.

Avant qu'un crédit de 90.000 francs pour l'entretien et l'isolation du bâtiment scolaire n'ait été avalisé, J.-P. Lehmann avait été choisi pour remplacer Philippe Rebetez à la Commission d'école. Mgo

CINÉMAS

LES ROSEAUX SAUVAGES (de A. Téchiné avec E. Bouchez), 14 ans, tous les jours à 20 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS ABC** ✆ (039) 23 72 22
SPEED (de J. De Bont avec K. Reeves), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	**CORSO** ✆ (039) 23 28 88
LEON (de L. Besson avec J. Reno, G. Oldman, N. Portman, D. Aiello), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	**EDEN** ✆ (039) 23 13 79
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier avec S. Marceau, Ph. Noiret), 12 ans, tous les jours 18 h, 20 h 45, mercredi aussi à 15 h.	**PLAZA** ✆ (039) 23 19 55
WOLF (de M. Nichols avec J. Nicholson, M. Pfeiffer), 16 ans, tous les jours 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	**SCALA** ✆ (039) 23 19 18
LEON (de L. Besson avec J. Reno), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 15 et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	**NEUCHÂTEL APOLLO 1** ✆ (038) 25 21 12
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier), 12 ans, mercredi et jeudi à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	**APOLLO 2** ✆ (038) 25 21 12
LA FAMILLE PIERRAFEU (THE FLINSTONES) (de B. Levant avec J. Goodman), pour tous, mercredi et jeudi à 15 h. **MAVERICK** (de R. Donner avec M. Gibson), 12 ans, mercredi et jeudi à 17 h 30. **WYATT EARP** (de L. Kasdan avec K. Costner), 12 ans, mercredi et jeudi à 20 h.	**APOLLO 3** ✆ (038) 25 21 12
WOLF (de M. Nichols), 16 ans, mercredi à 20 h 15.	**ARCADES** ✆ (038) 25 78 78
SOLEIL TROMPEUR (de N. Mikhalkov), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 45.	**BIO** ✆ (038) 25 88 88
SPEED (de Jan De Bont avec K. Reeves), 16 ans, à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	**PALACE** ✆ (038) 25 56 66
OPÉRATION SHAKESPEARE (de P. Marshall avec D. De Vito), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	**REX** ✆ (038) 25 55 55
TROIS COULEURS: ROUGE (de K. Kieslovski avec I. Jacob), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	**STUDIO** ✆ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	**COUVET COLISÉE** ✆ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	**SAINT-IMIER ESPACE NOIR** ✆ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	**TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE** ✆ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	**BÉVILARD PALACE** ✆ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	**LE NOIRMONT CINÉLUCARNE** ✆ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	**LES BREULEUX LUX**

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. **CÉSAR'S DISCOTHÈQUE:** dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. **CONFÉRENCE:** «La mission d'entretien du télescope Hubble», par Claude Nicollier, Polyexpo, à 11 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Sunstore, Métropole Centre, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ✆ 23 10 17. **PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE:** ✆ 23 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 272.111 **CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS:** service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi à jeudi 11-12 h, 17-18 h; vendredi 11-12 h, 16-17 h. Place du marché, samedi 10 h 30-11 h 30; dimanche 18 h 30-19 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Coop, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ✆ 117 **PERMANENCE MÉDICALE:** ✆ 31 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 34.11.44 **CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS:** Société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée gauche, samedi, dimanche et mardi de 20 h à 21 h; Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi de 19 h à 19 h 30.	**LE LOCLE (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Wildhaber, rue de l'Orangerie, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25.10.17 **HÔPITAUX:** Cadolles, ✆ 22.91.11; Pourtalès, ✆ 27.11.11; Providence, ✆ 20.31.11.	**NEUCHÂTEL (038)**
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** Landeyeux, ✆ 53.34.44	**VAL-DE-RUZ (038)**
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ✆ 63.25.25 **AMBULANCE:** ✆ 117	**VAL-DE-TRAVERS (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: ✆ 111 **HÔPITAL:** ✆ 422.422 **URGENCE ET AMBULANCE:** ✆ 422.360 **MÉDECIN DE SERVICE** (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	**SAINT-IMIER (039)**
MÉDECINS: Dr Chopov, ✆ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10	**COURTELARY (039)**
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ✆ 97.17.66; Dr de Watteville, ✆ 97.11.67	**CORGÉMONT (032)**
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ✆ 97.24.24	**SONCEBOZ (032)**
PHARMACIES: H. Schneeberger, ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 97.40.30 **MÉDECINS:** Dr Graden, ✆ 97.51.51; Dr Meyer, ✆ 97.40.28; Dr Geering, ✆ 97.45.97.	**TRAMELAN (032)**
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ✆ 51.12.03 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** ✆ 51.13.01. **AMBULANCE:** ✆ 51.22.44 **MÉDECINS:** Dr Rossel, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat ✆ 51.22.33; Dr Anker, ✆ 51.22.88.	**SAIGNELÉGIER (039)**
MÉDECIN: Dr Bosson, ✆ 53.15.15.	**LE NOIRMONT (039)**
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ✆ 54.17.54.	**LES BREULEUX (039)**
INTOXICATION: En cas d'urgence, ✆ (01) 251.51.51. **POLICE SECOURS:** ✆ 117. **FEU:** ✆ 118. **LA MAIN TENDUE:** ✆ 143.	

À LA LIGNE

HEURES DE TURBINAGE: 0 h-24 h, 4 turbines.	**USINE DU CHÂTELOT**

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. **DES JEUNES:** Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. **LUDOTHÈQUE.** Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	**LA SAGNE**
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. **DES JEUNES:** M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE:** Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	**LE LOCLE**
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Expo «Le Griffon: 50 ans d'édition», jusqu'au 3 septembre. **DES PASTEURS:** Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	**NEUCHÂTEL**
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	**LES GEN.s/COFFRANE**
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. **LUDOTHÈQUE:** Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	**COUVET**
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	**FLEURIER**
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. **LUDOTHÈQUE + BJ:** mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	**SAINT-IMIER**
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	**VILLERET**
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. **LUDOTHÈQUE:** mardi et jeudi 15 h à 17 h.	**TRAMELAN**
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	**LES BREULEUX**
LUDOTHÈQUE: Sommêtres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	**SAIGNELÉGIER**
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	**DELÉMONT**

MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. **INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-17 h. **DES BEAUX-ARTS.** Collections permanentes (artistes locaux – Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier –, collection Junod – Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine –, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Andreas Christen, œuvres 1958-1993, jusqu'au 16 octobre. **D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER.** Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	**LA SAGNE**
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Albena Mihaylova, gravure, jusqu'au 28 septembre. **D'HORLOGERIE (Château des Monts).** Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. **MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	**LE LOCLE**
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	**VALANGIN**
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. **D'ART ET D'HISTOIRE.** Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10-17 h, jeudi 10-21 h (entrée libre). **D'ETHNOGRAPHIE.** Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. **VILLA LARDY.** En permanence, Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ✆ 038/20 79 20.	**NEUCHÂTEL**
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	**BOUDRY**

AVIS MORTUAIRE

Garde dans ton cœur une branche verte
et l'oiseau chanteur viendra s'y poser.
(Proverbe oriental)

Mireille GOLAY-VISINAND

a terminé son voyage parmi nous, le mardi 20 septembre 1994.

Vous êtes invités à venir penser à elle, le jeudi 22 septembre, à 14 heures, à la Salle communale de Tavannes.

Les familles Golay, Visinand, Steiner.

Terre des hommes, ccp 10-11504-8, a plus besoin de vos dons que nous de fleurs.

Un merci très ému à toutes les personnes qui ont honoré la mémoire de

Monsieur
Pierre JEANMONOD

et apporté à sa famille le réconfort de leur chaleureuse sympathie.

SAINT-IMIER, septembre 1994.

POMPES FUNEBRES
NIGGLI S.A SERVICE PERMANENT
Saint-Imier P. Kupferschmid
Tél. 039 / 41 27 55
160-300078

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

TRAMELAN

J'ai cherché en toi mon refuge, ô Eternel
Que mon espoir ne soit jamais déçu!
Dans ta justice, délivre-moi, retire-moi du danger;
incline ton oreille vers moi et sauve-moi.
Sois mon rocher, la retraite
où je puisse me réfugier en tout temps.
Psaume 71, vers. 1:3

Hélène et Georges Marti-Rossel,
Corinne et Ali Ghaddar-Mani,
Fabienne Marti et Jean Perrenoud, à Neuchâtel;

Ginette Rossel,
et ses enfants Nilanthi, Nissanka et Dilini, à Vermes;

Jeanne et Maurice Vuilleumier-Choffat, à Lausanne,
leurs enfants et petits-enfants, à Renens et Marly;

Renée et Charles Klingler-Choffat, à Zurich,
leurs enfants et petits-enfants, à Sursee et Zurich,

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur très chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie

Madame Yvonne ROSSEL-CHOFFAT

qui s'est éteinte dans sa 74e année, après une cruelle et pénible maladie supportée avec courage.

TRAMELAN, le 20 septembre 1994.
Home Les Lovières.

L'enterrement aura lieu le vendredi 23 septembre, à 13 heures, au cimetière et sera suivi d'un culte à l'Eglise protestante de Tramelan.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Home Les Lovières, ccp 25-9189-2.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon cher époux, papa et grand-papa.

Madame Bluette Nicolet-Vuille:
Madame Monique Froidevaux et son ami,
Cédric Froidevaux,
Thierry Froidevaux et son amie;
Mademoiselle Mary-Josée Nicolet;
Les descendants de feu Albert Nicolet;
Les descendants de feu Ismaël Vuille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur André NICOLET

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 71e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 septembre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, jeudi 22 septembre, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 10, rue de la Serre.

Prière de ne pas faire de visite.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux.
Saint Exupéry

Madame Edith Marcodini-Othenin-Girard:
Marceline Marcodini,
Gilbert et Jeanine Probst, à Genève;
Francine Krebs-Marcodini:
Alain et Dominique Krebs-Currit et leurs filles Lorène et Mégane,
Nicole et Edouard Sahli-Krebs, à Montmollin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul MARCODINI

leur cher et bien aimé époux, papa, grand-papa, arrière grand-papa, parent et ami, enlevé à leur tendre affection samedi, dans sa 85e année.

Repose en paix.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 septembre 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 27, rue du Succès.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

LA PATERNELLE NEUCHÂTELOISE

a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Paul MARCODINI

papa de Marceline Marcodini, notre dévouée collègue au Comité directeur.

BIENNE

Ne soyez pas surpris de ceci, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux commémoratifs entendront sa voix et sortiront, ceux qui ont fait des choses bonnes, pour une résurrection de vie.
Jean 5; 28, 29

Ses filles:
Eliane et Reymond Soller-Wüthrich, à Gossau (ZH),
Arlette et Gilbert Rubin-Wüthrich, à Porrentruy;
Ses petits-enfants:
Yves Châtelain, à Bienne,
Sandra Châtelain, à Zurich,
Anne Rubin, à Genève,
Boris Rubin, à Porrentruy;
Ses frères:
Ernest et Suzanne Wüthrich, à La Sagne,
Daniel et Julie Wüthrich, à Saint-Imier,
Charles et Marcelle Wüthrich, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que leurs parents et amis, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gottfried WÜTHRICH

qui s'est endormi dans sa 83e année.

2503 BIENNE, le 17 septembre 1994.
Ch. de Cerlier 40.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

La famille de

Madame Mathilde WILLEN
née OTTER

a le pénible devoir de faire part de son décès, survenu samedi, dans sa 93e année, après un long déclin.

Repose en paix.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 septembre 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. André Boillat-Aeberhard
Endroit 8
2616 Renan.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12418

Repose en paix.
Il a rejoint ceux qu'il aimait.

Madame Annette Perrenoud,

la famille et ses amis,

ont le triste devoir d'annoncer le décès subit de

Monsieur Alfred PERRENOUD

L'incinération a eu lieu le 16 septembre 1994, dans la plus stricte intimité.

Les personnes qui veulent honorer sa mémoire, peuvent le faire en pensant au service: Soins à domicile de Saint-Imier, Sonvilier, ccp 23-3700-0.

Domicile de la famille: Annette Perrenoud, Ferdinand-Gonseth 21, 2615 Sonvilier.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-514102

LE RECTEUR
DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jacques TRÉHEUX

professeur honoraire

survenu le 19 septembre 1994.

NEUCHÂTEL, le 20 septembre 1994.

28-64

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE OERTLI S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Susanne GEUGGIS

maman de Monsieur Jean-Max Geuggis, employé de l'entreprise.

132-514065

LES CARAÏBES AVEC LE CONFORT KUONI – AU MELIÁ BAVARO RESORT.

FARNER PUBLICIS · FCB

1 SEMAINE DÈS FR. 1875.– PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE AVEC PETIT DÉJEUNER ET VOL.

Un avant-goût du paradis sur une île tropicale, un vaste choix de sports gratuits et un doux farniente sur une merveilleuse plage de sable – telle est notre conception de vos vacances en République Dominicaine. L'hôtel Meliá Bavaro Resort ●●●●○○ allie l'ambiance colorée des Caraïbes aux avantages du confort occidental. Vous logerez dans des bungalows avec balcon ou terrasse, dans des suites équipées de bain/douche, climatisation, TV par satellite, etc. Vous vous délasserez dans les vastes piscines. Vous vibrerez aux accords du piano-bar ou de la disco. Et vous partirez sans souci car, grâce aux prestations Kuoni Priority, votre détente commence avant le décollage déjà.

KUONI PRIORITY
- Billet de train 1ère classe
- Check-in séparé
- 30 kg de bagages admis
- Boissons gratuites dans l'avion
- Transferts express

KUONI

UN MONDE DE DIFFÉRENCE.

VOL AVEC BALAIR/CTA	PRIX P. PERS. EN DOUBLE/ LP	SEMAINE SUPPLÉMENTAIRE	RÉSERVATION
P. EX. 3.11.94 P. EX. 2. 2.95	FR. 1875.– FR. 2155.–	FR. 441.– FR. 637.–	RÉSERVEZ CHEZ KUONI OU DANS TOUTE AGENCE DE VOYAGES COMPÉTENTE.

LE POD

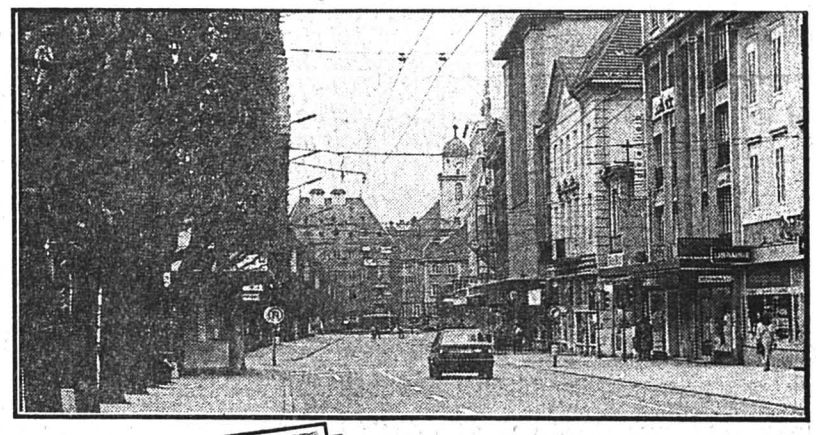

Intercoiffure
Dames et messieurs
Jacky Mayor
Avenue Léopold-Robert 40
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 19 90
132-12021

BERNINA
Votre centre de couture
M. THIÉBAUT
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 21 54
132-12386

BIENVENUE DANS L'AVENUE

IMMOBILIER

IMMEUBLE À VENDRE
La Chaux-de-Fonds
entrée ouest de la ville
Comprenant: 36 appartements, un atelier, 14 garages, 19 places de parc
Loyers raisonnables
L'immeuble est complètement loué
Pour renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42
132-12082

A louer tout de suite ou à convenir
à l'avenue Léopold-Robert 76
La Chaux-de-Fonds
STUDIO d'une pièce
Au 1er étage. Complètement rénové. Avec cuisine et salle de bains.
Loyer: Fr. 520.–, plus Fr. 80.– pour les charges
Pour visiter: M. Thourot (concierge) ✆ 039/23 17 86
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9
5-1622

A vendre à Montmollin
MAGNIFIQUE VILLA MITOYENNE
Sur plan
Renseignements: ✆ 038/31 61 51 ou 038/31 22 60
28-825

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Cap sur l'économie d'énergie

22-1562-001

Le gaz naturel, une chaleur qui vaut son prix

Combustible fossile le plus propre, le gaz naturel permet de substantielles économies d'énergie. De plus, les chauffages au gaz naturel sont avantageux.
De faible encombrement, ils peuvent être installés pratiquement partout dans une maison, ce qui rend le gaz naturel particulièrement intéressant, non seulement lorsque l'on construit mais aussi lorsque l'on rénove. Et comme le gaz naturel ne requiert ni citerne ni local de stockage, il n'en est que plus avantageux. Du point de vue des coûts d'entretien également.

Calculer honnêtement les coûts
Les gestionnaires avisés le savent: si l'on compare différents combustibles du seul point de vue des coûts de l'énergie, on se trompe. Il faut également prendre en compte les coûts de construction, d'appareillage et d'entretien. Une calculation et une analyse complètes parlent donc nettement en faveur du gaz naturel: près de 50% de frais d'investissement en moins, des coûts de maintenance et d'entretien inférieurs de plus de 30% et une charge pour l'environnement considérablement réduite.

Il vaut son prix
Le gaz naturel est un combustible noble qui vaut son prix à tous points de vue.

– le gaz naturel est transporté et distribué sous terre, de façon invisible et silencieuse; il ne charge pas le trafic routier et n'enlaidit pas le paysage.

– Le gaz naturel ne pollue ni les sols ni les eaux.

– De tous les combustibles fossiles, c'est le gaz naturel qui contribue le moins à la formation des pluies acides qui attaquent les façades des bâtiments et dégradent la nature.

– Le gaz naturel produit 25% de moins de dioxyde de carbone que le mazout extra-léger. Utilisé à sa place, il contribue à diminuer l'effet de serre.

– Le gaz naturel est d'un usage simple et commode; pas de problèmes de commande ni de livraison: il est automatiquement à disposition dans la maison, 24 heures sur 24.

En optant pour le gaz naturel, vous alliez rentabilité, économies d'énergie et protection de l'environnement au confort et au bien-être.

Consommation de gaz naturel par groupes d' utilisateurs en Suisse de 1972 à1993 en térajoules

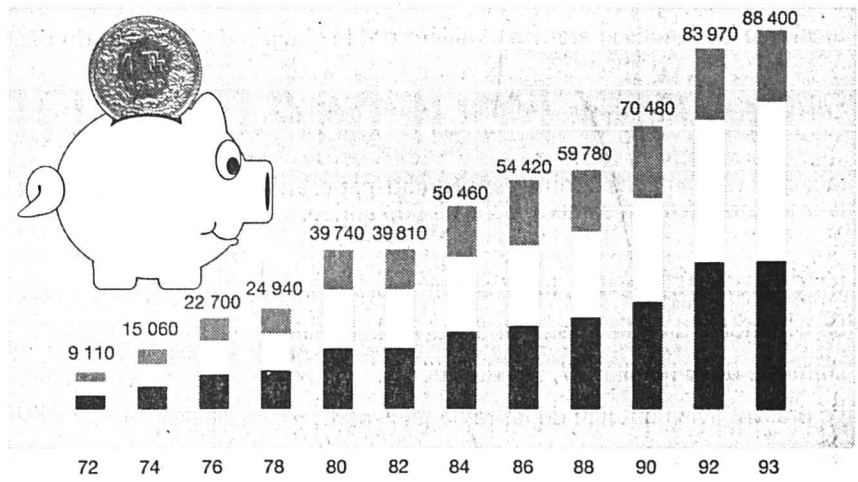

Depuis 1972, la consommation de gaz a pratiquement décuplé en Suisse. Parce que toujours plus de consommateurs optent pour cet agent énergétique économique, pratique et respectueux de l' environnement.

1+1= gaz naturel
C'est l'avenir qui compte.

Consultez votre entreprise gazière locale ou tapez * gaz #

L'actualité «in»
par Steve Axentios

Progrès
Caisse maladie

CD's

B.O. «REALITY BITES»

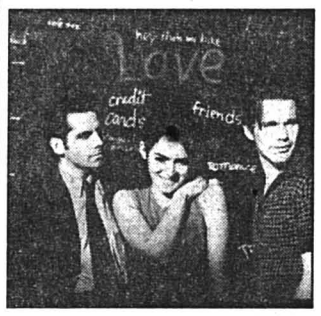

Style: Divers
Durée: 58 min.
Note: 8/10

Aujourd'hui, un film peut avoir du succès grâce à ses chansons. Avant même sa sortie, «Reality Bites» faisait parler de lui. Avec le «Baby I love your way» de Big Mountain et le «Stay» de Lisa Loeb & Nine Stories, qui s'est maintenu en tête du Billboard pendant de longues semaines. Contrairement à «Philadelphia», on ne trouve aucune chanson composée pour les besoins du long métrage. Mais la liste des artistes justifie à elle seule l'acquisition de cet opus: The Juliana Hatfield 3, Lenny Kravitz, Dinosaur Jr., Crowded House, U2, etc.... Bref, tout ce qui s'imprègne entre les oreilles des teenagers américains, de nos jours..
• BMG

Brian Adams «Live, live, live!»

Style: Rock
Durée: 70 min.
Note: 8/10

Bravo! La pochette de l'album précise clairement que ce concert de Bryan Adams date de 1988. Ceux qui voulaient acquérir ce «live» uniquement pour la ballade «Everything I do» sont donc avertis. Mais que l'année de l'enregistrement ne les prive pas d'un tel opus, car il s'agit d'un bon cru. En fait, le Canadien fait partie de cette génération de rockers qui se défoncent sur une scène, comme s'il s'agissait de leur première surprise-party. Adams est d'une grande générosité. En plus, il vous refile pas moins de 17 titres de rock'n roll. De bon rock'n roll. Yeah!
• PolyGram

La chanteuse des Pretenders toutes griffes dehors

CHRISSIE HYNDE: «JE VIS ET JE RESPIRE LE ROCK'N ROLL»

Chrissie Hynde, une femme à prendre avec des pincettes Grr!

Une femme au pouvoir, c'est plutôt rare dans le rock'n roll, bastion du machisme ! Chrissie Hynde règne pourtant en despote sur un des tout bons groupes de rock depuis plus de 10 ans, les Pretenders. Et se fait respecter par tous, y compris les plus sexistes. Entrevue pimentée avec la first lady du rock.

La scène se déroule à l'heure du petit déjeuner, au lendemain du concert des Pretenders à Paléo. Chrissie Hynde sirote tranquillement un café quand la radio diffuse une des chansons du dernier album des Pretenders, l'excellent «Last of the independants». Un confrère monte inopinément le volume du poste. Brusquement, la noireaude explose. Furax, elle quitte la salle à manger. Chrissie Hynde pique la mouche facilement, et de surcroît pour pas grand-chose, vous l'aurez compris. Si vous aviez assisté à la monumentale engueulade en plein backstage à Leysin avec un de ses musiciens, vous sauriez aussi que la dame au caractère bien trempé est à prendre avec des pincettes.

CHRISSIE SORT SES GRIFFES

Quand on se retrouve dans la fosse à la lionne, on ne sait trop à quelle sauce on va être mangé. Osons: «Euh, Chrissie, en 1990, vous aviez déclaré au magazine «Q» que vous détestiez votre voix et vos albums et qu'il vous paraissait plus pertinent de parler d'écologie plutôt que de vos chansons.» Même pas le temps de terminer la question. La Hynde, toutes griffes dehors et irritée, nous bondit dessus verbalement. «Pouvez-vous ne pas constamment vous référer à cette interview, s'il vous plaît ? Chaque jour de ma vie est différent. Un jour, je suis de bonne humeur, un autre pas. Cela fait quatre ans qu'on me bassine avec cette interview: c'est frustrant. J'ai dû me justifier des centaines de fois. Si seulement, je ne l'avais jamais faite. A l'époque, je n'avais pas de groupe. Et sans un groupe, je ne suis rien. J'étais vraisemblablement frustrée et dans un mauvais jour. Mais regardez-moi maintenant.»

L'orage passé, Chrissie se relâche, se montre moins froide et même relativement aimable. Maintenant, effectivement, tout semble baigner dans sa vie. «Je serais même prête à faire semblant que tout va bien, juste pour ne pas avoir à me répéter et à me justifier, glisse-t-elle. J'ai constaté que personne ne veut entendre un personnage public dire des choses négatives. Aussi, je n'en dirai jamais plus.» Et na! Du moins tant que son groupe continue à lui procurer autant de bonheur. «Toute ma vie, j'ai voulu être dans un rock-band, poursuit-t-elle. Peut-être suis-je retardée, mais c'est ce que j'aime. Je suis pas le meilleur musicien, mais j'ai une vision globale et je magnifie la performance des musiciens. C'est pour cela qu'ils aiment être dans mon band. Il n'y a pas un être vivant sur cette planète qui s'y connaisse autant que moi. Je vis et je respire le rock'n roll.»

ASSOUVIR SES PULSIONS

En le respirant, elle s'est oxygéné la tête. «Je ne sais pas ce que j'aurais fait plus jeune si je n'avais pas mes disques d'Iggy Pop, dit-elle. Peut-être aurais-je commis un meurtre? Le rock'n roll était un moyen de canaliser et de décharger mon agressivité.» Avec l'âge, toutefois, l'ex-femme de Jim Kerr (Simple Minds) s'est assagie. «Je ne devrais pas vous le dire, car ça risque de vous décevoir, mais à la maison, à présent, je suis très tranquille. J'écoute peu de musique, je regarde peu la télé; je préfère lire.»

Courtney Love ? Trop écervelée. Tina Turner ? Trop sophistiquée. Gianna Nannini ? Trop italienne. Dorothée ? Euh.. pardon ! Effectivement, Chrissie Hynde est ZE rock'n roll woman par excellence. Ce qui se voit jusque dans sa dégaine et son attitude: Perfecto, bottes, humeur cyclothyimique, virilité et égocentrisme. Il paraîtrait que ces Messieurs sont même impressionnés quand ils la rencontrent et ont toutes les peines du monde à la traiter comme une femme.

«Vous savez, j'essaie de me faire sauter comme tout le monde, avoue-t-elle, visiblement surprise. Je ne suis pas une gouine. J'adore les mecs. Je ne veux pas qu'ils pensent: «merdre, la voilà qui arrive». J'ai simplement remarqué que les gens sont déçus si je ne suis pas confiante. Alors je prétends que je le suis, mais je ne vous dirai pas si je le suis vraiment. En fait, être une femme dans un groupe de rock a toujours joué en ma faveur. Les mecs savent de toute façon que je rocke mieux qu'eux.».

Sacrée nana...

DJ SPOKE: DU BILLARD AUX PLATINES

Il fut champion suisse de billard, il y a quelques années. Désormais, Spoke préfère caresser des platines avec ses mains plutôt que des boules avec sa queue. Le jeune homme de 25 ans, qui sévit entre autres à La Rotonde de Neuchâtel, a plutôt bien réussi sa reconversion, à en juger par sa popularité et son premier CD, «Guizmo». De la trance instrumentale, planante à souhait, qui s'incruste entre les deux oreilles à la première écoute. Rencontre.

Qu'est-ce qui vous a amené à devenir disc-jockey ?

• Au début de la house, je me rendais tout le temps dans les soirées. Comme j'adorais ce style de musique, j'ai acheté mes premiers vyniles, sans avoir de platines. Une fois mon diplôme de commerce en poche, j'ai enseigné pendant six mois dans une école privée avant de me retrouver au chômage. J'en ai profité pour acheter deux platines Technics et mixer 8 heures par jour, non-stop pendant six mois. Je ne suis pas devenu DJ grâce au chômage, mais il m'a permis de financer ma reconversion et surtout donné le temps de m'exercer.

En Angleterre, les rave sont interdites, en Allemagne, les politiciens les assimilent à des rassemblements nazis et comptent les supprimer, alors qu'en France, des arrêtés préfectoraux empêchent certains clubs de passer de la musique techno. Craignez-vous que des textes de loi empêchent ce genre de rassemblements en Suisse ?

• Ca existe aussi en Suisse ! J'ai eu travaillé dans des clubs lausannois, où la police recommandait de ne pas mettre de techno. On a voulu étouffer un mouvement au départ rebelle, notamment les after-hours. Mais on n'a fait que l'amplifier et le déplacer à l'intérieur des clubs. Mais je vois mal comment carrément interdire ces manifestations.

Si un jour, on vous interdit de mettre une certaine musique...

• Je pense pas qu'on arrivera jusque-là non plus. Toutefois, si cela devait se produire, je lutterais de toutes mes forces. J'estime que ma musique n'a rien d'agressif et les débordements dans les soirées sont rares.

NEWS

Fish, l'ex-chanteur de Marillion, a connu tellement de problèmes avec ses maisons de disques qu'il a finalement opté pour l'indépendance, en créant son propre label. Le PDG et seul artiste du catalogue s'acquitte de toutes les tâches, de la promotion à la distribution. Il se rend même incognito (quoique c'est assez difficile avec son double mètre!) dans les magasins de disques, à la lettre F, afin de placer son dernier opus «Suits» au premier rang. «Quand les disquaires me reconnaissent, je leur dédicace le CD.». On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même!

Le dernier-né des rappers a de grosses oreilles. Il ne s'agit pas du prince Charles, mais de **Mickey Mouse**. La souris de Disney va en effet enregistrer un album de rap. Du pipeau? Déchantez, chers amis: sa première incursion dans la musique, l'album «Mickey Mouse Disco» en 1980, s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires. Il est maousse, Mickey!

Celui qui s'appelait autrefois Prince aurait un monstre cafard. Le symbole serait si déçu de ne pas avoir réussi à persuader les directeurs de la Warner - chez qui il vient de sortir le fade «Come» - d'utiliser son nouveau nom pour les prochains albums qu'il ne mange et dort pratiquement plus. Ce n'est pas ainsi qu'il va grandir! Mais ce n'est pas pour cette raison que ses employés sont inquiets: le symbole se comporte étrangement et exige désormais que seules des bougies soient utilisées pour éclairer ses studios de Paisley Park. Les plombs du nain pourpe ont-ils donc sauté?

10 CD DE SPOKE À GAGNER

Ecrivez simplement sur carte postale à:
Caisse maladie PROGRÈS, Page TEMPO,
Daniel-JeanRichard 19, 2400 Le Locle

PETITES ANNONCES

CLASSE
4e année
Collège la Promenade

Classe de 4e année
Collège de la Promenade

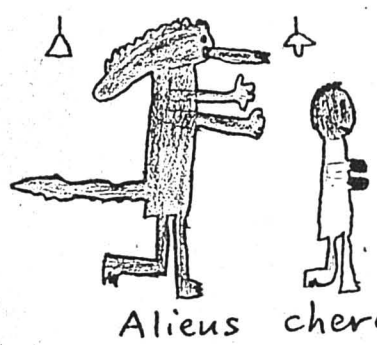

Alieus cherche homme à dévorer
Tél : $E = mc^2$
(heure des repas)

B. Pou recherche cheveux bruns bien aménagés. Réponse au plus vite. Discrétion assurée.

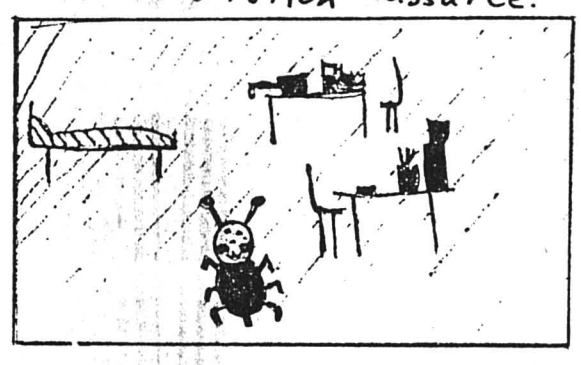

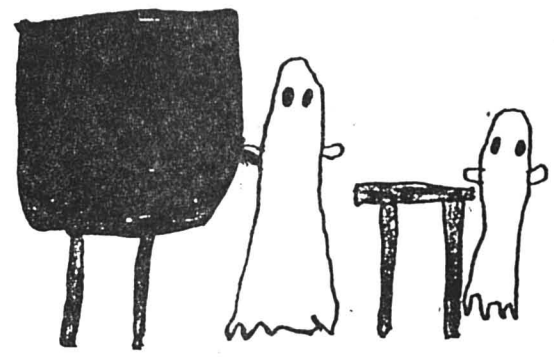

Fantôme donne cours de peur et de frissons après minuit pour enfants et adultes.
Prix : selon grandeur du drap.
Adresse : Maison hantée 9

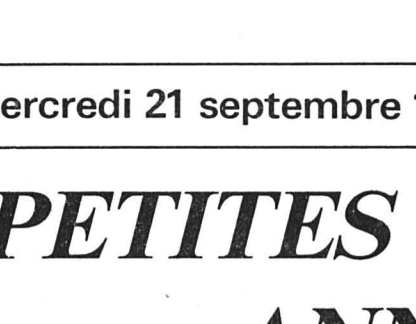

Robot déglingué cherche boulons d'occasion.
Tél. ⊙⊙⊙.⊙⊙⊙

Cheval affamé cherche champ d'herbe pour brouter.
Tél. 10·20·30
Heure des repas
Rue Bio 20

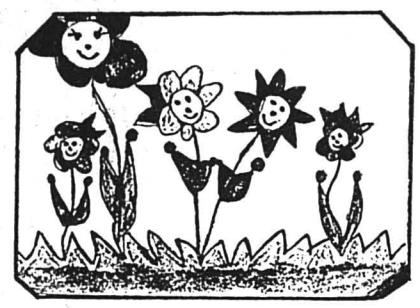

Fleur seule cherche pré fleuri pour amitié ou plus si entente.
Photo souhaitée.

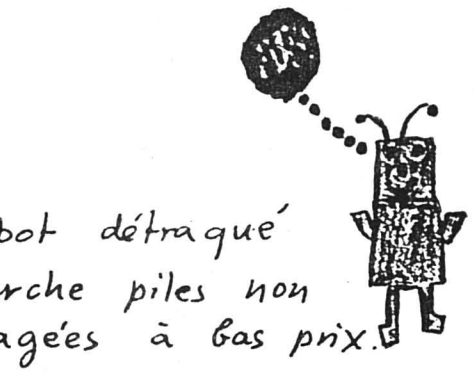

Robot détraqué cherche piles non usagées à bas prix.

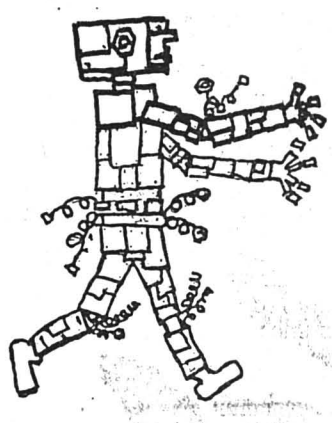

Ancien joueur à la retraite échange canne de hockey contre une paire de béquilles.

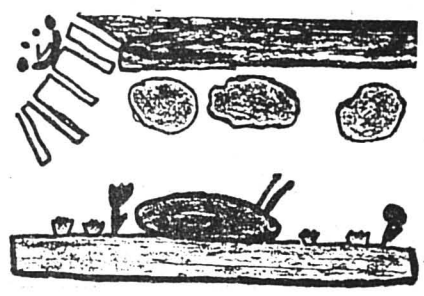

Pour cause d'accident escargot cherche coquille neuve ou d'occasion.

Nous cherchons pour tout de suite poussin de cuisine pour picorer miettes après repas.
Nourriture impeccable.
Tél. 28·07·84

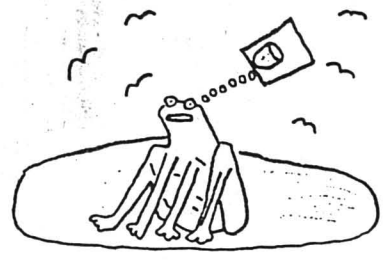

Vieille grenouille fatiguée échangerait grand étang contre flaque d'eau.

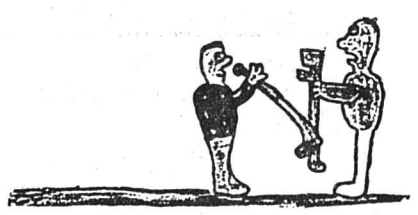

Couple de crocodiles recherche île meublée avec confort.
Région africaine.
Tél : 999999

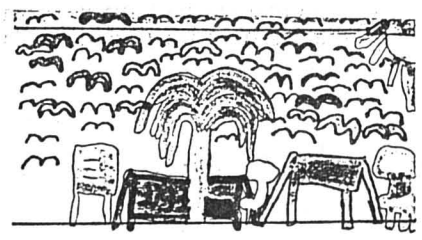

Taupe cherche lunettes neuves pour apprendre à lire.

Gentil sapin sans abri cherche maison pour passer Noël.

Vieux matou sans griffes garderait gentils poissons à la journée.

Cheval solitaire recherche cavalier pour promenade.
Photo souhaitée.

Chien échange maître ennuyeux contre matou qui court vite.
Tél. 59.59.02 (dès 13h)

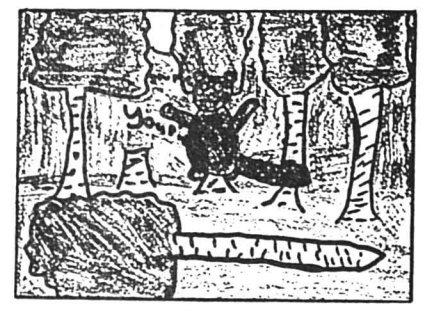

Forêt de bouleaux engage castor dynamique avec expérience.
Tél. 29·48·92
Rue des Bouleaux 13

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Femme cherche **HEURES DE MÉNAGE, REPASSAGE,** bureaux, escaliers... Avec expérience. Bonnes références.
✆ 039/26 63 96
132-514072

Homme à l'AI, début quarantaine, cherche **ACTIVITÉ ACCESSOIRE.** Voiture à disposition. Etudie toutes propositions. Ecrire sous chiffres W 132-760237 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

NURSE cherche à garder nourrisson à son domicile. Horaires et prix à convenir. Libre également le week-end. ✆ 039/23 52 42
132-514084

● amitié, mariage

JEUNE HOMME, début quarantaine, recherche jeune femme âge correspondant, pour partager discutions au coin du feu, galeries d'art, hobbies culturels et amitié.
✆ 039/28 73 39
132-513661

GENTILLE VEUVE, 58 ans, rencontrerait monsieur, âge en rapport pour amitié.
✆ 039/28 73 39
132-513661

● chambres à louer

A louer au Locle, rue de l'Industrie: **GRANDE CHAMBRE MEUBLÉE** avec douche et WC séparés. ✆ 038/33 14 90
28-1509

● immobilier

A vendre à La Chaux-de-Fonds: **TERRAIN,** 600 m², en zone industrielle avec 16 garages. Bon rendement. Ecrire sous chiffres R 28-799717 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

A louer, Le Corbusier 25 au Locle: **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 5½ PIÈCES.** Cuisine agencée, ascenseur. Libres tout de suite. ✆ 039/23 26 55
132-12083

A louer, quartier nord: **MAGNIFIQUE STUDIO,** 1½ pièce. Loyer Fr. 319.–, plus charges. Libre tout de suite ou à convenir. ✆ 039/232 657
132-12083

A louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 3 PIÈCES** au Locle. Entièrement rénové, cuisine agencée, ascenseur. Libre tout de suite ou à convenir.
✆ 039/23 26 58
132-12083

A louer à La Sagne: **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS DE 3 ET 3½ PIÈCES.** Cuisine agencée, salle de bain/WC, cave. Date d'entrée: à convenir.
✆ 039/23 26 55-56
132-12083

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier hôpital: **PLACE DE PARC** dans garage collectif. Prix Fr. 120.–. Libre le 1er novembre 1994. ✆ 039/23 23 15
132-511460

A louer, La Chaux-de-Fonds, Abraham-Robert: **GARAGE SIMPLE.**
✆ 039/23 64 03, heures bureau.
132-513716

La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 2½ PIÈCES** (65 m²). Tout confort. Fr. 890.–, plus charges. ✆ 039/23 64 03, heures bureau.
132-513716

A louer**, STUDIO:** bloc cuisine, terrasse. A 5 minutes du centre. Libre début décembre. ✆ 039/28 95 32
132-514074

Cherche à acheter **VILLA INDIVIDUELLE** à La Chaux-de-Fonds. Maximum Fr. 500000.–. Ecrire sous chiffres W 132-760226 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer **EMPLACEMENT** dans garage collectif, Nord 54. Premier décembre. Fr. 120.– par mois. ✆ 039/23 35 38
132-514080

A vendre à Boudry, tout de suite ou à convenir: **GRAND APPARTEMENT 2 PIÈCES.** Confort. Au rez. Grande terrasse et place de parc. Prix de vente: Fr. 250000.–. ✆ 038/45 12 30
132-514086

La Chaux-de-Fonds. A louer Président-Wilson 32: **PLACE DE PARC** dans garage collectif. Fr. 188.–. ✆ 039 31 50 53, le soir.
157-501484

HIVERNAGE. Dispose **PLACES** pour: voitures, camping-car ou caravane. Dans hangar bien fermé. Accès facile même en hiver. ✆ 0033/81 43 21 63, de 12 h 30 à 13 h 30 et après 19 heures.
157-501492

A louer au Locle, Primevères 11, pour le 1er décembre 1994 ou date à convenir: **APPARTEMENT 4 PIÈCES.** Cuisine agencée. Fr. 595.–, charges comprises.
✆ 039/31 50 92
157-501495

A vendre (ou à louer) au Locle: **APPARTEMENT DE 7 PIÈCES** (170 m²). Grande cuisine agencée, séjour avec cheminée de salon, dépendances dont un atelier chauffé. Jardin et terrasse. Prix à discuter. ✆ 039/31 79 33 ou 039/31 66 03
157-501033

Mont-Soleil: vendons **MAISON.** Garage. Belles prestations. ✆ 032/23 56 15
6-540103

Aux Hauts-Geneveys, dans villa: **3 PIÈCES.** Cuisine agencée, cave, jardin. Fr. 1050.–. Libre 1er octobre.
✆ 038/53 16 44
28-524418

A louer, Progrès 8: **APPARTEMENT 2½ PIÈCES** pour une ou deux personnes. Tout confort. Dès 1er octobre.
✆ 039/28 40 59 ou 039/28 97 66
132-513034

A louer, Le Locle: **GARAGE.** Combe-Girard. ✆ 039/31 71 70
157-500912

LA QUALITÉ EN ACTION

La promotion-fraîcheur
du 21.9 au 24.9

Raisin «Uva Italia» d'Italie
le kg **1.70**

le carton de 4 kg **6.40**
(1 kg 1.60)

La mega-promotion
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Fondue toute prête
Le lot de 2 × 800 g **14.–**
1600 g ~~18.40~~
(100 g –.88)

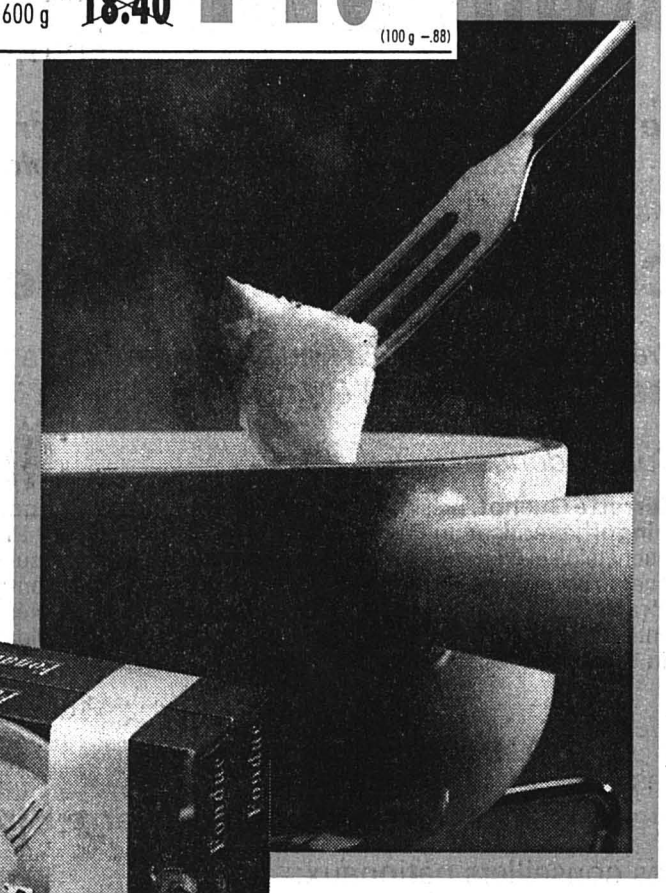

La super-promotion
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Petits pois/carottes fins
Le lot de 6 × 425 g **8.–**
2550 g (Eg. = 1560 g) ~~11.10~~
Eg. (100 g –.51)

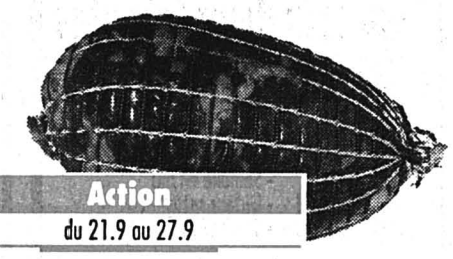

Action
du 21.9 au 27.9

Jambon roulé fumé
de l'épaule, sans os, avec couenne
le kg **15.–**

Action
MULTIPACK du 21.9 au 27.9

Toutes les pâtes Blédor
–.50 de moins
Exemple: Nidi 7 mm
500 g ~~2.20~~ **1.70**
A partir de 2 emballages aux choix (100 g –.34)

Action
du 21.9 au 27.9

Tous les sorbets
en emballage de 330/350 g
–.70 de moins
Exemple: Pomme
350 g ~~3.20~~ **2.50**
(100 g –.71)

Action
jusqu'au 27.9

Tous les papiers hygiéniques Tissues
en emballage de 12 rouleaux
–.60 de moins
Exemple: Papier hygiénique Tissues Soft Recycling
12 rouleaux de 200 feuilles ~~5.50~~ **4.90**

Action
MULTIPACK du 21.9 au 4.10

Tous les produits d'entretien des WC
–.50 de moins
Exemple: 00-Fresh pin forte 2 pièces ~~2.60~~ **2.10**
A partir de 2 produits au choix

L'éloquence des prix

Plantes vertes
hauteur 120-160 cm
le pot **19.–**

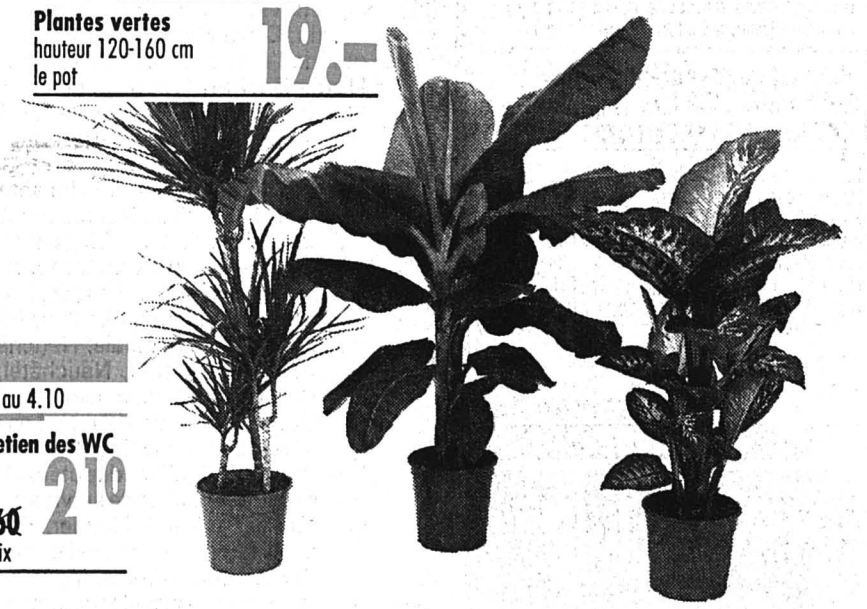

Action
du 21.9 au 24.9

Bananes
le kg **1.70**

Action
du 21.9 au 27.9

Pepsi Cola, Pepsi Cola light et Pepsi Cola light sans caféine

75 cl	**–.80** au lieu de 1.– (+ dépôt –.50)
1,5 l	**1.50** au lieu de 1.90 (+ dépôt –.50)
6 × 33 cl	**4.20** au lieu de 5.10
Exemple: Pepsi Cola PET, 1,5 l	**1.50** au lieu de 1.90 (1 l 1.–) (+ dépôt –.50)

du 21.9 au 27.9

Aliments complets secs pour chiens Happy Dog Dinner et Happy Dog Croc Menu
2,5 kg **1.– de moins**
Exemple: Happy Dog Dinner
2,5 kg **4.50** au lieu de 5.50 (100 g 1.80)

«Caprice des Dieux»
Fromage de France à pâte molle

200 g	**3.80** au lieu de 4.70 (100 g 1.90)
125 g	**2.70** au lieu de 3.40 (100 g 2.16)

du 21.9 au 27.9

Picolix et Petit Suisse Fromage frais
–.60 de moins
Exemple: Fromage frais Picolix
300 g **2.20** au lieu de 2.80 (100 g –.73)

Toutes les boules en chocolat
en sachet de 500 g
2.30 de moins
Exemple: Giandor au lait
500 g **6.50** au lieu de 8.80 (100 g 1.30)

Madeleines pur beurre
8 pièces, 200 g **1.90** au lieu de 2.40 (100 g –.95)

MULTIPACK jusqu'au 27.9

Tout l'assortiment Candida
(sans brosses à dents, fil dentaire, cure-dents)
–.40 de moins
Exemple: Candida Fresh-Gel
125 ml **2.80** au lieu de 3.20
A partir de 2 produits au choix (100 ml 2.24)

MIGROS

MINI-ANNONCES

● marché de l'occasion

Cause départ. A vendre **FORD ESCORT CLX,** rouge, 1994, 13000 km. Prix à discuter. ✆ 039/44 18 17, dès 20 h 30
132-514078

SEAT IBIZA 1.5I, 1987, noire, très belle, expertisée. Fr. 4500.– à discuter.
✆ 039/26 01 71, privé. ✆ 039/31 32 33, prof.
157-501445

● nos amies les bêtes

Avons perdu **BELOTE, NOTRE CHATTE** tigrée et blanche. Quartier Abeille. ✆ 039/23 08 94
132-514006

Vends **FEMELLE SCHIPPERKE,** 2 mois, LOF, tatouée, vaccinée. Fr. 1000.–
✆ 0033/81 30 01 33
132-514071

Tarif Fr. 1.– le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS trouvera la solution parmi ses 1000 adhérents!
UNIS est efficace, sérieux, différent
UNIS trouvera **le (la) partenaire** que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, **gratuitement!**

Nom_____ Age_____
Prénom_____ Tél._____
Rue/n°_____
NP____ Localité_____ 15
28-1508

038 25 24 25 **UNIS S.A.**
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX
VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état: sans importance.
Paiement comptant.
✆ **077/47 61 89**
28-508170

CREDIT RAPIDE
038 511833
DISCRETION ASSUREE
TEL. DE 09.30 A 20.30
MEYER FINANCE + LEASING
TIRAGE 28
2520 LA NEUVEVILLE
EXPL. TAUX: 15,9 %
MONTANT DUREE COUT MOIS
5.000.- 12 M. 413.20 45.10
6 1575

SPECTACLES - LOISIRS

NEUCHATEL VIVA FÊTE DES VENDANGES

23, 24, 25 septembre

Samedi à 20 heures
à la Patinoire couverte

PARADE DES FANFARES

Dimanche à 14 heures

GRAND CORTÈGE ET CORSO FLEURI

Renseignements:
Office du tourisme, tél. 038 25 42 42

28-015/4x4

Police-secours: 117

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
Montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
✆ 038/57 26 95 ou 038/25 32 94
28-501489

A vendre
BOIS DE CHEMINÉE
BOIS DE CHAUFFAGE
BRIQUETTES
sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
✆ 039/41 39 66 132-13018

Repassez deux fois plus vite!
Du simple fer à repasser ...

Novamatic DB 2065
- Semelle en alu
- Gicleur spray
- 1200 Watt
29.-
... jusqu'au système de repassage professionnel ...
Novamatic DBS 505 de Luxe

- Surface de la table chauffée
- Réservoir d'eau en acier chromé
- Pieds en matériau robuste
- Surface de repassage extra-large
- 2200 Watt
Loc./m.* 44.- A-S incl.
890.-
... nous pouvons TOUT vous montrer!
Nous proposons toutes les bonnes marques
jura BRAUN TEFAL PHILIPS NOVAMATIC etc.
aux fameux prix bas Fust
• Toutes les bonnes marques livrables à partir du stock
• Durée de loc. min. 3 mois*
• Abonnement de service compris dans les mensualités
• Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)
ing dipl Fust CUISINES/BAINS LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO/PHOTO
APPAREILS ELECTROMENAGERS

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 266865
Nouveau dès 15.9.1994:	
Bienne, Hyper-Fust, Solothurnstr. 122	032 521600
Bienne, rue Centrale 36	032 228525
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 255151
Marin, Marin-Centre	038 334848
Réparation rapide toutes marques	021 3111301
Service de commande par téléphone	021 3123337

05-2569-160/4x4

FINANCE

UN PRÊT? UNE ADRESSE
Appel gratuit (8h00 17h00)
155 90 60
Votre CS-Prêt personnel
Appelez ou envoyez le coupon:
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel
Exemple de tarif:
Montant net: Fr. 5'000.–
Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40
Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%
Crédit désiré Fr _____
Mensualités env. Fr _____
Nom. _____
Prénom. _____
Date de naissance _____
Rue no _____
NPA/localité _____
Tél. p _____
Tél b _____
Nationalité _____
Domicilié ici depuis _____
Date _____
Signature
144 273045/ROC 00/28L
CRÉDIT SUISSE CS

VOTATIONS FÉDÉRALES DES 24 ET 25 SEPTEMBRE 1994

Appel du comité neuchâtelois «Oui à la loi contre le racisme»

Le racisme est indigne de notre démocratie, qui ne peut être fondée que sur le respect de l'autre. C'est pourquoi nous vous appelons à voter oui à la loi fédérale contre le racisme.

Comité neuchâtelois de soutien à la loi contre le racisme

Présidence: **André Brandt,** président de la Communauté neuchâteloise de travail pour l'intégration sociale des étrangers «Salut l'étranger»

Coprésidences

Pierrette Guenot, présidente du Parti radical; **Claude Bugnon,** président du Parti libéral-PPN; **Jeanne Philippin,** présidente du Parti socialiste; **Alain Bringolf,** président du Parti ouvrier et populaire; **Christian Piguet,** président du parti Ecologie et Liberté; **Eric Thévenaz,** Union syndicale cantonale neuchâteloise; **Claude Bernoulli,** directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie; **Jean-Jacques Beljean,** Eglise réformée évangélique; **Francis Berthoud,** directeur du Centre social protestant; **André Duruz,** Eglise catholique romaine; **Gabriel Jacot,** Eglise catholique chrétienne; **Gérard Bloch,** Communauté israélite; **Bernard Soguel,** président de Liberté et Solidarité; **Laurent Helfer,** Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA); **Eric Augsburger,** mouvement Solidarités; **Rémy Cosandey,** Droit de parole; **Sonia Graf-Schawarz,** Pro Polonia; **Stéphanie Widmer,** présidente des Jeunes radicaux; **Christophe Steiner,** Jeunes libéraux; **Pamela Grossenbacher,** présidente des Jeunes socialistes.

Membres

Les conseillers d'Etat:
Pierre Dubois, Jean Guinand, Pierre Hirschy, Maurice Jacot et Francis Matthey

Les conseillers nationaux:
François Borel, Claude Frey, Rolf Graber, Francis Matthey et Rémy Scheurer

Les conseillers aux Etats: **Jean Cavadini et Thierry Béguin**

Manuel Alho, serrurier, Areuse; **Johny Amos,** secrétaire SIB, La Chaux-de-Fonds; **Jean-Claude Barbezat,** professeur, conseiller communal, Saint-Martin; **Dora Barraud,** enseignante, députée, Cornaux; **Jean-Claude Baudoin,** conseiller communal, Bôle; **Alain Bauer,** avocat, chef du service juridique de l'Etat, Auvernier; **Pierre Bauer,** conseiller général, avocat, La Chaux-de-Fonds; **Jacques Béguin,** ancien conseiller d'Etat, Le Crêt-du-Locle; **Denis Berberat,** avocat, chancelier communal, député, La Chaux-de-Fonds; **Willy Bernet,** secrétaire FTMH, La Chaux-de-Fonds; **Denis Berthoud,** Fleurier; **Patricia Blandenier,** éducatrice, Valangin; **Nicolas Bloudanis,** historien, responsable du service de l'asile, Neuchâtel; **Martine Blum,** institutrice, députée, La Chaux-de-Fonds; **Philippe Boillod,** secrétaire central du Parti libéral suisse, Saint-Blaise; **Jean-Jacques Bolle,** instituteur, conseiller général, Fontainemelon; **Pierre Bonhôte,** député, Hauterive; **Claude Borel,** juriste, député, Enges; **Jean-Vincent Bourquin,** coprésident du Comité national des jeunes pour la loi antiraciste, Neuchâtel; **André-L. Braichet,** rédacteur en chef de Faire Face, conseiller général, Le Landeron; **Enayatullah Brumand,** linguiste, Neuchâtel; **Charles Brunner,** instituteur, Le Pâquier; **André Bühler,** conseiller communal, Neuchâtel; **Pierre Bühler,** professeur université, Neuchâtel; **Willy Buss,** médecin, Fontaines; **Anne-Marie Cardinaux-Mamie,** députée, Cortaillod; **Pierre Cattin,** avocat, député, Neuchâtel; **Pierre-André Chautems,** technicien, président du Conseil général, Cernier; **Pierre Comina,** ingénieur ETS, ancien député, Saint-Aubin; **Marie-Antoinette Crélier,** députée, Neuchâtel; **Frédéric Cuche,** professeur, conseiller communal, Le Pâquier; **Amiod de Dardel,** notaire, Neuchâtel; **Jean-Jacques Delemont,** directeur ESCOM, député, La Chaux-de-Fonds; **Pierre-Luigi Dubied,** professeur à l'université, Fleurier; **Carole Dufour,** biologiste, conseillère générale, Neuchâtel; **Blaise Duport,** conseiller communal, député, Neuchâtel; **Jean-Luc Duport,** administrateur, Neuchâtel; **Pascal Duport,** globe-trotter, Neuchâtel; **Monika Dusong,** conseillère communale, Neuchâtel; **Sven Engel,** étudiant, député, Saint-Blaise; **Jean-Michel Erard,** sous directeur, conseiller général, Savagnier; **Thomas Facchinetti,** délégué cantonal aux étrangers, Neuchâtel; **Adolfo Fraga,** Neuchâtel; **Frédy Gertsch,** professeur, député, Les Geneveys-sur-Coffrane; **Marianne Glardon,** institutrice, Cernier; **Jean Grédy,** député, La Chaux-de-Fonds; **Anne-Lise Grobéty,** écrivaine, Fontaines; **Carlos Grandjean,** ancien conseiller d'Etat, ancien conseiller aux Etats, Auvernier; **Guillaume-Gentil-Henry Marianne,** infirmière, députée, Colombier; **Jean-Claude Guyot,** sous-directeur, député, Les Geneveys-sur-Coffrane; **Willy Haag,** député, Bôle; **Philippe Haeberli,** chef de service, président PRD ville de Neuchâtel; **François Hainard,** professeur à l'université, Neuchâtel; **Henri Helfer,** ancien boulanger-pâtissier, député, Fleurier; **Daniel Huguenin,** président du Tribunal de district, Coffrane; **Thérèse Humair,** comptable, députée, Fleurier; **Willy Jakob,** président du conseil communal, Le Landeron; **Michel Jaques,** assistant social, conseiller général, Chézard; **Muguette Jaquet,** retraitée, Fontainemelon; **Francis Javet,** ingénieur ETS, député, Hauterive; **Georges Jeanbourquin,** conseiller communal, député, La Chaux-de-Fonds; **Claude Jeanneret,** retraité, conseiller communal, Couvet; **Jeanneret François,** président du Parti libéral suisse, Saint-Blaise; **Raoul Jeanneret,** professeur, député, Fleurier; **Eric Jeannet,** professeur à l'université, Chambrelien; **Jean-Claude Kuntzer,** viticulteur-encaveur, député, Saint-Blaise; **Jean-Claude Linder,** enseignant, conseiller communal, Gorgier; **Catherine Lœtscher,** assistante à l'université, Neuchâtel; **Philippe Loup,** enseignant, président PS ville de Neuchâtel; **Denis Maillat,** professeur, recteur de l'université, Neuchâtel; **Jacques-André Maire,** directeur du SPES, député, Les Ponts-de-Martel; **Serge Mamie,** secrétaire FCTA, député, Saint-Blaise; **Daniel Mathez,** maître socio-professionnel, conseiller communal, Les Hauts-Geneveys; **Bernard Matthey,** ingénieur, député, Montezillon; **Claude Meisterhans,** maître de sport, conseiller communal, Cortaillod; **Philippe Merz,** économiste, secrétaire PSN, La Chaux-de-Fonds; **Daniel Monnin,** Neuchâtel; **Jacqueline Monnin,** Neuchâtel; **Jean-Martin Monsch,** conseiller communal, député, La Chaux-de-Fonds; **Caroline de Montmollin,** professeur de musique, Saint-Blaise; **Cyrille de Montmollin,** avocat et notaire, député, Saint-Blaise; **Jacques de Montmollin,** directeur du Forum économique et culturel des Régions, député, Lignières; **Michel de Montmollin,** pasteur, Neuchâtel; **Josiane Nicolet,** directrice Service d'aide familiale, conseillère communale, Le Locle; **Luce North,** professeur, conseillère communale, Areuse; **Jacqueline Paeder,** conseillère communale, Le Landeron; **Monique Pauchard-Givord,** artisane, députée, Bevaix; **Jean-Carlo Pedroli,** conseiller général, député, Neuchâtel; **Blaise Perret,** viticulteur, député, Cormondrèche; **Denis Perret,** pasteur, aumônier, Le Pâquier; **Janine Perret-Sgualdo,** déléguée culturelle, La Chaux-de-Fonds; **Francis Persoz,** professeur à l'université, Le Landeron; **Françoise Pétremand,** animatrice, Le Pâquier; **Anne Pétremand-Berger,** infirmière, députée, Le Pâquier; **Gilbert Philippin,** instituteur, président de commune, Corcelles; **Jeanne Philippin,** présidente PSN, députée, Corcelles; **Christian Piguet,** ingénieur, conseiller général, Neuchâtel; **François Reber,** président de groupe des députés radicaux, Neuchâtel; **Bernard Renevey,** enseignant, député, président du Grand conseil, Gorgier; **Yann Richter,** président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Neuchâtel; **Pierre-André Rognon,** juge cantonal, Cormondrèche; **Frédéric Roth,** maître d'éducation physique, président AIVEPS, La Chaux-de-Fonds; **Chantal Ruedin-Fauché,** infirmière, députée, Neuchâtel; **Michel Rüthimann,** directeur école, Saint-Martin; **Jacques Ryser,** entrepreneur, vice-président Parti radical neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds; **José Sanchez,** ingénieur ETS, juge prud'homme, La Chaux-de-Fonds; **Francis Sermet,** délégué aux questions économiques, conseiller général, Saules;
Michel Schaffter, directeur d'école, député, Le Locle; **Jean-Pierre Schneider,** professeur, Corcelles; **Doris Schüpbach,** présidente PS, La Chaux-de-Fonds; **Denis Soguel,** président Parti radical district de Boudry, Bôle; **Raymond Spira,** juge fédéral, La Chaux-de-Fonds; **Claudine Stähli-Wolf,** éducatrice, députée, La Chaux-de-Fonds; **Gotthold Suter-Wyser,** retraité, Bôle; **Irma Suter-Wyser,** retraitée, Bôle; **Pascal Tharin,** architecte, Corcelles; **François Tissot-Daguette,** secrétaire cantonal du Parti radical-démocratique neuchâtelois, Neuchâtel; **Jacqueline Tschanz,** laborantine, députée, Corcelles; **Daniel Veuve,** juriste, Savagnier; **Daniel Vogel,** conseiller communal, député, La Chaux-de-Fonds; **Christian Voirol,** ingénieur, Neuchâtel; **Michel von Wyss,** commerçant, La Chaux-de-Fonds; **Max Wenger,** comptable, conseiller général, Boudry; **Pierre Willen,** enseignant, député, La Chaux-de-Fonds; **Hughes Wulser,** délégué culturel de la Ville de La Chaux-de-Fonds, député, La Chaux-de-Fonds; **Frédy Zwahlen,** indépendant couvreur, député, Chaumont.

28-525361

DIVERS

DU CHOIX!!! DES PRIX!!!

EROS sex shop
PEEP SHOW VIDEO
Location – Vente de K7 vidéo XXX
Magazines – Accessoires – Lingerie sexy – etc.
Numa-Droz 80a
039/23 00 18
2300 La Chaux-de-Fonds
VISA MasterCard
132-12808

VACANCES - VOYAGES

La Sicile (CEFALU), toutes les semaines
8 jours (avion, hôtel et pension)
FR. 650.-
Aéroport de Sion - Parking gratuit
EVASION VACANCES - SION
Tél. 027 / 22 83 06
36-2257

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

CABARET LA ROTONDE
CASINO DE LA ROTONDE
Neuchâtel
Show durant tout le mois avec nos artistes internationales
Ouvert du lundi au samedi de 22 heures à 4 heures
28 1532

SEPTEMBRE 1994 No 9 Paraît 10 fois l'an

mémento

Prochains cours «Bien conduire, mieux réagir»
De base No 1:
1er et 8 octobre

De perfectionnement No 2:
22 et 29 octobre

Début du cours Juniors 1994-1995: lundi 31 octobre 1994. Inscriptions à l'Office ou par téléphone au (039) 23 11 22.

Secours routiers:
en Suisse veuillez composer le No 140

A l'étranger:
appeler la centrale d'alarme du TCS, 22 736 44 44.

Tous renseignements:
Touring Club Suisse
Section Jura Neuchâtelois
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 11 22
Fax. 039/23 88 81

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois

Toujours plus belle, toujours «sympa»

Notre journée des familles au Gros-Crêt

Les retrouvailles en attendant l'apéritif. (Photos Schneider) La pétanque, c'était aussi pour les enfants...

BRAVO...

... à la Commission des divertissements que «dirige» Daniel Perrelet, mais aussi à tous ses aides volontaires du comité et surtout à toutes ces dames venues apporter leur contribution. Il fallait bien faire les salades!

La Journée des familles de la section, dimanche 28 août, fut un nouveau succès. Plus de 260 personnes, adultes et enfants venues fraterniser tout en laissant un peu de côté les soucis quotidiens.

Le temps? Un peu couvert la matinée, mais du soleil l'après-midi. Que voulions-nous de plus?

Des jeux? Oui, beaucoup. cela allait de la pétanque pour les adultes et les enfants, au stand de tir, en passant par le jeu des balayeurs de rues, des paniers de basket, du jeu de massacre et celui des cerceaux. Bref, chacun a ainsi pu se laisser aller, d'autant plus qu'il y avait quelques prix pour récompenser les meilleurs.

Et savez-vous ce qu'il fut servi au repas? 220 litres de soupe aux pois et légumes, 60 kg de jambon, et, comme salades, haricots et pommes de terre, sans oublier le dessert et le café.

A signaler également l'ambiance de cette journée avec Claude Baillods qui entraîna ceux qui le voulaient dans un fameux bal champêtre.

La Journée des familles du TCS, c'est aussi la journée des retrouvailles pour certains. Elle reste généralement un beau souvenir. Raison pour laquelle, rendez-vous est déjà donné pour l'an prochain à la ferme du Gros-Crêt. Profitons de cette occasion pour remercier la direction de Portescap qui met à disposition tout ce dont nous avons besoin.

Il y a ceux qui sont venus à pieds, en voiture, mais aussi à vélo.

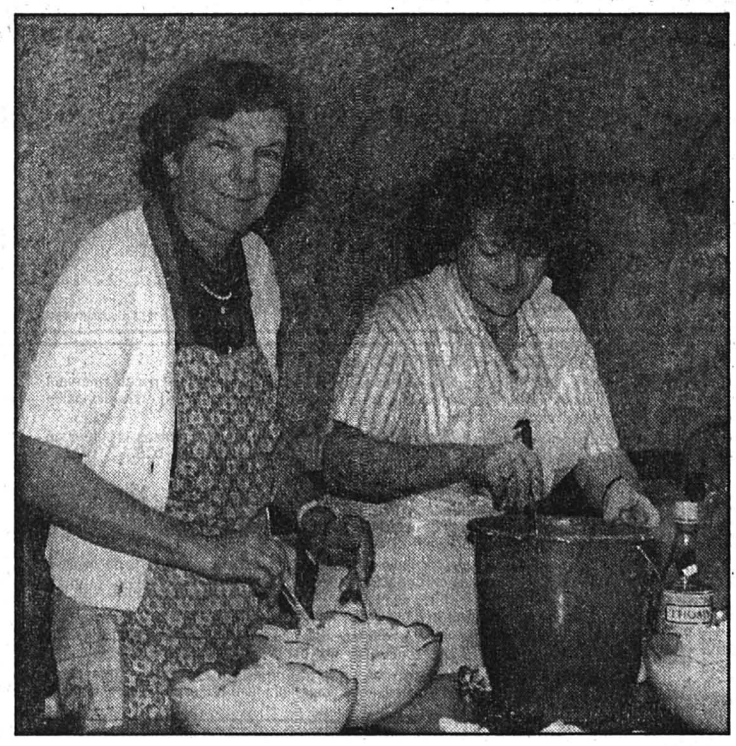

Ces dames préparent les salades...

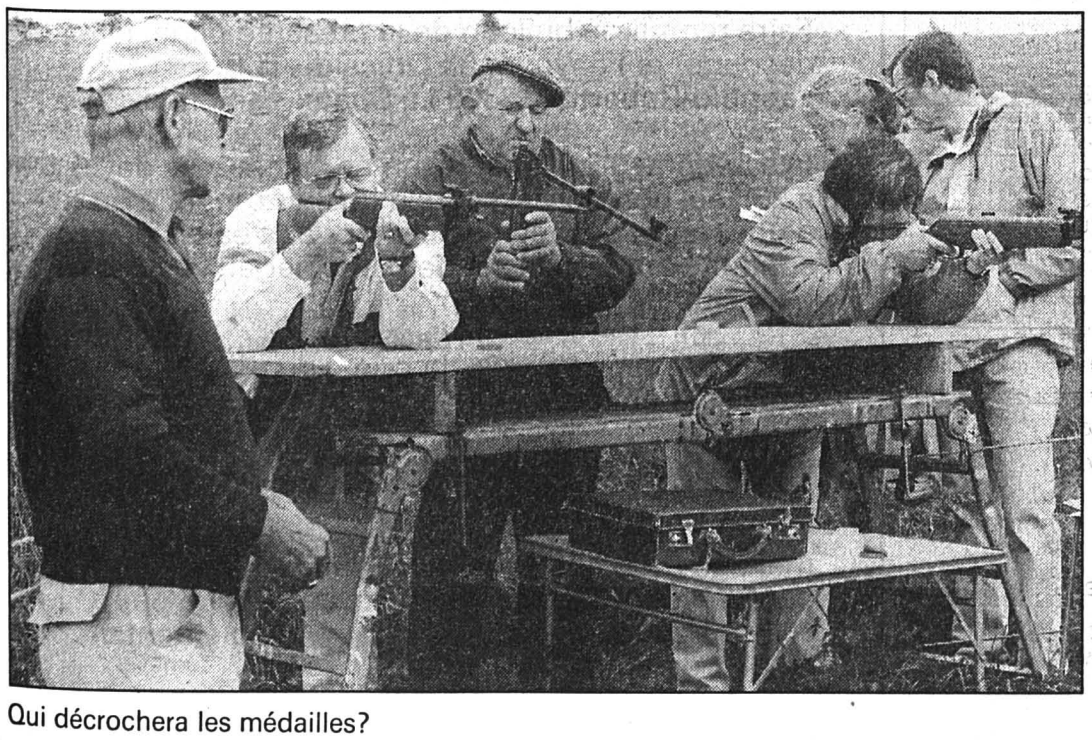

Qui décrochera les médailles?

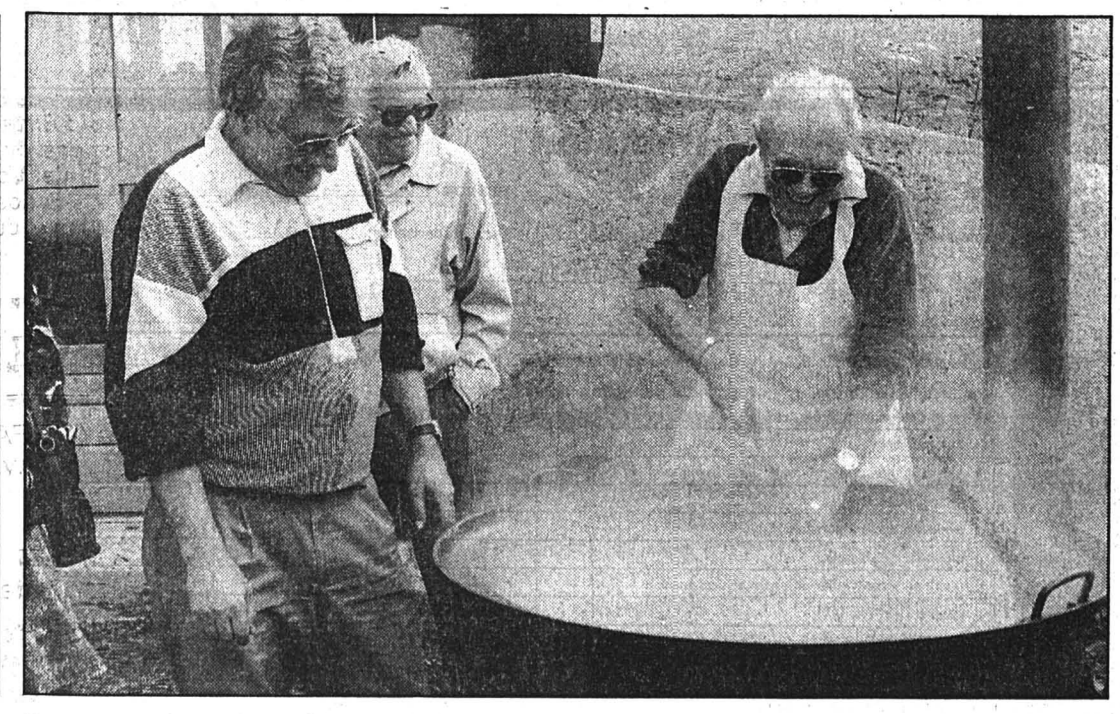

Ce sont toujours les mêmes qui cherchent à goûter la soupe....

A deux pas de chez vous.

Des coffres à disposition

Union de Banques Suisses

Réussir ensemble

La Chaux-de-Fonds Avenue Léopold-Robert 50 tél. 039 255 111

Pour vos excursions

Sociétés - Contemporains - Sortie d'usine...
Demandez un devis sans engagement aux

A. L. L. S.A.

Tél. (039) 31 40 40 garage
Tél. (039) 31 62 62 bureau
Fax (039) 31 40 40 LE LOCLE

Renault 19: une lauréate pleine d'attrait.

Qualité et fiabilité sont des atouts récompensés chaque année par la statistique des pannes du TCS. Actuellement, le ***rang le plus flatteur est occupé par la belle Renault 19. Merci cher TCS! Et pour ne pas nous arrêter en si bon chemin, voici la «Nouvelle Collection»: 21 versions dotées de moteurs allant*** *de 59 kW/80 ch à 101 kW/137 ch. La référence absolue pour rouler encore mieux dans la catégorie moyenne.*

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds
P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77

Le Locle	**Garage Cuenot, rue du Marais**	31 12 30
Les Ponts-de-Martel	**Garage du Carrefour Montandon**	37 11 23
Saint-Imier	**Garage du Midi SA, R. Grosclaude**	41 21 25

Bar LES ARCADES

«La pause-café idéale»

Passages des Arcades (L.-Robert 51)

V·A·G Audi

Garage-Carrosserie TOURING
Saint-Imier
L. Fiorucci
Baptiste-Savoye 16 - tél. 039/41 41 71
Réparations toutes marques - dépannages
Grand choix de voitures d'occasion garanties 100 % pièces et main-d'œuvre.
LAVAGE AUTOMATIQUE - SELF-SERVICE

RESTAURANT DES RECRETTES «CHEZ MAX»
Max et Béatrice Amez-Droz ✆ 039/32 11 80 Fax 039/321 430
Recrettes 210, CH-2416 Les Brenets

La saison des champignons bat son plein

Bolets ● Morilles ● Chanterelles
Pour info: **ouvert** le dimanche soir
Ouverture de la **chasse:** vendredi 30 septembre
157-14434

Restaurant du Théâtre
La Chaux-de-Fonds
Il paraît qu'on y mange bien!
VENDREDI: ouverture de la CHASSE

Fr. 498.– par mois*

Rover 620 Si

Une anglaise se profile dans la lutte de classes

C'est à peine croyable ce que la nouvelle Rover 620 Si peut vous offrir pour Fr. 32'000.– ou Fr. 498.– par mois seulement: 2 airbags, l'ABS, des protections latérales, un habitacle renforcé, une sécurité antivol, une pharmacie de bord, la «Rover Assistance» et un moteur 2 litres de 131 ch. Le tout savamment agrémenté de formes superbes. Quand l'adopterez-vous?

*Le multileasing Rover: durée 48 mois, 15'000 km/an, caution 10 % sur le prix de liste, assurance casco complet obligatoire.

GARAGE BÉRING & Co

Fritz-Courvoisier 34
Tél. 039/28 42 80
2300 La Chaux-de-Fonds

ROVER
The Art of Driving

NEW YORK CITY
PLACE DES SIX-POMPES
LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039/28 43 01
SALON DE JEUX
BILLARDS – BAR
SNACK
Nouveaux tenanciers: **Maryvonne** et **Dereck**

tout pour la vue... **novoptic**
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
✆ 039/23 39 55

Restaurant Les Bouleaux

Menu AVS midi et soir
6 menus 3e âge au choix
du mardi au samedi:
de 11 h 30 à 14 h et de 17 h 30 à 21 h

● ***Croûte forestière, bolets et morilles***
Les Petits-Ponts, tél. 039/ 37 12 16
Lundi fermé

CYCLES-MOTOS Pierre SINGELÉ

Charrière 55 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/28 25 85

Profitez de la pause hivernale pour nous confier votre révision.

CYCLES-MOTOS Pierre SINGELÉ

Charrière 55 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/28 25 85

Possibilité d'hivernage
+ prise en charge à votre domicile

Garage CESCHIN
Ventes et réparations toutes marques
Dépannage 24/24
LE LOCLE Tél. 039/ 31 49 61 - Natel 077/37 39 05

Tunisie

Le sud du pays en 4X4 du 26.12.94 au 2.1.95

Vous visiterez:
Tozeur - Nefta - Chebika - Tamerza Gafsa - Gabes - Matmata - Douz.
Demandez nous le programme détaillé
TCS voyages 039 23 11 22

COMMANDE DE LIVRET ETI

LE LIVRET ETI (ETI EUROPE)

Le livret ETI (ETI Europe) peut être acquit soit pour une année, soit par abonnement d'une durée initiale de trois ans. A l'échéance, l'abonnement est renouvelé tacitement d'année en année.

En cas de résiliation de l'abonnement dans les trois premières années, la différence de prix entre l'abonnement et le livret ETI annuel est due au **TCS.**

Couvertures territoriales

ETI Europe: pays européens (avec pour limite à l'est la chaîne de l'Oural) et pays non européens riverains de la Méditerranée. Sont exclus la Suisse, le Liechtenstein et les territoires d'outre-mer des pays européens.

Extension Monde: tous les pays du Monde qui ne sont pas couverts par le livret ETI Europe, à l'exclusion de la Suisse et du Liechtenstein.

Carte complémentaire (véhicule tracté/bagages volumineux)

Par l'acquisition d'une carte complémentaire au livret ETI du véhicule tracteur, le véhicule tracté (caravane, remorque, etc.) est couvert en Europe.

Le matériel volumineux transporté sur la galerie du véhicule couvert (planche à voile, bateau léger, bicyclette, etc.) doit également faire l'objet d'une carte complémentaire.

JE COMMANDE LE LIVRET ETI SUIVANT, VALABLE DÈS LE _____

— Livret ETI Europe < annuel abonnement ☐ Fr. 80.— par an ☐ Fr. 64.— par an
— Extension Monde ☐ Fr. 60.—
— Carte complémentaire ☐ Fr. 20.—

Le prix du livret ETI est fixé chaque année. Par abonnement, il est environ 20% inférieur au prix du livret ETI annuel.

M./Mme/Mlle

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NPA: _____ Localité: _____

Tél. prof.: _____ privé: _____

N° de sociétaire TCS: _____

N° de plaques
Véhicule **Carte complémentaire**

Voiture _____ Caravane ou remorque _____

Moto _____

☐ Le montant sera versé sur CCP N° 23-3473-3
☐ Je viens chercher le Livret ETI à l'office

Lieu et date: _____ Signature du sociétaire: _____

Chaque membre recrute un membre

Fr. 10.- pour chaque nouveau membre automobiliste ou motocycliste inscrit au club par votre initiative.
Fr. 5.- pour les membres Juniors. Pas valable pour les cartes supplémentaires à Fr. 40.-.

CONDITIONS

- Faire remplir le bulletin de la présente page, le découper et l'envoyer à l'Office du TCS, Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds.
- la catégorie Junior est réservée aux jeunes de 16 à 25 ans, non possesseurs d'une automobile ou d'une moto, désireux de s'initier aux bases de la conduite automobile et de participer aux activités d'un club de jeunes.
- dès la cotisation payée, la prime de recrutement vous sera envoyée;
- ne pas omettre de remplir la partie recruteur.
- n'oubliez pas que, si vos enfants vivent en ménage commun avec vous, vous avez droit pour la voiture de chacun d'eux, ainsi que pour celle de votre épouse, à une carte supplémentaire au prix de Fr. 40.- seulement.

Demande d'admission

NE PAS REMPLIR

M	J	Cat.	Sect.
100			

N° de sociétaire

NOM (M./Mme/Mlle) _____ **PRENOM** _____

Profession: _____ Date de naissance: _____

Rue et N°: _____ Tél. prof.: _____

N° postal: _____ Lieu: _____ Tél. privé: _____

Etes-vous déjà membre du TCS dans une autre catégorie? _____ N° de votre carte de membre: _____

Le soussigné désire adhérer au TCS dans la catégorie suivante:

Cocher la catégorie désirée	Plaques d'immatriculation		Cotisation	Taxe d'entrée	TOTAL
☐ automobiliste			67.—	10.—	Fr.
☐ par véhicule supplémentaire dans le ménage			40.—	— — —	Fr.
☐ motocycliste			29.—	10.—	Fr.
☐ cycliste / cyclomotoriste			16.—	5.—	Fr.
☐ campeur / caravanier			53.—	20.—	Fr.
☐ campeur / caravanier déjà membre auto ou moto			34.—	— — —	Fr.
☐ juniors			12.—	— — —	Fr. — — —
☐ nautique: prière de m'envoyer les renseignements				TOTAL A VERSER	Fr.

En quelle langue voulez-vous recevoir la correspondance du TCS? ☐ Français ☐ Deutsch ☐ Italiano

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.

Lieu et date: _____

Signature: _____

☐ Ce montant a été versé au compte de chèques postaux 23-3473-3
☐ Envoyez-moi un bulletin de versement

circuits

Bulletin du TCS, section Jura neuchâtelois

Les rédacteurs du TCS chez nous

Notre section TCS Jura neuchâtelois accueillera, les 18 et 19 octobre prochain, la réunion annuelle et nationale des rédacteurs des bulletins de sections du Touring-Club Suisse.

Le programme de ces journées, mis au point par notre président, en collaboration avec un représentant des instances centrales, permettra aux rédacteurs des bulletins du TCS de toute la Suisse de passer deux journées magnifiques dans les Montagnes neuchâteloises.

Ils seront reçus mardi 18 octobre, dès 14 heures au Musée international d'horlogerie, musée qu'ils visiteront avant de se rendre au Grand Hôtel Les Endroits, où se tiendront les réunions. En fin d'après-midi, ils visiteront le Musée paysan avant d'être conduits aux Brenets pour le repas du soir.

Mercredi matin, de bonne heure, ce sera le départ pour Fontainemelon. Au programme, un film sur le chantier du tunnel sous La Vue-des-Alpes et visite du tunnel. De retour à La Chaux-de-Fonds, les rédacteurs des bulletins du TCS tiendront encore séance jusque vers la fin de l'après-midi.

Quatorze jours de notre voyage de section

A la découverte de l'Angleterre et de l'Ecosse

Quatorze jours à bord d'un car de luxe Marti – et quel chauffeur extraordinaire – quelque 4650 km et plus de 500 km de bateau, tel fut le voyage de notre section, du 15 au 28 août. Organisateur et accompagnateur, André Frasse a droit d'être satisfait. Une réussite complète pour les 35 participants.

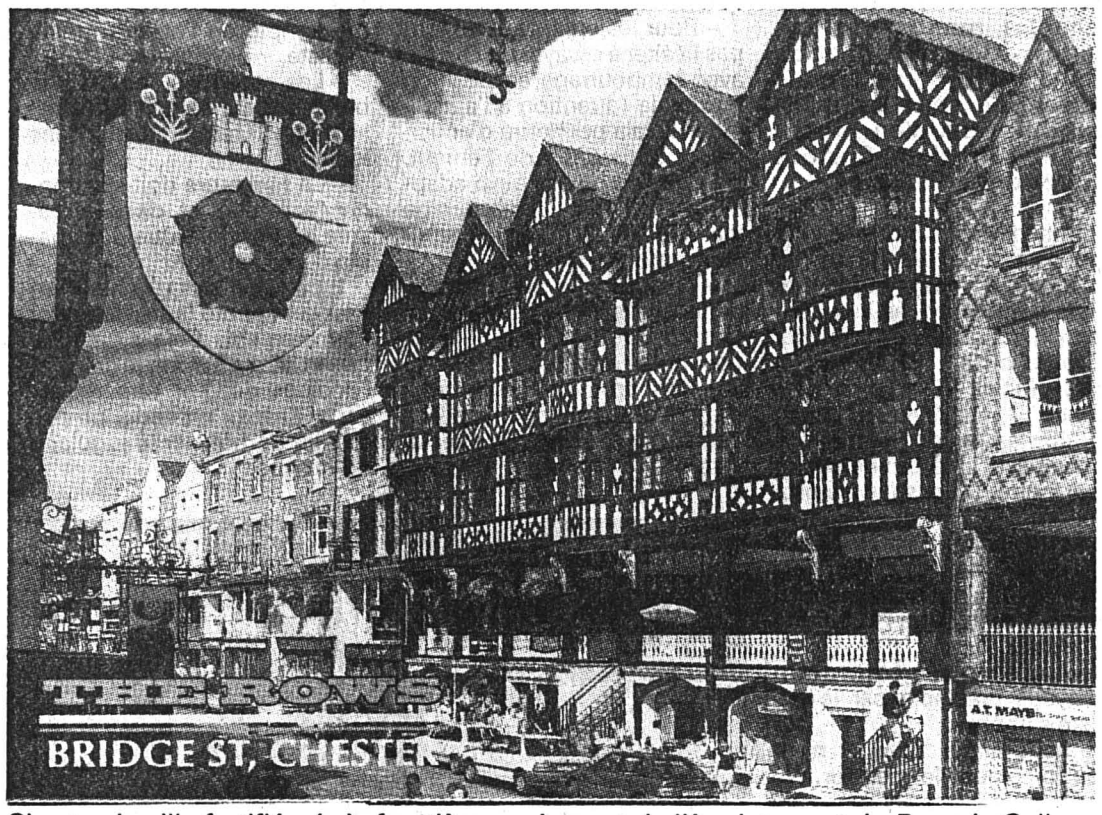

Chester, la ville fortifiée de la frontière nord-ouest de l'Angleterre et du Pays de Galles.

Mais que reste-t-il de cette aventure? La place nous manque ici pour mettre en valeur, l'un ou l'autre des villages, châteaux, cathédrales, paysages et autres campagnes admirés. Ce qui nous fait dire que parmi tous les pays à vocation touristique, l'Angleterre et l'Ecosse sont sans conteste ceux dont l'évocation appelle un grand nombre d'images contradictoires de la part des visiteurs venus du continent. Un voyage outre-Manche bien préparé, comme ce fut le cas, fait fi des idées toutes faites et laisse les plus beaux souvenirs.

Et pourtant, esssayons de parler un peu de cette escapade au travers de l'Angleterre et de l'Ecosse, de ces richesses, de ces campagnes, des jolies maisons typique, etc.

La cathédrale de Canterbury est déjà une première approche. Puis Londres, trépidante capitale qui sait s'offrir de grands parcs, des monuments extraordinaires comme le Palais de Buckingham, la cathédrale St-Paul, le Parlement, la Tour de Londres, et bien d'autres, alors que le Château de Windsor, dans les environs, dresse ses tours dans une verdoyante campagne.

Avant d'atteindre le véritable cœur de l'Angleterre, on découvre la ville universitaire d'Oxford (quel plaisir d'étudier dans des bâtiments aussi prestigieux)! Puis, Stratford, pays de Shakespeare, et ses maisons ravissantes, avant d'atteindre une cité formidable: Chester dont les rues doivent rappeler la Grande-Bretagne de jadis. Mais, on ne s'arrêtera qu'un instant, la région de Lake-District puis l'Ecosse nous attendant. Plus précisément Inverness et tout au nord Thurso, appelé le cap nord de l'Ecosse. Une région à découvrir en passant par un paysage changeant, des montagnes sauvages, des lacs nichés au cœur des vallées où les troupeaux de moutons et les vaches écossaises à longs poils ne manquent pas. Tout paraît si calme, si beau que l'on ressent là, l'inutilité de l'agitation qui rythme nos vies.

Les îles Hébrides se présenteront ensuite comme très austères, puis riantes avant un retour sur le continent pour atteindre la capitale, Edimbourg. Prestigieuse, elle l'est par un passé si cher aux Ecossais, par son château et par sa vieille ville bien conservée. Le Military Tattoo, grand show de fanfares militaires, fait presque sentir que nous sommes Ecossais... Exceptionnel et à ne pas manquer.

C'est déjà l'instant d'un retour au pays, sans avoir oublié Durham et York. Et en droite ligne, à bord d'un ferry, au petit matin, la Belgique est là, c'est-à-dire Zeebruge, puis Bruges, Gand et Bruxelles.

La Grande-Bretagne, avec les charmes de sa campagne où se côtoient châteaux, jardins, demeures princières, cathédrales, villages paisibles et pittoresques, où les trésors de ces cités sont joyeusement gardés dans leurs murs, ce n'est déjà plus qu'un beau souvenir...

RD

«Portes ouvertes» sous le tunnel de La Vue

L'inauguration du tunnel sous La Vue-des-Alpes aura lieu mardi 15 novembre prochain. Mais, auparavant, une journée «Portes ouvertes» est au programme, samedi 5 novembre, pour permettre à toute la popualtion de visiter les installations.

Lors de cette journée, notre section TCS sera présente pour rappeler qu'elle participa – et comment! – à la campagne qui précéda la votation des 26 et 27 avril 1986.

A l'intérieur du tunnel, elle présentra notamment la Station mobile de perfectionnement à la conduite, la première moto side-car du TCS attribuée aux dépannages sur La Vue-des-Alpes, une nouvelle voiture des dépanneurs, etc.

Cours pour juniors 1994-1995

Notre cours réservé aux juniors et dont tout le programme est mis au point par Claude Tissot, aura lieu selon la tradition, dès le 31 octobre. Comme d'habitude, le cours est réservé aux jeunes, garçons et filles, de 16 à 18 ans. Dans un prochain bulletin «Circuits», on donnera tout le programme.

circuits

Editeur
Section Jura-Neuchâtelois du TCS, 88, av. Léopold-Robert
✆ 039/23.11.25

Rédaction-administration
Commission de rédaction de la section
88, av. Léopold-Robert
✆ 039/23.11.25

10 ans de voitures à catalyseur

Le Touring Club Suisse a analysé l'ensemble des expériences faites jusqu'ici avec les voitures à catalyseur. L'étude qui résulte de ces travaux et qui s'intitule «10 ans de technique du catalyseur» est unique en son genre en Europe.

Ce rapport dresse le bilan des nombreuses études effetuées par le TCS sur l'efficacité et la longévité du catalyseur et des autres éléments composant ce système antipollution. Il repose notamment sur des tests de longue durée, 13 voitures de tourisme ayant été observées sur une distance de 100.000 km et deux autres même sur une distance de 200.000 km. De plus, ses auteurs disposaient des résultats des analyses des gaz d'échappement de 196 voitures à catalyseur à l'état de neuf.

Les émissions de gaz d'échappement des voitures construites à partir de 1990 ont considérablement changé comparativement à celles de la première génération de voitures à catalyseur, indique ce rapport. En outre, il met en évidence le lien entre la vitesse et les émissions nocives.

Ce rapport s'adresse aux spécialistes qui travaillent dans le domaine des transports et de la protection de l'air. Ces milieux y trouveront également des indications sur les éventuelles améliorations techniques encore possibles.

Eviter des accidents

Pièges de l'automne

Les accidents n'«arrivent» pas. Ils sont provoqués par les erreurs des conducteurs: inattention ou fatigue, vitesse excessive ou inadaptée aux conditions routières. Le danger est particulièrement grand de nuit et sous la pluie: mauvaise visibilité, distance de freinage allongée, risque de dérapage, fatigue précoce.

Un conducteur conscient de ses responsabilités doit à tout moment compter avec les erreurs des autres usagers de la route. Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises, il faut s'attendre à des piétons qui se confondent avec le décor, à des cyclistes tombés et même à des piétons qui se sont perdus sur l'autoroute. Et si à ce moment-là le conducteur est de surcroît ébloui par une voiture venant en sens inverse, l'accident est inévitable – à moins que la vitesse soit adaptée aux conditions routières.

Il n'y a que deux manières d'éviter ces dangers:
– réduire la vitesse et
– accroître l'attention.

De nombreux accidents auraient pu être évités grâce à une meilleure formation des conducteurs. Les cours du TCS «Bien conduire, mieux réagir», de même que les exercices anti-dérapage préparent le conducteur à des situations difficiles.

La route n'est pas un terrain d'exercice pour les cas d'urgence. Et après l'accident, il est trop tard.

Billet du président

Depuis quelque temps le code de la route s'est enrichi de nouvelles dispositions concernant le droit des piétons.

Il est clair que cela nous touche tous, car ne sommes-nous pas, tour à tour, utilisateurs de transports motorisés, qu'ils soient privés ou publics, et bien entendu, usagers de ce mode de déplacement naturel dit «pedibus cum jambis».

Nous passons, de ce fait, par des stades totalement opposés où, dans l'un, les sentiments de sécurité, liés à une forme de supériorité, voire même d'agressivité prédominent, quand, dans l'autre, subsiste, et cela est physiquement normal, une sorte d'infériorité, d'insécurité et de perpétuelle impression d'agression.

Il est vrai que la signalisation routière devrait aider à une saine compréhension entre chacun, que le renforcement des textes de loi offre, «sur le papier» une plus grande protection aux piétons; cela paraît justifié car, dans la circulation, ils sont de ceux dont la vulnérabilité est indéniable. Mais toutes ces dispositions n'auront d'effets positifs que si elles sont comprises, admises et consenties par tous, instances publiques aussi, et les exemples de régulation de nouveaux carrefours en ville de La Chaux-de-Fonds démontrent une application plus que maladroite de l'appareil technique et juridique dont elles disposent.

Ce que je constate aujourd'hui, quant à la traduction de ces nouvelles dispositions, c'est un grand trouble pour la majorité des utilisateurs de tous les moyens de déplacement, trouble allant même faire croire à certains leur invulnérabilité, leur permettant de s'élancer à travers la chaussée, sans aucune précaution.

Et j'en appelle à l'intelligence de chacun, aux automobilistes en particulier qui, eux, voyagent caparaçonnés dans leur habitacle... prudence et courtoisie... mais surtout aux piétons téméraires auxquels je rappelle qu'il est préférable, peut-être, de perdre un instant de son bon droit que de le faire valoir, avec succès, dans un lit de convalescence.

Delson Diacon

circuits

Bulletin du TCS, section Jura neuchâtelois

Hiver 93-94 les campings du TCS

Les campings du TCS pour l'hiver connaissent deux types de réservations, à la saison ou pour de courtes périodes. Dans ce dernier cas, le séjour minimum est d'une semaine. Il convient de signaler qu'en fonction du calendrier des vacances, certaines dates peuvent être chargées. Il est donc recommandé d'effectuer sa réservation à temps.

Pour l'hiver à venir, les campings suivants disposent encore de places à la saison. Landquart (GR), Scuol (GR), Bern-Eymatt (BE), Enney (FR), Châtel-St-Denis (FR), Martigny (VS) et Sion (VS). Toute information ou réservation peut être obtenue en prenant contact directement avec le gérant du camping. La liste de ces derniers figure dans le guide camping du TCS, ou peut être obtenue auprès de la division Camping du TCS.

NOUVEAU: LE GUIDE CAMPING

Publication utile pour toute personne souhaitant camper en hiver, cette brochure de 24 pages contient des conseils utiles aux caravaniers, ainsi qu'un descriptif de l'accès, des prix et des possibilités de sports d'hiver praticables dans la région des campings du TCS ouverts à l'année. Richement illustrée, de consultation aisée, l'édition 93-94 est parue en version bilingue (français/allemand). Elle est disponible gratuitement dans tous les offices du TCS, ainsi qu'auprès de la division Camping du TCS à Meyrin.

Quelques conseils préalables

Achat de casques pour enfants

Le port du casque de protection tend à s'imposer dans les mœurs des cyclistes. Une information ciblée et un souci accru de prévention sont les meilleurs moyens d'en propager la diffusion. Surtout auprès des enfants.

Durant les loisirs ou sur le chemin de l'école, les enfants se déplaçant à vélo sont les premiers à être exposés aux dangers du trafic. Que cela soit sur le route ou en dehors du réseau officiel, il arrive que les jeunes cyclistes soient confrontés à des situations scabreuses. Une bonne raison pour porter un casque de protection.

Avant l'achat d'un casque, il convient de prendre en compte différents facteurs si l'on veut éviter que l'enfant ne le boude.

– A chacun son casque. Un essayage préalable par le cycliste s'impose.

– Le premier casque n'est pas forcément le meilleur. Ne pas hésiter à essayer plusieurs modèles de manière à trouver le bon numéro.

– Les tailles mentionnées sont des valeurs indicatives. Il se peut même qu'une marque ait différentes grandeurs de référence.

– Il s'agit de sacrifier un peu de temps à l'ajustement du casque. Pour obtenir une bonne assise, il faut élargir ou resserer le rembourrage en matière synthétique.

– Le rembourrage ne doit évidemment pas venir obstruer les canaux d'aération du casque.

– Pour les enfants, il ne faut pas hésiter à essayer un casque avec rembourrage en position maximale (attention à l'ajustement). Cela permettra d'anticiper la croissance de l'enfant. De plus, on pourra ainsi adapter l'hiver un rembourrage moins épais de manière à pouvoir porter un bonnet.

– Les casques destinés aux petits cyclistes ne doivent pas leur entraver la vue ni leur recouvrir les oreilles.

– Pour trouver casque à sa mesure, il est recommandé de demander conseil à un spécialiste.

– Le casque doit aussi plaire à celui qui le portera. Il faut tenir compte de l'avis du jeune cycliste.

– Les casques munis de bandes et de coloris réfléchissants se discernent mieux dans le trafic.

– La fermeture doit s'actionner facilement et, dans la mesure du possible, être détachable d'une seule main.

Il ne suffit pas d'acheter un casque. Encore faut-il le porter correctement. Cela signifique que le haut du front, le crâne et l'occiput doivent être recouverts. Et bien entendu, ne pas oublier de boucler la jugulaire du casque.

Sur la piste de Courgenay

Bien conduire, mieux réagir

Mieux maîtriser son véhicule c'est aussi participer à la sécurité routière!

C'est le but des cours «Bien conduire, mieux réagir» que vous propose la section Jura neuchâtelois du Touring Club Suisse. Ils ont lieu sur la piste de Courgenay.

LE PROGRAMME

Cours de base No 1: 1er octobre et 8 octobre.

Cours de perfectionnement No 2: 24 septembre, 22 octobre, 29 octobre.

PRIX DU COURS

Membre TCS Frs. 100.-. Non-membre Frs. 200.-.

Le Fonds de Sécurité routière accorde une réduction de Fr. 50.- aux participants jusqu'à 25 ans d'âge, de Fr. 30.- aux participants de plus de 25 ans.

Ces sommes seront remboursées sous forme de chèque remis à l'issue du cours.

Bulletin d'inscription

(A envoyer au TCS, Section JN, Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds)

Je m'inscris au cours «Bien conduire, mieux réagir»:

du ..... **(date)**

Cours de base, du .....

Cours de perfectionnement du .....

Nom: .....

Prénom: .....

Rue: .....

Localité: .....

Date: .....

Téléphone: .....

Membre No: .....

Date de naissance: .....

Signature: .....

TCS VOYAGES TCS VOYAGES

Cette année le Père Noël vous attend à....

N'avez-vous jamais goûté la saveur du champagne à....

....VIENNE

Votre office du T C S vous a préparé un programme qui

vous fera passer des fêtes de fin d'année féériques

Voyage de Noël du 24 au 28 décembre 1994
Sfr. 1'470.-- par personne

Voyage de Nouvel An du 29 décembre 1994 au 2 janvier 1995
Sfr. 1'547.-- par personne

Je désire recevoir le programme Noël Nouvel- An Croisières

Nom.....Prénom.....Rue.....No.....

Ville.....Code Postal.....Tél.....

TCS - VOYAGES - 88 av. Léopold-Robert 88 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23.11.22 Fax 039/23.88.81

Les Antilles 1995

Croisières à la voile

C'est une mer parfaite pour naviguer. Les Caraïbes, c'est le tour du monde en quelques îles. On y trouve autant de nationalités que de paysages différents. Mais si les paroles changent de langue d'une île à l'autre, elles restent sur le même rythme, selon le même pas; s'il suffit de quelques heures de mer pour changer de pays, la musique et la danse suivent à la trace le voyageur.

Dates de voyages:

du 15 janvier au 29 janvier

du 29 janvier au 12 février

du 12 février au 26 février

du 26 février au 12 mars

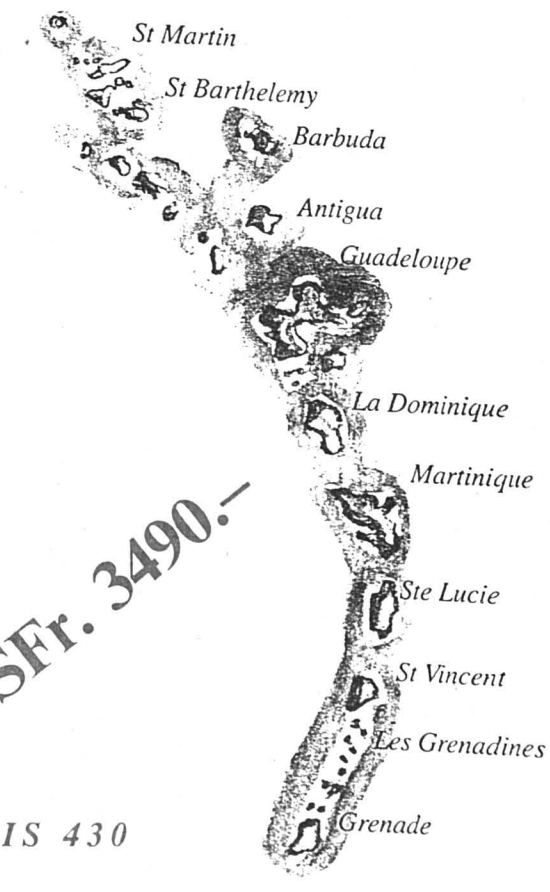

SFr. 3490.–

Votre bateau: *OCEANIS 430*

Votre skipper: Raymond Perret

Votations fédérales des 24 et 25 septembre

Mots d'ordre et prises de position

Le Mouvement européen Suisse – Union européenne – soutient la loi contre le racisme

Le Mouvement européen Suisse – Union européenne – s'engage en faveur de la loi contre le racisme sur laquelle on votera le 25 septembre prochain.

Toutes les organisations européennes (Conseil de l'Europe, Communauté européenne, CSCE) soutiennent aujourd'hui l'ONU dans la luttre contre le racisme et l'intolérance. Tous les Etats de l'Europe occidentale (à part la Belgique et la Turquie) ont mis en vigueur des normes pénales contre les excès racistes. Le Conseil de l'Europe, dont la Suisse est membre, va lancer à partir du 10 décembre une campagne de sensibilisation contre les nouvelles tendances racistes qui va durer trois ans. Les chefs d'Etat de l'Union européenne, lors de la conférence au sommet de Corfou fin juin, ont lancé un appel aux Etats membres qui va dans le même sens. La lutte contre la discrimination raciale fait partie des droits fondamentaux tels qu'ils sont fixés dans la Convention européenne des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et dans la déclaration de Helsinki de la CSCE. La Suisse a accepté ces droits fondamentaux. Si le 25 septembre les citoyens devaient rejeter la loi contre le racisme, ils nieraient les engagements juridiques de notre pays, le pousseraient, là aussi, dans l'isolement et se désolidariseraient de nos voisins européens dans la lutte contre le racisme. Voilà un aspect du problème auquel il conviendrait de penser également lorsqu'on déposera le bulletin de vote dans l'urne le 25 septembre. (comm)

La Fédération des étudiants neuchâtelois dit oui à la loi contre le racisme

Le racisme et la xénophobie nous concernent tous. Le monde de l'éducation ne peut y être indifférent, lui qui est chargé d'affirmer les valeurs sur lesquelles se fonde la société. En effet, l'éducation, comme la loi, se doit de permettre la suprématie du meilleur sur le pire en l'homme. L'être social naît d'une adaptation à l'autre, de l'apprentissage de la tolérance. La démocratie doit vaincre cette peur, ce mépris, cette haine qu'est la discrimination raciste, ethnique ou religieuse.

La fertilité de cette plaie humaine étant proportionnelle à l'insécurité économique, le racisme est souvent le fait d'exclus qui s'en prennent à plus exclus qu'eux-mêmes. Il faut non seulement inverser cette logique, mais aussi donner une réponse sociale à ces défavorisés en quête de bouc-émissaires. La Suisse doit être fière de sa tradition humanitaire et de son pluralisme culturel.

Le racisme et la xénophobie nient le plus élémentaire des droits de l'homme, qui est le droit de chacun à la reconnaissance de sa dignité. Une norme pénale, sans être suffisante, est absolument nécessaire. Elle ne saurait toutefois se priver d'un second volet: la prévention.

L'humanité doit se souvenir qu'elle est le fruit d'un métissage constant, que l'amour de la différence est une richesse. Respecter la diversité, c'est se respecter soi-même en tant qu'être unique.

Dix-sept pourcent d'étudiants étrangers participent à la vie de notre Université. Ce pluralisme, vécu au quotidien, est une expérience précieuse pour l'ensemble de la communauté universitaire. C'est pourquoi la Fédération des étudiants neuchâtelois appelle les étudiants ainsi que l'ensemble de la population à voter OUI les 24 et 25 septembre à la loi contre le racisme.

Le comité de la
Fédération des étudiants
neuchâtelois

Voter contre le racisme: un devoir civique

«Compte tenu de la recrudescence des questions touchant les étrangères et étrangers, et étant donné l'obstination de certains à vouloir falsifier l'histoire (négation du génocide des Juifs, par exemple), il est plus que jamais nécessaire de réaffirmer que la société humaine ne fait qu'une, et qu'aucun groupe ne peut se prévaloir d'être supérieur aux autres».

Cette affirmation du conseiller national Victor Ruffy est partagée par le mouvement «Droit de parole». Mais, dans les jours qui viennent, il ne suffira pas d'être d'accord. Il faudra faire davantage en persuadant chacun à aller voter les 24 et 25 septembre.

C'est en effet au cours de ce week-end que les citoyennes et les citoyens suisses devront se prononcer sur l'introduction dans le Code pénal d'une disposition condamnant les activités publiques de caractère raciste.

Comme le souligne le conseiller national Paul Rechsteiner, l'interdiction de la propagande raciste constitue un minimum éthique dans une société démocratique. Plus l'instabilité des citoyens s'accroît, plus on est exposé à la peur de la déchéance sociale, du chômage, de l'insécurité, de la pauvreté et de l'exclusion, plus la société court le risque d'être dominée par la peur et la haine, lesquelles ont besoin de «têtes de Turcs», hommes et femmes venus d'ailleurs, ayant des visages différents des nôtres. Une politique digne de ce nom doit prendre ces peurs au sérieux, mais elle doit également agir avec détermination contre la haine portée à des êtres humains en raison de leur nationalté, de la couleur de leur peau; elle doit en priorité se défendre contre les politiciens qui attisent la xénophobie.

Compte tenu de l'importance de l'enjeu, nous ne devons pas considérer la votation des 24 et 25 septembre comme un droit civique, mais comme un devoir civique. Ne pas aller aux urnes, c'est renforcer le camp des racistes.

Mouvement «Droit de parole»
Le Locle
Annick Poyard

Le prix du pain: 15% pour les céréales

Lorsqu'il s'agit de supprimer les 25 millions de subventions affectées à la réduction du prix du pain, le Conseil fédéral explique que cette mesure n'aura pratiquement aucune conséquence pour les consommateurs (5 cts-kg), puisque le blé n'intervient que pour environ 15% dans le prix du pain.

L'argumentation du Conseil fédéral est logique: le 85% du prix du pain provient des opérations effectuées entre l'agriculture et le consommateur. La part des céréales dans le prix du pain est si faible que même des variations importantes de leurs prix n'a que des effets minimes au niveau du consommateur.

Cette position du Conseil fédéral est en complète contradiction avec celle qu'il défend en matière de prix agricoles. Comment en effet justifier pour les années à venir des baisses successives, déjà annoncées, du prix des céréales, alors même que l'on sait qu'elles seront à la fois désastreuses pour les producteurs et quasiment sans effet sur le prix du pain et des produits à base de céréales?

Si le prix du pain est jugé trop élevé, il serait certainement plus efficace d'intervenir là où cela coûte cher, c'est-à-dire sur le 85% du prix payé pour les opérations effectuées en aval de l'agriculture.

Le pain est un excellent exemple qui démontre que la cherté des produits alimentaires suisses n'est pas due à l'agriculture en premier chef, contrairement à une opinion largement répandue.

D'ailleurs, les subventions pour la réduction du prix du pain auraient dû depuis fort longtemps figurer au titre de subventions à la consommation plutôt qu'à celui de subventions à l'agriculture, de même que d'autres subventions alourdissant à tort les budgets fédéraux attribués à l'agriculture, comme par exemple celles qui vont à l'industrie alimentaire d'exportation (plus de 200 millions de francs en 1993).

Pour l'Union
des producteurs suisses
Fernand Cuche

PS chaux-de-fonnier contre le racisme

Lors de son assemblée générale du 31 août 1994, le Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, sous la direction de sa nouvelle présidente, Doris Schüpbach, élue lors de l'assemblée du 23 juin, s'est prononcée sur les votations fédérales des 24 et 25 septembre 1994.

C'est à l'unanimité que les membres ont voté un soutien inconditionnel à la loi contre le racisme. Défendre la dignité humaine sans distinction de race, de croyance ou d'appartenance nationale et sociale est un principe fondamental pour l'existence d'une démocratie. Tel est l'idéal que nous défendrons dans la rue, la semaine précédent les votations. Nous invitons la population à se joindre aux manifestations qui seront organisées dans notre ville pour défendre cet idéal et appeler à voter oui à la loi contre le racisme. (comm)

Racisme... plus jamais ça!

L'Union syndicale Neuchâtel - Boudry (USNB) lance un appel à tous les travailleurs et travailleuses de la région pour qu'ils s'affirment ouvertement contre le racisme en signant le passeport contre le racisme distribué par les syndicats.

Par cet acte concret, vous vous engagez à résister à tout acte raciste. Ainsi, vous rejoignez les rangs de tous ceux qui veulent une Suisse propre, nette, débarrassée de toute pollution de l'esprit. Débarrassée de la haine et de l'intolérance face aux différences de couleurs ou d'idées.

Et n'oubliez pas le 25 septembre d'aller voter oui à l'expulsion du discours raciste de la scène publique. Pour que plus personne ne puisse impunément, appeler à la haine raciale, pour que plus personne ne puisse nier, impunément, le génocide perpétré contre le peuple juif durant la Seconde Guerre mondiale. (comm)

Mots d'ordre UDC

L'UDC Jura bernois, a pris position comme suit au sujet des prochaines votations fédérales et cantonales du 25 septembre:
Votations fédérales
Arrêté fédéral supprimant la réduction du prix du blé indigène financée par les droits de douane oui. – Modification du 18 mars 1994 du Code pénal suisse et du Code pénal militaire (discrimination raciale) oui.
Votations cantonales
Association «Sozialtherapeutisches Zentrum Kirchlindach», travaux de construction et de transformation, rénovation totale du centre (crédit d'engagement) oui. (comm)

Démocrates suisses: deux non

Mots d'ordre pour les votations du 25 septembre 1994. Les Démocrates suisses, section neuchâteloise, vous proposent de voter comme suit:

1. Suppression de la réduction du prix du blé: non

Avec cette suppression, le prix du pain va augmenter. C'est encore le peuple qui devra supporter les conséquences. Le gain de 25 millions annuels sera vite gaspillé par le Conseil fédéral et sera villipendé à l'étranger au lieu de profiter au peuple suisse.

2. Interdiction de la discrimination raciale, art. 261 ter. non

Les milieux de gauche et de droite, favorables aux étrangers, se servent du mot «racisme» comme d'une matraque. Ce n'est pas une loi qui empêchera la xénophobie, mais une politique d'asile et d'immigration raisonnable. Une fois de plus on veut aligner nos lois sur les conceptions de l'ONU, organisme auquel le peuple suisse, en 1986 a dit non. Nous ne voulons pas d'un droit pénal étranger. (...)

La stratégie des partisans de la loi est inacceptable et confuse! Affiches représentant des hommes de demandeurs d'asile en flammes, cimetières israélites saccagés (en oubliant ceux des chrétiens) slogans comme «plus jamais ça» ou «déjà». Ils oublient les guerres qui sévissent dans le monde malgré cette convention signée par environ 140 pays (sauf les USA et le Japon parmi d'autres). Il est donc inutile et dangereux de s'y référer.

Démocrates suisses
section neuchâteloise
et Jura

La SSH et la loi contre le racisme

Oui à une Suisse ouverte et tolérante

La Société suisse des hôteliers (SSH) prône l'acceptation des normes pénales contre le racisme. C'est seulement en disant clairement oui à la loi contre le racisme qu'il sera possible d'éviter que la xénophobie grandissante dans notre pays ne s'établisse davantage. Pour la SSH, il est évident qu'une Suisse qui s'oppose à cette loi perde indubitablement son image de marque et sa réputation sur le plan international. Aussi une approbation des normes pénales revêt-elle un rôle primordial également pour l'hôtellerie et le tourisme.

La SSH voit d'un œil critique ces normes pénales soumises à la votation d'autant que l'application de ces dernières, plus précisément la limite entre un acte délictueux effectif et un simple avis est très floue. Néanmoins, un sentiment prédomine: l'aversion pour les propos haineux contre les races et les attaques contre la dignité de la personne humaine. Selon la SSH, il faut combattre tout ce qui pourrait contribuer à la violence sans scrupules employée de plus en plus fréquemment contre des personnes de couleur, religion ou provenance différente. (comm)

Haro sur le racisme

Prises de position du PSA
1. Suppression de la réduction du prix du blé: oui.
2. Interdiction de la discrimination raciale: oui
3. Rénovation d'un Centre de thérapie sociale (BE): liberté de vote

Le référendum relatif à la modification du Code pénal proposée par les Chambres fédérales nous oblige, une fois de plus, à rappeler certaines évidences, même en pays démocratique.

Les turbulences qui agitent notre planète, depuis quelques années, provoquent dans certains milieux des réactions protectionnistes, qui induisent des comportements xénophobes. Nous en avons pour preuve le flot d'arguments souvent désuets utilisés par les opposants.

L'enjeu du scrutin va bien plus loin que le fait de se donner bonne conscience en adhérant à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Il s'agit d'abord, et surtout, de reconnaître la pluralité des origines qui composent la population de notre pays et de lutter contre les tentations racistes, propres à ressurgir dans les moments difficiles.

La société de demain sera multiraciale (ou ne sera pas). Nous devons apprendre dès maintenant à gérer cette nouvelle situation, quel que soit le degré de rejet que nous pourrions intérioriser ou extérioriser! L'ignorer, c'est oublier un peu vite que des millions d'Européens, et parmi eux, nombre de Suisses, ont parfois dû émigrer loin de nos frontières et souvent, pour de simples motifs économiques. La raison et le cœur doivent nous inciter à voter oui à la modification proposée. (psasj)

Appel du Conseil communal du Locle

Il n'est pas dans les habitudes du Conseil communal du Locle de s'exprimer à propos d'une votation fédérale. L'enjeu du scrutin des 24 et 25 septembre ne lui permet cependant pas de garder le silence car, du résultat qui sortira des urnes, dépendra l'image de notre pays.

Le Conseil communal considère que le racisme est indigne de notre démocratie, qui ne peut être fondée que sur le respect de l'autre. Il invite dès lors les électrices et électeurs à accepter la modification du Code pénal permettant de réprimer les actes et les propos racistes.

L'exécutif loclois estime indispensable de rappeler que le vote porte uniquement sur la discrimination raciale et non sur la politique suisse en matière d'asile ou dans le domaine des droits accordés aux étrangers.

Chaque oui contribuera à raffermir la cohésion de la communauté nationale, de laquelle dépend notre prospérité commune. Le Conseil communal appelle tous les électrices et électeurs à aller voter les 24 et 25 septembre.

Conseil communal
Le Locle

Suisse romande

7.00 Euronews **8.15** Vive le cinéma **8.30** Coup d'pouce emploi **8.35** Le droit d'aimer. Série **9.00** Top models **9.20** Temps présent (R) **10.25** A bon entendeur **10.45** Les grands crimes du XXe siècle **11.10** Paradise Beach. Série **11.35** Les feux de l'amour **12.15** Hélène et les garçons. **12.45** TJ-midi **13.05** Helena **13.30** Bergerac. Série Double meurtre **14.30** Ciné du mercredi: L'île au trésor **16.35** La petite maison dans la prairie. L'homme du cirque **17.25** Les Babibouchettes et le kangouroule **17.35** Orson et Olivia. La sortie, s'il vous plaît! **18.00** Paradise Beach. Série **18.30** Top models **18.50** TéléDuo. Jeu **19.05** Journal romand. Banco Jass **19.30** TJ-soir **20.00** Météo.

20.10
Les gens d'à côté
Présentation: Jean-Philippe Rapp et Jacques Malleyran

Production: Bernard Romy

Même si «Les gens d'à côté» est une émission entrée dans les mœurs et ancrée dans les programmes, c'est une première! En effet, cette fois, la TSR aura pour unique partenaire la station de France 3 Bourgogne-Franche-Comté.

En direct des Verrière de Joux et de Moutier

21.10 **Sydney police**
Angel a des états d'âme
22.00 **TJ-titres**
22.05 **Face à la presse**
22.50 ***C'est très sport:***
Start
Football
23.50 **TJ-nuit**
0.00 ***Les histoires fantastiques:***
Le fantôme de Charlie
Film américain de Timothy Hutton
Avec Andrew McCarthy, Ian Wolfe
0.25 ***Cinébref:***
Jack Steiner ou le voyageur immobile
0.45 **Vive le cinéma (R)**
1.00 **Coup d'pouce emploi**
1.05 **Bulletin du télétexte**

Arte

17.00 Belphégor (12/R). **17.25** Transit (R). **18.30** Le dessous des cartes (R). **18.35** Bal de printemps **19.00** Confetti. Magazine. **19.30** Megamix. Magazine musical. **20.30** Journal. **20.40** Musica: Viva Verdi! **23.10** Boudu sauvé des eaux. Film français de Jean Renoir (1932). Avec Michel Simon, Charles Granval.

Allemagne 1

14.55 Barbapapa. **15.00** Tagesschau. **15.03** ARD-Sport extra. **17.00** Tagesschau. **17.10** Brisant. **17.37** Die Parteien zur Bundestagswahl. **17.40** Regionale Information. **17.50** Tagesschau-Telegramm. **17.55** Nicht von schlechten Eltern. **18.50** Tagesschau-Telegramm. **18.55** Blankenese. **19.57** Heute abend im Ersten. **20.00** Tagesschau. **20.15** Wilde Herzen: Ausgerechnet Zoé. **21.44** Tagesthemen-Telegramm. **21.45** Die Parteien zur Bundestagswahl. **21.48** Parolen und Polemik. **22.30** Tagesthemen. **23.00** Die Parteien zur Bundestagswahl. **23.05** Nachschlag. **23.10** Wilde Herzen: Babysitter. **0.30** Tagesschau. **0.40** Millionenraub in San Francisco.

La Première

7.17 La presse romande. **7.21** Classe Affaires. **7.30** Journal. **7.39** Ricochet, jeu. **7.44** L'invité de la rédaction. **7.55** Point de mire. **7.58** Ricochet, résultat. **8.00** Journal. **8.17** La presse romande. **8.21** La presse alémanique. **8.30** Titres. **8.37** Expo. **8.43** Dans tous les sens. **8.51** Service compris. **9.00** Journal. **9.10** Les petits déjeuners. **10.05** Comédie. **11.05** Vos désirs font désordre! **12.05** Animation. **12.10** Contes courants. **12.20** Vu d'ici. **12.30** Journal de midi. **13.00** Zapp'monde. **13.30** Bons baisers de chez moi. **14.05** Le monde à vos pieds. **15.05** Notes de voyage. **16.05** Nickel. **17.30** Journal. **17.46** Point de mire. **17.50** Journal des sports. **18.00** Journal du soir. **18.22** Forum. **19.05** Baraka. **20.05** Sport-Première. **22.05** La ligne de cœur. **22.30** Journal de nuit. **0.05** Programme de nuit.

France 1

6.00 Côtés cœur. Série **6.30** Club Mini Zig-Zag **6.58** Météo **7.00** TF1 matin **7.10** Météo **7.15** Club Mini Zig-Zag **7.28** Météo **7.30** Disney club mercredi **9.00** Spirou. Dessin animé **9.30** Club Dorothée matin **11.50** Jeu: Une famille en or **12.20** Jeu: Le juste prix **12.50** A vrai dire **13.00** Le journal **13.30** Météo **13.32** Tout compte fait **13.40** Premiers baisers. Série **14.10** Club Dorothée **17.50** Les filles d'à côté. Série. La boum **18.20** Hélène et les garçons. Série. Détour dangereux **18.50** Rick Hunter, Inspecteur choc. Série. Le garçon de la plage **19.50** Le Bébête Show.

20.00 **Le journal/Images de la France/Minute hippique**
20.40 **Météo**

20.45
Perdu de vue
Magazine

22.55 **Grands reportages**
Magazine
0.05 **Les rendez-vous de l'entreprise**
0.25 **Le Bébête Show**
0.30 **TF1 nuit/météo**
0.40 **Mésaventures**
Mort et remords
1.05 **Cités à la dérive (5/8)**
2.00 **TF1 nuit**

2.05
Histoires naturelles
Documentaire

Les marins de Saint-Pierre

3.00 **TF1 nuit**
3.05 **Côtés cœur**
3.30 **TF1 nuit**
3.40 **L'aventure des plantes**
4.05 **TF1 nuit**
4.15 **Passions**
4.35 **TF1 nuit**
4.40 **Musique**
5.05 **Histoires naturelles**
Portrait d'homme avec animaux

Eurosport

8.30 Step Reebok (R). **9.00** Sailing (R). **10.00** Athletic Magazine (R). **11.00** Champions de légende (R). **12.00** Football: Coupe du monde 1994. **14.00** Snooker (R). **15.00** Mountain Bike: Championnats d'Europe (R)**15.30** Triathlon: Coupe du monde. **16.30** Course de chars (R). **17.30** Speedworld. **19.30** Eurosportnews. **20.00** Boxe: Prime Time Magazine. **22.00** Motors. Magazine. **23.00** Dragsters: Championnat d'Europe (R). **0.00** Snooker. **1.00** Eurosportnews.

Allemagne 2

11.00 Tagesschau. **11.04** Liebe, die vom Himmel fällt. **12.45** Umschau. **12.55** Presseschau. **13.00** Tagesschau. **13.05** ARD-Mittagsmagazin. **13.45** Wie gut, dass es Maria gibt. **14.30** Spacecats - Die Katzenbande aus dem All. **14.50** Löwenzahn. **15.20** logo. **15.30** Die Spreepiraten. **16.00** Heute. **16.05** Die fliegenden Aerzte. **16.55** WISO-Tip. **17.00** Heute/Sport. **17.15** Länderjournal. **17.50** Der Landarzt. **18.45** Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. **19.00** Heute. **19.20** Wetter. **19.25** Der Mittwochsfilm: Ein Lächeln vor dem Tode. **21.00** Doppelpunkt Reportage. **21.45** Heute-Journal. **22.15** Kennzeichen D. **23.05** Derrick. **0.05** Heute. **0.10** Der Bienenzüchter.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. **6.40** Clé de voûte. **6.50** Perles de culture. **7.30** ...Mémento culturel. **8.15** Romance. **9.00** Demain la veille. **9.15** Magellan. **9.30** Classiques. Martinu, Strauss, Barber. **11.05** Bleu comme une orange. **11.35** Entrée public. La criée des arts et spectacles. **12.30** Carnet de notes. **13.00** Dessine-moi une histoire. L'Einstein des chiens s'attendrit sur les chats. **13.10** Musique d'abord. Découvertes. **14.00** Tribune des jeunes musiciens. **17.05** Liaisons dangereuses. **17.30** Carré d'arts. **18.00** JazzZ. **19.05** En quête de disques. **20.05** Plein feu. **20.30** L'été des festivals. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Passé composé. **23.50** Novitads. **0.05** Notturno.

France 2

5.55 Dessin animé **6.05** Feuilleton: Monsieur Belvédère **6.30** Télématin **8.30** Feuilleton: Amoureusement vôtre **8.55** Feuilleton: Amour, gloire et beauté **9.20** Chalu Maureen **11.10** Flash info **11.15** Jeu: Motus **11.45** Jeu: Pyramide **12.20** Combien tu paries? **12.55** Météo **12.59** Journal **13.30** La bourse **13.35** Météo **13.40** INC **13.45** Chalu Maureen **13.50** L'équipée du Poney express. Série **14.40** Chipangali **15.15** Chalu Maureen (à la carte) **17.10** Cooper et nous. Série **17.35** La fête à la maison. Série **18.12** Jeu: Que le meilleur gagne **18.50** Studio Gabriel **19.20** Flash info **19.25** Studio Gabriel **19.55** Tirage du Loto **19.59** Journal.

20.40 **Journal des courses**
20.45 **Météo**
20.50 **Tirage du Loto**

20.55
Passé sous silence
Film TV de Christian Biegalski et Bénédicte Popper (1993)

Avec M.-S. L. Berthier, Marie Matheron

Cécile Arnoux reçoit un jour une convocation du tribunal pour faire partie d'un jury d'assises. Une femme doit être jugée pour le meurtre de son amant. Dès le premier jour Cécile reconnaît la meurtrière: Sandra Sandrelli. A 13 ans, elles étaient les meilleures amies du monde...

22.35 **Bas les masques**
23.50 **Journal**
0.05 **Météo**
0.10 **Le cercle de minuit**
1.15 **Histoires courtes**
1.45 **Emissions religieuses (R)**

2.45
Que le meilleur gagne (R)

3.15 **Pyramide (R)**
3.40 **Dessin animé**
3.50 **24 heures d'Info**
4.05 **Vive la France (3/5)**
4.55 **Dessin animé**
5.00 **Le privé**

RTL F.

10.30 Les aventuriers du Pacifique. Série. **11.20** Junior (suite). **11.30** Dessin animé: Dr Snuggle. **11.55** Junior (suite). **12.15** Cap Danger. **12.45** Junior (suite). **12.50** Zorro. Série. **13.25** Studio-info. **13.30** La rebellion d'Hadley. **15.05** Junior (fin). **15.10** Opération Mozart. Série. **15.35** Crac-zoom. **16.00** Studio-info. **16.05** Crac-boum. **17.00** Studio-info. **17.05** Paradise Beach. Série. **18.00** Studio-info. **18.05** Doublé gagnant. Jeu. **18.30** Top models. **18.50** Jeu Téléstar. **19.00** Scrabble (R). **19.35** Générations. Série. **20.20** Jeu Téléstar. **20.25** Météo. **20.30** Studio-info. **20.40** Le cri de la liberté. **22.15** Proposition de clips. **22.30** La toile d'araignée. **0.20** Météo. **0.25** Télé-achat.

Allemagne 3

10.00 Die Viererbande/La bande des quatre **10.20** Religiöses Leben **10.35** Nonstop-Fernsehen **13.30** Landesschau Kultur **14.00** Die Arktis **14.30** Grundschule heute **15.00** Hallo, wie geht's? **15.15** Infomarkt-Marktinfo **16.00** Sport-Oldies **16.15** Blickpunkt Europa **17.00** Washington D.C. **17.30** Sesamstrasse **17.58** Der Traum vom Clown **18.22** Philipp **18.25** Unser Sandmännchen **18.30** Südwest aktuell **18.35** Hallo, wie geht's? **18.50** Geschichten aus unserem Land **19.20** Landesschau **20.00** Tagesschau **20.15** Solange sie noch segeln... **21.00** Nachrichten **21.15** Schlaglicht **21.45** Lokaltermin **22.45** Et cetera **23.30** Solange sie noch segeln... **0.15** Nachrichten **0.30** Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique

10.00 TAFmeteo. **10.10** Springfield-Story. Serie. **10.50** TAFkarikatur. **11.00** Stahlkammer Zürich. **11.50** computerTAF. **12.10** Motel. **12.35** TAFminigame. **13.00** Tagesschau. **13.10** taf-taf. **13.25** Lindenstrasse. Serie. **13.55** James Bond 007 - In tödlicher Mission. **16.00** Büro Büro.**16.25** rätselTAF. **16.45** Teenager-Serie: Blossom. **17.15** Schlips Sampler. **17.40** Gutenacht-Geschichte. **17.55** Tagesschau. **18.00** Air Albatros. **18.50** Telesguard. **19.00** Schweiz aktuell. **19.30** Tagesschau. **19.50** Meteo. **20.00** Die Hütte am See (3/8). **20.55** Rundschau. **21.50** 10 vor 10. **22.20** CinéClip. **22.40** Sport. **23.15** Infothek: Die Arktis (11+12). **0.15** Nachtbulletin/Meteo.

Italie 1

11.00 Tg 1. **11.40** Verdemattina. **12.25** Che tempo fa. **12.30** Tg 1 - Flash. **12.35** La signora in giallo. **13.30** Telegiornale. **14.00** Mi ritorni in mente flash. Musicale. **14.10** La macchina meravigliosa. **16.00** Uno per tutti - Solletico vacanze. Contenitore. **17.05** Gli antenati. **17.55** Oggi al Parlamento. **18.00** Tg 1. **18.20** In viaggio nel tempo. **19.05** Mi ritorni in mente. **19.50** Che tempo fa. **20.00** Telegiornale. **20.30** Tg 1 - Sport. **20.40** Giochi senza frontiere 1994. Gioco. **22.20** Viaggi d'estate. **22.50** Tg 1. **23.10** TgS - Mercoledi Sport. **0.05** Tg 1 - Notte. **0.10** Oggi al Parlamento. **0.20** Uno più uno. Rubrica. **0.30** DSE: Sapere. **1.00** Ma la notte... Percorsi nella memoria.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. **9.00** Flash-infos. **9.03** Arc-en-ciel. **9.10** Les naissances. **9.29** Colonne Morris. **9.30** Les années 60. **10.00** Flash-infos. **11.00** Flash-infos. **11.03** Sur un Plateau. **11.10** L'invité. **11.45** Carré d'as (jeu). **11.50** Petites annonces. **12.15** Le journal de midi. **12.55** Le Billet de Jacques Hainard. **13.00** Scènes de Vie. **13.15** La petite liaison dans la mairie. **13.45** Petites annonces. **14.00** Flash-infos. **15.00** Flash-infos. **16.00** Flash-infos. **16.03** Eurotop. **17.00** Flash-infos. **17.03** Toutes les musiques. **17.30** Ticket Corner SBS. **18.00** Le journal du soir. **18.30** Magazine de l'accordéon. **19.00** Magazine des fanfares. **19.30** Sport et Musique. **22.30** Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

France 3

6.00 Euronews **7.00** Premier service **7.15** Bonjour Babar **8.00** Tintin **8.20** Minikeums **12.00** Le 12/13 **13.00** Humour **13.10** Le mystère du ranch **14.50** La croisière s'amuse. Série **15.40** Magnum. Série **16.30** Minikeums **17.45** Une pêche d'enfer **18.25** Questions pour un champion. Jeu **18.50** Un livre, un jour **19.00** Le 19/20.

20.05 **Batman**
20.35 **Tout le sport**

20.50
Etats d'urgence
– Rwanda: le génocide

Enquête au Rwanda à la recherche des témoins et des auteurs de ce génocide.

22.35 **Soir 3**
23.00 **Mercredi chez vous**

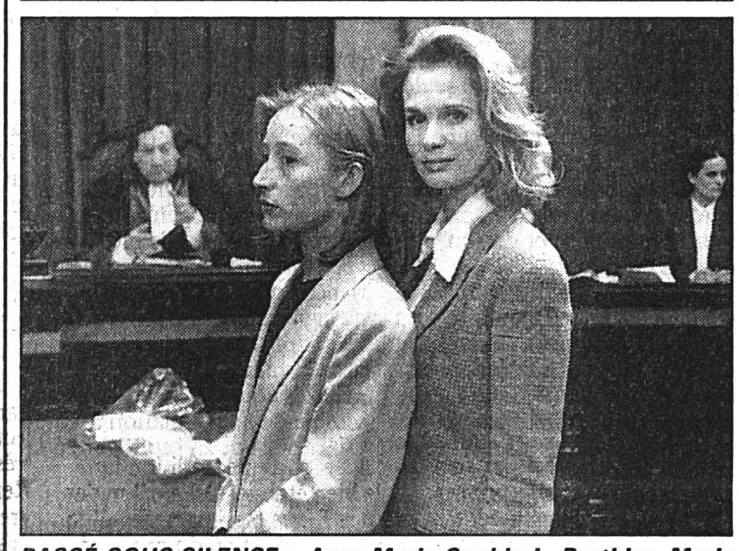

PASSÉ SOUS SILENCE – Avec Marie-Sophie L. Berthier, Marie Mertheron. FR2 20.55

Suisse italienne

9.30 Textvision. **9.35** «999» (R). **11.15** Caribe. Telenovela. **12.00** Cartoni a mezzogiorno. **12.25** Tema libero (R). **12.45** Telegiornale/Sport. **13.00** Passioni (7). Telefilm. **13.50** La grande vallata. Telefilm. **14.40** 3-2-1 Contatto. **15.10** Beverly Hills 90210. **15.55** Raccontando il mondo. Documentario. **16.10** Textvision. **16.15** Caribe. Telenovela. **17.00** Telecicova. **17.35** Qua la zampa. Telefilm. **18.00** Primi baci. **18.30** Chris Cross. Telefilm. **19.00** TG flash/Sport. **19.10** A conti fatti. **19.30** Il Quotidiano. **20.00** Telegiornale. **20.25** Meteo. **20.30** Saigon. **22.15** Sportsera. **23.15** Telegiornale notte/Meteo. **23.35** Sauragramas. **0.05** Textvision.

Espagne

6.00 Euronews. **7.00** Informativo. **9.00** Los desayunos de Radio 1. **10.00** Preguntas y respuestas. **10.55** Avance informativo. **11.00** La aventura del saber. **12.30** Noticias. **13.00** El menú de Karlos Arguiñano. **13.30** Lingo. **14.00** Telenovela. **15.00** Telediario. **15.30** Pasa la vida. **17.45** Verde que te quiero verde. **18.00** Noticias. **18.30** Los osos amorosos. **19.00** Documental: El legado de las islas. **19.30** Clip, clap i Video! **20.30** Cifras y letras junior. **21.00** Telediario. **21.30** Teatro: La dama del Alba. **23.15** Los años vividos. **0.15** Noticias. **0.50** A vista de pájaro.

Radio Jura bernois

6.00 Journal RSR 1. **6.15** Amorce. **6.30** RJB info. **6.40** Amorce. **6.45** Le jeu du matin. **7.00** Journal RSR 1. **7.15** Le téléphone du jour. **7.30** RJB info. **7.35** Amorce. **7.45** Qui dit quoi? **7.55** Le programme d'RJB. **8.00** Journal RSR 1. **8.15** Amorce. **8.30** Revue de presse. **8.35** Amorce. **8.45** Le jeu du matin. **9.00** Journal RSR 1. **9.15** Bariolage. **9.35** Chronique télé. **9.45** Qui dit quoi? **10.00** Jeu. **10.30** Agenda. **11.00** RJB - magazine - Rendez-vous avec la CEP. **11.30** Les dédicaces. **11.50** Qui dit quoi? **11.55** Activités villageoises. **12.00** RJB info. **12.30** Relais RSR 1. **15.00** Music non stop. **16.00** Métro Music. **17.30** RJB info. **18.00** Journal RSR 1. **18.30** Miroir - Activités villageoises - Agenda. **19.00** Ouverture. **19.00** Fanfare.

TV 5 Europe

8.05 Journal télévisé canadien **8.30** Météo/Flash Canal Infos **8.35** Paris lumières (R) **9.00** Flash Canal Infos **9.05** Faits divers (R) **10.00** Magazine sur l'environnement **11.00** Magazine européen **11.30** Objectif Europe (R) **12.00** Flash Canal Infos **12.05** La chance aux chansons **12.40** Météo internationale **12.45** Journal télévisé suisse **13.05** La maison Deschênes (R) **13.30** Envoyé spécial (R) **15.00** Qui vive! **15.30** Scully rencontre **16.00** Infos **16.10** Emissions pour la jeunesse **16.45** C'est tout Coffe **17.15** Carnets d'un bourlingueur **17.45** Questions pour un champion **18.15** Vision d'Amérique **18.30** Journal **19.00** Paris lumières. Magazine **19.25** Météo des 5 continents **19.30** Journal télévisé suisse.

20.00 **Temps Présent**
20.55 **Météo des 5 continents**
21.00 **Journal télévisé de France 2/Météo**

21.40
La milliardaire (2/3)
Téléfilm de Jacques Ertaud

23.05 **Bouillon de culture**
0.30 **Le soir sur la 3/Météo**
1.00 **Entretiens**
2.00 **Rediffusions**

M 6

6.55 Matin express **7.00** M6 express **7.05** Contact 6 manager **7.10** Matin express (suite) **8.00** M6 express **8.05** Matin express (suite) **9.00** M6 express **9.05** Boulevard des clips **10.00** M6 express **10.05** Boulevard des clips **11.00** M6 express **11.05** Boulevard des clips **11.30** Lassie. **11.50** M6 express/Météo **12.00** Papa Schultz. **12.30** La petite maison dans la prairie. Le mariage **13.30** M6 kid **13.40** Prostars. **14.05** 20.000 lieues dans l'espace. **14.35** Rahan. **15.00** La petite boutique des horreurs. Le musée d'histoire **15.25** Conan l'aventurier.**16.15** Fax'o **17.00** Multitop **17.35** Les deux font la loi. Sous le ciel de l'ouest **18.10** Agence Acapulco. **19.00** Code quantum. Le cheval d'Eon **19.54** 6 minutes/Météo.

20.00 **Notre belle famille**
20.35 **Ecolo 6**

20.45
L'amour assassin
Téléfilm français de Elisabeth Rappeneau

Avec Ludmilla Mikael, Didier Sandre

La vengeance d'une épouse à l'encontre de son mari volage.

22.25 **Roses mortelles**
Téléfilm américain de Sam Irvin
Avec Thomas Howell, Linda Fiorentino
0.05 **Sexy zap**
0.35 **6 minutes**
0.45 **Fax'o**
1.30 **Ecolo 6**
1.40 **Boulevard des clips**
2.30 ***Salsa Opus 3:***
Puerto Rico
Documentaire
3.25 ***Coup de griffes:***
Louis Feraud
Documentaire
3.50 **Eric le Lann**
Documentaire
4.45 **Culture pub**
5.15 **Fréquenstar**
6.10 **Boulevard des clips**

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes français sont donnés sous toute réserve.

SPLUS

10.30 MacGyver. Serie. **11.20** Star Trek. Serie. **12.00** Euronews (d/e). **14.00** TextVision S Plus (d/f/i/e). **15.00** Euronews (d/e). **17.00** TextVision S Plus (d) (Info Schweiz). **18.00** Euronews (d/e). **18.25** Star Trek. Serie. **19.10** Zebra-Report. **20.00** Tagesschau/Meteo **20.25** Gsundheit. Magazin. **20.55** Fax/Nachrichten. **21.00** MacGyver. Serie. **21.50** Kaleidoskop: Die humanitäre Schweiz. Der Mensch im Dienste des Menschen. **22.15** Ehekriege. Serie.

Portugal

13.00 Jornal da tarde. **17.00** Jornal da tarde. **17.30** Origens. Telenovela. **18.00** RTPi júnior. **18.50** Os inocentes. **19.20** Com a verdade m'enganas. **20.00** Telejornal. **20.35** Na paz dos anjos. **21.10** Financial Times. **21.15** Rotaç es. **22.15** Troféu. **23.15** Fecho.

Fréquence Jura

8.30 Infos FJ. **8.33** Revue de presse. **8.45** Le zappeur. **9.00** Infos FJ. **9.05** Service compris. **9.30** Histoire de mon pays. **10.00** Infos FJ. **10.13** Jeu du mot mystérieux. **10.30** Infos plus (rediffusion). **11.00** Infos FJ. **11.03** Eldoradio. **11.30** Echos. **11.45** Jeu du rire. **12.00** Titres. **12.15** Jura-midi. **12.32** Météo. **12.35** Carnet rose. **12.45** Sur le pont Moulinet. **12.50** Le zappeur. **13.00** Troc en stock. **13.15** Va voir écouter là-bas si... **13.30** Juke-box. **14.00** Infos FJ. **14.05** Juke-box. **15.00** Infos FJ. **15.05** Juke-box. **16.00** Infos FJ. **16.05** Radioactive. **17.00** Infos FJ. **17.05** Radioactive. **18.00** Jura soir. **18.17** Météo. **18.22** Carnet de deuil. **18.30** Rappel des titres. **18.32** Stars à l'affiche. **19.00** Radiovaricelle. **19.30** Les ensoirées. **0.00** Trafic de nuit.

Winterthur, ville culturelle et cousine de La Chaux-de-Fonds (I)

La patte des Reinhart

Que ceux qui doutent – et ils sont hélas légion – que culture et économie sont étroitement liées, que le développement conjoint de l'une et de l'autre est garant d'une qualité de vie optimale, fassent un tour à Winterthur. Cité de quelque 90.000 habitants, cette cousine de La Chaux-de-Fonds – à laquelle elle est liée par une fondation – est implantée dans un environnement de verdure des plus agréables et nourrie du terreau fertile de l'industrie et du mécénat. Quiconque parcourra les hauts lieux culturels de la ville ne pourra ignorer les grandes familles d'industriels qui y ont fait fortune et restitué des biens inestimables. Par exemple, les Reinhart.

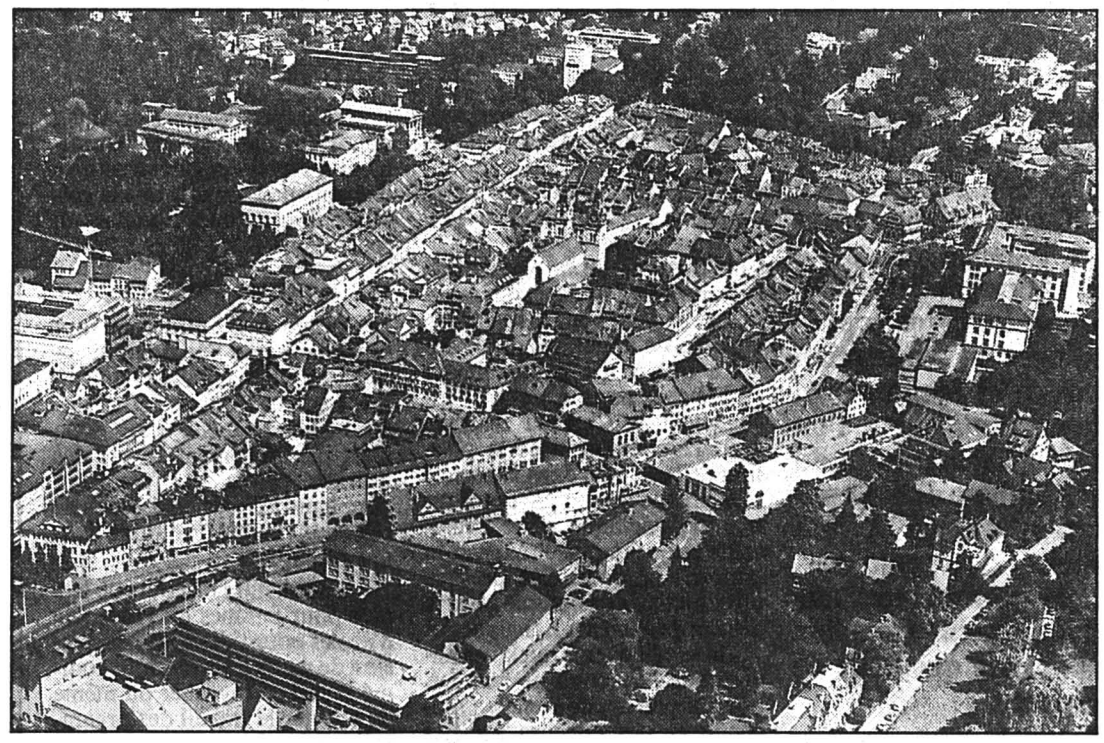

La vieille ville de Winterthur
En dehors de celle-ci, la cité bénéficie d'un patrimoine culturel exceptionnel. (sp)

A équidistance de Genève, Munich et Milan, sixième ville de Suisse, siège de plusieurs entreprises de taille mondiale, Winterthur, citée au troisième siècle déjà sous le nom de Vitudurum, est largement connue comme centre culturel. En effet, ses collections d'œuvres d'art, privées et publiques, en font un centre en tous points remarquable, notamment en ce qui concerne l'art du XXe siècle contenu au Musée des beaux-arts, quatrième grande collection publique du pays, après Bâle, Zurich et Berne. Côté jardin secret, la collection Oskar Reinhart est mondialement connue. En outre, la fondation du même nom, dont la restauration du bâtiment est en voie d'achèvement, s'est offerte aux yeux des amateurs au cours d'un long périple qui, de Berlin, à Los Angeles, New York et Londres, l'amènera enfin à Genève, au Musée Rath, dès le 30 septembre.

LA COLLECTION OSKAR REINHART

Si Oskar Reinhart (1885-1965) et pratiquement l'ensemble de sa famille ont marqué leur empreinte dans la ville de Winterthur, la collection intime de celui-ci, abritée dans la villa du Römerholz, est un vrai bijou. A elle seule, elle vaut largement le déplacement!

En vertu d'une tradition familiale bien établie, Oskar, l'un des quatre frères Reinhart, fils d'un prospère industriel du coton, du chocolat et du café, qui recevait ses artistes protégés à domicile, imagina dès sa prime jeunesse le musée qu'il souhaitait créer. Au fil des voyages initiatiques dans les divers comptoirs commerciaux où son père l'envoya, il n'eut de cesse de consolider ses connaissances en visitant musées et collections, acquérant ça et là des œuvres d'art au gré des occasions qui lui furent données. A l'aube de la quarantaine, il se retira des affaires pour se consacrer à sa dévorante passion. Et pour abriter son imposante collection, il acheta en 1924 le Römerholz, une somptueuse villa érigée en 1913-1915 sur les plans de l'architecte genevois Maurice Turrettini et y fit adjoindre en annexe une vaste galerie, où il est permis aujourd'hui de l'imaginer en extase devant ses chefs-d'œuvre, réchauffé par le feu d'une cheminée.

Ce qui paraît fantastique dans la réalisation de cette collection, c'est le laps de temps très court qu'il a fallu à Oskar Reinhart pour acquérir des œuvres majeures de maîtres anciens tels Cranach, Holbein, Breughel, Rembrandt, Rubens, Poussin, Chardin, Greco, Goya, de peintres et sculpteurs français du XIXe siècle qui ont noms Ingres, Delacroix, Daumier – une passion –, Corot, Courbet – un ensemble vertigineux –, Manet, Renoir, Monet, Sisley, Cézanne, van Gogh, Rodin, Maillol et Picasso; mais cela s'arrête à la période bleue, Oskar Reinhart n'ayant jamais paru sensible à l'art postérieur. Cet ensemble de valeur mondiale est actuellement accroché dans l'ordre voulu par son propriétaire, à part quelques rares exceptions. De plus, il n'est pas possible de sortir les œuvres de la collection, fût-ce pour la plus prestigieuse exposition à l'étranger.

LA FONDATION

Outre ce jardin secret, qu'Oskar Reinhart ouvrait au public un jour par semaine et que l'on peut aujourd'hui contempler à satiété, le collectionneur-mécène pensa, dès le début, que l'art appartenait à tous et qu'il convenait de l'amener à Winterthur pour le faire voir à la population. C'est ainsi que, dès les années trente, il eut l'idée de créer une fondation, via laquelle il souhaitait familiariser le public avec l'art suisse d'une part, mais aussi et surtout, allemand et autrichien du XVIIIe au XXe siècle d'autre part. La Fondation Oskar Reinhart comprend, dès lors, un remarquable éventail d'œuvres de Liotard, Hodler, Segantini, Amiet, mais encore Füssli, Graff, Wolf, Töpffer, Calame, Böcklin, Anker, de romantiques allemands, de représentants du réalisme et de l'idéalisme, ainsi que de l'impressionnisme germanique, en fait le plus grand corpus de peinture allemande hors d'Allemagne. Remises à la Confédération en 1958, comme d'ailleurs la villa du Römerholz et son contenu prodigieux, les œuvres de la fondation constituent une perle d'un rare éclat dans le collier précieux qui ceint la cité des mécènes.

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Dans ce terreau fertile de l'économie en mains d'industriels intelligents nourrissant les beaux-arts, le Kunstverein de Winterthur, association privée d'amis des arts fondée en 1848, entreprit de construire un musée des beaux-arts en 1916. Aujourd'hui, ses collections d'art du XXe siècle, riches d'œuvres de la fin de l'impressionnisme à l'art contemporain le plus avant-gardiste, attirent de nombreux visiteurs de Suisse et de l'étranger. Ses achats ininterrompus ne cessent de grossir les réserves, au nombre desquelles on remarquera surtout une forte présence de nouvelle peinture américaine. Raison pour laquelle le Kunstverein a décidé, l'année dernière, de construire une annexe au musée, afin de montrer en permanence les œuvres les plus importantes de sa collection. Les travaux, dont le financement est assumé par les membres, des fondations, des entreprises et la loterie nationale, la ville se chargeant des frais de gestion, commenceront en octobre pour se terminer en septembre 1995.

Actuellement, et jusqu'au 20 novembre, le Kunstmuseum propose une exposition temporaire du plus grand intérêt, puisqu'elle présente des travaux du peintre Adolf Dietrich (1877-1957) essentiellement, dans le contexte de la mouvance appelée Neue Sachlichkeit (Neo-réalisme), peu ou pas connu des Romands. Dietrich, célébré dans l'Allemagne des années vingt comme le «Rousseau paysan», y est entouré de peintres majeurs de son époque, tels les Alexander Kanoldt, Franz Lenk, Franz Radziwill, Georg Schrimpf. Une découverte précieuse! S. G.

LIVRES

Avec les écrivains voyageurs

La Quinzaine littéraire et Louis Vuitton ont uni leurs forces pour rééditer des textes de voyages classiques. Bien leur en a pris, puisqu'ils livrent deux volumes magnifiques dédiés à la découverte dans le sillage de Blaise Cendrars et John Dos Passos d'une part et Ernst Jünger d'autre part.

Le 25 octobre 1923, un jeune auteur américain pacifiste, John Dos Passos, assiste au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, à «La création du monde», ballet de Darius Milhaud, costumes de Fernand Léger, argument de Blaise Cendrars, à la demande du chorégraphe suédois Jean Borlin. Cette rencontre entre les deux hommes, bourlingueurs et écrivains qui marqueront profondément la création littéraire de la première moitié du siècle, ne restera pas sans lendemain.

En effet, l'Américain se mettra en tête de traduire en anglais «La prose du Transsibérien» et «Le Panama ou les aventures de mes sept oncles», qui seront suivis par d'autres textes, tels «Chasse à l'éléphant», «Feuilles de route», «En route pour Dakar», «A bord du Formose», etc. De plus, il les illustrera. C'est cette rencontre, les traductions et les illustrations de Dos Passos, en version bilingue anglaise et française, que proposent les éditeurs dans leur ouvrage intitulé «Voyager avec Blaise Cendrars».

Même système pour Ernst Jünger, si ce n'est que les dessins sont là remplacés par des documents photographiques soigneusement choisis et illustrant des récits de voyages. Ils emmèneront le lecteur de Berlin en Camargue, en passant par l'Afrique et la légion étrangère que le jeune Jünger rejoignit dans l'objectif d'échapper à sa vie sédentaire de bachelier, par l'Amazonie, Rome, Paris ou Singapour. Passionnant, en édition originale assortie d'une iconographie recherchée. (sg)

● ***«Voyager avec Blaise Cendrars», «Voyager avec Ernst Jünger», Editions La Quinzaine littéraire-Louis Vuitton, 1994***

Premier concert de l'abonnement à La Chaux-de-Fonds

Radio-Bâle en ouverture

C'est l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle qui ouvrira la saison de la Société de Musique, sous la direction du célèbre pianiste Jean-Bernard Pommier, également soliste de ce concert. Nous entendrons la symphonie No 85 de Haydn, le 2e concerto pour piano de Beethoven, et la symphonie en ut de Bizet.

Le concert de la Loge olympique était, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'un des plus prestigieux orchestres de Paris. En 1784, le Chevalier de Saint-Georges qui en était alors le directeur, entra en contact avec Haydn, au nom du comte d'Ogny, l'un des promoteurs de l'orchestre. Haydn envoya six symphonies, qui furent sans doute jouées en 1787, et reprises peu après au Concert Spirituel, autre célèbre orchestre parisien. On les appelle les «Symphonies parisiennes» (No 82 à 87), et elles comptent parmi les chefs-d'œuvre de la symphonie classique. La symphonie No 85 porte le nom de «La Reine», parce que, dit-on, elle avait particulièrement plu à Marie-Antoinette. Avec un art raffiné et dépouillé, Haydn y atteint un savant équilibre entre les éléments populaires et une science formelle hors du commun.

Beethoven composa son deuxième concerto pour piano en 1795, avant le concerto qui porte le No 1. Il le joua pour la première fois le 29 mars de la même année. Malgré un très bon accueil du public, Beethoven n'était guère satisfait de son œuvre, et il la retravailla plusieurs fois avant de l'éditer en 1801. C'est un concerto encore très classique, par lequel Beethoven cherchait surtout à se faire apprécier comme pianiste. Il est cependant intéressant, car on y trouve déjà certaines particularités (par exemple le goût des contrastes et le désir de surprendre) qui s'épanouiront dans les trois derniers concertos.

En 1855, Bizet entendit la 1ère symphonie de Gounod, qui l'enchanta. Il se mit immédiatement à la composition d'une symphonie, mais pour lui cela ne représentait qu'un exercice (il avait dix-sept ans...) et il ne la fit jamais jouer. Sans doute serait-elle tombée dans un oubli définitif si l'on n'en avait pas retrouvé la partition en 1932. C'est le grand chef Félix Weingartner qui la fit connaître, d'abord à Bâle, en 1935, puis à Paris l'année suivante. Très classique, cette symphonie n'est guère originale, mais elle emporte l'adhésion par son naturel, sa vigueur, sa jeunesse.

M. R.-T.

● **La Chaux-de-Fonds**
Salle de musique
Vendredi 23 septembre
à 20 h 15

Lehmann, Henry, de Ceuninck au Temple-Allemand

Les frères amis

Précisons les choses d'entrée de jeu: Lehmann joue de la trompette, Henry du trombone, de Ceuninck de la percussion. A part cela tout les a toujours rapprochés: leur passion pour la musique, leur désir de créer un ensemble de haut niveau. Ils ont aussi en commun une modestie qui n'a d'égal que leur talent.

Le répertoire original pour un tel ensemble se développe de plus en plus. Les trois instrumentistes ont le plaisir de voir de nombreux compositeurs écrire spécialement pour eux.

Le programme du prochain concert est composé d'œuvres de couleurs variées, de compositeurs encore peu connus. De Jeffrey Prater on découvrira «Three Reflexives» pour les trois instruments. Une partition de Richard Coolidge «Illuminations» pour trombone et vibraphone, précédera un trio de Herbert Brün, ainsi qu'une page de Max Level «Les Gémeaux» pour trompette et percussion.

L'excellente acoustique du Temple-Allemand a conduit Jacques Henry à exploiter tout l'espace. Il a écrit «Le voyage de Dionysos» pour trompette, trombone et percussion, œuvre qui sera créée lors de ce concert.

Patrick Lehmann, premier prix du Conservatoire de Versailles, a obtenu, en 1987, une licence de concert au Conservatoire de Lausanne. Jacques Henry a reçu ses diplômes de capacité professionnelle et de virtuosité au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds. Laurent de Ceuninck a obtenu un diplôme de percussion au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, un diplôme de violon au Conservatoire de Neuchâtel, il s'est perfectionné auprès des Percussions de Strasbourg et du percussionniste américain Stuart Marrs. DdC

● **Temple-Allemand,**
La Chaux-de-Fonds
Vendredi 23 septembre 20 h 30

Baraka!

La radio romande plante ses micros à La Chaux-de-Fonds

Ce n'est pas qu'on s'inquiétait, mais cela faisait déjà un petit temps que Gérard William n'était plus passé par La Chaux-de-Fonds. Voilà donc qu'il nous annonce son retour. Après une tournée qui a fait un tabac sur les scènes romandes et d'ailleurs, Gérard William présentera son spectacle, revu et peaufiné, «Ja pazzo métier!» Pour la circonstance Baraka plante ses micros à l'Ancien Stand.

Gérard William, rappelons-le, a fait ses études à Bienne. Diplômé de l'Ecole normale où il a pris goût à la musique, il a abandonné l'enseignement pour se consacrer à la scène. Plusieurs shows que les fans de Gérard William ont suivi avec délice, ont précédé «Ja pazzo métier!» Un spectacle encore mieux ficelé que les précédents, plus touffu, où les coups de gueule succèdent aux mélodies douces, aux mots tendres. Un spectacle dans le ton Gérard William, toujours aussi lucide. DdC

● **Ancien Stand,**
La Chaux-de-Fonds
Jeudi 22 septembre, 20 h 30

L'avenir du tiers monde passe par l'émancipation des femmes

Bangladesh: le fondamentalisme freine le développement

Quand le Bangladesh fait la «une» des journaux de l'hémisphère Nord, cela présage rarement quelque chose de bon. Accidents de bacs surchargés, catastrophes naturelles et corruption politique et économique, telle est l'image que l'on se fait ici de ce pays du Sud asiatique dont la population s'élève à 115 millions de personnes, qui se serrent sur une surface à peine trois fois plus grande que celle de la Suisse.

Par **Urs A. JAEGGI**

Cela ne présageait rien de bon non plus quand l'écrivain Taslima Nasreen a fait parler d'elle dernièrement dans la presse. Son livre intitulé *La honte* lui a valu d'être mise hors la loi par des fondamentalistes musulmans. Dans son pays, où l'islam a été érigé en religion d'Etat sous le régime dictatorial du général Erchad, elle est menacée de procès pour cause de blasphème. Qu'il n'en ait pas été ainsi et que Taslima Nasreen ait pu immigrer légalement – si l'on peut dire – en Suède, n'a été possible que grâce à la pression de l'étranger et à la dépendance du gouvernement du Bangladesh vis-à-vis de donateurs du Nord.

Ce qu'on n'a pas vraiment réalisé chez nous, c'est que l'engagement de Taslima Nasreen pour l'amélioration de la position de la femme dans la société musulmane de son pays et pour une vie pacifique entre l'écrasante majorité musulmane et la minorité hindouiste, a presque un caractère symbolique pour le développement au Bangladesh.

On savait depuis quelques années que beaucoup de femmes, pour la plupart de la classe moyenne et des couches sociales élevées, se sont évadées de leurs cages dorées et se sont fait une place dans le monde du travail. Mais on a oublié que la position sociale de la femme dans les régions rurales sous-développées a également changé de façon décisive. Cela grâce au travail des organisations de développement. Ces dernières ont fait l'expérience que le soutien aux femmes par des petits crédits à des taux avantageux, par la formation et les programmes de santé, apportait plus au développement à l'intérieur des structures de petite paysannerie que la collaboration avec les hommes ou les chefs de villages.

PRIVILÈGES MENACÉS

Les succès de ces efforts ne font cependant pas l'unanimité: les cercles fondamentalistes musulmans voient leurs positions traditionnelles menacées. Cela n'est pas seulement le cas des usuriers privés qui craignent pour leurs affaires, mais aussi de ceux dont le rôle traditionnel est mis en cause.

L'interdiction de cours de lecture pour femmes ou l'incendie d'écoles pour filles sont l'expression de peurs diffuses, tout comme l'essai d'empêcher ou même de saboter le travail des organisations de développement.

C'est dans la poursuite de l'écrivaine Taslima Nasreen que l'opposition contre le changement par le développement de la société trouve sa surenchère.

Le Bangladesh arrivera-t-il à faire un deuxième pas vers un meilleur avenir, si nécessaire sous pression de l'étranger, ou le développement sera-t-il étouffé par le fondamentalisme? L'avenir le montrera.

Les misères de l'histoire

Longtemps province prospère de l'espace indien, le Bangladesh, depuis le XVIIIe siècle, n'a cessé de voir le mauvais sort s'acharner sur lui. Des ennuis qui ont débuté à l'arrivée des envahisseurs britanniques. Pillant systématiquement ce qui était alors le Bengale, les colonisateurs ont entièrement perturbé l'économie de la région qui, totalement négligée par la suite, ne s'est jamais remise du choc.

Aussi, au moment du départ des Anglais et du partage de l'empire, en 1947, le Bengale, réuni politiquement, pour des raisons religieuses, au Pakistan occidental, constitue une des régions les moins développées de l'Asie. Son peuplement urbain n'atteint pas 5 %, son industrie est quasi inexistante et sa population déjà trop nombreuse par rapport à ses ressources.

DÉSÉQUILIBRE

Totalement déséquilibré face à un Pakistan occidental nettement plus développé, ce mariage boiteux entre deux pays n'ayant pas grand-chose en commun sinon l'islam et leur volonté de se séparer de l'Inde, ne pouvait que mal finir.

En 1970, la victoire électorale des formations autonomistes dans ce qui est alors le Pakistan oriental donne le coup d'envoi à une virulente agitation politique. Agitation qui, progressivement, tourne à l'insurrection. La rebellion reçoit bientôt le soutien de l'Inde, et à l'issue de quelques semaines de guerre, l'armée pakistanaise capitule à Dacca.

L'INDÉPENDANCE

Le Bangladesh, nouvel Etat, entre dans le concert des nations.

Une indépendance qui malheureusement ne signifie pas la fin du calvaire du peuple bengali. Miné par la corruption et les rivalités politiques, épisodiquement ravagé par les catastrophes naturelles qu'aggrave son surpeuplement, le pays se bat d'abord pour survivre, avant d'espérer pouvoir, demain, rêver de prospérer. (imp)

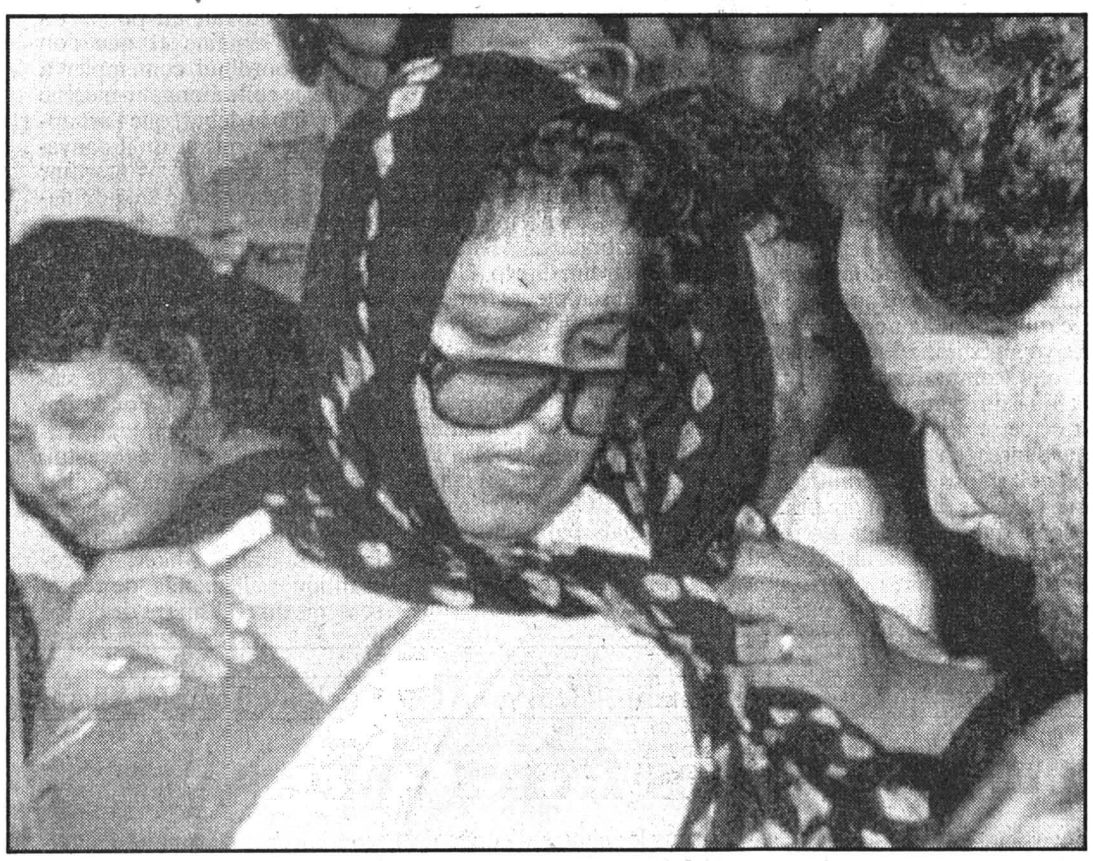

Les tisserandes d'Ubinig
Un projet de développement parfaitement adapté. (Photo UAJ)

Taslima Nasreen
Le symbole médiatisé d'une prise de conscience des femmes bengali. (Keystone)

DEMAIN:
l'école primaire (2)

LES OBJECTIFS DE PAIN POUR LE PROCHAIN

Organe des Eglises protestantes de Suisse pour l'information Nord-Sud, «Pain pour le Prochain» poursuit les objectifs suivants:

*– **L'information** du public suisse concernant les problèmes Nord-Sud, le développement, le mal-développement, cela en collaboration avec l'Entraide protestante et le Département missionnaire.*

*– **La récolte de fonds,** spécialement durant la Campagne de Carême, avec l'Action de Carême des catholiques suisses. Cette récolte permet de financer quelque 800 projets soutenus dans le monde et aussi en Suisse (information).*

*– **La politique de développement:** dans le cadre de la Communauté de travail (Pain pour le Prochain, Action de Carême, Swissaid, Helvetas, Caritas), «Pain pour le Prochain» apporte l'élément d'éthique chrétienne à l'établissement de structures mondiales, économiques et financières plus justes. A cet effet, elle agit auprès des autorités fédérales, des parlementaires et du monde des affaires suisses.*

*– **Actions concrètes:** pétition pour un fonds de désendettement (1991) qui marche bien, de même que le café et les autres produits Max Havelaar. Clause sociale Del Monte, label bois tropicaux, discussions avec le Gatt, soutien aux initiatives «pour moins de dépenses militaires et l'établissement de la paix», «interdiction de l'exportation d'armes», soutien à la loi anti-racisme, etc. Pour tous ces sujets PPP vous offre des publications et réflexions (✆ 021/646 30 77).*

COURIR POUR UN MONDE SANS FAIM

«Courir pour un monde sans faim», le message de l'Eglise réformée et de «Pain pour le Prochain» est clair et sans équivoque. Les deux organisations invitent pour la neuvième fois la population à venir allonger ses solidaires foulées à La Chaux-de-Fonds.

Ainsi, dans l'après-midi du 25 septembre 1994, à 14 h, les jeunes et les moins jeunes pourront apporter dans une marche de cinq ou douze kilomètres leur fraternelle solidarité à un projet d'aide au Bangladesh.

Christine von GARNIER

Les tisserandes d'Ubinig

La situation de la femme a changé du tout au tout ces dix dernières années au Bangladesh. Dans la capitale Dacca, on rencontre aujourd'hui des femmes qui font leurs achats et l'on en voit aussi dans l'économie et l'administration, à des places réservées jusqu'à présent aux hommes. La conscience des femmes, surtout dans les campagnes, a été acquise au prix fort: tout le monde a maintenant entendu parler de l'écrivaine et doctoresse Taslima Nasreen.

Ce cas montre que les frontières à l'intérieur desquelles les femmes peuvent agir, sont étroites. C'est surtout dans les campagnes que les structures traditionnelles ont la vie dure, d'autant plus qu'avec l'instauration de l'islam comme religion d'Etat, la montée des femmes est un travail qui change les choses en profondeur. Mais on voit des progrès.

RENFORCER LE RÔLE DES FEMMES

Le projet de la société de tissage Ubinig, dans la région de Tangail, est un exemple de ce travail de base. Ce projet expérimental de tissage à la main a commencé en 1987, après une recherche sur les moyens d'intégrer les femmes dans une industrie adaptée. Selon Farida Akhter, la directrice du projet, le but à long terme est de renforcer le rôle des femmes dans le processus de production de tissage, auquel participe généralement toute la famille, et de leur donner la possibilité de s'installer plus tard à leur propre compte.

OBJECTIFS ATTEINTS

Il faut évidemment que plusieurs conditions soient remplies pour réussir. La qualité de l'offre doit être assurée de même que des marchés et un prix de vente qui permettent de vivre et de faire de nouveaux investissements. Il faut aussi se débarrasser des intermédiaires qui font monter le prix du fil et des matériaux et proposer aux tisserandes une formation continue dans les domaines techniques et de la création.

Ubinig a réalisé tous ces objectifs. Elle vend directement aux magasins ou sur les marchés et peut ainsi mieux payer les tisserandes indépendantes. Elles reçoivent un prêt sans intérêt jusqu'au moment de la vente, ce qui leur permet de vivre modestement. Elles peuvent effectuer une formation de recyclage dans une école de tissage.

PENSER GLOBALEMENT ET EN ENTREPRENEUR

Bien que le projet d'Ubinig soit financé par des œuvres d'entraide, notamment «Pain pour le Prochain» et l'EPER (Suisse), c'est l'esprit d'entreprise qui prévaut pour les tisserandes et les tisserands qui adaptent la production au marché local: étoffes pour saris et lunghis que portent les hommes autour de la taille. On suit aussi des tendances de la mode.

Le caractère global du projet ne comprend pas seulement le domaine de l'entreprise. Ubinig essaye d'assurer plus que l'existence des tisserandes. Il y a des écoles pour les enfants et un programme de conscientisation pour les femmes, des cours en santé préventive et en nutrition. Ce dernier est favorisé par un projet agricole. On y pratique des méthodes de culture biologique qui doivent permettre de se passer de l'industrie chimique occidentale.

Farida Akhter, qui s'est spécialisée dans l'agriculture écologique, trouve les résultats très prometteurs. (UAJ)

Un parrainage de «Pain pour le Prochain» et de «Courir pour un monde sans faim»